



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>





THE LIBRARY
OF
THE UNIVERSITY
OF CALIFORNIA
LOS ANGELES

GIFT OF

WILLIAM A. NITZE

MERCURE DE FRANCE, DÉDIÉ AU ROI,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES;

C O N T E N A N T

Le Journal Politique des principaux évènements de toutes les Cours ; les Pièces Fugitives nouvelles en vers & en prose ; l'Annonce & l'Analyse des Ouvrages nouveaux ; les Inventions & Découvertes dans les Sciences & les Arts ; les Spectacles ; les Causes célèbres ; les Académies de Paris & des Provinces ; la Notice des Édits, Arrêts ; les Avis particuliers, &c. &c.

SAMEDI 5 JUILLET 1788.



A P A R I S,

À le Bureau du Mercure, Hôtel de Thou,
rue des Poitevins, N°. 18.

Avec Approbation, & Brevet du Roi.

T A B L E

Du mois de Juin 1788.

P		
PIÈCES FUGITIVES.		<i>Contes sages & foux.</i> 80
<i>ELÉGIE.</i>	3	<i>Voyage d'Auvergne.</i> 102
<i>Vers.</i>	49	<i>De la Morale naturelle.</i> 110
<i>Bruts-Rimés.</i>	50	<i>Bibliothèque Physico Ec.</i> 118
<i>Vers à Mille. de Garcins.</i>	97	<i>Histoire abrégée.</i> 120
<i>La Bravoure Helvétique.</i>	98	<i>L'Elève du Plaisir.</i> 123
<i>Conte.</i>	Idem.	<i>La Vie de Frédéric, Baron de Trenck.</i> 150
<i>A Mme. du Boccage.</i>	99	<i>Dictionnaire de Musique.</i> 166
<i>A Mme. de ***.</i>	145	<i>Déla.</i> 180
<i>A M. D...</i>	146	
<i>Charades, Enigmes & Logogrip.</i>	5, 54, 100, 14 148.	<i>Variétés.</i> 35, 118.
		S P E C T A C L E S.
- NOUVELLES LITTÉR.		<i>Acadèm. Roy. de Musiq.</i> 182.
<i>Théâtre de Sophocle.</i>	8	<i>Comédie François.</i> 83, 130.
<i>Suite des Eloges.</i>	22	
<i>Administration.</i>	34	<i>Comédie Italienne.</i> 135
<i>L'Influence de la découverte de l'Amérique.</i>	57	<i>Annonces & Notices.</i> 47, 88, 137, 184.
<i>Épigramme.</i>	67	
<i>Eloge historique.</i>	74	

A Paris, de l'Imprimerie de MOUTARD, rue
des Mathurins, Hôtel de Clugny.



MERCURE DE FRANCE.

SAMEDI 5 JUILLET 1788.

AP
20
M52
1788
July

PIÈCES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

V E R S

*A Mlle. DE SCHAKOWKOY, le jour
de sa Fête.*

O D'AGLAÉ fidelle image !
Princesse en qui l'on voit le brillant assemblage
Des plus rares trésors de l'esprit & du cœur,
Daignez accepter cette fleur ;
Elle est fraîche, elle est nouvelle :
Mais que son sort du vôtre est différent !
Elle se fane à chaque instant,
Et chaque instant vous rend plus belle.

(Par M. Dayd.)

SONETTO (1).

SOPRA la città di Parigi, fatto dal Signor
Conte PEPOLI, Nobile Veneto.

O nella ruota dell' età presente
In motti, arti, saper, piaceri, e Scene
Della faceta, ed ingegnosa Atene
Emula, tu, Lutezia seducente,

QUAL piu ti sei? giuliva oppur dolente?
Ardita o vile? al mal piu presta o al bene?
Vivace o dotta? inguista alle camene
O liberal? loquace od eloquente?

INCONCEPIBIL sei. Simile al mare,
Ogni pregio, e ogni danno in te s'aduna,
Nè al guardo mai tutto il tuo sen traspare.

So che a stupor ti fabbricò fortuna;
So che insieme a servir vivi, & a regnare;
So che sei di virtùdi e tomba e cuna.

(1) M. l'Abbé Boldoni ayant trouvé ce Sonnet digne
des meilleurs Poëtes, a désiré qu'il fût inséré dans le
Mercure de France.

 TRADUCTION LIBRE

De Sonnet précédent.

PARIS, ville célèbre, en merveilles féconde,
 Qui, d'Athènes rivale, offres sans cesse au Monde
 Des vices, des vertus le spectacle divers ;
 Paris, vaste abrégé de ce vaste Univers,
 Me diras-tu quel nom il faut que l'on te donne ?
 Des talens, des Beaux-Arts la gloire t'environne ;
 L'ignorance les suit & marche à leur côté,
 Et le luxe t'habite avec la pauvreté.
 Assemblage confus de grandeur, de misère,
 Eh ! qui pourra jamais saisir ton caractère ?
 Semblable à l'Océan, tu portes dans ton sein
 Tous les biens, tous les maux que sur le genre
 humain

Verse indifféremment l'avengle Destinée ;
 Libre, & des préjugés esclave infortunée,
 Tableau souvent terrible & souvent gracieux,
 Tu n'as rien qui n'afflige ou n'étonne les yeux.

(Par M. le Ch. de Cubieres.)



Explication de la Charade, de l'Énigme & du Logogriphe du Mercure précédent.

LE mot de la Charade est *Maîtresse*; celui de l'Énigme est *Gâté*; celui du Logogriphe est *Poulain*, où l'on trouve *Lion, Loup, Pain, Pou, Lapon, Nil, Pô.*

C H A R A D E.

EN un jour solennel, jour où l'on doit prier,
On entend dans les airs retentir mon dernier :

La veille, jour de pénitence,

De poulets faisant abstinence,

On peut se contenter de manger mon premier,

Ou bien, si l'on veut, mon entier.

(Par M. N. D. de Neuville aux Loges,
Corr. de Lang. Et. de l'Imp. de Monsieur.)

É N I G M E.

QUEL est cet animal ? sa marche est singulière ;
Il va sur quatre pieds lors du soleil levant,

Sur deux à son midi, sur trois à son couchant ;
Devine , ou de tes jours je finis la carrière.

(*Par M. Valant.*)

LOGOGRIPE.

POUR payer une dette , ou faire une largesse ,

Bien souvent à moi l'on s'adresse.

Lecteur , en six pieds au total ,

Je t'offre un vêtement , une fleur , un métal ;

Un mot synonyme à finesse ;

Celle que de ton fils le lien conjugal

Rend digne aussi de ta tendresse ;

Un endroit où l'on passe & repasse sans cesse ;

A mille scélérats un instrument fatal.

Pour en venir au point final ,

Lecteur , après m'avoir si souvent dérangée ,

Tranche ma tête , & vois ce féroce animal

En qui Calisto fut changée

Après qu'elle eut perdu son honneur virginal.

(*Par M. N. D. de Neuville aux Loges.*)



NOUVELLES LITTÉRAIRES.

*DISCOURS prononcés dans l'Académie
Françoise, le Mercredi 14 Mai 1788,
à la réception de M. DE FLORIAN.
A Paris, chez Demonville, Imprimeur-
Libraire de l'Académie Françoise, rue
Christine, aux armes de Dombes.*

PEU de Gens de Lettres sont parvenus aussi jeunes à l'Académie Françoise, & y sont entrés avec autant d'éclat que M. le Chevalier de Florian; peu avoient plus mérité le choix de l'Académie, & l'ont mieux justifié après l'avoir obtenu; un talent aimable & original, un style toujours doux & toujours piquant, plein de délicatesse & de naturel, d'esprit & de sensibilité, de grace & de naïveté; voilà ce qu'on trouve par-tout dans *Galatée*, dans *Estelle*, & avec plus d'élévation dans *Numa*; voilà ce qu'on retrouve dans tous ces jolis Contes allégoriques, tant en prose qu'en vers, qui peignent le caractère, les mœurs, les abus, les travers, les ridicules des différentes Nations, & qui par-là joignent l'utilité de l'Histoire à l'agrément du Conte;

D E F R A N C È.

9

dans ces Comédies, où un art si fin & si nouveau ennoblit jusqu'aux objets essentiellement burlesques, où, selon M. Sédaine, bon Juge sur-tout dans le genre dramatique, le principal personnage qui, jusqu'à M. de Florian, n'avoit été connu que par sa » balourdise & par ses facéties » Bergamasques, devient sous sa plume un » être sensible, bon mari, bon père, bon » maître, & force presque l'Auditeur au » respect par ses vertus naïves «.

Il l'y force si bien, que le plus grand Prince, & , ce qui est encore plus grand, l'homme le plus vertueux ne pourroit qu'être flatté de lui ressembler.

Au reste, il seroit aisé de transformer un être bouffon en un être sensible, de donner des vertus naïves à un personnage connu, principalement par des vices naïfs; il seroit aisé, disons-nous, d'ennoblir & d'embellir en dénaturant; mais c'est ce que l'Auteur n'a ni fait ni voulu faire. En rendant ce personnage attendrissant & digne de nos respects, par ses vertus, il lui a conservé ses formes comiques & consacrées, ses *facéties Bergamasques*. Et quelle adresse ne falloit-il pas pour fondre les couleurs & assortir les nuances de manière que le contraste des choses & du ton n'eût rien de tranchant ni de bizarre, & qu'on pût à la fois s'attendrir sur les sentimens, & rire de l'expression; sans que l'un de ces plaisirs nuisît jamais à l'autre, sans que le

même personnage cessât un moment d'être respectable & d'être comique ? C'est un art inestimable, & dont le goût seul a le secret.

Ajoutons à ces divers titres deux Prix envers, remportés à l'Académie ; un Eloge de Louis XII, qui l'eût remporté sans doute, si un plan dramatique, ingénieux & heureux à quelques égards, imaginé par l'Auteur, outre l'inconvénient, qui n'en eût point été un, d'offrir une forme inusitée, n'avoit eu celui de tenir plus de la discussion que de l'éloquence, & de répandre sur l'ensemble un peu de monotonie, en ramenant souvent dans les détails la même marche & les mêmes formules.

On voit combien nous sommes toujours prêts à ne pas lui épargner la critique, & que plus il a l'heureux don de se faire aimer & dans ses écrits & dans son commerce, plus nous nous tenons en garde contre ces éloges, qu'on est toujours avec tant de plaisir forcé de lui donner. Il peut se rappeler encore avec quel empressement, en rendant compte de sa charmante Pastorale d'Estelle, n°. 3, nous avons saisi l'occasion de lui faire une querelle de Savant, pour ne pas dire d'Allemand, sur une opinion qui n'étoit ni ne pouvoit être la sienne, puisqu'elle tendoit à proscrire ce genre de la Pastorale, qu'il a cultivé avec tant de succès ; mais cette opinion il ne l'avoit pas, selon nous, repoussée avec assez de

forcé , sans doute parce que c'eût été plaider sa propre cause , & nous lui avons presque fait un crime de ce qui n'étoit en lui que modestie & délicatesse. Ces critiques au reste sont comme les chansons que les Soldats Romains faisoient contre le Triomphateur.

Dans tout ce qui ne passe point par l'épreuve des Sciences , qu'on nomme *exactes* ; dans tout ce qui ne peut ni se calculer , ni se mesurer , ni se peser , il reste toujours un peu d'arbitraire ; on regarde donc ou on peut regarder les divers choix de l'Académie comme mêlés de justice & de grace : le personnage du Récipiendaire est d'y voir sur-tout une grace ; celui du Directeur , est d'en montrer la justice , & de justifier l'Académie. De là un fonds général perpétuellement uniforme , & qui doit être épuisé depuis long-temps. L'art de l'Orateur consiste à le rajeunir par de nouveaux motifs & par les circonstances personnelles. M. de Florian tire un grand parti de sa jeunesse. S'il a peint avec transport son amour pour les Lettres & le bonheur qu'il leur doit , s'il parle de lui :
» A mon âge , dit-il , on n'a pu étudier
» l'homme que dans soi-même ». Si , jeune encore , il se trouve assis au milieu de ceux qu'il appelle ses Maîtres :
» Je perdrois trop ,
» dit-il , de mon bonheur , en imaginant
» le devoir à moi-même , & mon cœur
» jouit mieux d'un bienfait , que ma va-

» nité ne pourroit jouir d'un triomphe «.

Ici la reconnoissance se tournoit naturellement vers un Prince (1) » que soixante
 » ans d'une vie pure & sans tache ont
 » rendu l'objet de la vénération publique ,
 » dont le nom , tant de fois béni par le
 » pauvre , n'a jamais été prononcé que
 » pour rappeler une bonne action ; qui ,
 » né dans le sein des grandeurs , comblé
 » de tous les dons de la fortune , ignore
 » s'il est d'autres jouissances que celle
 » d'être bienfaisant ; celui dont l'aimable
 » modestie souffre dans ce moment de
 » m'entendre révéler ses secrets , & qui
 » aura peine à me pardonner la douce
 » émotion que je vous cause : il a daigné
 » solliciter pour moi : son rang n'auroit
 » pas captivé vos ames libres & fières ;
 » mais ses vertus avoient tout pouvoir sur
 » vos cœurs vertueux & sensibles «.

Elle fut bien douce en effet , bien vive
 & bien universelle , cette émotion dont
 parle l'Orateur , & elle laissera un long
 souvenir. Au reste , ce qu'il dit ici est vrai
 sur tous les points , & il n'y a rien à en
 rabattre ; l'intercession du Prince , même
 le plus vertueux , n'eût pu faire pencher

(1) Son Altesse Sérénissime Mgr. le Duc de
 Penthièvre présent à cette Séance, ainsi que LL.
 AA. SS. Madame la Duchesse d'Orléans, les Prin-
 ces ses fils , & Madame la Princesse de Lamballe.

la balance en faveur d'un mérite insuffisant ou inférieur ; mais qu'il étoit doux, & qu'il fut heureux pour les Juges de trouver dans leur équité même un moyen de flatter le cœur généreux & bienfaisant d'un Prince, l'objet de l'amour & du respect publics !

L'émotion redoubla & parvint à son comble, quand on étendit l'Eloge de M. le Cardinal de Luynes, plein de traits de bonté, honorables à sa mémoire, amener, à la faveur d'une transition adroite & heureuse, celui de deux Princesses, » dont
» l'une appelée par son rang & par des
» devoirs chéris de son cœur auprès d'une
» Reine bienfaisante, ne veut de crédit
» que pour être utile, & de faveur que
» pour être aimée ; dont l'autre, modèle
» adoré des filles, des épouses, des mères,
» en vivant toujours pour les autres, rend
» impossible à tout ce qui l'entoure, de
» vivre autrement que pour elle, n'a
» jamais cherché que sa propre estime, &
» s'est attiré un culte public, s'étonne
» qu'on lui sache gré de devoirs qui sont
» ses plaisirs, & que nous voyons placée
» entre l'exemple & la récompense de ses
» vertus, son père qu'on auroit cru inimi-
» table sans elle, & ses enfans qui déjà
» ressemblent à leur aïeul «.

A ces mots ; quel transport universel, quel applaudissement ! comme il s'élança du fond des cœurs & de tous les cœurs à la fois ! Quel spectacle ! quel hommage

rendu à la vertu ! Comme tous les yeux mouillés de larmes de tendresse se tournoient vers les objets de ce culte public ! comme tout rappeloit ces vers de Bérénice sur Titus :

Tous ces yeux qu'on voyoit venir de toutes parts
Confondre sur lui seul leurs avides regards.

Avec quelle satisfaction , avec quelle joie pure chacun d'eux a pu dire :

Oui , j'ai lu devant toi ,
Dans leurs yeux attendris l'amour qu'ils ont pour moi.

Ce siècle, ce pays fera aussi corrompu qu'on voudra ; mais il aime & il aimera toujours la vertu : jamais on n'a mieux justifié cette grande vérité , si éloquemment exposée par Gresset :

Voyez à nos Spectacles
Quand on peint quelque trait de candeur , de bonté ,
Où brille en tout son jour la tendre humanité ,
Tous les cœurs sont remplis d'une volupté pure ,
Et c'est là qu'on entend le cri de la Nature.

» Nous la voyons placée entre l'exemple
» & la récompense de ses vertus , son père
» & ses enfans «.

Quelles heureuses paroles , & quel intérêt

elles répandent sur ces jeunes Princes en qui la France va contempler les fruits d'une institution unique, ainsi que l'Instituteur ! Grand exemple, qui prouve que les emplois sont dus à ceux qui savent le mieux les remplir ; que les distinctions & les exceptions sont faites pour le mérite ; qu'il faut savoir s'élever au dessus de l'usage, & braver les petites objections, quand il s'agit de procurer à ses enfans, à de grands Princes, le bienfait si rare d'une excellente éducation. Certainement si l'honneur d'élever les Princes de la Maison d'Orléans avoit été mis au concours, il étoit impossible qu'il tombât dans des mains plus habiles ; & pour le prouver, on n'a besoin que d'un mot : *Voyez les Princes*. C'est le cas de dire assurément :

Fortes creantur fortibus & bonis ;.....

Nec imbellem feroces

Progenerant aquilæ columbam.

Mais il faut ajouter aussi :

Doctrina sed vim promovet insitam

Rectique cultus pectora roborant.

Revenons à M. de Florian, dont nous ne nous sommes pas trop écartés, & observons l'art délicat qu'il sait toujours employer jusque dans ses mouvemens les plus naturels. Un Orateur moins adroit auroit cru bien faire en rapprochant, comme nous

l'avons fait , de l'éloge du Prince son Bienfaiteur , celui des Princesses ses filles , & des Princes ses petits-fils ; & par cette accumulation peu réfléchie , il en eût affoibli l'effet. M. de Florian , pour donner à chaque tableau tout l'effet particulier dont il est susceptible , en use tout autrement ; il place au commencement de son Discours , le remerciement à Monseigneur le Duc de Penthièvre , que tout le monde attendoit d'abord ; mais ne perdant pas de vue ses intérêts , & se souvenant combien il importe de finir par un trait remarquable , & de laisser une impression profonde , il finit par l'éloge de Madame la Duchesse d'Orléans , qui est le complément du premier , & après lequel il n'y avoit plus rien à dire.

Sur d'autres points encore , l'Auteur sait profiter de tout , & même du malheur des conjonctures. M. de Buffon étoit mort , M. Gessner venoit de mourir au moment où M. de Florian venoit d'être élu : tout homme de Lettres devoit un tribut de regret & de respect à de tels hommes ; M. de Florian s'empare de leur éloge , & *prépare des tortures* à leurs Panégyristes futurs : il est fâcheux , par exemple , pour les successeurs , qu'on ait dit avant eux , que la vie de M. de Buffon peut être comptée au nombre des époques de la Nature ; c'est-là ce que le Métromane appelle , *dérober nos neveux*.

Quant à l'éloge de M. Gessner , il appartenoit en propre à M. de Florian. » Le

» bonheur, dit-il, n'est jamais sans mé-
» lange ; j'ai perdu Gessner quand vous
» m'adoptiez. Les félicitations de mes amis
» ont été troublées par les plaintes dont
» retentissent les monts Helvétiques , par
» les regrets de tous les cœurs sensibles ,
» qui redemandent Gessner à ces plaines ,
» à ces vallons qu'il a dépeints tant de
» fois ; à ce printemps qui renaît sans lui ,
» & qu'il ne chantera plus. Ah ! quoiqu'il
» ne fût pas François , quoiqu'il ne tînt à
» cette Académie que par ses talens &
» par ses vertus , qu'il me soit permis ,
» au milieu de vous , de lui offrir mon
» tribut de respect, d'admiration ! Que mes
» nouveaux Bienfaiteurs me pardonnent la
» reconnoissance , & me laissent jeter de
» loin quelques fleurs sur le tombeau de
» mon ami ! sur ce tombeau où la piété
» filiale , la tendresse paternelle , la dis-
» crète amitié , l'amour pur & timide ,
» pleurent ensemble leur Poète ! Le Chan-
» tre d'Abel , de Daphnis , le Peintre ai-
» mable des mœurs antiques , celui dont
» les Idylles touchantes laissent toujours
» au fond de l'ame ou une tendre mélan-
» colie , ou le désir de faire une bonne
» action , ne peut être étranger pour vous.
» En quelque lieu que le hasard les ait
» placés , tous les grands talens , tous les
» cœurs vertueux sont frères ; ils ressem-
» blent à ces fleurs brillantes qui , disper-
» sées dans tout l'Univers , ne forment
» pourtant qu'une seule famille «.

M. de Florian donne de justes éloges à plusieurs de ses nouveaux Confrères ; on a pu les lui reprocher ; ceux dont le noble métier est d'insulter tous les Ecrivains avoués de la Nation, & de réserver la louange pour ceux sur qui la louange ne sçauroit prendre, ont pu prononcer que ces éloges n'étoient pas mérités (car comment un Académicien, comment le Secrétaire de l'Académie seroit-il un bon Ecrivain ?) Si cet usage de donner une marque d'estime distinguée à ses amis ou aux plus illustres Académiciens en entrant dans l'Académie, si cet usage que M. de Florian a trouvé tout établi & n'a fait que suivre, avoit besoin d'apologie, il en trouveroit ici une particulière dans le sentiment qui paroît animer l'Auteur, dans le sentiment qu'exprime ce vers de *Zaire* :

Je veux que tous les cœurs soient heureux de ma joie.

Mais en mettant à part M. de Florian, qui ne mérite que des éloges pour tous ceux qu'il a donnés, & en généralisant la question, ne pourroit-on pas en effet trouver quelque inconvénient à cet usage des éloges particuliers des Académiciens vivans ? Ces éloges conviennent-ils bien à un Corps dont l'esprit général & le principe favori est l'égalité ? Ne mettent-ils pas une disproportion trop marquée entre l'A-

cadémicien nommé ou désigné, & l'Académicien passé sous silence ? Ne peuvent-ils pas même quelquefois induire en erreur le Public ignorant sur la mesure & la comparaison du mérite des différens Académiciens ? Quand M. de Voltaire, dans son Discours de réception, a dit : » Le Théâtre, je l'avoue, » est menacé d'une chute prochaine ; mais au moins je vois ici ce » génie véritablement tragique, qui m'a » servi de maître quand j'ai fait quelques » pas dans la même carrière : je le regarde » avec une satisfaction mêlée de douleur, » comme on voit sur les débris de sa » patrie un Héros qui l'a défendue ». Il a dit certainement une très-belle chose ; mais le vieux Crébillon en ce moment ne devenoit-il pas trop grand en comparaison de ses Confrères ? Ne le devenoit-il pas plus peut-être que l'Auteur ne le vouloit ? N'éclipsoit-il pas même un peu trop l'Académie entière ?

N'est-il pas à craindre d'ailleurs qu'avec le temps l'injustice & la partialité ne parviennent à corrompre ces éloges ? Chaque Récipiendaire ne donnera-t-il jamais rien à l'amitié ou à la haine ? Tiendront-ils tous la balance parfaitement égale entre ceux qui auront secondé leur élection & ceux qui l'auront contrariée ? N'arrivera-t-il jamais que le silence, perfidement combiné avec la louange, devienne un instrument de vengeance contre des ennemis,

& soit, à l'égard de ceux-ci, un outrage & un acte d'hostilité ? Et quand le Lecteur, sur la foi de ce silence, conclura, en disant comme Auguste dans *Cinna* :

Le reste ne vaut pas l'honneur d'être nommé.

Ou comme Don Diègue, dans le *Cid* :

Qui n'a pu l'obtenir ne le méritoit pas.

conclura-t-il toujours juste ?

Concluons donc nous-mêmes que le plus sûr seroit de supprimer tous ces éloges particuliers, & de s'en tenir à cet éloge général de l'Académie, que la reconnaissance paroît inspirer au Récipiendaire, & qui semble naître de l'occasion. Encore le temps est-il venu peut-être de supprimer jusqu'à cet éloge général, épuisé par tant de répétitions. Que le Récipiendaire fasse l'éloge de son Prédecesseur, que le Directeur le regrette au nom de la Compagnie, c'est un hommage légitime à la mémoire des morts, & d'ailleurs les circonstances personnelles peuvent toujours rendre cet éloge nouveau ; mais pourquoi remettre toujours, pour ainsi dire, en question la gloire & la supériorité de l'Académie dans les Lettres, en la faisant toujours établir & célébrer par une personne intéressée, puisqu'elle fait déjà partie de la Compagnie ? Quel besoin d'ailleurs l'Académie a-t-elle d'être louée ? *Qui pourroit blâmer Hercule ?*

M. Sédaine, Directeur, fait aussi dans sa réponse quelques éloges particuliers ; mais ils sont amenés par la circonstance : il cite au Récipiendaire l'exemple de trois Académiciens, dont deux sont vivans, & qui tous trois sont entrés jeunes à l'Académie comme M. de Florian, & qui tous trois, comme M. de Florian se le propose & en a pris l'engagement solennel, ont, depuis leur entrée à l'Académie, ajouté de grands titres aux titres qui les avoient fait admettre. Il y a beaucoup de convenance dans le choix de ces exemples, & dans la manière dont ils sont présentés.

M. Sédaine ajoute aussi à l'éloge complet que M. de Florian avoit fait de M. le Cardinal de Luynes, des anecdotes qui répandent de l'intérêt sur la personne de ce Prélat, rendent sa vieillesse vénérable, & peignent avec vérité cette éloquence simple, facile & sans préparation, qui l'a distingué dans plus d'une occasion importante.

Le Directeur rend aussi aux grands Princes qui l'écoutoient, l'hommage que tout le monde aime à leur rendre, & dont chaque Académicien lui envioit dans son cœur l'heureuse occasion.

Nous voudrions pouvoir entretenir nos Lecteurs des jolies Fables par lesquelles M. de Florian, jaloux de justifier de plus en plus le choix de l'Académie, a terminé cette Séance ; elles ont paru à tout l'Au-

ditoité pleines d'esprit , de gaîté , de grace ;
de finesse , & de simplicité.

FÉNÉLON, Poëme ; par M. MARCHANT.

Je chante Fénélon, c'est chanter la vertu.

*A Paris, de l'Imprimerie de MONSIEUR ;
& se trouve chez Royez , Lib. , quai des
Augustins , à la descente du Pont-Neuf.*

CET Opuscule est le début d'un jeune homme. Le titre de ce Poëme inspire ce double intérêt que l'on doit à l'union des talens sans vanité & de la vertu sans faste ; & l'âge de l'Auteur sollicite l'indulgence. Consacrer à Fénélon le premier essai de sa plume, c'est annoncer qu'on n'ambitionne la gloire des talens que pour honorer les bonnes mœurs , les Lettres humaines , la Religion sans fanatisme. Cet encens qu'exhale une ame encore neuve , toucheroit sans doute celle du Prélat si recommandable auquel il est offert , s'il pouvoit monter au ciel & s'élever jusqu'à elle. Choisissons, pour encourager M. Marchant, les meilleurs endroits de sa Pièce.

Toi qui fus allier , en dépit de l'Envie ,
Aux devoirs du Chrétien les travaux du génie ,

Fénélon, c'est à toi que s'adressent mes chants,
Viens d'un souffle divin échauffer mes accens.
Mille autres ont chanté les Tyrans de la Terre,
Les Conquérans fameux, les crimes & la guerre ;

Je chante Fénélon, c'est chanter la vertu.

La cendre d'un grand Homme enfante les talens.

Après avoir fait allusion à quelques traits de cette vertu simple & indulgente dont l'Archevêque de Cambrai étoit l'Apôtre & le modèle, M. Marchant parle du Télémaque.

- Chef-d'œuvres immortels de Virgile & d'Horace,
Qui planiez, sans rivaux, au sommet du Parnasse,
Quittez le premier rang. Le Télémaque en main,
Fénélon vient jouir d'un triomphe certain.

On ne citeroit point ces vers, qui ne soient pas bons, s'ils ne renfermoient une hérésie littéraire qu'il n'est plus permis de répéter, & que le Panégyriste de Fénélon lui-même a si bien réfutée. " Cet amour
" qu'il inspire à ses Lecteurs, n'a-t-il pas
" un peu égaré ceux qui ont voulu regarder le Télémaque comme un Poème
" épique ? C'est dans l'Eloge même de
" Fénélon, c'est en invoquant ce nom
" cher & vénérable qui rappelle les principes de la vérité & du goût, qu'il faut

» repousser une erreur que sans doute il
 » condamneroit lui-même. Ne confondons
 » point les limites des Arts, & ressource-
 » nons-nous que la Prose n'est jamais la
 » langue du Poëte. Il suffit, pour la gloire
 » de Fénélon, qu'elle puisse être celle du
 » génie ». *Eloge de Fénélon*, par M. de la
 Harpe.

Les vers où M. Marchant rappelle la
 mort du Duc de Bourgogne, que le res-
 pectable Prélat avoit formé aux vertus &
 à la science du Gouvernement, ont quel-
 que par rapport à ceux de la Henriade sur
 le même sujet, & il n'est pas étonnant qu'ils
 ne soient pas aussi beaux.

Du fond de sa retraite, il voyoit à la Cour
 Un Prince, des François & la gloire & l'amour,
 Digne, par son grand cœur, du plus beau diadème,
 N'aspirer en secret à la grandeur suprême
 Que pour finir les maux d'un peuple malheureux.
 Du sage Fénélon, disciple généreux,
 Prince & sujet fidèle, il faisoit à la France
 D'un siècle de bonheur entrevoir l'espérance.
 Il devoit rappeler les beaux jours de Titus,
 Et son règne eût été le règne des vertus.
 Mais, ô cruel destin d'un Prince trop aimable !
 Sous les coups redoublés de la Mort implacable,
 Il tombe, & de son peuple emportant les regrets,
 Il mérite le nom de Père des François.

Fénélon,

Fénclon, si la Parque a détruit ton ouvrage,
Si tu nous as flattés d'une trop vaine image,
Quand tu nous promettois un règne fortuné,
Ce n'étoit qu'à Louis qu'il étoit destiné.
En voyant les bienfaits qu'il se plaît à répandre,
On le croit ton Elève, & l'on doit s'y méprendre.
Le Jura libre enfin, fait voir à l'Univers
Les glorieux débris de ses antiques fers.
Nos vaisseaux respectés sur les plaines de l'onde,
Semblent donner des Loix à l'un & l'autre Monde.
L'Inde applaudit encore aux lauriers de Suffren;
D'Estaing & Rochambeau, la Fayette & Guichen,
Arrachent l'Amérique au joug de l'Angleterre,
Dont le François vainqueur éteignit le tonnerre :
Cherbourg, en un moment, sorti du sein des eaux,
Rend l'Europe attentive à ses hardis travaux.

Ce Poëme annonce le germe d'un talent foible encore, mais qui n'est pas infecté de mauvais goût. L'âge & le travail apprendront à l'Auteur l'art d'approfondir ses idées & ses sentimens, & de donner à son style l'empreinte d'une plume plus exercée.

(Cet Article est de M. de Saint-Ange.)



DISCOURS sur l'Economie, ou l'Eloge de la Simplicité, prononcé dans une Séance publique de l'Académie de Dijon, le 28 Novembre 1787, par M. le Comte DE LA TOURAILLES, en présence de Son Altesse Sérénissime Mgr. le Prince DE CONDE. A Dijon, chez L. N. Frantin, Imprimeur du Roi ; & se trouve à Paris, chez les Marchands de Nouveautés.

DANS l'Encyclopédie, observe M. le Comte de la Tourailles, il est question de trois genres d'Economie, qui, malgré leur différence, dérivent à peu près du même principe de sagesse. La première appartient au régime des Gouvernemens : c'est elle qui décide de leur destinée, & qui vient au secours des maux civils, inséparables de toutes les institutions humaines. On a écrit des volumes innombrables sur cette Economie appelée Politique depuis une vingtaine d'années ; mais ce n'est point de celle-là dont il est ici question. Il ne s'agit point non plus de ce qu'on doit penser des Livres des Economistes, de ces Livres si estimés & si méprisés, si loués & si décriés ; si utiles à la gloire & à la prospérité des Etats, disent les uns ; si inutiles & même si pernicieux, affirment les autres, soit par en-

êtement dans leurs idées, soit par cette indifférence pour le bien public, le premier obstacle à tout ce qui pourroit le favoriser. Cette matière paroît si délicate à M. le Comte de la Tourailles, & si souvent couverte d'un voile insidieux, que le Philosophe, dit-il, peut en gémir en silence, sans oser s'en plaindre en public. On peut à cet égard lui appliquer ces vers de Voltaire :

Je n'en dirai pas plus sur ces points délicats.
Le Ciel ne m'a point fait pour régir les Etats,
Pour conseiller les Rois, pour enseigner les Sages.

La seconde, appelée Rurale, a pour objet la culture de la terre & les denrées que l'on en récolte. Mais si d'un côté l'Agriculture ne peut que gagner aux travaux des Savans, si, comme l'observe M. l'Abbé de Lille dans son excellent Discours préliminaire sur les Géorgiques, par leur secours, elle sortira insensiblement des sentiers étroits que lui a tracés la routine, & des ténèbres où la retient un instinct aveugle ; de l'autre on est presque forcé de convenir, selon M. le Comte de la Tourailles, que le Payfan cultivateur en fait autant par sa propre expérience, que tous les Académiciens agricoles par leur théorie.

La troisième enfin appartient plus particulièrement à toutes les classes de la So-

ciété. C'est de cette Economie domestique, & de la simplicité morale qui en est le soutien, qu'il est question dans ce Discours. Cette matière étoit digne d'être discutée dans un temps où le Luxe ; père de tant de besoins, de tant de misères & de tant de crimes, trouve des apologistes, où le superflu prive tant de gens du nécessaire. On aura beau se laisser éblouir par l'éclat du luxe ; cet éclat funeste est semblable à celui des Comètes, qui brillent au dessus de la terre, qu'elles menacent d'une totale destruction, ou de ces météores qui sont admirés des peuples, alors même que leur influence dans l'atmosphère engendre des maladies populaires. Ecoutons l'Auteur lui-même.

» Tout ce qui a rapport à la pureté des
 » mœurs, tout ce qui peut éclairer la
 » pauvre humanité si souvent égarée, ne
 » peut être étranger à cette Académie. Un
 » petit essai de Philosophie me paroît plus
 » digne de son attention, que le jargon ap-
 » prêté d'une éloquence mensongère «.....

» C'est pour la gloire de cette Nation
 » quelquefois frivole, mais toujours aimable,
 » & chez laquelle ses rivaux même
 » viennent apprendre le plaisir & l'heureux
 » talent de plaire, qu'il semble permis
 » de louer une vertu dont elle se joue,
 » mais qui devient, sans qu'elle s'en doute,
 » la sauve-garde de ses propriétés,

» Sans l'Economie, un père dissipateur va
 » bientôt succomber sous le poids flétris-
 » sant d'une banqueroute souvent patibu-
 » laire & sans cesse impunie ; mais s'il
 » échappe au supplice qu'il mérite , il ne
 » pourra se dérober à l'opprobre qui l'en-
 » vironne. Son fils, élevé dans les mêmes
 » principes d'une *turpide* dissipation , n'é-
 » prouve que le regret, & ne sent que
 » l'impuissance de ne pouvoir être aussi
 » méprisable que son père « .

Cette réflexion terrible de M. le Comte
 de la Tourailles n'est malheureusement que
 trop vraie. L'ame enivrée par le poison
 délicieux & funeste d'un luxe , source de
 honteuses déprédations , se gangrène &
 meurt en quelque sorte au repentir , la
 dernière & la seule vertu des hommes long-
 temps abusés par les passions. Ce qui suit
 donne une nouvelle force à cette leçon
 frappante.

» Il y a des familles chez lesquelles le
 » vice est héréditaire comme la goutte ;
 » mais pour compenser ce désordre moral,
 » il est d'autres générations d'autant plus
 » vertueuses, qu'elles sont plus ignorées,
 » & loin des dangers de la célébrité « .

A ces tableaux si humilians & trop re-
 connoissables des excès de la prodigalité ,
 l'Académicien, par un heureux contraste ,
 fait succéder la peinture » d'un simple &

» vertueux père de famille qui ne se per-
» met que des dépenses mesurées sur ses
» pouvoirs, & toujours calculées sur l'inf-
» tabilité des biens de la fortune ; sa vie
» n'est pas brillante, mais elle est sans trou-
» ble & sans reproche : il ne craint ni l'u-
» surier infame, ni l'avide créancier ; &
» tandis que le fanfaron ruiné est dans l'a-
» gitation de l'insomnie, le Citoyen éco-
» nome dort paisiblement sur l'oreiller de
» la prudence ». Cette esquisse tracée avec
des couleurs puisées dans la Nature, ou,
pour mieux dire, dans l'ame de l'Auteur,
repose l'esprit sur des idées consolantes. M.
le Comte de la Touzailles n'a prétendu ex-
primer que ce qu'il a senti & trouvé au
fond de son cœur : mais ceux qui ont l'a-
vantage d'être dans sa familiarité, y trou-
veront, avec sa personne, plusieurs traits
de ressemblance plus flatteurs encore pour
l'homme que pour l'Ecrivain. Il faut lire
le Discours entier, Discours agréable &
solide, où l'Auteur n'enseigne que ce qu'il
a pratiqué, & donne, sans morgue docto-
rale, les leçons de l'expérience.

(Cet Article est de M. de Saint-Ange.)



RECHERCHES sur l'origine & le siège du
Scorbut & des Fièvres putrides; Ouvrage
traduit de l'anglois de M. MILMAN, par
M. VIGAROUS DE MONTAGUT,
Docteur en Médecine, & Membre de la
Société Royale des Sciences de Mont-
pellier. A Paris, chez P. F. Didot jeune,
Imp-Lib., quai des Augustins.

SI l'observation est la marche la plus
sûre pour arriver, en Médecine comme en
Physique, à des théories judicieuses, quelle
Nation est plus à portée d'instruire les au-
tres sur les causes & les remèdes du Scor-
but, que celle dont la Marine fait la prin-
cipale force, & qui a par conséquent le
plus d'intérêt à la conservation des hom-
mes qu'elle y emploie? C'est donc nous
rendre un service essentiel que de faire
passer en notre Langue les bons Ouvrages
de ces Médecins.

Accoutumés à regarder la dissolution &
la putridité du sang comme la cause du
Scorbut & des fièvres putrides, nous ne
pouvons nous défendre d'un mouvement
de surprise & d'improbation en voyant M.
Milman assigner pour cause prochaine une
foiblesse générale, suite de la lésion du
pouvoir vital; en un mot, en placer le

siège dans les solides : mais une erreur, pour être ancienne, n'en est pas moins une erreur ; & si M. Milman prouve, il faut croire ; il faut plus, il faut abandonner l'ancienne méthode curative, en général si peu heureuse, pour adopter la nouvelle, qui, fondée sur une théorie plus sûre, promet aussi plus de succès.

Nous renvoyons à l'Ouvrage même les gens de l'Art, & les personnes curieuses de ces Recherches, persuadés qu'ils y trouveront des preuves surabondantes & décisives. Nous nous bornerons ici à indiquer les causes & les remèdes de cette maladie, d'après les idées neuves du Médecin Anglois.

Entre les causes nombreuses & variées du Scorbut, telles que l'affoiblissement de la santé par des maladies précédentes, l'indolence, les fatigues excessives, la plus fréquente est le froid & l'humidité. Les causes occasionnelles, ou excitantes, sont une nourriture indigeste, des alimens qui contiennent peu de matière nutritive, certaines passions de l'ame, sur-tout le découragement. Le Docteur Lind pense que le régime des Marins n'est absolument préjudiciable, que parce que leur nourriture est de difficile digestion ; ses mauvais effets ne devant pas être attribués aux sels qu'elle contient, puisque l'esprit de sel marin a même été recommandé comme un préservatif, & que les Equipages du Capitaine

Cook ont vécu impunément de provisions salées, en se tenant propres, en évitant les fatigues excessives, & en buvant de l'eau fraîche.

Il résulte de la nouvelle Théorie, que les meilleurs moyens pour prévenir ou combattre & le Scorbut & les Fièvres putrides, sont un air sec & tempéré, la précaution de ménager les forces des Equipages, combinée avec le soin de les exercer & d'y entretenir la gaité, des alimens substantiels faciles à digérer, & des cordiaux. On peut administrer avec succès le quinquina, les amers, les martiaux, & l'elixir de vitriol. Il est convenable aussi de mettre les convalescens dans une espèce de fronde ou hamac, à la partie inférieure de l'avant, ou entre les ponts; on a observé que les mouvemens qu'ils y éprouvoient contribuoient singulièrement au rétablissement de leurs forces.

M. Milman termine son Ouvrage par une Histoire abrégée de cette Maladie; il prouve qu'elle étoit connue des Anciens sous les différens noms de *Splen magnus*, de *Convolvulus sanguineus*, de *Stomacace*. La fatigue excessive & la disette ont occasionné, au rapport de Pline, le *Stomacace* & le *Sceletyrbe* dans les armées Romaines. Les mêmes circonstances réunies à un air impur, ont enveloppé l'armée de S. Louis dans les mêmes calamités.

*LE Préjugé vaincu , ou Lettres de Mme. la Comtesse DE *** , & de Mme. DE *** , réfugiée en Angleterre ; par M. le Comte D'AY *** , Officier au Régiment de Beaujolois ; & Mme. FILH*** D'H***. A Paris , chez Royez, Libraire, quai des Augustins. II Parties , in-12. Prix , 2 liv. 8 sous.*

MME. de *** , réfugiée en Angleterre dans le temps de la révocation de l'Edit de Nantes , laisse , en partant , à la Comtesse de *** , son amie , qui fait son séjour à Paris , une fille unique nommée Théophile , que des circonstances l'empêchent d'expatrier avec elle. La Comtesse s'est engagée à élever sa pupille dans la foi de ses pères. Milord C... , arrivé en France avec deux enfans, Sir Charles & Miss Julie , à la suite du Roi Jacques , se trouve lié avec Mme. la Comtesse de ***. Cette Dame , par un hasard heureux , rend un service essentiel à Milord , en donnant des secours & des soins à sa fille , trahie & abandonnée , à son arrivée à Paris , par une Gouvernante infidelle , à qui son père l'avoit confiée. Miss Julie & Théophile se lient de l'amitié la plus étroite. Sir Charles , en faisant visite à sa sœur , voit son amie & en devient

éperdument amoureux. Il veut l'épouser. La Comtesse emploie tout son crédit auprès de Mme. de * * *, pour l'engager à donner son consentement à l'union de ces deux Amans. Quoique tendrement attachée à sa fille, & convaincue de l'avantage d'une telle alliance, Mme. de * * * s'y refuse. Eloignée constamment & par principes de tout ce qui diffère de sa croyance, elle se feroit reproché de la trahir en souscrivant à un mariage dont une des conditions essentielles étoit que Théophile abjurât le Protestantisme. Milord C . . . , contrarié par cet obstacle, engage son fils à s'éloigner, persuadé que l'absence & la réflexion lui feront vaincre son penchant. Théophile, de son côté, se dispose à rejoindre sa mère en Angleterre, lorsque Miladi Sutterfon écrit à la Comtesse, que son amie est tombée dangereusement malade. Théophile en est vivement affectée : elle se reproche de causer la mort de sa mère par les contrariétés que lui fait éprouver son attachement à Sir Charles. Elle veut partir, renoncer à son Amant, & sacrifier l'amour à la tendresse filiale. Avant que ce projet puisse être exécuté, Miladi Sutterfon, qui devoit son bonheur à Mme. de * * *, apprend à la Comtesse la mort de cette infortunée, qui vient enfin de succomber à ses chagrins. Elle lui fait en même temps passer des lettres que son amie a écrites avant d'expirer. Par ces écrits, Madame

de *** dégage la Comtesse de ses sermens, lui transmet ses droits sur Théophile, & donne à sa fille des leçons de fermeté & de constance propres à soutenir son courage dans tous les évènements de sa vie. Elle lui laisse au surplus la liberté sur sa croyance, & meurt dans la sienne. Théophile, après avoir donné de justes larmes à la perte qu'elle vient de faire, vaincue par les instances de Miss Julie, par celles de Sir Charles, & plus encore par l'amour qu'elle ressent pour cet aimable Anglois, consent à lui sacrifier son culte, & se dispose à lui donner sa main.

Tel est le plan de ces Lettres, dont les détails & les développemens sont d'autant plus intéressans, que les acteurs qui y figurent, paroissant tour à tour sur la scène, ne laissent aucune interruption dans les faits, & sauvent, par des réponses alternatives, la monotonie ordinaire aux Ouvrages de ce genre, lorsque les Lettres ne sont écrites que par une ou deux personnes seulement.

On s'apercevra aisément que Madame d'H***, à qui nous devons ces deux petits Volumes, n'a pas pu surveiller à l'impression de son Livre, qui fourmille de fautes typographiques & d'orthographe, dont on ne doit accuser que l'éloignement où elle s'est trouvée de son Imprimeur. Ces légères taches qu'on ne peut, sans une très-grande injustice, imputer à l'Auteur, que d'ailleurs la chaleur du style, la variété des situations

& l'agrément des détails font aisément oublier, lui laisse la plénitude de tous les droits que son sexe & ses talens lui donnent sur les suffrages des Lecteurs ; & ils les lui accorderont d'autant plus volontiers, que ces Lettres sont les prémices de sa plume.

V A R I É T É S.

LETTRE *au Rédacteur du Mercure.*

Vous le savez, MONSIEUR, il n'y a jamais eu de Voyages qui aient autant excité de curiosité & d'admiration, que ceux du célèbre Capitaine Cook ; l'Europe attentive à ses découvertes, en a toujours lu les Relations avec le plus grand intérêt. On aime à voir Cook affronter ces mers de glace, où nul mortel, avant lui, n'avoit pénétré. On le suit avec étonnement dans ces vastes pays où la civilisation a fait si peu de progrès ; & on se plaît sur-tout à connoître ce peuple enfant qui couvre les Isles délicieuses de la mer du Sud. Presque par-tout où nous conduit ce brave Navigateur, nous semblons assister au spectacle d'une création nouvelle, & nous pouvons, si j'ose m'exprimer ainsi, contempler le Monde au sortir du berceau.

Ce sont des tableaux si attachans, qui ont engagé le Docteur Kippis, Membre de la Société Royale de Londres, à écrire la Vie du Capitaine

Cook , ou plutôt l'Histoire philosophique de ses découvertes. Il s'est servi pour cela non seulement des Journaux de Cook , mais de ceux des Officiers qui l'accompagnoient. Lord Howe a fait ouvrir à M. Kippis les dépôts de l'Amirauté. Lord Sandwich, M. Stephens, l'Amiral Graves , Sir Hugh Palliser , & la veuve du Capitaine Cook , se sont empressés de fournir tous les renseignemens possibles ; de sorte que cette Histoire a le double mérite de renfermer ce qu'il y a eu de plus intéressant dans les expéditions du Marin Anglois , ou dans sa vie particulière , & d'être privée des détails nautiques qui rendent les Relations toujours trop longues & souvent fatigantes.

L'Ouvrage de M. Kippis doit paroître à Londres dans le mois de Juillet ; un Homme de Lettres , qui l'a reçu à mesure qu'on l'imprimoit , l'a traduit en françois ; & c'est cette Traduction , qui sera incessamment sous presse à Paris , que je vous prie d'annoncer.

J'ai l'honneur d'être , &c.

A Paris , le 27 Juin 1788.

S P E C T A C L E S.

COMÉDIE ITALIENNE.

LE Vendredi 20 Juin , on a donné la première représentation de *Candide marié*.

Opéra-Comique en deux Actes & en Vaudevilles mêlés de prose.

Candide a épousé Cunégonde ; il n'est pas heureux avec elle , & il ne fait pas son bonheur. Pangloss & Martin, qu'ils ont retirés chez eux , qui sont toujours en querelle, & qui ne cessent de répéter leurs ennuyeux adages, ne contribuent pas peu à les impatienter ; & déjà ils ont tellement lassé le fils de Candide , qu'il a déserté la maison paternelle. Un vieillard qui a deux filles, l'une mariée, l'autre en âge de l'être, a donné asile au jeune homme. Celui-ci est devenu amoureux de la seconde fille du vieillard ; mais sa passion ne le distrait point de l'amour qu'il doit à sa mère, & tous les jours il apporte dans un endroit où elle aime à se retirer, des fleurs qu'il fait lui être agréables. On soupçonne que ces fleurs sont apportées par un Amant : Cunégonde même, sur les conseils de Pangloss, va profiter de ces présents pour feindre d'écouter les vœux de l'Inconnu, afin de réveiller l'amour de Candide , quand elle apprend que c'est à son fils qu'elle en doit l'hommage. Tel est le premier Acte. Au second, on voit le ménage du vieillard. Le tableau de la vie simple & douce qu'on y mène est agréable & attachant. Candide & sa femme arrivent dans cette retraite rustique. Cunégonde regrette son fils & le bonheur. Elle assure son mari qu'ils pourroient

être encore heureux , s'ils retrouvoient leur fils. Celui-ci, qui étoit monté sur un arbre pour en cueillir les fruits , entend & voit ce qui se passe ; il se laisse couler doucement , & se trouve dans les bras de sa mère au moment même où elle prononçoit son nom. Le jeune Candide épouse la Maîtresse.

Il y a de jolis tableaux dans cette petite Pièce , dont le fond est très-peu de chose , & qui a peu d'action. Les détails en sont souvent très-heureux , les couplets coupés avec facilité , & les vers tournés avec grace. Le choix des airs est très-agréable , & souvent il ajoute au mérite des paroles. On a fait répéter plusieurs couplets qui respirent une sensibilité douce , & dont la manière est aimable. Cette bagatelle , que ses Auteurs appellent une fleurète , & qui est une jolie fleur , est de MM. RADET & BARRÉ : elle fait suite à leur Comédie-Parade , intitulée *Léandre Candide , ou les Reconnoissances en Turquie.*

Le Jeudi 26 on a représenté pour la première fois *le Rival Confident* , Comédie en deux Actes & en prose , mêlée d'Ariettes ; par M. Forgeot , Musique de M. Grétry.

Un Procureur , nommé Roller , a profité d'abord de la confiance du feu Marquis de

Saint-Clair son client, ensuite de l'absence de Soligny son fils, pour leur faire soutenir ou pour soutenir en leur nom une mauvaise cause. Son but étoit d'acquérir, en multipliant les frais, la propriété d'une jolie terre appartenante au Marquis. Son projet, après cette acquisition, étoit de demander en mariage Rosalie, fille de M. Dolmont, Capitaine de Vaisseau, son ancien ami, dont il a fait élever les enfans, & dont il a géré les affaires pendant ses courses maritimes. Une partie de ces desseins a réussi. Il a acheté la terre sous le nom de Dolmont, qui s'est prêté à ce tripotage en vrai marin, sans en prévoir les conséquences. Roller a pris possession, & on lui a promis la main de Rosalie. Mais la fille de Dolmont est aimée de Soligny, & elle répond à sa tendresse. Celui-ci a quitté son régiment, & s'est travesti en paysan sous le nom de Georget. Thibaut, Jardinier de Roller, & ancien serviteur de la famille Saint-Clair, le fait passer pour son neveu; il le sert de tout son pouvoir contre son nouveau maître. Roller, jaloux, a su que Rosalie avoit un amant; il voudroit savoir quel est son rival; & il propose à Thibaut d'engager son neveu Georget à suivre par-tout Rosalie, afin de le mettre à portée d'éloigner celui qu'on semble lui préférer. Thibaut & Soligny profitent de l'erreur de Roller. Le vieux fripon devient, sans s'en douter, le protecteur des feux de son

rival. En conséquence il lui lit une lettre qu'il a reçue dans l'obscurité, & qui étoit destinée à Soligny, & il le charge de s'opposer à l'exécution des projets dont on y parle. Cette lettre donne un rendez-vous à un Amant; le seul moyen de le troubler, est de se rendre sur la terrasse, lieu indiqué par la lettre; on peut monter sur cette terrasse avec une échelle, & Soligny se rend chez sa Maîtresse sous les yeux & à l'aide de Rollet, qui tient le pied de l'échelle, de peur que le jeune homme ne se blesse. Pendant qu'il attend patiemment au bas de la terrasse, Dolmont le vient trouver. Tout le village parle de Rollet avec mépris, chacun l'accuse d'avoir trompé le Marquis de Saint-Clair, & d'avoir spolié sa succession. Ces reproches alarment Dolmont, qui le prévient, que s'il est un fripon, que s'il l'a aussi trompé, il en fera justice. Rollet s'inquiète sérieusement, & imagine de faire servir le faux Georges à le tirer d'embarras. Il lui propose de prendre le nom de Soligny, & de se présenter à Dolmont, en faisant ce qu'il faut pour le convaincre qu'il est un honnête homme, afin de le résoudre à conclure son mariage avec Rosalie; Soligny feint de se prêter à la ruse. Deux mots mettent Dolmont au fait du déguisement de Soligny, & lorsque Rollet croit avoir trouvé un fantôme de justification, il se trouve devant une accusation réelle. Honteux, confondu, il prend le parti de

fuir, & il part au milieu des brocards de ceux qu'il a cru un instant ses vassaux. Soligny retrouve sa terre, & il épouse Rosalie.

On a trouvé dans la Musique du 1^{er}. Acte de cette Comédie le talent ordinaire de M. Grétry, celui d'embellir les moindres idées par beaucoup d'esprit, de grace, & par l'art de prêter toujours au langage musical l'expression propre à chacun des personnages qu'il fait parler dans les différentes situations où ils se trouvent. On a applaudi une foule de petits airs du chant le plus agréable & le plus gai; on en a fait répéter quelques uns. L'air de bravoure qui commence le second Acte, a paru foible; il paroît que M. Grétry feroit très-bien de le retirer absolument: s'il ne nuit pas beaucoup à l'action, il lui est parfaitement inutile. Les morceaux de musique qui suivent cet air dans le second Acte, ont paru moins saillans que ceux du premier; cela peut provenir de la grande gaité du morceau qui termine celui-ci. En général, c'est une composition encore fort estimable à bien des égards, & propre à prouver que les ressources dramatiques de M. Grétry sont loin d'être épuisées.

Quant à la Pièce, l'intrigue n'en est pas bien neuve; mais les incidens en sont piquans, la marche en est raisonnable, & le style en est soigné. Il y a de la gaité dans les situations & dans les mots; & nous prions quelques Auteurs de ce Théâtre d'observer que

ce n'est point en terminant les couplets par des idées graveleuses, que M. Forgeot a su leur communiquer de la gaieté. C'est du fond des choses & du sein des situations qu'un Auteur doit tirer ses plaisanteries ; & celui qui ne peut parvenir à exciter le rire des Spectateurs qu'en amenant, tant bien que mal, des jeux de mots ou des équivoques dont la décence peut s'effaroucher, ne présente pas les ressources de son esprit sous une face bien avantageuse. M. Forgeot est un des Écrivains qui ont travaillé pour le Théâtre Italien, dont la Muse est la plus étrangère au ton graveleux, devenu si fort à la mode, & ses productions annoncent toujours un homme d'esprit & un homme de goût.

ANNONCES ET NOTICES.

MÉMOIRE sur l'amélioration de la Sologne, par M. d'Autroche, Membre de la Société Royale d'Agriculture d'Orléans. Brochure in-8°. de 82 pages. A Paris, chez la veuve Valade, Imp.-Lib. rue des Noyers.

La Société Royale de Physique, d'Histoire Naturelle & des Arts d'Orléans, ne pouvoit signaler plus dignement son nouvel établissement, qu'en portant d'abord ses regards patriotiques vers une Province voisine, dont le nom seul réveille l'idée de la pauvreté & de la misère ? Pourroit-elle mé-

riter mieux de ses Concitoyens, qu'en invitant par des Prix , à indiquer » par quel genre de culture » ou d'industrie on pourroit améliorer le sol de la » Sologne Orléanoise, & augmenter son produit?»

Le Mémoire que nous annonçons est traité d'une manière intéressante, quelquefois brillante; il annonce des vûes sages, & peut être d'une grande utilité. M. d'Autroche a traduit presque tout Horace en beaux vers; & sa manière d'écrire en prose trahit son long commerce avec les meilleurs Ecrivains.

Ela, ou les Illusions du cœur, traduit de l'anglois; in-12. A Paris, chez Lagrange, Lib. rue S. Honoré, vis-à-vis le Palais-Royal.

BIBLIOTHÈQUE Universelle des Dames. A Paris, rue & Hôtel Serpente.

Il vient de paroître de cette intéressante Collection le 20^e. Volume de l'Histoire, & le 1^{er} de la Physique générale, par M. Sigaud de la Fond. La Souscription pour les 24 Volum. reliés, est de 72 liv., & de 54 liv. brochés.

COLLECTION Universelle des Mémoires relatifs à l'Histoire de France; Tome XXXIX, in-8°. A Londres; & se trouve à Paris, rue & Hôtel Serpente.

Ce Volume contient la fin des Mémoires de François de Rabutin, & le commencement de ceux de Bertrand de Salignac.

Le prix de la Souscription de ce précieux Recueil est de 48 liv. pour 12 Volumes. Les Souscripteurs de Province payeront de plus 7 liv. 4 s. à cause des frais de Poste.

L'Erat libéré, Brochure in-8°. de 73 pages. Prix, 1 liv. 10 s., & 1 liv. 16 s. franc de port par la Poste. A Paris, chez Maradan, Libr. rue des Noyers.

Traité des Haras, auquel on a ajouté la manière de ferrer, hongrer & angloiser les Poulains; des Remarques sur quelques-unes de leurs maladies, des Observations sur le poul, sur la saignée & sur la purgation, avec un *Traité des Mulets*, par Jean-George Hartmann; traduit de l'Allemand sur la 2^e. édition, & sous les yeux de l'Auteur; avec Figures; revu & publié par M. Huzard, Vétérinaire à Paris, de plusieurs Académies, &c. in-8°. Prix, 5 liv. br. A Paris, chez Théophile Barrois le jeune, Libr. quai des Augustins.

Cet Ouvrage est un des meilleurs que nous ayons sur cette matière.

Histoire d'Angleterre, depuis la première descente de Jules-César dans cette Isle, écrite sur un nouveau plan par le Docteur Henry, l'un des Ministres d'Edenbourg; Ouvrage traduit de l'anglois, in-4°. Tome Ier. A Paris, chez Nyon l'aîné & son fils, Lib. rue du Jardinct.

Nous reviendrons sur ce grand Ouvrage, estimable par le plan & l'exécution.

Ordonnance du Roi Henri III, Roi de France & de Pologne, sur les plaintes & doléances faites par les Députés des Etats de son Royaume, convoqués & assemblés en la Ville de Blois. Donnée à Paris au mois de Mai 1579; avec des Notes, & l'indication des Ordonnances, Edits, Déclarations, Lettres-Patentes, Arrêts de Règlement, ou

Arrêts notables, &c., par M. Boucher d'Argis, Conseiller au Châtelet, &c., formant le Tome XIVe. de la suite du *Recueil manuel*, contenant le tableau des successions; le texte de la Coutume de Paris, & les principales Ordonnances du Royaume en matières civile, criminelle, du Commerce, Substitutions, Donations, Testamens, Hypotheques, Eaux & forêts, &c. A Paris, chez Le Boucher, Libraire, au coin des rues du Marché Pallu & de la Calandre, en la Cité.

Apperçu des Expériences à faire & des connoissances à acquérir pour la construction des Ponts de fer, d'une très grande étendue, suivi d'une observation sur les Ponts de bois; pour faire suite au Prospectus d'un Pont de fer, présenté au Roi, & publié en 1783, par M. Demonperit. A Paris, chez l'Auteur, rue du Gros-Chenet, N°. 3.

Cet Apperçu mérite l'attention du Public. Le Prospectus en a été inséré en entier dans le *Mercur*.

Principes du parfait Ingénieur-Géographe, contenant plusieurs exemples utiles aux Commencans; première Partie. Prix, 3 liv. Même adresse,

Petite Carte des environs de Paris, pour la poche, contenant 3 à 4 lieues à la ronde. Prix, 12 s.; 1 liv. 10 s. lavée. Chez le même; & chez Gattey, Lib. au Palais-Royal.

COLLECTION de Portraits d'Hommes illustres vivans. A Paris, chez M. Tournier, Avocat, rue des Petites Ecuries du Roi, au coin de celle Martel; Didot le jeune, Impr.-Libr., quai des Au-

gustins ; Royez , même quai ; Hardouin & Gattey , au Palais-Royal.

Cette 2e. Livraison , qui est aussi bien exécutée que la précédente , contient les Portraits de M. le Baron DE BRETEUIL , de L'IMPÉRATRICE DE RUSSIE , de WAGINGTON , & de SPERMAN.

Les Soins mérités , Estampe gravée d'après Lavrince , par Delaunay le jeune. Prix , 3 liv. A Paris , chez l'Auteur , rue & porte St. Jacques , près le Petit-Marché , N°. 112.

Cette agréable Estampe fait suite de grandeur , & pendant à la *Consolation de l'absence* , gravée d'après le même , peinte par M. Delaunay l'aîné.

Faute à corriger.

La Vie du Baron de Trenck , analysée dans le N°. précédent , se trouve chez Buisson , Libr. , Hôtel de Coëtlosquet , rue Haute-feuille , N°. 20.

T A B L E.

V ERS.	3	<i>Discours sur l'Economie.</i>	26
Sonetto.	4	<i>Recherches.</i>	31
Traduction libre.	5	<i>Le Préjugé vaincu.</i>	34
Charade, Enigme & Log.	6	<i>Variétés.</i>	37
Discours.	8	<i>Comédie Italienne.</i>	38
Fénelon , Poëme.	22	<i>Annonces & Notices.</i>	41

A P P R O B A T I O N.

J'ai lu , par ordre de Mgr. le Garde des Sceaux , le MERCURE DE FRANCE , pour le Samedi 5 Juin 1788. Je n'y ai rien trouvé qui puisse empêcher l'impression. A Paris , le 4 Juillet 1788.

S É L I S.



JOURNAL POLITIQUE

D E

B R U X E L L E S.

P O L O G N E.

De Varsovie, le 7 Juin 1788.

LE 15 avril, mande-t-on de Constantinople, l'Ambassadeur envoyé par la Porte Ottomane à Madrid, est entré dans le port : les vaisseaux Espagnols qui l'ont conduit, avoient aussi à leur bord un Envoyé de l'Empereur de Maroc, qui a apporté au Grand-Seigneur un présent, en espèces, très-considérable. Le 12, un bâtiment venant d'Egypte, a débarqué une quantité de provisions & une somme de 350 mille piastras (un million cinquante mille livres tournois), partie de la contribution promise par le Gouvernement du Caire au Capitan-Pacha.

Les troupes de l'Empereur, qui avoient élevé contre Choczim des batteries dans le village Polonois de Braha, les ont aban-

N^o. 27. 5 Juillet 1788.

a

données le 17 mai; le lendemain, les Turcs ont détruit ces batteries sans faire aucun mal au village ni aux environs.

Paul Jones, écrit-on de Pétersbourg, nommé Contre-Amiral des armées navales de l'Impératrice, est parti, le 18 mai, pour Cherson, où il commandera une partie de l'escadre de la mer Noire.

On apprend de la Crimée, que l'on a vu à la hauteur de Koslow l'escadre du Capitan-Pacha. Il paroît que cet Amiral tentera une descente de ce côté-là. Koslow est situé sur la côte occidentale de la péninsule, au-dessus de Batschisarai.

A L L E M A G N E.

De Hambourg, le 14 Juin.

La Commission chargée, depuis un an, à Copenhague, d'examiner les divers projets relatifs à l'affranchissement des paysans Danois, a fait son rapport au Conseil d'Etat, le 30 mai dernier, & il a été arrêté de libérer les paysans des services féodaux & personnels auxquels ils étoient assujettis. On doit en grande partie cette salutaire opération à M. le Comte de *Bernstorff*, Principal Ministre d'Etat, qui déjà avoit aboli, dans ses terres de Danemarck & du Holstein, la servitude de la glèbe. Cependant le Gouvernement a eu

la sagesse de ne point brusquer ce changement , dont la solidité même repose sur les précautions à prendre avant de l'effectuer : on a craint , avec raison , de faire une chose utile & juste , avec violence & despotisme : l'abolition totale de la servitude féodale sera graduelle , & entièrement consommée seulement dans une dizaine d'années. Par-là , on a ménagé les intérêts particuliers , qui doivent toujours être sacrés , lorsqu'ils ont en leur faveur une prescription légale , & l'on s'est assuré des moyens de parvenir , sans bouleversement , à l'exécution d'un plan qui auroit trouvé peut-être une invincible résistance. Le jour même de cette résolution du Conseil, MM. de *Schack-Ratlow* & de *Rosenkrantz*, Conseillers Privés & Ministres d'Etat, ont donné leur démission.

Le Prince Royal de Danemarck a dû partir, le 13 de ce mois, pour la Norwège , dont il visitera toutes les places, & passera les troupes en revue. S. A. R. sera de retour à Copenhague vers le milieu d'août. — Le bruit d'une entrevue de ce Prince avec le Roi de Suède n'avoit aucun fondement , puisque S. M. S. est revenue de Carlsroon à Stockholm, le 2 de ce mois, après avoir inspecté la flotte qui a mis à la voile , approvisionnée pour

quatre mois. Elle est composée, ainsi que nous l'avons dit antérieurement, de 12 vaisseaux de ligne & de 4 frégates, sous les ordres du Duc de *Sudermanie*, accompagné du Vice-Amiral *Wrangel*. — Le paquebot de cette ville à *Liebau* en *Livonie*, a rencontré, le 5, cette escadre faisant voile au Nord Est.

L'armée Suédoise qu'on rassemble sur les frontières de la Finlande, fera de 30 mille hommes, & commandée par le Général de *Hürdt*, sous les ordres du Roi lui-même. — Des couriers ont été expédiés de Stockholm à Pétersbourg & à Berlin. Tous les Officiers de la Marine royale de Suède, absens par congé, ont reçu ordre de revenir.

Un Journal Allemand a donné récemment quelques détails nouveaux de la navigation du Capitaine *Belling*, dont nous avons parlé plus d'une fois.

« Les dernières nouvelles de ce Marin Anglois, sont datées d'Ochotsk, le 15 mai de l'année dernière. M. *Belling* arriva par terre à la rivière de Kolyma; il fit construire sur le champ deux Bâtimens de 25 pieds de quille, & d'environ 15 pieds de largeur, sur lesquels il s'embarqua avec 60 hommes de sa suite. En descendant la rivière, il en prit la hauteur environ au milieu, & il réussit à cette opération à 4 milles de l'embouchure. Le 25 juin (vieux style), il passa dans la mer glaciale, qui étoit encore remplie de glace, & dirigea sa course vers le Cap-nord; son projet est de revenir par le

Kamtschatka, si les vents le lui permettent, ou de retourner au Kolyma. Il résulte de ses opérations, dont on joindra ici le tableau, que l'embouchure de cette rivière est située deux degrés plus à l'Est, & aussi plus au Sud que l'on n'avoit cru jusqu'à présent. »

« *Longitude & latitude prises sur le Kolyma, les unes à l'établissement supérieur de cette rivière, & les autres prises de l'embouchure.* »

Observations du sieur BELLING.

Latitude nord.	Longit. sur l'isle de Féro.
1 65° 28' 25"	171° 5' 11"
2 68° 17' 44"	180° 58' 30"

Observations précédentes du sieur LAPTEF.

Latitude nord.	Longit. sur l'isle de Féro.
66° 5'	169° 20'.
68° 40'	178° 15'

Déviation de la Bouffole à l'Est, d'après M. Belling.

1 7° 33' 10"
2 14° 14' 9'

De Vienne, le 14 Juin.

La Gazette d'aujourd'hui rapporte officiellement quelques nouvelles escarmouches, dont le récit abrégé paroîtra peut-être trop long à quelques-uns de nos Lecteurs.

« Le 4 juin, plusieurs bâtimens Turcs parvinrent jusqu'à Jacoba. L'ennemi tenta de faire une descente, mais nos avant-postes l'ont repoussé. — Le Colonel Knay manda, le 27 mai, que la plu-

part des Turcs, postés à Zinzaren & à Krajova, s'étoient retirés à Bucharest. — La dépêche du Général *de Fabris* rend compte de l'expédition du Colonel *Horwath* contre Foksan, dont la garnison montoit à environ 400 Turcs, Arnauts & Wallaques. Le Colonel fit détruire, le 27 mai, le pont sur la Sireth, qui établissoit une communication entre Foksan, Gollest, Giganet & Tekurt, continua ensuite sa marche vers Foksan, & arriva dans la grande plaine le 29. L'ennemi l'ayant aperçu, se jeta dans le monastère fortifié de Szvunt Juon, mais il ne s'y défendit pas longtemps, & prit la fuite. Le Colonel *Horwath* y entra & fit 26 prisonniers; l'ennemi a eu dans l'action environ 50 tués & un grand nombre de blessés. On prit à Foksan 8 drapeaux, 2 timbales, une trompette, & 20 chariots chargés de froment. Le Colonel laissa un détachement à Foksan, & rentra au camp d'Adschud avec le reste de sa troupe. — Le 31 mai, environ 3,000 Turcs, infanterie & cavalerie, attaquèrent notre cordon depuis la rivière de Glina jusqu'à la redoute de Sztaro-Szelo. Le feu du canon de cette redoute les détermina à l'abandonner, & à se porter sur le pont de Kattinowacz; mais le petit détachement qui s'y trouva, empêcha l'ennemi d'exécuter son projet & de passer la rivière. Une partie de l'ennemi se porta ensuite du côté des moulins de Vranow; mais une division du régiment des Sicules & une compagnie du 1^{er} régiment du Bannar, l'attaquèrent & le mirent en fuite. A cette occasion le Major *Sakitsch*, septuagénaire, voulant couper retraite à l'ennemi, tomba sur lui avec 80 hommes, mais il fut environné & périt avec 40 de ses soldats & un Enseigne. On a trouvé sur la place 34 hommes tués de l'ennemi, & environ 30 autres

dans le ruisseau de Glinska. — Le 31 mai, un détachement de Volontaires du corps d'armée du Général de *Wartensleben* enleva à l'ennemi un transport de vivres destiné pour Belgrade. »

Il y a cinq semaines que les avis du camp de Semlin annonçoient le passage de la Save & le siège de Belgrade, comme deux évènements qui devoient avoir lieu d'un jour à l'autre. Les lettres des 23, 24 & 25 mai, assuroient positivement que, d'après les ordres émanés du quartier général, on avoit jeté trois ponts sur la Save, & assigné à chaque régiment la place qu'il devoit occuper le 27, jour auquel le passage de ce fleuve devoit s'exécuter; mais tout-à-coup on a envoyé par-tout des contre ordres, & même la grosse Artillerie, tirée de la forteresse de Péterwaradin, y a été renvoyée. »

Tels étoient les bruits répandus il y a huit jours, & les dernières lettres du quartier général en ont confirmé la vérité. La grande armée Impériale, à ce qu'il paroît maintenant, ne passera point la Save, & le siège de Belgrade est remis à un temps plus favorable. Ces nouvelles ont causé ici un étonnement universel, & fait naître mille conjectures. La plus plausible, en apparence, supposoit un accommodement prochain entre les Puissances belligérantes. Des préparatifs aussi

dispendieux que ceux dont nous avons été témoins depuis six mois , la marche de deux cents mille hommes , la présence du Souverain , l'ardeur des travaux & la multiplicité des attaques entreprises de divers côtés , nous avoient persuadés qu'on alloit , sans délai , entreprendre une guerre offensive vigoureuse. Si donc les dispositions ont subitement changé , il n'est pas surprenant qu'on en ait cherché la cause dans des négociations pacifiques. Cependant il est fort douteux qu'on ait rencontré juste. La défensive , à laquelle l'armée se réduit , peut être le fruit de l'incertitude où l'on est encore sur le vrai dessein du Grand-Visir. De Sophia , de Nissa , de Widin , où son armée doit s'être progressivement avancée , il est maître de marcher vers Belgrade , ou de tenter une diversion , en pénétrant dans le Bannat de Temeswar , province dont les défrichemens ont coûté des sommes immenses à la maison d'Autriche. — D'autres attribuent ce changement de plan à des mystères de cabinet , dont la profondeur est telle , qu'on n'entreprend pas de les expliquer.

L'Empereur a ordonné que le Corps du Général Comte *de Wartenleben* fût renforcé incessamment , sur la connoissance que ce Commandant a eue des mou-

vemens des Turcs. Pour cet effet, 8 bataillons d'Infanterie & autant d'escadrons de Cavalerie se sont détachés de la grande armée, pour passer dans le Bannat de Temeswar. On assure qu'un Corps de 6 mille hommes a été destiné à garder le poste de Vipalanka, & un autre, presque de la même force, pour occuper celui de Méhadia, l'un & l'autre étant de la plus grande importance pour empêcher les ennemis de pénétrer dans le Bannat, où la grande armée même passera, aussi-tôt que le Grand-Visir fera mine de pénétrer de ce côté-là. On voit par-là que les provinces limitrophes sont menacées d'une dévastation, si le Maréchal de *Romanzof* ne force les ennemis à séparer leurs forces. »

« Les avis de la Buckowine portent que quelques bataillons Russes, avec du canon, ont paru, pour ainsi dire, inopinément sur les bords du Niester, & se sont approchés du Prince de *Cobourg*, pour soutenir les opérations de ce Général contre la forteresse de Choczim, qui résiste toujours à ce Commandant, étant défendue par une garnison nombreuse. »

L'Archiduc *François* a quitté, au commencement de ce mois, le quartier général, pour aller visiter le cordon de l'armée le long de la Save. On croit que S. A. R.

ira aussi à Trieste, d'où Elle viendra passer ici quelques semaines.

On apprend de la Croatie, qu'un Corps Ottoman s'avance vers la Dalmatie, pour faire de ce côté une irruption dans les possessions de l'Empereur.

Le Prince de Cobourg mande du camp de Rukzin, que, le 29 mai, le Lieutenant-Colonel *Koprolany*, posté à Vassuli, a été attaqué par 400 Spahis commandés par *Fanbag*; mais il repoussa l'ennemi qui perdit 17 hommes qui furent tués: il a eu 30 blessés; nous avons eu 4 morts & 2 blessés. Le Lieutenant-Colonel *Koprolany* s'est retiré ensuite, avec sa troupe, à Jassy.

Le Prince *Ypsilanti*, fait prisonnier à Jassy, est arrivé à Lemberg le 26 mai; il se rendra, dit-on, à Brinn, pour y faire son séjour.

De Francfort-sur-le-Mein, le 21 Juin.

Des Déserteurs de Choczim assurent que le nombre des malades dans cette forteresse est considérable, & que la disette des vivres de toute espèce y augmente de jour en jour.

S'il faut en croire des lettres de Pancsova, un Corps considérable de la grande armée de l'Empereur va s'y rendre, les troupes du Bannat n'étant pas assez nom-

breuses pour s'opposer aux irruptions des Turcs.

Dix mille hommes de la grande armée ont passé le Danube pour se porter à Weiskirchen & à Méhadia ; un autre Corps de 40,000 hommes se tient prêt à marcher.

Le 1^{er}. juin, le Prince de Cobourg étoit encore dans son camp près de Rukzin.

Les Cuirassiers de *Waldek* sont arrivés au camp du Prince de *Eichstein*, dont l'armée est actuellement de 10,000 hommes ; elle pourroit être portée à près de 50,000, s'il ne falloit pas tant de troupes pour la formation du cordon.

Un Corps de 6,000 Spahis est entré à Belgrade le 31 mai.

On croit que l'Empereur abandonnera le projet d'assaillir cette place, & qu'il préfère d'attendre l'ennemi pour lui livrer bataille. On est attentif aux opérations du Grand-Visir, dont le plan général ne pourra se développer entièrement que vers la fin de ce mois. On assure que jusqu'à cette époque l'Empereur a suspendu toutes les opérations militaires.

L'armée Suédoise, qui s'assemble dans la Finlande, sera forte d'environ 40,000 hommes.

« Il seroit imprudent, dit une lettre de Vienne,
a vj

du 9, d'entrer dans le détail des diverses raisons qu'on allègue, & des conjectures qu'on fait sur les opérations de notre armée; mais ce qui n'est sujet à aucun doute, c'est la douleur du peuple à la vue de préparatifs si coûteux, qui, jusqu'à ce jour, n'ont produit d'autre avantage que d'avoir repoussé, non sans perte, l'ennemi dans presque toutes les attaques. On ne sauroit concevoir par quelle fatalité une guerre, qui, dans les mois de février & mars, avoit éclaté par tout d'une manière offensive, avoit pu se changer tout-à-coup, en avril & en mai, en une guerre purement défensive; on comprend encore moins comment la plus belle armée qu'on ait jamais vue au confluent du Danube & de la Save, a pu n'en entreprendre autre chose, depuis 6 semaines qu'elle est en état d'agir, que le siège d'une bicoque qui ne pouvoit résister au feu de l'Artillerie que 3 ou 4 heures au plus. Il est prouvé, par le fait, que le siège de Belgrade, quand on ne l'auroit même entamé que vers les premiers jours de mai, auroit pu être continué jusqu'à présent sans que le Grand-Visir eût pu le troubler en aucune manière, la marche de ce Général étant plus lente qu'on ne l'avoit cru jusqu'ici, puisqu'on avoit des avis certains au camp de Semlin, que l'armée Ottomane pourroit être à peine rendue à Nissa dans le courant du mois de juin. Quelle que puisse être d'ailleurs la force de la garnison de Belgrade, cette place n'auroit pu tenir que 3 semaines contre une armée formidable, contre l'artillerie Autrichienne, pour l'éloge de laquelle il suffira de dire, que Frédéric-le-Grand en a toujours fait le plus grand cas. C'est étant ainsi, il n'est point étonnant qu'à l'armée même, on soit dans l'opinion que d'heureuses négociations vont terminer secrètement les différends des Puissances belligérantes respectives; mais cer-

tainement on se trompe, car il n'en est aucunement question jusqu'ici, & cette conduite tient à des raisons qu'il est difficile de pénétrer, & encore plus dangereux de débiter trop légèrement. Tout ce que l'on peut dire, c'est qu'on ne sauroit assez admirer la force & l'influence que les Ministres des Cabinets ont sur les plus grands événemens politiques. »

« Une chose qui ne cause pas moins de surprise dans les pays héréditaires, c'est de voir dans ces circonstances le Feld-Maréchal *Laudhon* passer tranquillement ses jours dans la retraite qu'il a choisie, loin du bruit des armes, ainsi que des chagrins qui en sont inséparables dans l'état actuel des choses; mais la nation n'en chérit pas moins les talens & les vertus de ce Héros. Tout ce qu'on débite de son départ pour l'armée, est contourné. »

Suivant le Journal de Berlin, le nombre des naissances, dans cette capitale, en 1787, a été de 5,081, dont 462 enfans illégitimes; il y est mort 5,129 personnes. Excédent des morts sur les naissances, 48.

E S P A G N E,

De Madrid, le 11 Juin.

Il est plus que jamais question de mettre en ferme & en régie, pour le compte du Roi, le chocolat, le sucre & la canelle; on a aussi présenté au Roi un projet de changement dans la forme de l'administration des revenus du trésor royal, qui assureroit un bénéfice de 10 millions de réaux par an.

Le Roi a fait expédier dans tous ses

Etats d'Europe & des deux Indes , des ordres , pour que toutes les vieilles espèces d'or & d'argent , susceptibles d'être pesées , quoique cordonnées , soient portées dans les hôtels de monnoies , dans deux mois en Europe , & dans six mois en Amérique , pour tout délai , &c.

On écrit de Cadix , du 28 mai , qu'un des vaisseaux de l'escadre y vient d'arriver en assez mauvais état , & qu'il rejoindra aussi-tôt qu'il sera réparé.

On ajoute qu'il y a ordre d'augmenter les garnisons des isles & des présides situés sur la côte d'Afrique , particulièrement à Oran , où on envoie deux régimens de plus.

« On écrit de Culera , du 15 mai , qu'Hyacinthe *Domingo* , âgé de 33 ans , épouse de Sébastien *Mas* , laboureur , âgé de 35 ans , après 8 mois complets de grossesse , accoucha de trois garçons & d'une fille tous vivans & bien formés , & qui furent baptisés le même soir à la paroisse de cette ville. Cinq jours après elle accoucha d'une fille morte beaucoup plus petite , & moins bien formée que les autres ; deux des trois garçons ne vécurent qu'un jour , l'autre mourut le quatrième jour , & la fille le septième : les uns & les autres n'avoient pas la force de têter , & ne purent être nourris qu'avec quelques gouttes de lait. Cette femme est accouchée six fois pendant quinze années de mariage , & a donné le jour à seize enfans ; savoir ,

4 fois à un garçon & à une fille.

1 fois à deux garçons & à une fille.

1 autre , qui est la dernière , aux cinq enfans

dont on vient de parler. Il lui reste cinq enfans bien portans, & elle jouit elle-même de la meilleure santé.

GRANDE-BRETAGNE.

De Londres, le 24 Juin.

« Jeudi passé, dit la dernière Gazette
 » de la Cour, un messager du Cabinet a
 » apporté au Bureau du Marquis de *Car-*
 » *marthen*, principal Secrétaire d'Etat au
 » département diplomatique, le traité
 » provisoire d'une alliance défensive entre
 » S. M. & le Roi de Prusse, signé à Loo
 » le 13 du courant, par S. E. le Chevalier
 » *Harris*, Ambassadeur extraordinaire &
 » plénipotentiaire de S. M. auprès des
 » Etats-Généraux, & par M. d'*Alvenzle-*
 » *ben*, Envoyé extraordinaire du Roi de
 » Prusse à la Haye, duement autorisé à
 » cet effet. » — On espère que les négocia-
 tions d'un nouveau traité de commerce
 entre l'Angleterre & les Provinces-Unies,
 feront terminées assez promptement ;
 & , s'il en faut croire le bruit public, le
 Chevalier *Harris* est autorisé à les faciliter,
 en offrant à la Hollande la restitution de
 Negapatnam.

L'Amirauté a reçu, le 18, des dépêches
 de l'Amiral *Gower*, dont l'Escadre est
 sortie de la Manche, & croise dans le

golfe de Gascogne; chaque jour l'Amiral exerce ses équipages aux différentes évolutions navales. — Le bruit se répand dans tous les chantiers, qu'on mettra en peu de jours sept vaisseaux de ligne en commission, pour remplacer dans le service de gardes-côtes ceux qui croisent actuellement sous les ordres de l'Amiral Gower.

La semaine dernière, le *Houghton*, la *Rose*, le *King-George*, le *Nottingham*, le *Melville-Castle* & le *Walpole*, navires appartenans à la Compagnie des Indes, & venant de la Chine, sont entrés dans nos ports à jours différens.

Le Capitaine *Montgomery* a été nommé au commandement du *Mercury* de 28 canons, & le Capitaine *Montague* à celui de l'*Aquilon* de 32 : ces deux frégates sont en équipement à Deptford.

Le *Camel* (ci-devant le *Mediator*) de 44 canons, en réparation à Wolwich, est destiné à transporter d'Amérique des bois de construction pour la marine.

La *Pomone* de 28 canons, a été mise en commission, & le commandement en a été donné au Capitaine *Domott* : on équipe en toute diligence les vaisseaux mis en commission dernièrement, mais les Matelots se présentent lentement.

La frégate le *Monfieur* de 40 can., prise sur les François pendant la dernière guerre, & achetée depuis peu par un marchand de cette Ville pour le service des Turcs, a été arrêtée à Deptford par ordre du gouvernement, vu que son équipage étoit

composé de matelots anglois. Ses hunniers étoient largués, & elle alloit appareiller lorsque l'ordre est arrivé. — La *Sibille*, autre frégate de vingt-huit canons, achetée pour le même service, a trouvé le moyen de se soustraire aux poursuites, & de gagner le large.

Le Parlement sera ajourné vendredi. Peu de Sessions auront été plus stériles que celle qui vient de s'écouler. On n'y a agité aucune des grandes motions annoncées à l'ouverture; celle, entre autres, dont l'esclavage & la traite des Nègres devoient être l'objet, s'est réduite à un Bill présenté par le Chevalier *William-Dolben*, & contenant un nouveau règlement à imposer aux armateurs qui transportent les Nègres dans nos Colonies. Ce Bill, dont nous présenterons bientôt la substance, emporte des mesures & des conditions dans ce trafic, qui préviennent l'inhumanité avec laquelle on loge, on entasse, on entretient les Nègres pendant leur traversée de la côte d'Afrique aux Antilles. Les villes occupées de ce commerce, ont fait entendre contradictoirement leurs conseils à la barre des Communes, ce qui n'a pas empêché l'acceptation du Règlement. Il est maintenant soumis à la Chambre-Haute, où il a éprouvé quelques objections: *Bristol, Liverpool*, & un assez grand

nombre d'habitans de *Manchester* , ont présenté des pétitions à leurs Seigneuries contre cet Acte : leurs conseils seront ouïs ; mais il paroît indubitable que la *Chambre* joindra son suffrage à celui des *Communes* , & qu'avant trois jours le Bill aura la sanction du *Parlement*. — Tout porte à croire que la motion principale contre la durée de ce commerce & la servitude des Nègres , rencontrera les plus fortes difficultés , si l'année prochaine elle est traitée en *Parlement*. Les adoucissmens à cet esclavage , la réforme des lois à cet égard dans nos Colonies , & le Bill dont nous venons de parler , seront peut-être tout ce que l'administration jugera prudent d'accorder à l'enthousiasme d'humanité. — Les Colons eux-mêmes ont tenté d'en prévenir les effets , en corrigeant le régime auquel les Nègres sont assujettis. Voici ce qu'on mande , à ce sujet , de la *Jamaïque* , en date du 5 avril 1788.

» L'assemblée de cette île a enfin promulgué une loi en faveur des Nègres.
 » Cette loi contient les dispositions suivantes : 1°. Aucun possesseur de Nègres
 » ne pourra renvoyer aucun esclave ; même
 » lorsqu'il sera incapable de travailler par
 » maladie ou par caducité , il sera obligé
 » de satisfaire à ses besoins , sous peine de
 » 20 liv. sterl. pour chaque offense. 2°.

» Toute personne qui mutilera un esclave,
 » paiera une amende de 100 liv. sterl., &
 » sera emprisonnée pour une année; même
 » dans certains cas atroces, l'esclave sera
 » affranchi. 3°. Toute personne qui, in-
 » volontairement ou de dessein prémédité,
 » tuera un esclave, souffrira peine de mort.
 » 4°. Toute personne qui fouettera, mal-
 » traitera, blessera ou emprisonnera un
 » esclave qui ne lui appartient point, sera
 » soumis à une amende & à l'emprison-
 » nement. 5°. Il sera levé une taxe paroissiale
 » pour l'entretien des Nègres cadu-
 » ques ou malades qui n'auront pas de
 » maîtres. «

Le procès de M. *Hastings*, ou plutôt
 l'immortelle durée que lui promet, jus-
 qu'ici, l'adresse des accusateurs, a fait
 naître, le 17, dans les Communes, une
 question qui mérite d'être examinée par
 les Jurisconsultes de tout pays: il s'agit
 de savoir si des témoins, ou arrachés à des
 emplois hors de leur patrie, ou appelés
 en déposition du fond de leur province,
 & retenus à Londres par les accusateurs,
 sous prétexte que leur témoignage est
 nécessaire, ont droit de réclamer l'indem-
 nisation de leur temps perdu, de leurs
 voyages, de leur séjour à Londres, & des
 pertes que peut leur occasionner leur ab-
 sence. Ensuite, si les témoins employés

dans l'instruction , doivent seuls supporter les frais de leur déplacement : en est-il de même des témoins également sommés , déplacés , arrêtés à Londres jusqu'à l'issue des séances , & renvoyés enfin sans avoir été produits à la barre ?

Le Major *Scott* renouvela , le 17 , la demande d'indemnité faite aux Communes par le Major *Gilpin* , par M. *Holt* , le Capitaine *Williams* , & le Capitaine *Jonathan Scott*. » Le premier , dit-il , a » été mandé du Comté de Lancastre , où » il résidoit , & sommé de comparoître à » la barre des Communes , du mois de » mars à celui de juillet 1786 , & à la » barre de la Cour des Pairs , du mois de » janvier au mois de juin de cette année. » M. *Holt* devoit retourner dans l'Inde » pour y reprendre son service ; il a perdu » son passage & son emploi jusqu'à nouvel » ordre. Les Capitaines *Williams* & *J. Scott* ont été sommés , le premier au » fond du pays de Galles , le second dans » le Shropshire , d'arriver à Londres , & d'y » rester du mois de janvier à celui de juin. » Les deux premiers témoins ont comparu » & déposé. Les deux derniers ont attendu » jusqu'à ce jour qu'on reçût leur témoignage , mais on l'a écarté après l'avoir » requis. Les accusateurs ayant su que » le rapport de ces officiers devoit leur

» être entièrement défavorable , les ont
 » congédiés au bout de trois mois , en leur
 » fermant l'accès au Tribunal. Si les accu-
 » sateurs avoient été animés de la moindre
 » étincelle de cet *amour de la vérité* , dont
 » le nom est toujours sur leur langue , ils
 » se seroient empressés de recueillir les
 » informations essentielles & nécessaires
 » de deux témoins péremptoires , parfail-
 » tement instruits , & d'une intacte pro-
 » bité ; mais ces témoins , ont-ils appris ,
 » auroient détruit toutes les assertions de
 » MM. *Shéridam* , *Adam* , &c. , & ils ont
 » été congédiés sans être ouïs. Je demande
 » maintenant s'il est juste , s'il est équi-
 » table de se jouer ainsi de particuliers
 » vivant à leur aise à cent milles de
 » Londres avec une fortune modique , &
 » hors d'état de venir dissiper leur petit
 » revenu en promenades & en séjours
 » dans la Capitale ? «

M. *Pitt* fut d'avis que ces plaintes
 méritoient examen , mais qu'elles devoient
 être renvoyées aux sollicitateurs du procès
 de la part du Comité d'*Impéachment* ; ce
 qui fut agréé après quelques discussions.

Depuis l'arrivée des dernières lettres
 du Bengale , le bruit court que Milord
Cornwallis désire de résigner le gouver-
 nement général , & que le Chevalier
Archibald Campbell , Gouverneur de Ma-

dras, a pareillement sollicité sa démission. Ce changement ne surprendra personne, & il est difficile de croire qu'aucun homme de tête & d'honneur, ne tremble aujourd'hui d'accepter un commandement dans l'Inde.

On renouvelle le projet d'établir une communication par terre entre la Chine & le Bengale, pour la plus prompte expédition des nouvelles de Canton en Europe, & *vice versa*. Ce plan s'exécutoit par le moyen d'une Caravane, qu'on établiroit à travers la Péninsule de l'Inde ultérieure, jusqu'à l'embouchure du Gange, près de Dyczabad. La proposition en a été faite aux Chinois; s'ils l'adoptent, il en résultera de grands avantages. La route à suivre sera de Canton à Tonkin, de Tonkin à Leigach, de Leigach à Chittingham, & de Chittingham à Dyczabad. L'exécution du projet est douteuse; mais si l'Empereur de la Chine l'agrée, on en tentera au moins l'entreprise. Les Russes s'occupent d'un semblable projet pour passer de Canton au Kamtchatka.

La Banque royale d'Ecosse, qui vient d'obtenir de la Couronne le renouvellement de sa Charte, a été autorisée en même temps à doubler son Capital, qui va être maintenant de 600,000 liv. sterl. (environ 14 millions tournois.) En 1727

il n'étoit que de 111,000 liv. En 1738, on le porta à 151,000 liv. on l'éleva enfin à 300,000 liv. en 1784.

Le 8 de ce mois, un nommé *Fitztimons* a été transféré de la prison de Newgate à la Cour du banc du Roi, pour y être jugé sur l'accusation d'avoir séduit des Ouvriers dans les divers genres de Tissage, pour aller s'établir en Espagne, & y introduire les Manufactures Angloises les plus utiles & les plus nouvelles. M. *Ashurst*, premier Juge de la Cour, après avoir considéré la sagesse de la loi qui pourvoit à la préservation de notre commerce, & démontré les pertes sans nombre que feroient les Manufactures Angloises, si on laissoit de pareilles offenses impunies, prononça la Sentence de la Cour, qui condamna le Prisonnier à une amende de 500 liv. st. & à douze mois de prison ou davantage, jusqu'à ce qu'il ait payé l'amende. On est étonné que malgré une peine si rigoureuse, il se trouve des gens assez hardis pour la risquer. Mais les Espagnols emploient tant de soins à se former des Manufactures indépendantes de l'Etranger, & leurs Agens opèrent avec tant d'adresse, qu'il est à craindre que l'Espagne n'exécute son projet, à moins que nos Fabriquans ne se réunissent pour l'empêcher par des poursuites vives & soutenues.

Le crédit de la Russie est tellement déprécié en Angleterre, que le Rouble qui, selon le change, étoit reçu ici pour 43 pences, n'y vaut plus aujourd'hui que 36 pences & demie. Ce discrédit est même au point que deux bâtimens de 500 tonneaux chacun, chargés de marchandises indispensables aux Russes en ce moment,

restent à l'ancre, jusqu'à ce que les Armateurs aient reçu de Pétersbourg des assurances en bons & solides effets, du paiement des cargaisons. Quant aux Billets du papier monnoie du gouvernement, ils perdent 70 pour 100 Roubles dans la négociation; les Banquiers refusant de les escompter à un moindre taux.

Selon l'état des réclamations faites auprès du Gouvernement par les Loyalistes Américains, ainsi qu'il a été présenté à la Chambre des Communes, il paroît que le nombre de ces réclamations, jusqu'au 5 avril 1788, est monté à 1724 liv. sterl. formant un capital de 1,882,548 liv. sterl. soit une rente de 75,504 liv. sterl. Il est à remarquer que sur plus de 1700 réclamations faites par cette classe d'Américains, il n'y en a eu que douze dont les demandes aient été reconnues frauduleuses.

Une lettre de MM. *Comyns & Donythorne*, de Pensacole à un Marchand de Dublin, rapporte que le 23 avril dernier, le Mississipi sortit de son lit, & inonda les Villes de la Nobille & de la Nouvelle Orléans. L'eau s'éleva dans ces deux Villes au-dessus des remparts, & surmonta les rues à la hauteur de 18 à 20 pieds. Les Eglises étant situées dans l'une & l'autre Ville sur des hauteurs, les Habitans effrayés s'y rendirent en foule, & restèrent dans une situation fort pénible pendant plusieurs heures, au bout desquelles les eaux commencèrent à s'abaisser, & à rentrer dans leur lit.

lit , par des ouvertures pratiquées dans les murailles de la ville. Le dommage a été au reste peu considérable , à l'exception des troupeaux qui ont été noyés , & des marchandises prêtes à embarquer qui ont été perdues. On estime que la perte totale n'excède pas 3 ou 400 liv. sterl.

M. Hopkins vient d'acheter les jardins singuliers de Cobham , dans le comté de Surrey , appartenans ci-devant à *M. Hamilton*. Une anecdote peint l'originalité de ce dernier. Il s'avisa un jour de donner avis qu'il désiroit trouver une personne qui voulût habiter l'hermitage de sa maison de Cobham , aux conditions suivantes : savoir , qu'elle habiteroit cet hermitage pendant sept années ; que l'Hermite seroit pourvu d'une Bible , de lunettes & de télescope , d'une natte pour lui servir de lit , d'un havresac au lieu de couffin , & d'un cypsèdre au lieu de montre ; que sa boisson seroit l'eau du ruisseau qui couloit près de la cellule , & que ses alimens lui seroient apportés tous les jours de la maison , par un domestique auquel il lui seroit interdit de dire une syllabe ; *M. Hamilton* vouloit de plus que l'Hermite fût vêtu d'une robe de camelot , qu'il ne se coupât jamais les ongles ni la barbe , qu'il portât des sandales , qu'il ne le permît point de se promener dans les lieux ouverts , ni de passer les limites qui lui seroient assignées. La récompense de cette

N°. 27. 5 Juillet 1788. b

longue abstinence étoit de 700 guinées ; mais la moindre infraction aux conditions rendoit le marché nul. *M. Hamilton* trouva une personne assez courageuse pour entreprendre cette pénible tâche ; mais elle ne put résister au-delà de trois semaines, & annulla le marché au bout de ce temps là.

La nommée *Mutholland* est morte ces jours derniers, à Lurgau, à l'âge de 102 ans. Elle a conservé les facultés jusqu'au dernier moment ; elle lisoit les petits caractères d'impression sans lunettes, signoit son nom, & marchoit aussi droit qu'une personne de vingt ans. Il existe actuellement à Knottingley, près de Serry-bridge, dans la province d'Yorck, une veuve âgée seulement de 66 ans, qui est mère, grand'mère & arrière grand'mère de 79 enfans.

Les Papiers publics ont publié l'extrait d'une lettre d'un Médecin de Philadelphie à l'un de ses amis à Londres, dans laquelle on trouve quelques observations intéressantes sur les maladies des Nègres : elle est datée du 21 avril 1788.

« La maladie appelée *Locked Jaw or Jaw-Fall* par les planteurs Anglois, est très-commune parmi les enfans des Nègres, & porte une atteinte cruelle à leur population. Après bien des recherches, je me suis enfin assuré qu'elle provient de la chaleur & de la fumée des cabanes dans lesquelles les

noirs vivent, & de leur exposition subite à l'air frais. »

« L'*Hypochondriasis*, ou ce qu'on appelle dans les îles françoises le mal d'estomac, est très-commune parmi les esclaves. Elle les attaque bientôt après leur arrivée aux îles, & les mène souvent au tombeau avec des symptômes effrayans, que l'on attribue fort mal à propos à l'usage d'un poison lent. Cette maladie & ses conséquences terribles, sont uniquement l'effet de la douleur, & le reproche en tombe seulement sur l'esclavage. »

« La grosseur des Nègresses est accompagnée aux îles d'accidens & de dangers. Cela vient de ce que leurs corps y sont déformés dès leur tendre jeunesse, en portant des fardeaux au-dessus de leurs forces, & souvent de ce que la forme du bassin est quelquefois dérangée par les coups de pied auxquels ces malheureuses créatures sont exposées dès leur âge le plus tendre, par la brutalité de leurs maîtres. »

« Toutes les maladies chroniques qui proviennent de la *diète trop rigoureuse*, ou de l'*excès de nourriture*, sont communes parmi les noirs aux îles. On ne sauroit remédier à ce mal, tant que l'esclavage restera sur le pied actuel ; car des calculs fort exacts ont prouvé que le bénéfice total d'une habitation telle qu'on l'administre aujourd'hui, est pris sur les vêtemens & la nourriture des esclaves. »

« Malgré toutes ces maladies, & une complication de beaucoup d'autres maux que les esclaves endurent, leurs maîtres disent qu'ils sont heureux, puisqu'ils sont gais. La gaieté & le bonheur sont des sensations très-distinctes. J'ai entendu un homme, dire le jour de son mariage, pour s'excuser de ce qu'il ne se livroit pas à la gaieté, ainsi que ses convives : « qu'il étoit trop

heureux pour être gai. » Le goût des Noirs dans les isles , pour la danse & le chant , sont des efforts de la gaieté & non du bonheur. On a souvent le cœur gros dans la gaieté : de-là vient la justesse de l'observation de Salomon , qui dit , *qu'au milieu des ris le cœur est triste*. Dans la guerre de 1746 , entre la Grande-Bretagne & la France , le feu prit accidentellement à bord d'un transport anglois ; les Bâtimens qui alloient de conserve avec lui , firent de vains efforts pour le secourir , une partie de l'équipage se sauva dans la chaloupe , quelques autres se jetèrent à la mer , & périrent avant d'atteindre les Bâtimens qui étoient à leur vue. Le reste de l'équipage qui resta à bord , remplit l'air de ses cris & de ses lamentations pendant quelque temps. Tout-à-coup le bruit cesse , & l'on n'entend à bord que le son d'un violon jouant un air très-gai ; l'équipage se met à danser avec fureur pendant une demi-heure , au bout de laquelle la scène finit , le vaisseau & les hommes furent engloutis dans les flots. Ce fait curieux m'a été communiqué par le fils d'un ancien Lieutenant de vaisseau , qui avoit été témoin de cette catastrophe , & qui répétoit souvent à ses amis cet exemple de gaieté douloureuse dans des hommes dévoués à la mort , comme une des choses les plus étonnantes. D'après ces faits , au lieu de considérer les chansons & les danses des Nègres comme des marques de leur bonheur , je les ai toujours regardées comme des symptômes de mélancolie & de démence , & par conséquent comme des preuves évidentes de leur misère. »

F R A N C E.

De Versailles , le 25 Juin.

Le 22 de ce mois , la Duchesse de

Fleury a eu l'honneur d'être présentée à Leurs Majestés & à la Famille Royale par la Princesse de Tingry , & de prendre le tabouret chez la Reine.

Le même jour, le Marquis de Pons , Ambassadeur du Roi près Sa Majesté Suédoise , le Vicomte de Vibraye , le Comte de Vergennes , & le sieur Barthélemi , Ministres Plénipotentiaires du Roi ; le premier , près l'Electeur de Saxe ; le second , près l'Electeur de Trèves , & le troisième , près le Roi d'Angleterre , ont eu l'honneur de prendre congé de Sa Majesté pour se rendre à leur destination , étant présentés par le Comte de Montmorin , Ministre & Secrétaire d'Etat , ayant le Département des Affaires Etrangères.

Le Roi , accompagné de Monsieur & de Monseigneur Comte d'Artois , s'est rendu , le 22 , en l'Eglise paroissiale de Notre-Dame , pour assister au service anniversaire fondé pour le repos de l'ame de la feue Reine , & auquel le sieur Jacob , Curé de la Paroisse , a officié.

Le Roi , la Reine & la Famille Royale ont signé le contrat de mariage du Marquis de Fontanges , Officier au régiment du Roi , Infanterie , avec demoiselle Marie-Magdelaine-Pauline de Pont.

MM. Hennin & Dupont , Secrétaires

b ij

de l'Assemblée des Notables , ont eu l'honneur de présenter au Roi & à la Famille Royale le *Procès-verbal* de cette Assemblée.

Le 29 de ce mois , la Cour prendra le deuil , pour 11 jours , à l'occasion de la mort du Duc Louis-Ernest de Brunswick-Wolfenbützel.

De Paris , le 30 Juin.

Le 12 Juin dernier , le Roi , accompagné de Monsieur , de Monseigneur Comte d'Artois , du Prince de Condé , des Maréchaux de Bréglie & de Stainville , de M. l'Archevêque de Sens , son principal Ministre , de M. le Comte de Brienne , Secrétaire d'Etat de la Guerre , des Membres du Conseil de la Guerre , de plusieurs Officiers-généraux , de M. le Prince de Poix , son Capitaine des Gardes , de M. le Duc de Brissac , son Capitaine des Cent-Suisses , du Major & de deux Officiers de ses Gardes , s'est rendu , de Saint-Cloud , à l'Hôtel Royal des Invalides. Sa Majesté est entrée dans le dôme par la porte royale , ayant à ses côtés le Gouverneur , & n'étant gardée que par les Invalides ; les détachemens de ses Gardes sont restés pour escorter les voitures.

Le Curé , à la tête du Clergé , atten-

doit le Roi à l'entrée du dôme, où il a eu l'honneur d'haranguer Sa Majesté.

On avoit rangé, dans l'intérieur de ce dôme, les Invalides mutilés, qui en occupoient les degrés; le Roi n'a pu arrêter ses regards sur ce spectacle touchant., sans en être attendri.

Sa Majesté, après avoir examiné l'intérieur de ce superbe édifice, a entendu la Messe, pendant laquelle les Orphelins militaires ont exécuté diverses symphonies guerrières, après quoi Elle a traversé l'Eglise, qui étoit remplie d'Officiers & de Soldats, & a témoigné sa satisfaction de se trouver au milieu de ces braves Militaires, de ces Vétérans; Elle s'est rendue au réfectoire des aveugles, & a visité ensuite la cuisine des Officiers & celle des Soldats, où elle a goûté la soupe. De-là le Roi est allé voir l'emplacement où ont été déposés les plans en relief qui étoient à la galerie du Louvre. Après avoir vu le logement des Officiers & des Soldats, Sa Majesté a passé aux infirmeries, dont Elle a admiré l'ordre & la propreté; Elle a aussi goûté le pain dans la paneterie; & après avoir vu dîner les Officiers dans leur réfectoire, Elle s'est rendue à la salle du Conseil, où Elle a signé les comptes qui avoient été arrêtés le matin.

Le Roi, dans cette journée, a bien
b iv

voulu accorder la croix de Saint-Louis à quatre Officiers invalides, & recevoir lui-même ceux qui se sont trouvés présens. Sa Majesté a, en même-temps, donné quelques commissions de Lieutenant-colonel, de Commandant de bataillon, de Capitaine & de Lieutenant. Elle a fait distribuer 6,000 liv. aux Soldats, & ordonné qu'il fût donné un mois de gratification aux Officiers ; 6 liv. de plus par mois aux douze des plus infirmes, & 3 liv. par mois aux douze bas-Officiers & Soldats qui, par leurs infirmités, en avoient le plus de besoin. Enfin, Sa Majesté a laissé une somme de 30,000 liv. destinée à faire un fonds de pension pour les pauvres veuves de Soldats.

Le Roi s'étant rendu chez le Gouverneur, lui a témoigné toute sa satisfaction du bon ordre, de la sage administration, & de la discipline dont Sa Majesté venoit d'être témoin ; & pour en donner à M. le Marquis de Sombreuil, Gouverneur de l'Hôtel, un témoignage authentique, Elle a bien voulu lui faire présent de son portrait ; après quoi le Roi est remonté dans son carrosse au milieu des acclamations de tout l'Hôtel.

Le Lundi, 23 du même mois, la Reine, accompagnée de Madame, Fille du Roi, de Madame, de Madame Elisabeth de

France , & des Dames de leur suite , s'est aussi rendue à l'Hôtel royal des Invalides , & y a été reçue par le Secrétaire d'Etat de la Guerre , les Membres du Conseil de la Guerre , le Gouverneur de l'Hôtel , & plusieurs Officiers-généraux. Sa Majesté étoit suivie de l'Officier des Gardes-du-Corps de service auprès de sa personne. Elle est entrée par la porte royale du dôme , où le Curé des Invalides a également eu l'honneur d'haranguer Sa Majesté. Les Soldats mutilés étoient rangés ainsi qu'ils l'avoient été lors de la visite que le Roi a faite de cet établissement.

Après avoir entendu la Messe , Sa Majesté a visité les différens réfectoires , les infirmeries , les cuisines & la paneterie ; Elle a goûté le pain & la soupe , & l'a fait goûter à Madame , Fille du Roi. Sa Majesté , en sortant de la chambre du Conseil pour se rendre chez le Gouverneur , où Elle s'est reposée un quart-d'heure , a trouvé sur son passage les Orphelins militaires au nombre de près de 200 , dont plusieurs avoient exécuté pendant la Messe , & dans tous les lieux qu'Elle a visités , des symphonies guerrières. Sa Majesté , après avoir fait à M. le Marquis de Sombreuil , l'éloge de l'ordre qu'Elle a trouvé établi par-tout , a daigné y joindre son portrait. Sa Majesté a aussi

b v

remis à l'Administration de l'Hôtel, une somme d'argent pour être distribuée aux bas-Officiers & Soldats, & a chargé le Secrétaire d'Etat de la Guerre, de demander au Roi l'ordre de faire payer un mois de gratification aux Officiers; Elle a fait espérer encore qu'Elle s'occupoit des moyens de procurer des secours durables aux pauvres filles des Invalides, auxquelles Elle a bien voulu en accorder de momentanés, en ajoutant : *s'il m'étoit possible de l'oublier, ma fille m'en rappellerait, sans doute, le souvenir.*

Les Ambassadeurs de Tippoo Saëb, attendus depuis si long-temps, sont enfin arrivés à Toulon, le 10 de ce mois, à bord de la corvette du Roi l'*Aurore*, commandée par M. de Monneron, Capitaine de vaisseau Portugais, & Lieutenant de vaisseau de France pour la campagne. Ces Envoyés ont été reçus dans le plus grand appareil, ainsi qu'on le verra par la relation suivante.

« Le 10 juin, dès le plus grand matin, il fut préparé dans l'Arsenal, 10 Canots destinés pour aller prendre les Ambassadeurs à bord; trois étoient richement décorés de tendelets de damas cramoisi ornés de galons & franges d'or. »

« A midi les tambours des Troupes de la Marine, ainsi que ceux des Troupes de la Garnison, battirent dans toute l'étendue de la ville, & au même instant tous les Bâtimens de la rade furent pa-

voisés de la manière la plus brillante; les grands pavillons flottèrent sur le vaisseau Amiral & sur tous les autres qui sont mouillés dans le Port; les Galères arborèrent également leurs étendards bleus & blancs. »

« Vers les trois heures & demie de l'après-midi, tous les Canots partirent pour aller prendre les Ambassadeurs, qui descendirent dans ces Chaloupes; sur les quatre heures, tous les Bâtimens de la rade les saluèrent de 15 coups de canon chacun; & à mesure que le premier Canot entroit dans le Port par la chaîne vieille, le vaisseau Amiral les salua aussi de 15 coups de canon. »

« A quatre heures & quart, les Envoyés mirent pied à terre; M. le Marquis de Castellet, Directeur général de l'Arsenal, les reçut & les complimenta. Neuf carrosses se trouvoient préparés pour les conduire, ainsi que tous les gens de leur suite, à l'Hôtel de M. le Commandant. M. de Castellet donna la main aux Ambassadeurs, & les fit entrer dans le premier & le plus beau, où il prit place lui-même sur le devant; tous les Officiers de la suite des Ambassadeurs, M. de Moaneron & tous les Officiers de la Marine qui étoient dans les Canots, prirent place dans les autres carrosses. Au moment où les carrosses marchèrent vers la porte de l'Arsenal, les tambours battirent au champ. Etant arrivés à la porte de l'Arsenal, 6 Archers de la Prévôté de la Marine, postés en dedans la grille, ayant à leur tête l'Exempt de Prévôt, leur présentèrent les armes; lorsqu'ils furent vis-à-vis du Corps-de-Garde, le détachement de la Marine, de garde, présenta également les armes, le tambour battit au champ. Deux Suisses à la grande livrée du Roi, étoient à la porte de l'Arsenal, & ouvrirent les deux battans à l'arrivée des carrosses; le premier carrosse étoit

également escorté par 4 autres Suisses à la grande livrée du Roi, deux aux portières, & deux portant un sponçon. Lorsqu'ils furent sortis de l'Arsenal, le détachement de Troupes de terre qui bordoit la haye, leur présenta les armes, le Drapeau les salua, & les tambours battirent au champ ; en même-temps ce détachement les accompagna jusqu'à l'Hôtel de M. le Commandant, précédé de toute la musique du Régiment de *Dauphiné*, qui exécuta différentes marches ; ils passèrent ainsi au milieu de la 6^{me}. division de la Marine qui bordoit la haie au champ de bataille, & qui leur présenta les armes. »

« Les Ambassadeurs descendirent de carrosse dans la cour de l'Hôtel qui leur étoit destiné, & dans cet instant les Remparts de la Porte Royale les saluèrent de quinze coups de canon, & un moment après la Batterie Royale, située à côté de la mâture, en fit autant. »

« Leurs Excellences étant entrées dans l'Hôtel où M. le Comte d'Albert de Rions, accompagné de beaucoup d'Officiers de la Marine en grand uniforme les attendoient, vint les recevoir à la porte de la Salle de réception qui étoit richement décorée. Etant couvert, il porta la main au front, & leur donna l'accolade, ainsi que deux jeunes Officiers qui se présentèrent pour la recevoir ; ce Général, qui dans ce moment représentoit le Roi, leur donna la main, & les conduisit prendre place à sa droite, où ils s'assirent sur trois fauteuils plus bas que celui de ce Commandant, qui avoit à sa gauche M. le Directeur Général. »

« Ce Général, toujours couvert, témoigna alors à ces Ambassadeurs que le Roi lui avoit ordonné de les recevoir avec la plus grande magnificence, qu'ils n'avoient qu'à demander, que tout étoit à leurs ordres, qu'on leur accorderoit tout ce qui

pourroit leur être utile & agréable. Dans cet intervalle un Officier de la Garnison vint offrir aux Ambassadeurs une Garde d'honneur, qu'ils ne voulurent point accepter; ce même Officier leur demanda de la part de MM. les Lieutenans du Roi, & commandant la place en l'absence de M. de Coincy, le temps où il plairoit à leurs Excellences de leur donner audience. Elles répondirent qu'étant très-fatiguées, elles ne pouvoient point encore déterminer le jour; enfin, après une très-courte conversation avec M. d'Albert de Rions, elles se retirèrent dans leurs appartemens pour se reposer. »

« Le premier de ces Ambassadeurs s'appelle *Mahomet Durvesh-Kan*; le second, *Achirolly-Kan*; & le troisième, *Mahomet Olchman*. »

« Les Officiers & autres gens de la suite de ces Ambassadeurs sont partis de l'Inde au nombre de 41; il en est mort trois en route, & ils sont arrivés au nombre de 38, faisant celui de 44 personnes, les Ambassadeurs compris. »

« Comme la nourriture des Asiatiques est essentiellement du Riz, on avoit eu soin ici de s'en procurer de plusieurs sortes du plus fin & du plus blanc; & attendu qu'ils ne mangent de viandes que celles des animaux tués par eux, on avoit également eu la précaution de s'approvisionner de Moutons, de Gibier & de Volailles de différentes espèces, comme Pigeons, Perdrix, &c. »

La route de ces Ambassadeurs jusqu'ici fera une fête continuelle: l'hôtel qui doit les recevoir dans cette capitale, rue Bergère, étoit préparé depuis long-temps. Ils sont Musulmans, comme leur Maître *Tippoo Saëb*, & non Indous: leur langue est probablement le Persan; nous

rapportons leurs noms d'après le récit de Toulon , sans en garantir l'exactitude.

« Le navire le *Saint-Charles* , Capitaine le Normand , parti de la rivière de Caen le 7 de ce mois , à midi , fut surpris , le 8 , à une heure du matin , d'un orage terrible , accompagné d'éclairs & de grêle. Les voiles furent successivement brisées & emportées. Le bâtiment , qui étoit alors à huit lieues de la Hève , entraîné par l'impétuosité des vents , alla faire côte , à huit heures du matin , à Luc , à un quart de lieue de terre. Le mouffe fut englouti dans les flots au moment du naufrage ; deux matelots restoient accrochés aux cordages : le rivage étoit couvert de spectateurs , qui ne pouvoient faire que des vœux impuissans pour leur salut. Le Capitaine , excellent nageur , se jeta à la mer dans l'espérance de trouver quelque moyen de les sauver ; il se trouva épuisé de fatigue lorsqu'il aborda. Le sieur de Caligny , Seigneur de Luc , offrit inutilement sa bourse aux matelots de la côte , qui n'auroient pas eu besoin de cet encouragement pour aller au secours des malheureux , si cela eût été possible. A onze heures le vaisseau se brisa , & les deux hommes disparurent. »

« La même tempête a démarré un autre bâtiment , qui a fait côte dans le voisinage , & dont la mâture a été retrouvée à Courseules , avec ses agrès & apparaux ; & on n'est pas sans inquiétude sur le sort de deux autres navires , sortis de la rivière dans la même marée , dont on n'a pas de nouvelles. »

A la fin du mois dernier , & au commencement de celui-ci , on a éprouvé dans le Pétigord des orages désastreux. Tous les environs de Bergerac ont été dévastés , les vins & bleds emportés , même dans

plusieurs endroits le terrain jusqu'au roc, plusieurs arbres abattus & déracinés.

Le même orage a aussi entraîné une maison près Saussignac, & l'a transportée au bas de la côte, avec tous les effets qu'elle contenoit. Une malheureuse fille a été la victime de cet événement : elle a été trouvée deux jours après dans un vallon, parmi le sable & les débris, tenant encore des deux mains un bois de lit, auquel elle s'étoit accrochée au premier moment.

On mande de Weintringen, village à 2 lieues de Sierck, qu'un Praticien Allemand, faisant le métier de Braconnier, s'avisa, il y a quelques jours, de tirer sur une poule qu'il voyoit au sommet d'un toit de chaume, tandis qu'on étoit à la Grand'Messe; il manqua l'oiseau, mais non la paille, & s'enfuit au lieu d'appeler du secours. La flamme se communiquant de proche en proche, 32 maisons, la plupart avec leurs meubles, & quantité de bestiaux, furent la proie des flammes. Madame la Princesse de Lævenstein, qui réside à Weintringen, s'est empressée, dans cette occasion, de manifester ses sentimens de bienfaisance aux Villageois qu'a ruinés cette funeste imprudence.

*Lettre au Rédacteur.**Senlis, ce 24 Juin 1788.***MONSIEUR,**

« Ancien Elève du Corps Royal du Génie, je me suis occupé par goût, depuis seize ans, à des-
 finer dans le genre de la gravure, les sceaux, mono-
 grammes, & échantillons d'écritures des diplômes &
 des chartes des IX^e, X^e, XI^e & XII^e siècles. »

« Parvenu à former une collection de 4000 em-
 preintes de ces sceaux, que j'ai dessinés sur les
 chartes mêmes où je les ai trouvés attachés, j'ai
 pensé que le dépôt où je devois les placer étoit
 celui de législation, histoire & droit public,
 que le Roi a établi à la Bibliothèque même de la
 Chancellerie, où Sa Majesté fait rassembler les
 preuves de notre histoire, & les monumens de
 notre législation & de notre droit public. »

Attaché à cette Bibliothèque par ce genre de
 travail, j'ai la permission d'offrir les mêmes ser-
 vices à toutes les Familles, Abbayes, Chapi-
 tres, &c. qui seroient bien-aisés de sauver des
 ruines de la vétusté, les anciens sceaux qui at-
 testent l'authenticité de leurs titres ; & je puis égale-
 ment leur procurer la vue de mes autres dessins,
 dans le cas où quelques-uns d'eux leur présente-
 roient des armoiries intéressantes pour leurs mai-
 sons. »

« Je me ferai donc un devoir de répondre à
 la confiance de toutes les personnes auxquelles
 mon talent peut être utile, si elles veulent bien
 m'écrire & se nommer ; je leur ferai part même
 des sceaux de leurs maisons que j'aurai découverts ;
 & j'usurai avec grand plaisir en leur faveur du
 droit qui m'a été accordé d'en tirer de nouvelles
 copies pour tous ceux qui pourroient en avoir
 besoin, & d'en certifier la fidélité. »

La Société Royale d'Agriculture de la Généralité de Lyon propose, pour le concours de 1789, la question suivante :

Quelles sont les plantes qui peuvent être cultivées en France, pour être utilement employées, comme engrais, dans les lieux où les fumiers ne sont pas suffisans, telle que le lupin, le bled sarasin, &c.?

Quels sont les avantages & les inconvéniens de cette culture ?

Le prix est de 300 liv. Les Mémoires ne seront admis au Concours que jusqu'au 1^{er} septembre 1789. Ils seront adressés, francs de port, à M. l'Abbé de Vitry, Secrétaire perpétuel de la Société Royale d'Agriculture, rue St. Dominique, ou envoyés directement à M. Terrai, Intendant de Lyon.

M. Vincens, Directeur, en a fait l'ouverture par un discours allégorique sur l'union de l'Agriculture & de l'Industrie.

Mme. la Baronne de Bourdie, a lu une ode Anacréontique, & une épître en vers.

M. Granier, D. M., a lu une dissertation physico-botanique sur la Fraxinelle.

L'Académie Royale de Nîmes a tenu une séance publique le 9 mai.

M. Vincens de St. Laurent a lu une traduction en vers du XV^e. chant du Roland furieux.

M. le Baron de Marguerittes a rendu compte des travaux de l'Académie pendant l'année qui vient de s'écouler.

M. Razou, D. M., Secrétaire perpétuel, a terminé la Séance par la lecture du programme ci-joint :

L'Académie a déjà proposé pour le prix de 1789, de

Déterminer, par l'expérience, les propriétés hygrométriques de la soie écruë, & d'après ces propriétés,

indiquer les avantages & les désavantages des différentes manières de conditionner les soies , à l'air ou au feu , usées dans le Commerce.

Elle propose pour la même année 1789 , un prix de Poésie. Le sujet , le genre du Poème , & la mesure des vers , sont au choix des Auteurs. On désire que la pièce n'excède pas deux cents Vers.

L'Académie propose d'avance pour sujet d'un prix d'éloquence qu'elle donnera en 1790 , l'*Eloge de Marguerite de Valois , Reine de Navarre , sœur de François I^{er}.*

Ces différents prix seront chacun de trois cents liv. Les paquets seront adressés francs de port , à M. Razoux , *D. M. Secrétaire perpétuel de l'Académie.* Ils ne seront pas reçus après le premier mars de l'année pour laquelle le prix est indiqué. Ce terme est de rigueur.

« Le 25 avril dernier , le feu a pris au » village de Beaucamp-le-jeune en Normandie , près Aumale , Diocèse de » Rouen , & en moins de trois heures , » il a consumé 14 habitations , entr'autres , celles de deux Fabricans de Serges qui occupoient les Paroisses voisines. Les Incendies n'ont rien sauvé. La » perte est évaluée à plus de cent mille » livres. Les personnes compatissantes qui » voudroient leur faire passer des secours , » pourront s'adresser à M. Poissonnier , » Curé de Beaucamp-le-jeune. »

Aujourd'hui 30 juin , s'est fait en l'Hôtel-de-Ville de Paris , le tirage des douze Séries de l'emprunt de 120 millions , créé par

Edict de novembre 1787; voici les numéros, suivant l'ordre de sortie : 6, 2, 7, 12, 4, 5, 9, 8, 10, 11, 1, 3. D'après ce tirage, il est attribué, aux termes de l'Edict, des rentes à 5 pour cent, aux Series représentées par les n^{os}. 6, 7, 4, 9, 10, 1; & des rentes à 4 pour cent, aux Series représentées par les n^{os}. 2, 12, 5, 8, 11, 3.

Les Numéros sortis au Tirage de la Loterie Royale de France, le 1^{er}. de ce mois, sont : 3, 78, 67, 15 & 36.

P A Y S - B A S.

De Bruxelles, le 27 Juin 1788.

A la demande des Etats de Brabant, LL. AA. RR. ont accordé l'oubli du passé au Docteur *Clavers* & aux 27 autres Membres de l'Université de Louvain, qui avoient résisté au Gouvernement.

Le Baron de *Tork de Rosendaal*, MM. *Spiégel*, Grand Pensionnaire de Hollande, d'*Aylva* & *Pesters*, nommés par L. H. P. pour aller complimenter le Roi de Prusse à Wesel, sont de retour à la Haye, & ont fait le rapport de leur commission à l'Assemblée des Etats-Généraux.

« Ils furent admis, le 9, à l'audience de S. M., qui répondit de la manière la plus obligeante au compliment du Baron de *Tork de Rosendaal*. Sa

Majesté témoigna sa reconnoissance de l'attention de Leurs Hautes Puissances , & assura leurs Députés de sa ferme résolution de protéger toujours & soutenir , de la manière la plus forte , la Maison d'Orange , ainsi que la constitution de l'Etat nouvellement rétablie. Messieurs les Députés furent ensuite invités à la table de Sa Majesté , qui pendant le repas s'entretint très-souvent avec eux. »

« Ces Seigneurs partirent, le 10, de Wesel pour Roosendaal, où ils passèrent la nuit ; le 11, ils se rendirent au château de Loo, où ils ont eu l'honneur de dîner & de souper avec Sa Majesté. Ils y sont restés les 12, 13 & 14 avec le Chevalier *Harris*, Ambassadeur & Plénipotentiaire de S. M. Britannique, & le Baron d'*Alvensleben*, Envoyé extraordinaire de Sa Majesté le Roi de Prusse. »

« Il y a eu tous les jours de grandes conférences au Château de Loo, entre Sa Majesté Prussienne, L. A. S. & R. le Prince & la Princesse d'Orange, M. *Harris*, M. d'*Alvensleben*, & le Conseiller-Pensionnaire *van de Spiegel*. Il ne transpire encore rien de certain sur ces conférences ; mais il y a tout lieu de croire qu'elles produiront un nouveau lien entre les trois Puissances pour affermir la constitution de la République. »

S. M. P. est repartie, le 14, de Loo, où Elle a résidé trois jours, passés dans des fêtes continuelles, dont on écrit le détail suivant :

« Le Roi de Prusse arriva ici le 11, vers le midi, les personnes de sa suite étant restées avec le Prince Royal, qui arriva une heure plus tard. Une foule immense s'étoit transportée ici de toutes les parties des sept Provinces, & faisoit retentir l'air des acclamations de *vive le Roi !* Faute de logemens on campoit sous des tentes, sous

les arbres , au milieu des bruyères. Après le dîné & une courte promenade , l'auguste compagnie assista à la représentation du Barbier de Séville. »

« Le 12 , il y eut , à 11 heures , un déjeûné public , à l'endroit de la campagne appelé la Voilière. Après midi , grand dîné , pendant lequel il fut permis à chacun de faire le tour de la table pour voir le Roi. Un Payfan de Frise , qui se trouvoit du nombre des spectateurs , s'arrêtant devant Sa Majesté , lui dit dans son langage , après quelques momens de silence : *J'ai fait trente-cinq lieues pour venir vous voir ; je vous ai vu , & je retourne content dans ma chaumière.* A six heures on représenta au théâtre l'Ecole des Rères & la Mélomanie ; après quoi il y eut un grand soupé , illumination , feu d'artifice & bal. »

« Le 13 , déjeûné à l'orangerie ; grand dîné en public , comme la veille ; à cinq heures , concert , dans lequel la Princesse Louise d'Orange se fit entendre sur le clavecin. Le soir , on représenta la Colonie ; & après soupé , vers minuit , le Roi repartit pour Berlin , après avoir comblé de dons & de grâces toutes les personnes qui avoient contribué ou à son service ou à son amusement. Le Prince Royal est allé faire un tour incognito en Hollande , d'où S. A. R. compte être de retour ici le 22 de ce mois. »

En effet , le Prince Royal est arrivé à Amsterdam le 19 , sous le nom de Comte de Lingen , & accompagné de son Gouverneur le Comte de Brühl , de M. d'Alvensleben , du Comte de Meden & du Capitaine Schack. Une foule immense se rendit sur les bords de l'Amstel pour voir le Prince , qui débarqua du Yacht de l'A-

mirauté d'Amsterdam. Le lendemain , S. A. R. visita les établissemens & édifices publics ; il se rendit ensuite aux chantiers de l'Anirauté, d'où on lança, en sa présence, deux frégates. Dans la soirée, le Prince sortit d'Amsterdam, & alla visiter le troisième jour les postes fameux d'Amstelveen & d'Ouderkerk. Le 23, S. A. S. est partie pour la Haye.

La Cour de Russie ne voit qu'avec chagrin les dispositions générales, & probablement invincibles des Dantzickois, à se mettre sous la protection du Roi de Prusse. Elle avoit déclaré que « Dantzick » se flattoit vainement de changer de » domination ; que les Traités s'y oppo- » soient, qu'ils étoient garantis par la » Russie, & qu'on ne les rendroit pas » illusoires. » Nonobstant cette déclaration, le *Tiers-Ordre* de Dantzick a persisté à ne vouloir envoyer aucun Député à Warsovie.

Paragrapbes extraits des Papiers Anglois & autres.

Comme les Turcs ont fait entendre qu'ils n'offenseroient personne qui seroit habillé à la Pologne, s'ils faisoient une invasion dans la Pologne, tous les habitans sur les frontières de la République quittent l'habit Allemand ou François, & remettent l'habit Polonois. (*Gaz. d'Amst.*, n°. 51.)

Le Chargé d'affaire de l'Empereur à Venise, a remis depuis peu au Sénat un Mémoire, par lequel

il demande , par ordre de Sa. Majesté Impériale & Royale, le passage, l'assistance, & même si les circonstances l'exigent, les quartiers pour les troupes que ce Monarque a dessein de faire passer par la Dalmatie. Pour appuyer cette demande , le Ministre Russe a aussi remis le même jour un Mémoire au Sénat. On ignore encore la réponse qui a été faite aux deux Ministres ; mais l'on apprend que la République a garni de onze régimens ses frontières en Dalmatie , & qu'elle continue d'armer encore plus de vaisseaux. (*Idem.*)

« On assure que des Députés de la Valteline se sont présentés au gouvernement de Milan , pour offrir de se soumettre à la maison d'Autriche. On fait qu'il n'y a pas encore deux ans , que ce peuple fit de grandes plaintes aux Seigneurs Grisons , & des menaces de se détacher de leur gouvernement , s'ils ne portoient d'abord remède aux désordres qu'occasionnoient les consuls qui gouvernoient leurs bailliages. On ignore encore si la maison d'Autriche , dans les circonstances présentes de guerre , acceptera cette offre qui pourroit exciter la jalousie d'autres puissances. Ce beau pays cependant , qui est extrêmement fertile , surtout en excellens vins , & qui uniroit le Tirol au Milanois , conviendrait beaucoup aux Souverains de l'Autriche , quand même ils n'en tireroient d'autre avantage que celui d'unir leurs Etats d'Italie à ceux d'Allemagne , de façon qu'on n'auroit plus besoin , pour aller dans le Milanois , de passer par les Etats Vénitiens , avantage qui seul seroit des plus grands. La Valteline se retrouveroit aussi par-là sous la domination d'un gouvernement dont elle dépendoit du temps des Ducs de Milan. (*Gazette de Mantoue.*) »

« On parle d'un Congrès de paix qui se rassemblera , dit-on , à Semlin , & dont les Ministres

plénipotentiaires doivent s'y rendre pour le commencement du mois prochain. Ce Congrès devra durer 6 semaines, & pendant ce temps, toutes les hostilités seront suspendues entre les trois Empires. Les Ministres médiateurs y examineront tous les moyens qu'ils croiront les plus propres à parvenir à une réconciliation durable; & pour cela ils auront, à ce que l'on prétend, des pouvoirs très-étendus. (*Gazette d'Augsbourg.*) »

N. B. (*Nous ne garantissons la vérité ni l'exactitude des Paragraphes ci-dessus*).



MERCURE DE FRANCE.

SAMEDI 12 JUILLET 1788.

PIÈCES FUGITIVES
EN VERS ET EN PROSE.

ZÉLIS AUBAL,

Déguisée en Servante.

J'AVOIS cru que sans ses atours
Zélis seroit moins séduisante ;
Quelle erreur ! semblable aux Amours,
La nudité la rend brillante.

EN vain d'un luxe précieux
D'autres étaloient la richesse ;
Elles éblouissoient les yeux,
Et Zélis les charmoit sans cesse.

DORVAL, épris de tant d'attraits,
Disoit à sa moitié : Ma chère,

N^o. 28. 12 Juillet 1788.

C

Vous cherchiez une femme... Eh ! mais !
Cela seroit bien notre affaire.

CET œil si vif assurément
Annonce de l'intelligence ,
Et ce pied léger m'est garant
De la plus prompte obéissance.

AH ! dit Mondor, venez chez nous ,
L'ennui n'en approchera guères :
Moi, je n'ai pas besoin de vous ;
Mais mon fils n'est pas sans affaires.

UN Jeune Abbé, plein de ferveur ,
S'écrioit : Dieux ! la belle fille !
Que ne suis-je le Serviteur
D'une Servante si gentille !

JE ne perdis pas un propos ,
Pas un regard , pas un sourire ;
Mais pour ma tête & mon repos ,
Je les perdois sans l'oser dire.

AH ! crois-moi , laisse ces habits
Qui n'ont pu défaire l'envie ,
Et sois encore , ô ma Zélis !
La Maîtresse la plus chérie.

(Par M. Auguste Gaude ,

Nota. L'Auteur va mettre au jour un Recueil
peu volumineux de Poésies fugitives. Cette jolie
Pièce doit en donner une idée avantageuse,

ACROSTICHES.

I.

<AINQUEUR des lieux chéris qu'arrose l'Hipoocrène,
 On l'a vu soixante ans courtilant les neuf Sœurs,
 Leur ravir sans effort des lauriers ou des fleurs :
 Toujours avec succès caressant Melpomène,
 > vingt ans il obtint les plus chères faveurs :
 Il excita l'envie, il eut des Détracteurs
 Réveillés trop souvent par les cris de la haine,
 Et bientôt il n'aura que des Admirateurs.

(Par M. le Ch. de Noiret, Officier
 au Corps Royal de Génie.)

II.

<ENEZ, amis des Arts, & lisez ces Ecrits
 Où les plus beaux talens se disputent le prix :
 Ça de sublimes vers célèbrent l'héroïsme,
 Terrassent sans retour l'odieux fanatisme ;
 > musante ou sévère, ici la même voix
 Instruit les Nations, est même utile aux Rois.
 Rien n'a plus illustré ni la Grèce, ni Rome ;
 Et cette gloire immense est celle d'un seul homme.

(Par M. D*** T*****.)

I I I.

VEILLARD, de tes succès jouis sous ces ombrages
Où Corneille (1) & Tacite (2), & Térence (3) &
Milton (4),

lisent avec transport tes sublimes Ouvrages,
Nous en te couronnant des lauriers d'Apollon ;
Du Temple renommé des Filles de Mémoire,
Inscrit dès ton printemps entre Horace (5) &
Newton (6),

Rien ne peut affoiblir les rayons de ta gloire,
Et l'Univers entier retentit de ton nom.

(Par M. Mutel de Boucheville.)

I V.

VERS l'immortalité, dès mes plus jeunes ans,
On me vit m'élancer, guidé par mon génie.
Tes plus heureux succès prouvèrent mes talens :
Jour à tour je fixai Melpomène & Thalie.
Aux immortels lauriers dont Henri se couvrit,
J'ajoutai par mes vers une branche nouvelle.
Rempli d'autres projets, l'amour m'interrompit,
Et vint, en folâtrant, me dicter la Pucelle.

(Par un Abonné.)

(1) La Tragédie.

(2) L'Histoire.

(3) La Comédie.

(4) Le Poëme épique.

(5) Les Odes, Epîtres, & autres genres de Poësie.

(6) La Physique & la Philosophie.

V.

L'ENGEUR de la Raison, fléau du Préjugé,
 On lui doit les progrès d'un siècle de lumière;
 Ses succès, en tout genre, honorent sa carrière;
 Tout François dut gémir quand il fut outragé.
 Apprécié trop tard, & prêt à disparaître,
 Il n'a vu que l'apprêt d'un triomphe nouveau;
 Rarement on jouit du jour qu'on a fait naître,
 Et l'arbre de Virgile est né sur son tombeau.

(Par M. D. Y. G.)

Nouvel Acrostiche.

B U F F O N.

B O U T S - R I M É S.

Il s'est glissé une faute d'impression au quatrième
 vers des derniers Bouts-rimés; on a mis *Gourdon*
 pour *Bourdon*. Nous allons les répéter ici, en
 priant les personnes qui les ont déjà remplis, de
 corriger leur quatrième vers.

MOUILLE.

CORDON.

PATROUILLE.

BOURDON.

BUSE.

FRAC.

ARQUEBUSE.

BISSAC.

C 3

*Explication de la Charade , de l'Énigme &
du Logogriphe du Mercure précédent.*

LE mot de la Charade est *Poisson* ; celui de l'Énigme est *l'Homme* ; celui du Logogriphe est *Bourse* , où l'on trouve *Robe* , *Rose* , *Or* , *Ruse* , *Bru* , *Rue* , *Roue* , & *Ourse*.

C H A R A D E.

CE que l'on voit enclore
Les beaux présens de Flore ,
C'est mon premier ;
Une utile machine
Sépare la farine
De mon dernier ;
Quelquefois en voyage
On cherche de l'ombrage
Sous mon entier..

(*Par M. N. D. de Neuville aux Loges.*)

É N I G M E.

SI les foibles mortels aimoient la vérité ,
Ils ne se plaindroient pas de ma sincérité.

J'abhorte le sarcasme & l'adroite satire
 Qui reprend pour blâmer, & jamais pour instruire.
 Lecteur, vois qui je suis, je le dis en deux mots,
 J'épure le génie, & laisse en paix les sots.

(Par M. le Ch. de Meude-Monpas.)

LOGOGRIPE.

MON corps qui, sur six pieds a reçu l'existence,
 Est, à n'en pas douter, dans la chambre du Roi ;
 Lorsqu'on veut à cheval faire son tour de France,
 A mes pareils toujours on donne de l'emploi ;
 Dans un carré parfait, en me coupant la tête,
 Vous pouvez aisément me trouver quatre fois.

Si jusque-là, Lecteur, rien ne t'arrête,
 Sur trois pieds autrefois je fus, un jour de fête,
 La monture du Roi des Rois.

(Par M. Prevost de Montigny, Garde
 du Corps de Mgr. Comte d'Artois.)



 NOUVELLES LITTÉRAIRES.

DE l'Importance des Opinions religieuses ,
par M. NECKER.

*Pristinis orbatî muneribus , hæc studia
 renovare capimus , ut animus molestiis
 hæc potissimum re levaretur , &
 prodessemus civibus nostris quâ re
 cumque possemus.*

C I C É R O N.

*A Londres ; & se trouve à Paris , Hôtel
 de Thou , rue des Poitevins.*

J'ÉCRIS de Dieu, je compte sur peu de
 Lecteurs; c'est la première ligne d'un Ouvra-
 ge philosophique de ce siècle, qui a eu beau-
 coup de Lecteurs : la cause de Dieu est celle
 de l'humanité; & qu'on l'attaque ou qu'on la
 défende, si on se rapproche de la hauteur
 du sujet par ses idées & par son éloquence,
 on est bien sûr de rendre l'humanité en-
 tière attentive.

Les Philosophes qui veulent pénétrer
 tous les secrets de la Nature, & les hom-
 mes d'Etat, par qui les loix de la Nature
 ont été si souvent violées, sont ceux qui

ont été le plus accusés de rejeter le dogme consolant & sublime de l'existence d'un Dieu : & c'est un événement assez nouveau dans l'Histoire de la Religion, de voir un esprit éminemment philosophique, & un homme qui, pendant plusieurs années, a gouverné avec éclat les finances d'un grand Empire, rassembler toutes les forces de son talent, non pour imposer un Dieu à un peuple, mais pour le prouver à toute la Terre.

Il paroît que les premiers Instituteurs des Sociétés, après avoir établi les règles d'une bonne Administration, appelèrent Dieu même à leur secours, pour attacher les hommes à leurs devoirs par un nouveau lien. L'étymologie du mot *Religion* l'annonce. L'Auteur de cet Ouvrage, sans chercher sans doute à les prendre pour modèles, mais guidé par un esprit & par une ame semblable, a suivi la même marche.

L'esprit de l'Ecrivain est infiniment fécond, & le sujet est infini comme la Nature même ; car c'est toute la Nature qui sert de témoin dans cette cause : nous tâcherons cependant d'embrasser dans un extrait les principales idées d'un si grand Ouvrage. Il ne faudra pas beaucoup de citations ensuite, pour faire connoître le talent qui en embellit les détails.

Les Philosophes qui ont traité de l'existence de Dieu, ont pris des routes différentes pour arriver au même but.

Clarke a commencé par la notion la plus abstraite de l'ÊTRE en général ; & par un enchaînement de conséquences, il conclut de cette notion, que l'Être existant par lui-même, que l'Être éternel est spirituel & non pas matériel, qu'il est unique, qu'il est infiniment puissant, qu'il est infiniment bon, que tout ce qui existe hors de lui a reçu nécessairement de lui l'existence : c'est de toutes ces conséquences que Clarke forme & la preuve & les idées d'un Dieu.

Descartes & ses Disciples, tel que Malebranche, ont cru que la meilleure preuve de l'existence d'un Dieu étoit dans l'idée que l'homme a conçue de l'*infini*.

Newton, qui étoit, dit-on, son chapeau toutes les fois qu'on prononçoit devant lui ce mot *Dieu*, voyoit sur-tout ce Dieu, objet de ses adorations, dans ces sphères, dans ces mondes, dont son génie avoit mesuré les distances, les masses & les mouvemens.

Fontenelle aussi a écrit un morceau sur l'existence de Dieu ; il en donne pour preuve l'ordre & la symétrie qui règnent dans tout l'Univers. L'Univers, dit Fontenelle, est plein de statues qui annoncent le Statuaire ; mais c'est dans l'*Astronomie* & dans l'*Anatomie* sur-tout que l'inscription est la plus distincte & la plus nette.

Après tous ces Philosophes, est venu le *Vicaire Savoyard*, c'est-à-dire, le Philosophe de Genève ; Jean-Jacques Rousseau a dit :

Tout est en mouvement dans l'Univers, & j'ai beau faire, par sa nature, je ne puis concevoir la matière qu'en repos ; dès que j'apperçois un corps en mouvement, ou j'apperçois aussi, ou je conclus que ce mouvement a été donné & reçu. Il faut donc chercher le premier moteur hors de la matière. Je veux mouvoir mon bras, & je le meus. Voilà une volonté, c'est-à-dire, quelque chose qui n'est pas matière qui met mon bras ou la matière en mouvement. Je conclus que c'est une *volonté toute-puissante, toute-intelligente*, qui a mis aussi en mouvement tout l'Univers.

Ce n'est pas là seulement l'idée d'un Ecrivain éloquent, c'est l'idée d'un Philosophe qui a du génie. La première partie de la profession du Vicaire Savoyard me paroît la meilleure démonstration de l'existence de Dieu. Aussi est-ce la démonstration que les MATÉRIALISTES, qui ont paru depuis, se sont particulièrement attachés à combattre. L'Auteur du *Système de la Nature*, de tous les Ecrivains de ce genre le plus dangereux, parce qu'il attaque Dieu avec une ame faite pour l'adorer, & un talent fait pour en célébrer les merveilles, pour principe fondamental de son système, cherche à établir contre le Vicaire Savoyard, que le mouvement est essentiel à la matière ; que le repos n'est qu'apparent, que le mouvement est éternel, qu'il est par-tout & dans les flancs du rocher qui semble immobile, comme

dans la cataracte qui se précipite de rocher en rocher, du haut des montagnes de Niagara.

L'Auteur de l'*Importance des Opinions religieuses* avoit un génie trop original, pour n'avoir pas dans la même question une marche toute neuve. Accoutumé à méditer sur les malheurs des hommes & sur les intérêts des Sociétés politiques, c'est du besoin que les Sociétés & les hommes ont d'un Dieu, qu'il est parti pour arriver à la preuve de son existence.

Ainsi chacun cherche cet Etre Suprême dans le genre d'études & de méditations qui lui sont les plus familières; & comme il doit être par-tout ou nulle part, par-tout on le trouve.

M. Necker part de cette grande idée, qui semble d'un Législateur des Nations; il cherche d'abord si la morale dont les Sociétés ont besoin pour le maintien de leur ordre & les particuliers pour leur bonheur, peut être établie sur des bases purement humaines & indépendantes des opinions religieuses. Il analyse successivement la force & l'influence de chacun de ces principes d'une morale naturelle: il cherche à démontrer que les vertus dont les Sociétés ont besoin, ne peuvent pas naître de l'accord de l'intérêt particulier avec l'intérêt général, parce que l'ordre social n'est pas un ordre assez parfait, assez harmonieux, pour que les intérêts particu-

liers soient toujours suffisamment dédommagés des sacrifices qu'ils feront à l'intérêt général ; parce qu'un homme qui n'a rien, & qui ne peut se procurer le plus étroit nécessaire que par un excès de travail, ne peut pas voir évidemment quel grand avantage il trouve dans son respect pour les droits de ceux qui ont tout.

Les Loix établies pour maintenir cet état de choses, paroissent à M. Necker également insuffisantes ; elles ne règlent que ce qu'il y a de plus général dans les actions des hommes, de plus rare, & ne peuvent étendre leur empire à cette multitude d'affections intimes & d'actions privées, qui sont de tous les jours, de tous les instans, qui sont germer le bonheur ou le malheur de l'Etat par des moyens invisibles, à peu près comme ces forces secrètes de la Nature, qui, par d'invisibles ressorts, font naître les poisons & les plantes salutaires. Les Loix ont des peines pour les délits, & n'ont point de récompenses pour les vertus. Elles sont des maximes générales & abstraites, dont l'imagination des hommes ne peut pas être vivement frappée. Il faut à la multitude un motif qui soit le plus grand de tous, qui soit unique, & qui soit sensible : ce qui la frappe le plus sur la terre, c'est un Roi ; il lui faut un Roi de l'Univers.

Les Loix de l'éducation, qui tirent leur force de celle de tous les autres motifs

humains , ne peuvent pas suppléer à leur insuffisance. On cite les prodiges de l'éducation publique chez les Spartiates ; mais ce fut à l'Oracle de Delphes que Lycurgue fut redevable de la puissance que ses Loix exercèrent sur les esprits : mais à Sparte, où il n'y avoit guère que deux vertus , le courage militaire & l'amour de la Patrie , on n'avoit pas besoin d'une morale très-étendue ; mais à Sparte, il n'y avoit que deux classes d'hommes , des esclaves qu'on gouvernoit avec le fouet & avec le poignard , & des citoyens , égaux en liberté , en propriété , en puissance , qui , n'ayant rien à s'envier , n'avoient rien à usurper les uns sur les autres. Ce qui rend la morale extrêmement difficile à établir chez les Modernes , c'est que la classe condamnée aux plus pénibles travaux de la Société , est libre , qu'elle n'a rien , & qu'on veut cependant qu'elle ait des vertus.

Par les progrès successifs des lumières , il s'est établi depuis quelques années une nouvelle autorité , qui a une grande influence sur les mœurs , l'opinion publique ; mais l'opinion publique n'existe que pour les hommes qui jouent un grand rôle sur la scène du Monde , les Rois , les Ministres , les Héros , les sublimes Artistes , les hommes publics & célèbres ; elle ne s'entretient point de ceux que la médiocrité de leur état cache dans la multitude ; elle juge , punit ou récompense les actions écla-

tantes, & ne prononce rien sur les actions les plus ordinaires de la vie humaine. Sa puissance, qui se concentre sur un petit nombre de faits & sur un petit nombre d'hommes, quoique très-forte, est donc très-bornée. Bien différente de l'opinion publique, les opinions religieuses s'étendent des palais des Rois aux cabanes des pauvres; elles réservent des triomphes aux vertus les plus humbles, comme aux vertus qui frappent les hommes d'étonnement & d'admiration; elles n'attendent pas que le bien soit achevé, pour le récompenser; elles tiennent compte d'un désir, d'une intention, d'un effort: elles n'ont point ce danger de l'opinion publique, qui fait de la vertu une espèce de jeu de théâtre, où l'on fait les plus héroïques sacrifices pour un battement de mains.

Pour les hommes qui vivent, non sous les regards d'une Nation, mais sous les yeux de leurs voisins, l'estime semble remplacer l'opinion publique; mais cette estime, obscure presque toujours comme ceux qui la distribuent, n'a pas, comme l'opinion publique, des signes certains qui la manifestent; elle n'amène pas, comme l'opinion publique, des récompenses à sa suite, des places, de la fortune, du pouvoir; chacun reste donc le maître de juger de son prix comme il lui plaît, & de lui préférer souvent la satisfaction de ses passions & de ses désirs.

Quelques Philosophes ont pensé qu'il ne falloit pas tant d'efforts & d'institutions pour inspirer à l'homme des vertus, qui naissent facilement & abondamment de sa nature, si on n'en altère pas la pureté. Ils ont fait l'homme très-bon, pour prouver qu'il peut se passer d'un Dieu; mais il est difficile de reconnoître sa nature primitive au milieu de tant d'institutions, qui l'ont modifiée tantôt en bien, tantôt en mal; il est possible qu'on attribue à sa nature les inclinations heureuses qu'il doit à son éducation; qu'on se serve pour lui persuader que l'opinion d'un Dieu ne lui est pas nécessaire, des vertus qui lui ont été inspirées par cette opinion. L'idée la plus favorable qu'on puisse prendre de sa nature, c'est que, semblable à un sol heureux & fertile, elle est disposée à se couvrir des plus belles productions, lorsque la culture aura ouvert son sein & y aura déposé des germes féconds. Dans la Société où des hommes oisifs ne se rassemblent que pour s'occuper de leurs frivoles plaisirs, on est facile sur les vertus; la seule qu'on exige avec rigueur, c'est cette indulgence qui dispense de toutes les autres; mais les vertus qui peuvent faire la prospérité de tout un peuple, commandent de grands sacrifices, & ce n'est que sous le regard d'un Dieu que les Empires peuvent se couvrir de ces vertus.

L'exemple des hommes qui ont adoré la

Vertu sans adorer un Dieu, cette objection si souvent reproduite pour combattre la nécessité des opinions religieuses, est une objection bien foible. Ces hommes, toujours en petit nombre, n'ont rejeté que dans un âge avancé le Dieu dont on s'étoit servi pour inspirer l'amour des vertus à leur enfance : ils ont le grand intérêt de soutenir par l'exemple de leurs mœurs, leur système, qui ne peut pas l'être par des raisonnemens : ils sont, pour la plupart, des Philosophes étrangers, par leur vie retirée & studieuse, à tous les grands intérêts qui conduisent aux grands crimes ; & dans aucun cas, l'exemple d'un très-petit nombre d'hommes qui ont eu quelques vertus sans croire en Dieu, ne peut servir à prouver qu'une Nation entière, sans l'opinion de l'existence d'un Dieu, peut avoir toutes les vertus sur lesquelles doit s'élever sa félicité.

Telle est donc pour l'ordre social l'insuffisance de toutes les bases naturelles ou politiques sur lesquelles on voudroit établir la morale ; mais la plus grande partie du bonheur des hommes n'a point été mise en communauté ; elle n'est point le produit des relations qu'ils ont les uns avec les autres dans la Société ; elle prend naissance dans leurs sentimens les plus intimes, dans leurs affections, dans leurs pensées, dans la manière diverse dont leur imagination est émue ; & c'est ici qu'on

découvrir une puissance admirable dans la Religion, & qui n'appartient qu'à elle.

C'est un phénomène très-remarquable de la nature de l'homme, que, quoique dans les diverses époques de sa durée, le présent seul soit à lui, quoique le passé ne soit plus, & que l'avenir ne soit pas encore, ce n'est jamais cependant par le charme des jouissances présentes qu'il est heureux. Son ame est toujours dans l'avenir, toujours occupée, non de ce qu'elle possède, mais de ce qu'elle espère. Ce n'est pas seulement dans une passion que l'homme montre ce caractère, c'est dans toutes les passions, dans l'amour, dans l'amour de la gloire, dans l'ambition : tout ce qui limite nos jouissances les détruit, & dans tous les genres, la borne qu'on apperçoit est comme un tombeau dans lequel notre bonheur est enseveli. La Religion, qui déploie aux regards de l'homme des espérances immortelles & des avenirs inépuisables en quelque sorte, s'accorde donc merveilleusement avec la nature de l'homme. C'est la Religion qui, en promettant des plaisirs éternels, répand leur plus grand charme sur les plaisirs mêmes de la terre, parce que c'est elle qui en ôte ou qui en efface les limites ; c'est la Religion seule qui offre des consolations pour ces pertes que la Nature a rendues irréparables : c'est elle seule qui fait continuer de doux entretiens entre un fils qui n'est plus, & sa mère désolée qui

le pleure; par elle les tombeaux même sont peuplés de vivans; la mort, dont l'image attriste la création, par elle n'est plus qu'une apparence, & c'est la vie seule qui est réelle.

C'est par ces espérances si hautes, si illimitées & universellement promises, que la Religion attache tous les hommes à la vertu, & sur la terre même, la vertu seule peut assurer leur bonheur. Les plaisirs des sens sont passagers, & leurs longs intervalles remplis de langueurs; les jouissances de l'opinion, telles que celles du pouvoir & de la gloire, sont presque toujours des fantômes qui s'évanouissent sous la main qui est prête à les atteindre. Ce n'est pas au Triomphateur, trop souvent fatigué sur son char de victoire, que la pompe du triomphe paroît le plus magnifique. La vertu, qui seule a des projets constans & un but fixe, peut seule aussi épargner à l'homme cette instabilité & ces variations continuelles de ses desirs, qui sont un des plus grands tourmens de son existence; sans la vertu, toutes nos opinions flottent incertaines, & c'est la morale qui arrête à jamais nos idées dans cet équilibre qui constitue la raison: c'est elle encore qui étend les vûes de notre esprit sur les besoins & sur la félicité de tout un peuple. Par un enchaînement admirable de ses heureuses influences, la vertu, qui par elle-même mériteroit les adorations de la terre, donne

encore à la raison humaine toute sa certitude, & au génie toute sa grandeur.

S'il n'y a que la Religion qui puisse répondre & à la Société du maintien de son ordre, & aux hommes de leurs vertus & de leur bonheur, on conçoit combien elle est plus nécessaire encore pour les Souverains, soit qu'on regarde à ses commandemens, soit qu'on regarde à ses promesses. Tout ce qui agit sur les autres hommes ne peut pas agir sur les Rois : ils ne sont pas soumis aux Loix, parce qu'ils les font ; ils ne sont pas soumis à l'opinion publique, parce qu'ils ne l'entendent pas. Le cours entier de la plus longue existence peut être embelli pour les autres hommes par cette succession variée de besoins, de desirs, d'espérances & de travaux semés sur toute la route de leur vie. Tous ces balancemens, qui font le charme de notre existence, sont perdus pour l'existence des Rois. En les comblant de tous les biens, on les a privés du plus grand de tous, de l'espérance ; dès le berceau, on leur a préparé leur ennui. Si l'on veut que les Rois aient quelque chose à craindre, il faut donc qu'ils aient une Religion. Si l'on veut qu'ils aient quelque chose à espérer, il faut donc qu'ils aient une Religion. Sur un trône on ne peut porter ses regards qu'au Ciel. La Religion élève les autres hommes au dessus de leur nature : elle est nécessaire aux Rois, pour les faire descendre encore à la nature des hommes.

Ce n'est pas seulement la Religion qui est bienfaisante, ses solennités même le sont : ses solennités réunissent les cœurs des hommes, en les rassemblant dans des cérémonies touchantes; elles donnent des jours de repos à ces travaux par lesquels le riche écrase le pauvre.

La seule idée d'un Dieu suffiroit pour servir d'appui à la morale. C'est à cette sublime idée que s'attachent & tous les sentimens & toutes les réflexions qui composent la législation d'un être moral.

Foibles & environnés de dangers, l'instinct à chaque instant nous fait tendre les bras au Ciel pour implorer des secours; mais comment, avec une ame souillée de crimes ou de vices, oserions-nous adresser des prières à un Etre parfait? Pour oser demander, il faut avoir quelques droits à obtenir. Nos pensées ne peuvent s'élever à la notion d'un Dieu, sans le considérer comme l'auteur de l'ordre admirable qui éclate de toutes parts dans l'univers physique; & c'est une conséquence bien naturelle, que, pour lui plaire, il nous faut entrer dans le dessein de cette superbe ordonnance des choses, & limiter, autant qu'il est en nous, dans la composition de l'architecture sociale, cette œuvre qui nous a été confiée. Si, comme Ordonnateur des êtres, l'idée d'un Dieu est une si haute leçon de morale, elle en est une bien plus touchante encore en le considérant comme leur Bien-

fauteur : en vain les maux de la vie ont été exagérés par une sensibilité trop délicate , ou par une philosophie chagrine ; les maux sont des accidens sur une longue route semée de biens ; tous nos besoins sont des sources de plaisirs ; toutes nos facultés sont dans leur exercice des moyens de jouissance. La vie du plus grand nombre des hommes est bornée à l'enfance & à la jeunesse , ces deux âges où le bonheur est si facile , & où toutes les sensations sont des enchantemens ; & pour ceux qui passent cet âge , si les plaisirs sont moins vifs , ils sont plus purs , parce qu'ils sont choisis par l'expérience ; ils sont mieux goûtés , parce qu'ils sont approuvés par la raison. C'est un sophisme de dire que tout le monde est si mécontent de sa vie , que personne ne voudroit la recommencer aux mêmes conditions. Lorsque nous regardons la vie en arrière , nous la voyons dépouillée de ses deux principaux ornemens , la curiosité & l'espérance ; & ce n'est point dans cet état qu'elle nous a été donnée & que nous en avons joui. Dès que nous pensons à Dieu , l'œuvre entière de la création nous paroît donc une œuvre de bienfaisance ; & de quelque côté que nous portions nos regards , nous voyons une main éternelle , toujours ouverte pour laisser tomber des biens & des plaisirs sur les êtres qu'il a formés. C'est avec ces attributs , les modèles les plus parfaits & les plus touchans de la

morale, que l'idée d'un Etre Suprême s'est toujours présentée au genre humain ; & un des moyens les plus sûrs pour arriver à la vérité, c'est de suivre le cours de ces sentimens simples & de ces pensées primitives, qui ont guidé l'esprit & le cœur de l'homme, dans quelque pays & sous quelque climat que le Ciel l'ait fait naître.

Mais on est forcé de combattre ensuite une philosophie armée d'objections & de difficultés qui a épuisé la sagacité, pour voir ou pour imaginer des contradictions, soit entre les attributs mêmes de cet Etre Suprême, soit entre ses attributs & ceux de l'homme. La plus insoluble de ces difficultés, en apparence, est celle qui présente la liberté de l'homme & la prescience divine comme inconciliables : & cependant si Dieu ne fait pas tout ce qui doit arriver, il est *borné* ; & si l'homme n'est pas libre, il n'y a plus de morale ; c'est-à-dire qu'il n'y auroit plus ni de morale ni de Dieu. Mais l'homme est libre, le sentiment nous l'assure ; & si l'on étoit réduit à croire qu'il y a une contradiction absolue entre la liberté de l'homme & la prescience divine, c'est sur celle-ci, peut-être, que nos doutes porteroient un moment : mais il n'y a point de contrariété entre elles, & toutes les deux ensemble on peut & l'on doit les adopter. Ce n'est pas la prescience qui détermine les événemens futurs ; car la simple connoissance de l'avenir ne fait pas l'avenir : tous les évène-

mens futurs sont fixés, soit qu'ils soient prévus, soit qu'ils ne le soient pas ; car la contrainte & la liberté conduisent également à un terme positif : il est donc sûr qu'un événement prévu ou imprévu aura lieu dans tel temps ; mais si la liberté n'est point contrariée par cette certitude inévitable, comment le seroit-elle, parce qu'il existeroit un Etre instruit à l'avance de la nature précise de cet événement ? Sans doute l'homme est déterminé à agir par des desirs, par des motifs : mais ces motifs le déterminent & ne l'entraînent pas, puisqu'il s'arrête à chaque instant pour balancer leurs avantages & leurs inconvéniens, pour faire un choix que prononce sa pensée, qui ne dépend que d'elle-même ; or la liberté de notre pensée, c'est la nôtre. La pensée se sert des témoignages des sens ; mais elle ne leur obéit pas plus que le Juge n'obéit aux témoins, dont les dépositions lui servent à rendre ses Arrêts. Nos sens sont tellement subordonnés à cette partie sublime de nous-mêmes, qu'ils n'agissent pour elle que suivant sa volonté ; elle leur commande, tantôt de lui présenter le tableau des richesses de la Nature, tantôt de parcourir assidument les registres de l'esprit humain, tantôt de prendre l'équerre & le compas pour lui rendre un compte exact de ce qu'elle désire connoître avec précision ; quelquefois elle leur indique les moyens dont ils doivent se servir pour
augmenter

augmenter leur puissance. Ce n'est donc pas l'esprit qui est l'esclave des sens, ce sont les sens qui sont des ministres de l'esprit, toujours soumis à son empire.

Mais qu'importe, disent encore les mêmes Philosophes, qu'importe que notre ame ne soit pas dans la dépendance de nos sens, si, née avec eux, avec eux elle doit périr encore ? Qu'importe pour la morale qu'il existe un Dieu, si les jugemens ne sont pas prononcés sur la terre, & si la mort, qui nous détruit tout entiers, nous met hors d'atteinte de tous les autres jugemens & de tout autre Juge ? Mais c'est la Nature elle-même qui, au milieu de tant de destructions dont elle nous rend les témoins, nous a donné cette idée de l'immortalité de notre ame. C'est elle qui, parmi tous les phénomènes de l'Univers, nous a fait remarquer le phénomène de la pensée comme le seul qui sera à jamais inexplicable, & par toutes les qualités, & par tous les mouvemens de la matière. Y a-t-il plus loin de l'existence à l'immortalité, que du néant à l'existence ? & cependant nous existons, & vivre est un aussi grand prodige que vivre éternellement. Dans toute la nature physique règne une harmonie admirable ; parmi tous les autres êtres animés, leurs desirs sont en proportion avec le terme où ils tendent, & leurs facultés ne sont pas au dessus de leur destinée. Dans le monde moral règnent la confusion & le désordre,

& tout annonce une autre vie , où l'ordre & l'harmonie du monde moral égalera la beauté du monde physique. L'homme seul, parmi toutes les espèces vivantes, a plus de lumières qu'il ne lui en faudroit pour parcourir l'espace étroit de cette courte vie; seul il aspire à une existence qui n'ait point de limites, & il a le gage de cette vie immortelle dans ces facultés sublimes, qui seroient superflues ou même funestes, s'il n'étoit pas né pour l'éternité. Sans cesse penchés sur le bord de cet abîme de l'infini, tout nous déclare, notre instinct & notre raison, que l'infini doit être notre partage, & que, plongés par la mort dans cet abîme, nous irons reparoître dans une autre vie, qui ne doit avoir de bornes ni dans l'espace ni dans la durée.

Il y a donc un Dieu : c'est l'Univers qui l'a proclamé dans tous les siècles, & les merveilles qui l'annoncent se manifestent par des bienfaits aux hommes les plus simples, comme par l'admiration aux regards du Philosophe qui en contemple les beautés & qui en cherche les secrets. Il y a quelque chose d'éternel; cette vérité, qui est incompréhensible, est pourtant incontestable; c'est donc l'Univers qui est éternel, ou il a un auteur à qui seul appartient l'éternité. Mais quoique l'ouvrage soit sous nos yeux & non pas l'Ouvrier, quoique l'Ouvrier soit beaucoup plus difficile à concevoir que l'ouvrage, tel est pourtant le

penchant irrésistible de notre esprit, que nous sommes forcés à penser que l'Univers a été fait & qu'il n'existe pas de lui-même. Aucun des caractères que nous voyons ou que nous découvrons dans l'Univers, ne nous annonce une existence *nécessaire*, mais des êtres qui ont reçu l'existence; & si dans tout ce que nous appercevons, nous cherchons quelque chose qui nous donne l'idée de ce qui a pu faire un tel ouvrage, la pensée seule de l'homme, qui conçoit un plan & qui l'exécute, nous donne l'idée de l'Architecte éternel qui a construit les Mondes. Ils sont donc l'ouvrage d'une intelligence, mais infinie dans sa puissance, dans sa sagesse & dans sa bonté. En vain ceux qui veulent mettre la Nature à la place de Dieu, ont tenté d'expliquer la formation de l'Univers, ou par des atomes doués de propriétés & de mouvemens, ou par de grandes masses de matières, auxquelles leur forme & leur organisation sont aussi nécessaires que leur existence; les propriétés qu'ils attribuent à la matière sont aussi invisibles que le Dieu qu'ils rejettent, & elles répugnent à l'imagination de l'homme, autant que l'idée d'un Dieu lui convient & la satisfait. Il est de l'essence d'une bonne philosophie d'expliquer les phénomènes par les puissances avec lesquelles ils ont le plus de rapport & d'identité, & cependant les Matérialistes expliquent l'Univers par des chocs, par des

adhésions , par des mouvemens aveugles ; & parmi les instrumens qui ont pu concourir à ce superbe ouvrage , ils ne veulent pas admettre la *pensée*, qui seule est capable d'en concevoir le plan & l'ordonnance. On croit voir des hommes se disputer sur les moyens dont on s'est servi pour élever une pyramide , & nommer tous les genres d'instrumens , excepté ceux qu'on trouve encore aux pieds de l'édifice.

Parvenus , par le sentiment des besoins de la Société & des nôtres , par l'instinct & par la raison , à ces vérités suprêmes , que l'homme est libre , que son ame est immortelle , qu'un éternel bonheur lui est réservé s'il s'en rend digne ; de ces trois vérités , qui ne sont que la même vérité , tant elles sont étroitement unies entre elles , naissent avec un caractère frappant d'évidence toutes celles qui sont nécessaires au genre humain & aux Sociétés dans lesquelles elle est partagée.

Le glaive tombe des mains du persécuteur ; car il doit voir que la persuasion & la conviction , ou l'action de la pensée sur la pensée , peuvent seules élever les esprits à ces hautes conceptions , & que quiconque emploie la force pour convertir les ames , traite les ames comme si elles étoient matérielles.

Le Philosophe aura plus d'indulgence pour les erreurs qui , dans les diverses contrées de la terre , auront pu se mêler à ces

dogmes qui doivent être ceux du genre humain. En voulant détruire des préjugés, il craindra de porter des coups mortels aux vérités qui y sont unies. Il cessera de substituer au raisonnement, dans ces profondes matières, ces légères plaisanteries par lesquelles il flatte un monde frivole, & tue la raison sous prétexte de l'égayer; il n'aura que des sentimens de respect & d'amour pour le Législateur de la morale Chrétienne, qui a mis au même rang l'amour de Dieu & l'amour du prochain, qui a renversé les barrières qui séparoient le Samaritain & l'enfant d'Israël, qui a déclaré que le temps étoit venu d'adorer l'Éternel, non seulement sur la montagne & dans le temple, mais en esprit & en vérité; qui, parmi les maux affreux que produit l'inégalité des richesses, a fait du riche le protecteur & le tuteur des pauvres, en faisant de la charité la vertu la plus agréable à celui qui a créé l'Univers.

Telle est la suite des principales idées de ce Livre, mais dépouillées de la multitude infinie des idées accessoires qui les enrichissent, des images éclatantes qui les embellissent, des sentimens pleins d'énergie ou d'onction qui les font pénétrer jusques au fond des ames. C'est l'enceinte dans laquelle l'édifice a été élevé, plutôt que l'édifice même. Vingt fois, en faisant cette analyse, j'ai été tenté de m'arrêter & de la supprimer. Je sentoisi qu'en abrégeant un Livre où tout

est original, la pensée & le style, on le dénature, parce que la création & l'effet sont presque toujours dans les détails, & qu'en ne détachant que les idées principales, on fait plutôt connoître la matière qui est à tout le monde, que l'Ouvrage qui n'est qu'à l'Auteur. C'est trop souvent l'art perfide de ceux qui veulent faire paroître commun un Ouvrage où tout est neuf. Un tel art ne fut jamais à mon usage. J'ai pensé que ceux qui sont peu accoutumés à ces lectures qui demandent de la méditation, trouveroient quelques secours dans une analyse où je rapproche des vûes séparées dans le Livre par d'autres vûes de détail, trop belles encore pour ne pas arrêter l'attention & l'admiration, & les détourner de l'enchaînement qui constitue l'ensemble.

Mais dans cet extrait même, il est difficile peut-être de ne pas appercevoir la manière neuve & profonde dont est traitée la question la plus importante, pour le genre humain.

Beaucoup de gens avoient dit que l'opinion seule de l'existence d'un Dieu pouvoit donner une base & une sanction à la morale; M. Necker est le premier qui ait songé à mesurer le degré de force de toutes les causes qui peuvent agir sur l'esprit & sur le cœur de l'homme, pour lui inspirer des vertus; & indépendamment même de la question qu'il agite, c'est une grande vûe philosophique & législative, que cette

appréciation de la puissance des Loix, de l'opinion publique, de l'estime, de l'éducation, des affectations naturelles qui nous portent au bien. C'est une manière nouvelle de considérer la nature humaine, la Société, & les ressorts qui peuvent agir sur l'une & sur l'autre.

On peut croire qu'il n'accorde pas toujours assez à la force de chacune de ces puissances; qu'il ne recherche pas quel feroit le résultat de toutes ces puissances agissant à la fois, lorsque de bons Législateurs leur donneroient à toutes le mouvement par une seule impulsion, & les feroit tendre de concert au même but. Mais les difficultés mêmes qu'on peut lui faire à ce sujet, naîtront de la manière nouvelle dont il a vu ces choses, & il faudroit lui en rapporter le mérite.

Il eût pu paroître plus naturel & plus philosophique d'établir la vérité des Opinions religieuses avant leur nécessité; mais si elles sont nécessaires, c'est déjà une grande présomption de leur vérité; & nous sommes disposés à recevoir plus facilement & plus favorablement des Opinions si utiles à notre bonheur.

Par-tout dans cet Ouvrage règne une sagacité d'esprit prodigieuse; & ce qui donne à la sagacité de l'Auteur un caractère qui lui est propre, c'est que tantôt elle se manifeste par des idées que seul il a eues, & tantôt par la force qu'il découvre ou qu'il

donne à des idées communes à tout le genre humain, mais négligées par les Philosophes à cause de leur familiarité même.

Il n'y a pas dans tout l'Ouvrage un seul Chapitre sans des idées & des beautés supérieures ; mais il y a un Chapitre qui nous a paru très-supérieur à tous les autres. C'est celui qui porte pour titre que la seule idée d'un *Dieu suffiroit pour servir d'appui à la morale*. Nous ne connoissons point de morceau où la Philosophie ait percé plus avant dans les mystères des facultés & des destinées de l'homme. C'est là que l'Auteur traite les questions de la liberté & de la prescience divine, & il n'a pas seulement sondé cet abîme, il l'a éclairé. Que les autres disent ce qu'ils ont éprouvé ; moi, c'est un grand étonnement.

Par ces justes éloges, qui ne sont que l'énoncé des impressions que nous avons reçues, on voit combien nous craignons peu d'affliger la haine, l'envie, & l'indifférence même qui ne pardonne pas à qui la veut forcer d'admirer. Ce n'est pas pour les consoler que nous ferons quelques observations à M. Necker, mais parce que nous sommes persuadés que la vérité doit être sur-tout chère à un esprit qui la découvre si souvent, lorsqu'elle est inaccessible aux autres hommes.

L'ordre social, dit M. Necker, n'est pas une chose assez parfaite, assez harmonieuse, pour servir de base à la morale ;

la multitude qui n'a rien, ne peut pas voir facilement l'accord de l'intérêt particulier avec l'intérêt général. Il trace (page 35) un tableau énergique de toutes ces inégalités qui séparent les hommes & leurs conditions dans nos Empires, & il paroît croire qu'il n'y a aucun moyen de les éviter; il prononce formellement que ce sont-là *des effets inséparables des Loix de propriété*. Quelle vérité terrible, s'il n'y avoit aucun moyen d'en douter ! Mais l'ordre social n'est pas une chose absolue & toujours la même; il varie & se modifie de cent manières, suivant les différences des Nations, des Gouvernemens, des mœurs, & des lumières. L'ordre social n'est pas le même dans une République & dans une Monarchie; dans la même Monarchie & dans la même République, il change avec les Monarques, avec les mœurs & les Loix. Il se perfectionne, il se corrompt; & il s'en faut bien que chez aucun peuple, & dans aucun siècle, il ait jamais atteint le degré de perfection qu'il pourroit recevoir. Si ce qu'on appelle l'ordre social n'est que la tyrannie du petit nombre & le malheur de tous, il est bien vrai que la vertu & la morale ne pourront pas naître de cet ordre prétendu, qui est lui-même la plus grande de toutes les injustices, & la source de toutes les autres. Mais faites que l'ordre social ait l'objet qu'il devoit avoir, le bien-être du plus grand nombre, & vous verrez

alors que les intérêts particuliers & l'intérêt général s'accorderont ensemble, puisqu'ils ne feront qu'un seul & même intérêt.

Mais cet accord, dit M. Necker, ne se démontre que par des raisonnemens hors de la portée de la multitude

Quand cet accord n'existe pas dans les choses même & dans les Loix, il ne se démontre d'aucune manière : tous les raisonnemens du monde ne sont alors que des mensonges, lorsqu'ils sont faits par les *Politiques*, & des fictions, lorsqu'ils sont faits par les *Philosophes*. Quand cet accord existe réellement dans les Loix & dans les choses, on n'a nul besoin de le démontrer, l'ordre social le montre de lui-même aux yeux par des faits éclatans & qui renaissent tous les jours.

Je ne sçaurois, je l'avoue, ajoute M. Necker, me représenter qu'avec une sorte de dégoût & même d'épouvante, une Société politique, dont tous les Membres, sans motif dominant, ne seroient contenus que par une prétendue liaison de leur intérêt particulier avec l'intérêt général. Que de Juges isolés ! quelle multiplicité innombrable d'opinions, de sentimens & de volontés ! Tout seroit en confusion, si on laissoit aux hommes la liberté de faire de pareils calculs.

Dans une Société où cette liaison ne feroit pas une chose prétendue, mais réelle, & par-là même très-sensible, ce ne seroit pas un résultat caché & qu'il fallût dé-

couvrir par des calculs : ce ne seroit pas une chose incertaine , abandonnée à la variété des opinions. Ce seroit un ordre assez simple , mais magnifique & touchant , qui se manifesteroit par des bienfaits à tous les regards & à tous les cœurs comme l'ordre de la Nature. Les Juges n'en seroient pas isolés. Un pareil jugement seroit prononcé par un sentiment universel de bienveillance & de reconnoissance , qui seroit dans toutes les ames , qui passeroit des unes aux autres , & les uniroit toutes ensemble par une sorte de passion à la Patrie adorée , source inépuisable de tant de bienfaits. Loin qu'un pareil tableau pût inspirer quelque dégoût & quelque épouvante , je n'en conçois pas sur la terre de plus digne des regards même de cet Etre Suprême , qui auroit les moyens de récompenser tant de félicités par des félicités infinies.

Mais, ajoute M. Necker , tous ces désordres sont des effets inséparables des Loix de propriété.

Si j'avois à répondre ici à un de ces prétendus hommes d'Etat , par qui les Etats sont toujours opprimés , qui , jetant à peine un regard sur ce qui est , n'ont aucune connoissance de ce qui a été , ni aucune idée de ce qui pourroit être ; je ne fais trop ce que j'aurois à lui dire.

Avec M. Necker , que la Philosophie a élevé au Ministère , & qui , après une administration pleine de gloire , est retué

dans le sein de la Philosophie ; avec celui qui dépense en grande partie , par ses vertus , une fortune acquise par ses talens , qui pouvant être au rang des plus grands propriétaires , dès les premiers Ecrits a élevé la voix contre la tyrannie des grandes propriétés , je me trouve à mon aise , & je n'ai pas besoin de voiler ma pensée sous les ménagemens des bienséances , ou de la taire par la crainte de ne paroître qu'un faiseur de Romans politiques , à l'homme qui a tenu en main les destinées d'un grand Empire.

J'oserais donc dire d'abord , qu'il n'est point du tout prouvé que la propriété soit nécessaire à l'ordre social.

Plusieurs Empires ont subsisté sans propriété pendant des siècles.

Je fais que la Politique moderne & même la moderne Philosophie affecte un grand dédain pour les institutions des Crétois & des Spartiates. Mais il y a deux faits pourtant qui méritent quelque considération ; c'est qu'il n'y a point d'institutions sociales qui aient inspiré plus d'admiration à l'Univers , & plus d'amour à ceux qui leur étoient soumis. Dans l'impossibilité de révoquer en doute l'existence de la Crète & de Lacédémone , on a dit que c'étoient des plans de société extraordinaires , bizarres , & hors de la Nature : & au contraire , si on consulte l'Histoire & les Voyageurs , on voit que presque toutes les Sociétés naissantes , celles qui suivent encore dans leurs usages

l'instinct de la Nature , ne connoissent point ou presque point la propriété. Si on consulte la nature de l'homme , on voit que l'état le plus heureux pour lui est celui où il désire beaucoup ; qu'il est fait pour posséder passagèrement & pour désirer constamment ; que les besoins & les desirs sont les véritables enchanteurs qui embellissent l'Univers à ses regards , & remplissent toute l'étendue de la plus longue vie , des vives impressions de l'enfance & de la jeunesse. La propriété a deux effets bien remarquables : ou content de ce qu'on possède , on s'y borne , & alors , plus d'avenir , plus de desirs , plus de plaisirs ; l'ame tombe dans cet affaiblissement où l'on meurt d'ennui au milieu de tous les objets de jouissance , état si commun dans les pays des grandes propriétés , & ignoré par-tout ailleurs : ou insensible à ce qu'on possède déjà , on en sent croître le besoin d'obtenir ce qu'on ne possède pas encore ; & alors les ames faibles deviennent avares , les ames énergiques , avides. On les blâme beaucoup ; mais ce sont celles qui ont conservé le mieux l'instinct de la Nature , qui veut que nous craignons & que nous désirions sans cesse.

L'homme n'est fait ni pour tout voir , ni pour tout avoir , ni pour tout savoir à la fois.

Je ne crois pas , en second lieu , que toutes ces inégalités odieuses qui règnent parmi

nous, soient des suites nécessaires & inévitables de la propriété : les inégalités des propriétés ont d'autres sources que la propriété elle-même. On les voit naître de la conquête, qui donna les deux tiers des terres à une armée, & ne laissa que le tiers aux Nations vaincues ; du droit d'aînesse, Loi barbare, qui donne tout à un enfant, pour en laisser cinq ou six dans la misère ; des Loix plus barbares encore, des substitutions, qui permettent à la vanité d'un mourant de laisser sur la terre une volonté tyrannique, qui fera des victimes & des pauvres pendant plusieurs générations ; des privilèges exclusifs, qui concentrent dans un petit nombre de mains les fruits que l'industrie & le commerce devroient répandre sur les Empires ; des fortunes de la finance, qui ont fait passer dans les mains de quelques particuliers les trésors de tout un Peuple ; des vices de notre éducation, ou plutôt de ce qui nous manque absolument, une éducation nationale, qui, en donnant quelque égalité aux esprits & aux talens, en mettroit aussi bientôt dans les fortunes & dans la condition des hommes. Tous ces vices de l'ordre social ne naissent point de la propriété ; ce sont au contraire tous ces désordres qui rendent la propriété si inégale, si tyrannique.

On peut m'objecter que M. Necker parle des sociétés actuelles ; mais non, il parle de l'ordre social ; & il faut bien considérer

l'ordre social dans ce qu'il a été & dans ce qu'il pourroit être, sur-tout quand on le rapproche de la notion de Dieu, d'un Être éternel.

Je voulois discuter avec la même sincérité quelques autres raisonnemens de M. Necker; mais je n'attaquerois que ses preuves, & l'on croiroit que j'attaque ses dogmes.

Un esprit original ne peut pas être un Ecrivain imitateur; des pensées neuves se présentent naturellement sous des expressions & sous des formes nouvelles: mais c'est un inconvénient de ce double mérite, d'étonner également le commun des Lecteurs, & par ses idées, & par son style.

Il est très vrai que le génie & les principes de goût, qui sont à l'usage de la multitude, se trouvent souvent en contradiction.

Un esprit très-étendu, par exemple, ne peut se défendre de quelque amour pour les termes abstraits & généraux; ces termes rassemblent un grand nombre d'idées, & ils semblent faits pour le génie, qui a besoin d'en énoncer beaucoup à la fois; mais ils fatiguent l'esprit de la multitude, qui ne peut saisir à la fois que très-peu d'idées.

Un esprit très-pénétrant est ému par des idées très-profondes; il sera passionné & métaphysique, parce que pour lui rien n'est métaphysique, ou que tout l'est; mais son émotion ne sera pas toujours partagée par le grand nombre, qui n'est remué que par les sens, que par des images.

Un Écrivain qui a long-temps médité un sujet d'un intérêt universel , se place naturellement sur un vaste théâtre ; il élève naturellement le ton & les accens de sa voix : il parle aux Nations & aux Siècles ; & sa voix , son ton , doivent paroître exagérés à ceux qui n'ont jamais parlé que dans quelques cercles des intérêts d'un jour & d'une maison.

Il nous semble que ce parallèle explique assez bien & le style de M. Necker , & les reproches que nous avons entendu lui faire.

De tous ces reproches, celui d'une *dignité* trop soutenue nous paroît le plus mérité. Le ton constamment noble & oratoire met en quelque sorte un intervalle entre l'Écrivain & le Lecteur. C'est la familiarité & la souplesse du style qui rapproche le Lecteur de l'Auteur : pour répandre au loin la lumière , quand elle est née , il faut peut-être l'éclat du style oratoire ; mais pour la faire naître , il faut la simplicité & la précision du style purement philosophique ; & ce style , de la clarté seule fait tirer encore des beautés & des graces : mais combien , il faut en convenir cependant , combien cette simplicité & cette familiarité , qui sont une adresse de l'esprit plutôt qu'un talent , sont inférieures aux beautés si communes & si multipliées dans l'Ouvrage de M. Necker ! Je pourrois citer vingt morceaux ; en voici un que je n'ai pu me lasser de relire.

» Il est des idées simples , il est des
» sentimens qui semblent nous approcher
» de bien plus près que la métaphysique ,
» des consolations & des espérances qui
» nous sont nécessaires. On ne peut médi-
» ter profondément sur les merveilleux at-
» tributs de la pensée ; on ne peut arrêter
» son attention sur le vaste empire qui lui
» a été soumis ; on ne peut réfléchir sur la
» faculté qui lui a été donnée de fixer le
» passé , de rapprocher l'avenir , de rame-
» ner à elle le spectacle de la Nature & le
» tableau de l'Univers , & de contenir ,
» pour ainsi dire , en un point , l'infinité
» de l'espace & l'immensité des temps ; on
» ne peut considérer un pareil prodige sans
» réunir à un sentiment continuel d'admi-
» ration , l'idée d'un but digne d'une si
» grande conception , & digne de celui dont
» nous adorons la sagesse. Pourrions-nous
» cependant le découvrir , ce but , dans
» le souffle passager , dans l'instant fugitif
» qui compose la vie. Pourrions-nous le
» découvrir dans une succession d'appari-
» tions éphémères , qui ne sembleroient des-
» tinées qu'à tracer la marche du temps ?
» Pourrions-nous sur-tout l'appréhender
» dans ce système général de destruction , où
» devroit s'anéantir de la même manière , &
» la plante insensible qui périt sans avoir
» connu la vie , & l'homme intelligent qui
» s'instruit chaque jour du charme de l'exis-
» tence ? Ne dégradons pas ainsi nous-mê-

mes notre fort & notre nature , & ju-
geons , espérons mieux de ce qui nous
est inconnu. La vie , qui est un moyen
de perfection , ne doit pas conduire à
une mort éternelle. L'esprit , cette source
féconde de connoissances & de lumières,
ne doit pas aller se perdre dans les om-
bres ténébreuses du néant. Le sentiment ,
cette douce & pure émotion qui nous
unit aux autres avec tant de charmes ,
ne doit pas se dissiper comme la vapeur
d'un songe ; la conscience , ce rigide ob-
servateur de nos actions , ce Juge si fier
& si imposant , ne doit pas avoir été
destiné à nous tromper ; & la piété , la
vertu , ne doivent pas élever en vain leurs
regards vers ce modèle de perfection ,
l'objet de leur amour & de leur adora-
tion. L'Etre Suprême , à qui tous les temps
appartiennent , semble avoir scellé déjà
notre union avec l'avenir , en nous faisant
le don de la prévoyance , & en plaçant au
fond de notre cœur le désir passionné
d'une longue durée , & le sentiment con-
fus qui nous en donne l'attente. Il y a
quelque relation encore obscure , quelque
rapport encore ignoré , entre notre nature
morale & les temps éloignés de nous ,
& peut-être que nos vœux , nos espé-
rances sont un sixième sens , & un sens à
distance , s'il est permis de s'exprimer ainsi ,
dont un jour nous éprouverons la satis-
faction. Quelquefois aussi j'imagine que

» le don d'aimer, le plus bel ornement de
» la nature humaine, le don d'aimer, en-
» chantement sublime, est un gage mysté-
» rieux de la vérité de ces espérances ;
» car en nous dégageant de nous-mêmes &
» en nous transportant au delà des limites
» de notre être, il semble comme un pre-
» mier pas vers une nature immortelle ; &
» en nous présentant l'idée, en nous offrant
» l'exemple d'une existence hors de nous,
» il paroît vouloir interpréter à notre sen-
» timent ce que notre esprit ne peut com-
» prendre.

» Enfin, & cette réflexion est la plus
» imposante de toutes, quand je vois l'es-
» prit de l'homme atteindre à la con-
» noissance d'un Dieu, quand je le vois
» s'approcher du moins d'une si grande
» idée, ce degré d'élévation me prépare
» en quelque manière à la haute destinée
» de notre ame. Je cherche une proportion
» entre cette immense pensée & tous les in-
» térêts de la terre, & je n'en découvre
» aucune ; je cherche une proportion entre
» cette méditation sans bornes & le tableau
» rapproché de la vie, & je n'en apperçois
» point. Il y a donc, n'en doutons point,
» quelque magnifique secret derrière tout
» ce que nous voyons ; il y a quelque éton-
» nante merveille derrière cette toile en-
» core baillée ; & de toutes parts, autour
» de nous, nous en découvrons les com-
» mencemens. Ah ! comment imaginer,

„ comment se résoudre à penser que tout
 „ ce qui nous meut & nous anime, que
 „ tout ce qui nous guide & nous entraîne,
 „ est une suite de prestiges, un assemblage
 „ d'illusions “ !

Comme, dans ce morceau, la pensée est toujours profonde, & l'expression toujours sensible & animée. J'en connois peu d'aussi beau dans notre Langue.

Le nom de M. Necker, comme son Ouvrage, servira un jour aux défenseurs de la cause de Dieu. On dit aujourd'hui que Newton & Locke croyoient en Dieu : il viendra un temps où l'on dira aussi que Turgot & Necker y ont cru.

(*Cet Article est de M. Garat.*)

TRAITÉ élémentaire sur l'Art de peindre en miniature, par le moyen duquel les Amateurs qui ont les premiers principes du Dessin, peuvent atteindre à la perfection dans ce genre sans le secours d'un Maître; par M. VIOLET, Peintre en miniature, & Membre de l'Académie de Lille en Flandre. Prix, 30 s. A Paris, chez l'Auteur, rue Chaussée - d'Antin, vis-à-vis l'Hôtel Montesson; & Guillot, Libraire de MONSIEUR, rue Saint-Jacques, vis-à-vis celle des Mathurins.

Il seroit à souhaiter que les Artistes célèbres voulussent bien écrire sur l'Art

qu'ils ont exercé, & dont ils ont reculé les limites. Leurs règles, leurs apperçus même décéleroient ces secrets, que le Génie & la Nature semblent ne réserver qu'aux adeptes : mais, nous en convenons à regret, l'Artiste qui fait si bien peindre tout ce qu'il conçoit, & embellir la Nature & ses créations, seroit embarrassé souvent à fixer sa pensée sur le papier. Son imagination si brillante quand sa main tient le pinceau, devient froide quand elle prend la plume. La raison de cette impuissance est facile à deviner ; c'est que l'Artiste en général ne fût point pénétré de ce précepte si vrai de Voltaire sur l'union qui existe entre les Beaux-Arts, & qu'au lieu de les cultiver tous, il n'en chérit qu'un :

Tous les Arts sont amis ainsi qu'ils sont divers ;
Qui veut les séparer est loin de les connoître.

On ne fera point ce reproche à M. Violet, qui, par ses portraits, a prouvé qu'il étoit Peintre, & qui prouve encore qu'il l'est en écrivant. C'est ainsi qu'il définit son Art, & tous les Arts en peu de mots.

„ Tout Art proprement dit est une réunion de préceptes, de règles, d'expériences & de raisonnemens. Aristote le définit, *une méthode de bien faire quelque chose*. Selon Lucien, *c'est un recueil de préceptes pour une fin utile à l'homme* „.

M. Violet parle-t-il de l'origine de son

Art ? » Tout l'Art, dit-il, consistoit d'abord
» à peindre ce qu'on voyoit & ce qu'on
» sentoît. On ne savoit pas choisir..... Les
» Grecs, doués d'un génie heureux, fai-
» firent enfin avec netteté les traits essen-
» tiels & capitaux de la belle Nature, &
» comprirent clairement qu'il ne suffisoit
» pas d'imiter les choses, qu'il falloit encore
» les choisir. Jusqu'à eux les Ouvrages
» n'étoient encore remarquables que par
» l'énormité des masses. Les Grecs sen-
» tirent qu'il étoit plus beau de charmer
» l'esprit, que d'étonner ou d'éblouir les
» yeux. Ils jugèrent que l'unité, la variété,
» la proportion, devoient être le fonde-
» ment de tous les Arts : & sur ce fond,
» si beau, si juste, si conforme aux loix
» du goût & du sentiment, on vit chez
» eux la toile porter le relief & les cou-
» leurs de la Nature ; le pinceau enfanta
» des miracles «.

Les préceptes que l'Auteur donne sont
inspirés par le goût le plus délicat. » Le
» but d'un Artiste, dit-il, doit être d'ex-
» primer la Nature, de la rendre, & non
» de la farder. C'est la déguiser, la contre-
» faire, que de montrer l'Art : il perd tout
» son prix dès qu'il est apperçu. Son mé-
» rite consiste à ne laisser aucune trace de
» lui-même, à ne pas se laisser soupçon-
» ner, s'il se peut ; en se décelant, il dé-
» truit l'illusion & le charme, qui sont la
» vraie source du plaisir que donnent tous

„ les Ouvrages d'imitation “. L'Auteur fait ensuite des applications particulières à son Art ; & enfin il donne des leçons si claires, des définitions si exactes, des résultats si vrais, qu'il est impossible qu'on lise sa brochure sans fruit. On y est entraîné par l'agrément du style, & par la vérité & la précision des préceptes. Toutes les règles de l'Art & du goût sont renfermées dans vingt-trois Chapitres, & chaque Chapitre est aussi court & aussi instructif qu'il doit l'être ; tant il est vrai qu'on peut dire beaucoup de choses dans 70 pages ! Nous finissons cette analyse par une citation du vingt-deuxième Chapitre, où M. Violet relève un ridicule trop commun à ceux qui se font peindre.

„ Rien ne semble plus ridicule, dit-il, que de vouloir être peint en riant ; ce pendant chacun dans ce siècle veut rire en peinture..... On ne peut saisir qu'un instant dans l'imitation d'un portrait. Le moins ridicule est celui qui convient le mieux, & c'est sans contredit celui où l'on a l'air de s'occuper de quelque idée agréable, qui mettant du jeu dans les yeux & dans tous les traits, y fait naître une gracieuse hilarité. Mais il y a loin de l'action légère & presque imperceptible des muscles dans un demi-sourire aimable, aux convulsions d'un rire immodéré ou forcé..... Je suppose qu'un Génie mal-faisant s'introduisît dans un

» cercle où la grosse gaîté auroit gagné
 » tous les assistans, & que fixant leurs
 » traits dans l'état où ils seroient, au mo-
 » ment de l'accès du rire, il les condam-
 » nât à y rester toute leur vie, comme un
 » portrait qui ne change jamais d'expres-
 » sion; je demande si ces mêmes person-
 » nes éparées ensuite en différens lieux, ne
 » seroient pas regardées comme des imbé-
 » cilles ou des foux; & rien n'est agréable
 » que quand il est momentané ». Nous
 avons en effet observé à l'exposition des
 tableaux, que les portraits étoient caracté-
 risés, sur-tout par ce rire, qui prononçoit
 les figures d'une manière ridicule. Tout
 est de mode; & à ce rire déplacé succédera
 un jour un maintien trop grave. Ces excès
 sont malheureusement très-voisins. M. Vio-
 let est l'Artiste qu'il faut pour savoir se
 tenir à cette *distance qu'un goût sûr indi-*
que. Ses miniatures en offrent des preuves
 continuelles; & nous ne craignons pas de
 dire que plus son talent sera connu, plus
 il sera prisé & recherché.



VARIÉTÉS.

VARIÉTÉS.

NOTICE sur M. RISBECK.

DEPUIS les progrès que les Allemands ont faits dans la Littérature, depuis que les chef-d'œuvres qu'ils ont produits, ont excité les François à connoître leur Langue & à traduire leurs Ouvrages, la perte des Littérateurs distingués de l'Allemagne ne peut plus paroître indifférente à la Nation Française. Un grand Homme, un bon Ecrivain sont de tous les pays, & Buffon est pleuré en Angleterre, en Italie, en Russie, comme il l'est en France. Le Monde littéraire devoit être regardé comme une famille dans laquelle tous les membres qui la composent viennent déposer les richesses de leur imagination; & la perte de l'un de ces membres, de quelque Nation qu'il soit, ne peut qu'exciter les regrets de tous les autres. Les Gens de Lettres François sont ceux qui se sont le plus long-temps refusés à cette espèce de fraternité avec leurs voisins, & sur-tout avec les Allemands : leur justice envers eux a été lente & tardive; mais depuis environ quinze ans qu'ils commencent à connoître leurs Ouvrages, ils les ont appréciés, & ont forcé leurs préjugés défavorables à se taire. C'est ici le moment de rappeler les regrets touchans que M. de Florian a exprimés, au milieu de l'Académie, sur la perte de son ami Gessner. Il étoit beau de faire verser des larmes, sur la mort d'un Ecrivain étranger,

à une Nation qui peut montrer des modèles dans presque tous les genres : il étoit encore plus beau que ces regrets partissent d'un jeune Ecrivain que l'on est toujours tenté de mettre en parallèle avec Gossner : c'étoit Virgile jetant des fleurs sur le tombeau de Théocrite.

Ces réflexions, Messieurs, m'ont engagé à vous parler de M. Risbeck, jeune Auteur Allemand, enlevé aux Lettres il y a deux ans, & moissonné à la fleur de son âge ; j'ai pensé que quelques détails sur sa vie paroîtroient d'autant plus intéressans, que ses deux principaux Ouvrages viennent d'être traduits en françois (1).

M. Gaspard Risbeck est né en 1750, dans une petite ville près de Maïence. Son père étoit Négociant à Eukst, & jouissoit d'une fortune assez considérable. C'est à tort que l'on a imprimé qu'il étoit Baron ; non, Messieurs, Risbeck n'étoit point un homme de qualité, mais il étoit quelque chose de mieux, c'étoit un homme de génie. Il fut envoyé à Maïence pour y faire ses études : la science du Droit étoit celle pour laquelle on le destinoit. Cette science cependant n'étoit point faite pour le jeune Risbeck ; son imagination brûlante, son caractère impétueux le rendoient peu propre à l'étude aride, mais nécessaire, des Loix.

(1) *Son Voyage en Allemagne*, dans une suite de Lettres, trad. de l'Anglois. Il n'étoit guère possible que cette Version, faite d'après la Traduction Anglaise, pût être très-fidelle ni très-élégante. L'Edition qui a été revue sur l'original Allemand, est meilleure.

Le second Ouvrage de Risbeck est une *Histoire d'Allemagne*, dont M. Doray de Lougrais a annoncé la Traduction dans le *Journal de Paris*, du Vendredi 9 Mai.

Souvent il se rendoit aux Cours de ses Professeurs avec Verther ou l'immortel Poème du Messie dans sa poche ; & là , retiré dans un coin , au lieu de prêter son attention aux préceptes qui assurent les droits des citoyens , il s'attendrissoit sur le sort de l'infortunée Charlotte ; ou , transporté par Klopstock , élevoit sa pensée jusqu'à l'Être Suprême.

Obligé donc de se livrer à des Sciences pour lesquelles il avoit un dégoût insurmontable , ses premières années ne furent point marquées par des succès , & le terme de son éducation étoit arrivé sans qu'il eût commencé ses études. Malheureusement , à cette époque , régnoit en Allemagne une Secte , dont les principes dangereux n'ont formé que trop de prosélytes ; elle s'appeloit la *Secte des Génies par excellence* (das Geniewesen). Ses principes fondamentaux étoient le mépris souverain des convenances sociales, l'éloignement pour toute affaire quelconque. Les esprits sublimes de ses partisans regardoient comme au dessous d'eux les emplois , les engagements politiques, les fonctions qui exigeoient un travail suivi ; enfin la liberté étoit l'idole chimérique qu'ils encensoient & à laquelle ils sacrifioient toutes les réalités. Une Société fondée sur de semblables principes , & qui en imposoit par quelques noms célèbres , devoit naturellement flatter la jeunesse , toujours prompte à faire les liens , quelque légers qu'ils soient. L'effervescence dans les têtes fut prodigieuse , & bientôt l'on vit une foule de jeunes gens accourir pour se ranger sous les drapeaux des Chefs de la Secte.

Risbeck ne fut point des derniers à se rendre auprès de ces nouveaux Diogènes. Son ame ardente & indomptable , qui peut-être avoit déjà deviné dans la solitude ces principes dangereux , se sentit

comme électrisée par eux , & alors reçut tout son développement , semblable à un feu qui couve depuis long-temps sous la cendre , & qui , à l'approche d'une flamme légère, s'embrase & consume tout ce qui l'environne. Il ne tarda point à se repentir de s'être laissé emporter par son imagination. Obligé , d'après ses principes , de mépriser l'état auquel le destinoit son père , il dissipa dans peu le bien dont il avoit hérité , & se vit enfin réduit , pour subsister , à se mettre aux gages des Libraires : ainsi , en poursuivant une liberté idéale , il tomba dans un véritable esclavage. Plaignons ses erreurs , mais applaudissons-nous qu'elles n'aient point été couronnées du succès. Risbeck , sectateur heureux & favorisé de la fortune , fut resté plongé dans une entière apathie ; le malheur l'éveilla , & , en le retirant de sa léthargie , le rendit aux Lettres , pour lesquelles il sembloit être perdu.

Risbeck quitta sa patrie , & fut s'établir à Saltzbourg. C'est là qu'il débuta dans la Littérature par les second & troisième volumes des *Lettres sur les Moines*. Le premier volume de cet Ouvrage , qui est attribué à M. de la Roche , fit une très-grande sensation ; son objet principal étoit de dévoiler la conduite des Moines dans les pays Catholiques de l'Allemagne , la manière dont ils cherchoient à enraciner les préjugés dans le peuple pour se rendre maîtres de son esprit , & le plus souvent pour rançonner l'ignorance dans laquelle ils le maintenoient , & qui enchaînoit ces malheureux à leur joug. Risbeck , qui avoit déjà parcouru l'Allemagne , & qui dès-lors rassembloit des matériaux pour le Voyage qu'il publia quelques années après , avoit été témoin de leur conduite. Il entreprit donc de continuer l'Ouvrage , & les deux volumes qu'il publia eurent

plus de succès que le premier. Cependant il voulut faire croire qu'ils sortoient de la même plume, en imitant le style de M. de la Roche ; mais le prestige ne fut que pour le vulgaire. Les Gens de Lettres reconnurent, dans la continuation, un Écrivain plus hardi dans ses vûes, plus nerveux dans son style, & malgré le voile de l'anonyme dont il s'étoit enveloppé, son secret fut bientôt divulgué.

Toujours passionné pour les Voyages, Risbeck voulut voir la Suisse, & fut se fixer quelque temps à Zurich : là, il coopéra à la rédaction de la fameuse Gazette politique de cette ville, & publia ses Voyages sous le titre de *Lettres d'un Voyageur François sur l'Allemagne*. Si Risbeck, dans son premier Ouvrage, se fit connoître comme bon Écrivain & observateur exact, dans celui-ci il se montra génie original, profond penseur, Écrivain élégant ; son esprit, qui n'étoit plus retenu par la gêne de l'imitation, ni resserré dans les bornes d'une carrière tracée par une main étrangère, put prendre tout son essor. Je ne m'étendrai point sur ces Lettres ; leur succès a déterminé le jugement que l'on en doit porter ; je me bornerai seulement à regretter que dans la Traduction françoise, les grâces du style de l'original aient entièrement disparu, & que les fleurs que M. Risbeck a su y répandre, en quittant le sol natal, se soient flétries & décolorées.

Ici finissent les succès Littéraires dont a joui M. Risbeck pendant sa vie ; il quitta Zurich, & s'isola dans le village d'Arau. Ses malheurs avoient aigri son caractère ; bientôt une noire mélancolie se répandit sur toutes ses idées, & le jeta dans une espèce de misanthropie. Vers la fin de ses jours, il ne connut plus d'autre société que celle des ca-

barets. En vain MM. Gessner & Lavater employèrent les plus vives sollicitations pour l'engager à revenir à Zurick, & lui offrirent de l'aider de leur bourse & de leur crédit; il se refusa constamment à leur généreuse bienveillance, & persista dans le nouveau genre de vie qu'il avoit adopté.

Risbeck cependant écrivoit dans son village une Histoire d'Allemagne; il en traçoit les révolutions avec cet esprit d'indépendance & cette vigueur de style qu'il avoit montrés dans ses précédens Ouvrages: déjà il touchoit au terme de son travail & alloit jouir du succès de ses veilles, lorsque la mort l'enleva à sa gloire. L'Allemagne attendoit cet important Ouvrage. Enfin il a paru, grace aux soins de M. Vinkopp, qui l'a terminé, & n'a point démenti les hautes idées que l'on s'en étoit formées.

Risbeck est mort à Arau, le 5 Février 1786.

(Par M. le Prince Baris de Galitzin.)

ANNONCES ET NOTICES.

VOYAGES Imaginaires, Romanesques, Merveilleux, Allégoriques, Amusans, Comiques & Critiques; suivis des Songes & Visions, & des Romans Cabalistiques, ornés de Figures; 12c. Livraison, contenant les Hommes volans, le Voyageur aérien, Micromégas, Julien l'Apostat, ou Voyages dans l'autre Monde, les Aventures de Jacques Sadeur.

DE FRANCE. 103

Cette Collection formera 36 Volumes in-8°. , dont le prix est de 3 liv. 12 s. le Volume broché, avec 2 Planches.

Il paroîtra régulièrement 2 Volumes par mois.

On continue de s'inscrire pour cette Collection , à Paris , rue & hôtel Serpente , chez CUCHET , Libraire, Editeur des Œuvres de Le Sage, 15 vol. in-8°. , avec Fig. ; de celles de l'Abbé Prévost, 39 vol. *idem* ; & du Cabinet des Fées, 37 vol. in-8°. & in-12, avec & sans Figures.

ŒUVRES choisies du Comte de Tressan ; 2e. Livraison, contenant la suite de l'Amadis de Gaule, Roland l'amoureux, Roland furieux. 2 Volumes in-8°. , avec Figures.

Ces Œuvres formeront 12 Vol. in-8°. , ornés de Fig. & du Portrait de l'Auteur ; & contiendront l'Amadis de Gaule, l'extrait de Roland l'amoureux, Roland furieux, Corps d'extraits de Romans de Chevalerie, Mélanges & Œuvres posthumes en vers & en prose, Lettres du Roi de Prusse, du Roi de Pologne, & de Voltaire, au Comte de Tressan.

On délivrera 2 Vol. de deux en deux mois. Le prix est de 4 liv. 4 s. le Volume broché, avec 2 Planches.

On s'inscrit à Paris , chez CUCHET , Lib. , rue & hôtel Serpente ; & chez les principaux Libraires de l'Europe.

La Science de la Législation, par M. le Chevalier Gaëtano Filangieri, Conseiller d'Etat au Département des Finances de Naples ; Ouvrage traduit de l'Italien, d'après l'Édition de Naples de 1784, Tomes III, IV & V. A Paris , chez Cuchet, rue & hôtel Serpente, 1787, in-8°. Digitized by Google

La matière de ces trois volumes est la Législation criminelle. En attendant que nous puissions faire une exposition détaillée des principes de cet important Ouvrage, nous nous contenterons de dire que jamais on n'en offrit de plus approprié aux circonstances, ni de plus analogue aux idées qui occupent actuellement les esprits.

Les Histoires de Salluste, & des Pièces entières tirées des Fragmens, traduites en françois, avec le latin, revu & corrigé, des Notes critiques, & une Table géographique; quatrième Edition, revue & corrigée avec soin; par M. Beauzée, de l'Académie Française, &c. in-12. Prix, 3 liv. relié. A Paris, chez Barbou, Imprimeur-Libraire, rue des Mathurins.

La réputation de cet Ouvrage est faite depuis long temps.

Dictionnaire universel, François - Latin, par MM. Lallemand; Ouvrage composé sur le modèle du Dictionnaire Latin-François de M. Boudot; septième Edition; prix, 6 liv. A Paris, chez Barbou, rue des Mathurins; Brocas, rue Saint-Jacques; & Nyon le jeune, près le Collège Mazarin.

Les mêmes Libraires se disposent à donner une nouvelle Edition du Dictionnaire Latin-François de Boudot, avec des changemens & des améliorations considérables, qui doivent y donner un nouveau prix. Ces deux Ouvrages doivent trouver place dans les Bibliothèques.

Œuvres complètes de Gilbert, in-8°. Prix, 2 l. 10 s. papier ordinaire, br. papier fin, 3 l. 12 s. A Paris, chez Lejay, Libraire, rue Neuve des Petits-Champs, près celle de Richelieu.

Nous reviendrons sur ce Poète, qui a fourni une si courte carrière avec bien plus de talent que de bonheur.

*Avis important sur l'Economie Politico-Rurale des pays de montagnes, sur la cause & les effets progressifs des torrens, &c par M. B***, Inspecteur-Général des Ponts & Chaussées. Brochure de 15 pages. A Paris, chez Royez, Libr. qual des Augustins.*

Cette Brochure renferme des observations utiles.

Collection des principaux Historiens, Philosophes, Poètes & Romanciers Anglois, en anglois, 6c. Livraison, contenant Robertson's History of Charles V, tome Ier. in-8°. Prix, 3 liv. br. A Paris, chez Pissot, Libraire, quai des Augustins, n°. 211.

On a accueilli en France la Collection des Auteurs Latins, donnée par M. Barbou; celle des Auteurs Italiens, publiée par M. Prault. Ces deux Collections ont eu le plus grand succès, & le méritoient à tous égards, tant par le choix des Auteurs, que par la beauté de leur exécution & par l'exactitude de leur texte. La Collection des Auteurs Anglois que nous annonçons aujourd'hui, & dont il paroît 8 vol. in-8. au prix indiqué de 3 liv. chaque vol. br. mérite le même accueil & les plus grands éloges. La beauté des caractères & du papier ne laisse rien à désirer. Les progrès que la Langue Angloise a faits depuis plusieurs années (puisque'on la regarde aujourd'hui comme faisant partie de l'éducation de la Jeunesse), & le nombre considérable de bons Auteurs en tout genre que cette Nation a produits, doit nécessairement en assurer le succès. Le but du Libraire est de faciliter l'acquisition des Ouvrages utiles & in-

intéressans de cette Langue pour un prix raisonnable ; car le prix exorbitant des Livres Anglois les met hors de la portée de beaucoup de Lecteurs. C'est donc répondre aux vœux des Amateurs, que de leur procurer, sans peine & à peu de frais, leurs meilleurs Auteurs en tout genre. On ne donne point d'argent d'avance ; il suffit seulement de se faire inscrire, & de s'engager à prendre ces Ouvrages à mesure qu'ils paroîtront. On n'est pas obligé de souscrire pour la Collection entière ; ce qui est avantageux pour les personnes qui ont déjà plusieurs Auteurs Anglois. Les Livraisons, qui se succèdent rapidement, prouvent que cette entreprise se poursuit avec activité.

C'est chez le même Libraire que l'on souscrit pour le *Général Advertiser*, Journal en anglois, qui, comme nous l'avons déjà annoncé, est un extrait de tout ce que les Papiers, Journaux, Magasins, Pamphlets Anglois & Américains fournissent de plus intéressant sur les affaires de la Grande-Bretagne & des Etats-Unis de l'Amérique. Le prix est de 48 liv. franc de port, pour l'année ; prix modique, comparé au prix excessif des Feuilles Angloises.

Collection des Mémoires de l'Histoire de France, Tome XL. A Paris, rue & hôtel Serpente.

Ce Volume contient la fin des Mémoires de Bertrand de Salignac, ceux de Gaspard de Coligni, de M. de la Chastre, & de Guillaume de Rochefort.

Bibliothèque Universelle des Dames. Même adresse.

Ce nouveau Volume est le 11^e. du Théâtre, & contient le *Misanthrope* & le *Médecin malgré lui*.

Vues Pittoresques, Plans, &c. des principaux Jardins Anglois qui sont en France, accompagnées de leurs descriptions, n°. 3. Prix, 6 liv. chez Simon, rue du Plâtre S. Jacques, n°. 7.

Ce troisième n°. complète la description d'Ermenonville.

Théâtre de la guerre actuelle entre l'Empereur & le Turc, l'Impératrice de Russie & le Turc, par M. Moirhey, Ingénieur-Géographe du Roi, &c. A Paris, chez l'Auteur, rue de la Harpe, la porte cochère vis-à-vis la Sorbonne, N°. 109 ; & chez Crépy, rue S. Jacques, N°. 252. Prix de chaque Partie, 3 liv.

Cet Ouvrage est divisé en deux Parties, chacune de deux feuilles d'assemblage ; la première comprend la Carte générale de l'Empire de Russie ; & la seconde renferme les Royaumes de Hongrie & de Bohême, partie de la Russie, la Petite Tartarie, la Besarabie, la Moldavie, la Transilvanie, & la Turquie d'Europe, &c.

Ces deux Cartes ont été dressées pour la lecture des Journaux & autres Annonces périodiques.

Pot - Pourri d'Airs connus & autres pour le Forté-Piano, par M. Steibelt. Prix, 3 liv., formant le N°. 53 du Journal de Pièces de Clavecin, par différens Auteurs,

= Sonate pour le Clavecin, avec Violon & Violoncelle, par J. F. Sterkel. Prix, 3 liv., formant le N°. 54 du même Journal.

= Six Sonates pour le Piano-Forté, dont cinq avec accompagnement de deux Violons, & la 6e. avec Hautbois ou Clarinette, par M. Julien Naveoigille ; Ouv. 5e. Prix, 9 liv.

108 MERCURE DE FRANCE.

= *Douze nouveaux Quatuors concertans* pour deux Violons, Alto & Violoncelle, par M. Cambini; première Livraison de trois Quatuors. Prix, 6 liv.

= *Trois Sonates pour Clavecin*, dont deux avec Violon obligé, la 3^e. sans accompagnement, par M. Duffek; Œuv. 5^e. Prix, 9 liv.

= *Six Duos dialogués* pour deux Violons, par M. Ignace Pleyel; Œuv. 13^e. Prix, 7 liv. 4 s. A Paris, chez M. Boyer, Md. de Musique, rue de Richelieu, ancien Café de Foy; & chez Mme. Lemenu, rue du Roule, à la Clef d'or,

T A B L E.

Z ÉLIS au Bal.	40	nions religieuses.	96
Acrostiches.	51	Traité élémentaire	92
Charade, Enig. & Logog.	54	Var étés.	97
De l'Importance des Opi-		Annonces & Notices.	103

A P P R O B A T I O N.

J'ai lu, par ordre de Mgr, le Garde des Sceaux; le **MERCURE DE FRANCE**, pour le Samedi 12 Juillet 1788. Je n'y ai rien trouvé qui puisse empêcher l'impression. A Paris, le 11 Juillet 1788.

S É L I S.



JOURNAL POLITIQUE

DE

BRUXELLES.

POLOGNE.

De Varsovie , le 14 Juin 1788.

DANS une lettre au Général *de Witt*, Commandant de Kaminieck, le Prince de *Saxe-Cobourg* s'est plaint des ventes de bleds faites aux Turcs de Choczim par les Polonois, en demandant que la République fît cesser ce commerce, & fermer les moulins où les Ottomans font moudre leurs grains. A cette réquisition, il a joint, dit-on, la menace d'employer des moyens violens pour interrompre cette communication. Le *Conseil Permanent*, à qui cette dépêche & ces menaces ont été envoyées, en a témoigné la plus grande surprise : on ne connoît pas encore les instructions ultérieures qu'il a fait passer au Général *de Witt*, mais l'on se demande généralement ici, si la neutralité de la République ne

N°. 28. 12 Juillet 1788. c

deviendrait pas illusoire, du moment où elle vendrait des subsistances aux Autrichiens, & les refuserait aux Ottomans; si une infraction aussi positive de nos traités & de cette neutralité même, n'exposerait pas l'Etat aux légitimes hostilités des Sujets de la Porte; & si, sous aucune considération, il peut nous convenir de rompre ainsi, sans ménagemens, le dernier fil des liaisons qui unissent encore la République au seul Allié qui lui soit resté fidèle, à l'époque de ses dernières infortunes.

Choczim n'est ni pris, ni même assiégé en forme; les Autrichiens le bloquent seulement, lui coupent les convois, & ne tarderont pas probablement à s'en rendre maîtres, si la place ne reçoit des secours immédiats.

On apprend de *Niémerow*, que le Maréchal de *Romanzof*, dont l'armée, y compris les Corps des Généraux *d'Elmpt*, *Soltikof* & *Kamenskoi*, est de trente mille hommes, s'est posté sur les deux rives du *Niefter*, & qu'il paroît avoir pour objet de couper la communication entre l'armée Turque sur le Danube & celle sur le *Niefter*.

A L L E M A G N E.

De Hambourg , le 21 Juin.

L'Impératrice de Russie a décoré de l'Ordre de *St. Alexandre Newski*, le Général *Saborofsky*, qui doit commander en Chef les troupes de débarquement qui passeront dans la Méditerranée, sur la flotte de Cronstadt, si toutefois cette flotte sort de la Baltique. En attendant, le Général *Saborofsky*, accompagné du Prince de *Hesse-Philipsthal*, Capitaine aux Gardes-à-cheval, se rend en Italie.

Le 13 de ce mois, le Prince Royal de Danemarck est parti de Copenhague pour Fladstrand, avec la suite, composée du Maréchal de Cour de *Bulow*, d'un Gentilhomme de la Chambre, d'un Adjudant général, d'un autre Adjudant, d'un Secrétaire & d'un Chirurgien. S. A. R. s'est embarquée à Fladstrand, le 18, pour Friedrichstadt en Norwège, & fera probablement de retour dans la capitale le 18 août.

Plusieurs Politiques entreprennent l'apologie de la Régence de Dantzick contre la pluralité des Négocians de cette ville. Ils soutiennent, entre autres, que pendant plus de trois siècles Dantzick, heureuse sous la protection de la Pologne,

devoit à ce royaume toute sa prospérité ; qu'elle se couvriroit de la plus noire ingratitude , si elle consentoit à changer sa constitution actuelle , sans être déliée formellement du serment qui l'attache au Roi de Pologne , & *sans la participation de la Russie* ; enfin , que le Magistrat ne pourroit pas disposer des terres considérables qui ont été données par les Rois de Pologne à nombre de particuliers Dantzikois , avant d'avoir à cet égard leur exprès consentement. Sans nier les obligations rappelées dans ces raisonnemens , le Parti opposé prétend qu'elles ont perdu toute leur force , du moment où la Pologne même se trouve impuissante à protéger le commerce & l'indépendance de Dantzick , ainsi que la libre navigation de la Vistule ; qu'ayant malheureusement participé aux désastres de la République , cette ville seroit , comme elle , le jouet des intérêts étrangers , si elle ne mettoit les débris de son existence politique & de son commerce , sous l'égide d'un Suzerain puissant ; qu'environnée aujourd'hui de son territoire , de ses douanes , & pouvant l'être de ses troupes à chaque instant , Dantzick n'offre plus les mêmes avantages à la Pologne , & qu'en lui restant subordonnée , elle ne le sera réellement qu'aux Russes , auxquels il importe de conserver une in-

fluence souveraine sur un port aussi essentiel de la Baltique, sur un port qui coupe & sépare la Poméranie & la Prusse, & dont la réunion à ces deux Provinces de la même Monarchie, donneroit à celle-ci une influence dans le Nord, qu'il convient à la Russie de prévenir.

On apprend de Suède, que le nouveau règlement de la distillation des eaux-de-vie, rencontre toujours beaucoup d'oppositions. On sait qu'autrefois cette distillation étoit libre, & qu'elle est devenue ensuite un droit régalien. Le règlement du 20 décembre dernier révoque, à la vérité, tous les réglemens antérieurs ; mais il établit, sur la permission de distiller, un droit, non pas personnel, comme on l'avoit cru, mais inhérent à la terre de chaque propriétaire.

On a compté l'année dernière, à Gothenbourg, 197 mariages, 572 naissances & 564 morts.

La population de cette ville, non compris la garnison, s'élève à 12,685 habitans.

L'armée Suédoise qui s'assemble dans la Finlande, sera composée de 25,000 hommes, dont 1,200 sont de la garde du Roi. On présume que le Général de *Hordt*, qui a quitté le service de Suède en 1756, pour entrer dans celui du Roi de Prusse,

reviendra dans la Patrie, & se rendra à l'armée. Le 14, le Roi étoit encore à Stockholm, attendant les régimens des provinces septentrionales qui s'embarqueront immédiatement, & qui passeront en Finlande sous la conduite même de Sa Majesté.

De Vienne, le 21 Juin.

Les avis de Semlin, jusqu'au 9, ne parlent que des dispositions défensives qu'on a substituées dans la grande armée, au premier plan de campagne antérieurement adopté. On travailloit à élever autour du camp des redoutes qu'on garnira d'artillerie : par la multiplicité des retranchemens, par le nombre des batteries, on espère rendre ce camp inexpugnable. Les postes qui se trouvoient sur le territoire Ottoman ont été retirés, & il ne reste plus sur la droite de la Save, que 1400 Autrichiens formant la garnison de Sabatsch. Ces précautions, dictées par un nouveau système, dont on ne connoît encore qu'imparfaitement & la nature & l'étendue, ont un peu refroidi le courage de nos troupes, faussement persuadées que toutes les forces de l'Empire Ottoman vont tomber sur Semlin.

Au contraire, il paroît avéré que le Grand-Visir, sur la marche duquel on n'a

pas d'ultérieures nouvelles, a détaché un Corps d'armée en Bosnie, & un second vers le Bannat, s'avancant lui-même avec ses forces principales vers Belgrade. Déjà six mille Spahis arrivèrent, le 1^{er}. juin, devant cette place, & s'y établirent sous des tentes. Le reste de l'avant-garde de 30 mille hommes, dont ces Spahis font partie, s'est approché successivement, &, le 8, 16 mille Turcs campoient sous Belgrade. Les premières lettres nous apprendront probablement la réunion de ces forces à celles qui les suivent. — Quelques Soldats, & même un Officier de notre armée, sont passés chez l'ennemi; cette désertion a été imitée par une assez grande partie des *Rasciens*, habitans de la Servie, qui s'étoient armés en notre faveur, dans l'espoir de la prise très-prochaine de Belgrade & de la province entière. La crainte d'être saisis, & celle de voir égorger leurs familles laissées en Serbie, les ont fait rentrer sous leur domination légitime, & ils sont allés implorer leur grace du Séraskier.

En comptant les renforts envoyés au Général *Wartenleben*, qui commande dans le Bannat, & les garnisons des places frontières, nous avons actuellement 28 mille hommes pour défendre cette province. Non-seulement M. de *Wartenleben* & le Gé-

néral *Fabris* ont conservé jusqu'ici les postes qu'ils ont occupés en Valachie, mais ils paroissent s'approcher graduellement de Bucharest. La prise de *Fockiani* prouve que nous avons poussé nos postes à 16 milles au-delà des frontières de la Transylvanie.

Au défaut de nouvelles positives & de grands évènements, nous rassemblerons ici quelques paragraphes épars dans les différentes Gazettes des Etats de l'Empereur.

« 15 juin. Le nombre des Turcs augmente considérablement dans la Bosnie, & cette circonstance rend très-désagréable la position du Prince *Lichtenstein*, qui a été obligé de détacher des troupes pour couvrir la côte Autrichienne. L'ennemi menace de faire une irruption du côté de la Dalmatie. »

« 18 juin. On écrit d'Agram, que le Général-Major de *Kuhn* y est mort de ses blessures le 7 de ce mois, & que le Général-Major de *Schlaun* est presque entièrement guéri.

« 15 juin. Il est arrivé, le 30 mai, à Semlin, des dépêches de Constantinople, relatives à l'échange des prisonniers de guerre, & au commerce des sujets respectifs. »

« Le Conseil Aulique de guerre a commandé 5000 chevaux de frise, auxquels on travaille sans relâche. »

2 juin. Des lettres de Mehadia, du 31 mai,

confirment la nouvelle qu'un gros corps de l'armée du Grand-Vifir est arrivé à Widin, sur le Danube. Il paroît que ce Ministre porte ses vues sur la Transylvanie & le Bannat. On y attend d'un jour à l'autre l'arrivée de 10,000 hommes de la grande armée de Semlin. Depuis Schuppanck jusqu'à Weiskischen & Vipalanka, on postera huit bataillons d'infanterie, & deux régimens de cavalerie.

2 juin. Six bataillons d'infanterie, & deux régimens de cavalerie sont en marche de Banofzi pour se rendre à Mehadia. On apprend que 40,000 Turcs se portent vers le Bannat, du côté du défilé de Terzbourg.

« Le régiment de *Latterman*, & six autres bataillons ; savoir, deux de *Reisky*, un de *Langlois*, un de *Stein*, un de *Brechainville*, & un de *Wolfenbuttel*, viennent de partir pour le Bannat. — L'Empereur a donné ordre aujourd'hui de se ranger en ordre de bataille. — La fraîcheur des nuits & la chaleur excessive pendant le jour, occasionnent beaucoup de maladies parmi les troupes. »

Le supplément de la Gazette d'aujourd'hui est très-peu important. On y lit que, « le 6 de ce mois, un détachement de Turcs a tenté une surprise vis à-vis de la Tschartake de Prusniza, dans l'Esclavonie ; mais il fut découvert, attaqué par le Ca-

pitaine *Chivich*, & forcé de prendre la fuite. — Nos Volontaires, qui étoient en embuscade près du couvent de *Petkovicza* en Servie, ont surpris des Turcs, en ont blessé un, & pris trois autres. — Le 4, les Volontaires du Corps du Général de *Warzensleben* se sont emparés de 10 bœufs & de 150 moutons; le 6, ils ont pris à l'ennemi, près de *Sémendria*, 33 bœufs. — Le Prince de *Cobourg* a fait passer des Pontoniers à *Kalasch*, pour y établir un ponton pour le passage sur le *Niester* des troupes du Général de *Soltikow*. »

De Francfort sur-le-Mein, le 28 Juin.

Le 16, le Roi de Prusse est arrivé à *Charlottenbourg*, de retour de son voyage dans ses Etats de *Westphalie* & à *Loo*.

Le Chapitre de *Constance* a élu unanimement, pour Coadjuteur de l'Evêché, le Baron de *Dahlberg*, Coadjuteur de *Mayence*.

Le Grand - Visir tâche de fatiguer les armées de l'Empereur par des marches & des contre-marches. En effet, le mouvement qu'il a fait prendre à un corps considérable de son armée, qui se porte vers le *Bannat*, fait honneur à ses connoissances militaires, qu'on dit être dirigées par un habile renégat, qui a servi dans la guerre de sept ans. Ce plan auroit des suites heu-

reuses pour les Turcs , si l'Empereur ne les prévenoit en diligence. La cavalerie Ottomane , en se portant rapidement dans le Bannat & la Transylvanie , qui ne sont pas suffisamment garnis pour faire résistance à l'ennemi , force la grande armée assemblée près de Semlin de passer le Danube & de gagner ces 2 provinces : opération qui n'est pas facile à exécuter , parce que le pays à parcourir est coupé de marais & de rivières. Enfin , l'armée du Grand-Visir passant le Danube , se mettroit entre les armées Autrichienne & Russe , & pourroit , par ce moyen , soutenir au besoin les corps Ottomans de la Moldavie & de la Servie. L'armée de l'Empereur auroit d'ailleurs de la peine à se procurer les vivres , la navigation du Danube étant interceptée ; il faudroit alors les faire transporter par terre.

Ce plan des Ottomans a sûrement entraîné le changement total de celui de l'Empereur. Ayant appris que le Grand-Visir avoit détaché des corps considérables vers le Bannat & la Croatie , ce Prince a détaché lui-même du camp de Semlin 40,000 hommes qui se rendent dans le Bannat , pour joindre le corps du Général de *Warzensleben* , & un autre corps de 20,000 hommes qui doit secourir en Croatie le Prince de *Lichtenstein*. Environ 20,000

hommes resteront à Semlin pour défendre cette place & la digue de Beschanie, & 40,000 formeront un corps d'observation qui sera prêt à se rendre où les circonstances l'exigeront.

La fièvre épidémique connue sous le nom d'*Influenza*, règne à Munich de nouveau depuis six semaines, & il est peu de personnes qui n'en soient attaquées. Elle s'y étoit manifestée en 1782, venant, comme elle en vient encore, de la Russie, où elle a pris son origine, par la Pologne & la Hongrie. Elle fit alors de grands ravages, particulièrement en Bavière, où l'on en ignoroit les remèdes. L'expérience acquise en rend aujourd'hui les accès rarement dangereux. Des fluxions douloureuses, des maux de gorge violens, un abattement général, sont les symptômes ordinaires de cette maladie, dans laquelle il faut s'abstenir de la saignée : elle est mortelle. L'usage des boissons sudorifiques, dès l'instant qu'on s'en sent atteint, en arrête presque toujours les progrès. »

E S P A G N E.

De Madrid, le 18 Juin.

Le 14 de mai, il arriva à Gibraltar, de Deptford, un bâtiment Anglois de 850 tonneaux, ayant à bord 68 pièces de canon du calibre de 32 livres de balle, outre une grande quantité de boulets, bombes, poudre à canon, & autres munitions de guerre. Cette cargaison est destinée pour Constantinople ; la Porte tire actuellement

de la Grande-Bretagne une partie des approvisionnemens dont elle a besoin. L'escadre Portugaise qui croise dans le détroit, mouilloit à la fin de mai devant la rade de Gibraltar.

GRANDE-BRETAGNE.

De Londres , le 1^{er}. Juillet.

Le Bill porté de la Chambre des Communes à celle des Pairs , & dont l'objet est de régler le transport des Nègres sur des vaisseaux Anglois , de la côte d'Afrique aux Indes occidentales , a occasionné dans la Chambre Haute , comme nous l'avions fait pressentir , de très-vives discussions. Le 25 juin , cette Chambre s'étant formée en Comité , pour prendre cet acte en considération , Milord *Bathurst* ouvrit le débat , en soutenant que la date de laquelle le Bill devoit être en force , savoir le 10 juin , le rendoit souverainement injuste , en lui donnant un effet rétroactif ; que les Armateurs ayant fait leurs préparatifs , avant même que ce Règlement eût été proposé , il étoit inique de les soumettre à l'obligation d'une Ordonnance non rédigée à l'instant de leurs entreprises. Les Lords *Rodney* , *Hæatfield* , *Sandwich* , le Duc de *Chandos* , le Marquis de Town-

shend, le Chancelier & Lord *Sydney*, Secrétaire d'Etat, attaquèrent aussi la forme actuelle & la date du Bill. Lord *Sydney*, entre autres, remarqua l'imprudence de ces discussions prématurées, & dit que le Parlement devoit, sans tarder, ou affranchir les Nègres, ou garder le plus profond silence à ce sujet, jusqu'au jour où il prendroit une résolution. « Il est trop » dangereux, dit-il, que les Nègres de » nos Colonies apprennent, par la voix » publique, que la Nation s'occupe » de leur liberté, tandis que les Colons » plaident pour continuer leur servitude : » le massacre entier de ces derniers seroit » inévitablement l'effet de ces débats, & » les lettres reçues de la Jamaïque prou- » vent que ces craintes ne sont pas chi- » mériques. »

(En effet, les extraits de ces lettres, cités par le Ministre, indiquent au moins l'alarme des Isles sur la conséquence dont les menace l'incertitude de la Métropole.)

Elles furent combattues, ainsi que les objections au Bill, par le Duc de *Richmond*, par les Lords *Carlisle* & *Stanhope* ; enfin, on tomba d'accord de changer la date, & de mettre le Règlement en vigueur du 1^{er}. août, au lieu du 10 juin.

Le 27, & hier 30 du même mois, la

Chambre a discuté différentes clauses de l'acte, les a modifiées, & étendra peut-être ces changemens au point de les faire rejeter par la Chambre des Communes, à qui ce Bill dénaturé devra être soumis de nouveau. Par cette raison, nous différons encore d'en présenter l'extrait à nos Lecteurs. D'ailleurs, point d'affaires dans les Communes. Le Parlement ne pourra être prorogé qu'après le sort du Bill dont nous venons de parler.

On a remarqué dans ce débat, une opposition mêlée d'aigreur, entre quelques-uns des Membres du Cabinet; ce qui a accredité l'opinion d'une division parmi les Ministres. On les dit séparés en deux partis, dont l'un compte le Chancelier, le Marquis de *Carmarthen* & Milord *Stafford*; l'autre, M. *Pitt*, le Duc de *Richmond*, & à quelques égards Milord *Sydney*. Le Comte de *Cambden*, Président du Conseil-Privé, est neutre, à ce qu'on dit, & tient la balance.

La *Thétis*, venant du Bengale, est arrivée dans la Tamise, ces jours derniers.

Le Roi en son Conseil-Privé a défendu, le 25, l'introduction des bleds des Etats-Unis d'Amérique, parce qu'on a découvert que ces bleds sont ataqués d'un insecte qu'il seroit très-dangereux de propager en Angleterre.

Le 26 du mois dernier , l'escadre du Contre-Amiral *Gower*, après avoir croisé à l'ouest des Sorlingues, a jeté l'ancre dans la rade de Plymouth, d'où elle remettra à la voile, à ce qu'on croit, dans peu de jours, & ira reprendre sa première croisière.

Le Contre-Amiral *Elliot* a arboré, le 24 juin, son pavillon à bord du *Salisbury* de 50 canons, qui a mis à la voile quelques jours après, pour se rendre à sa station de Terre-neuve.

La corvette l'*Echo* de 16 canons, montée par le Capitaine *Reynolds*, & destinée pour la même station, a fait voile de Portsmouth le 25.

Le Parlement d'Irlande, qui avoit été prorogé au mardi 17 juin, l'a été de nouveau au mardi 19 août prochain.

L'Assemblée des Actionnaires de la Compagnie des Indes, a fixé le dividende du dernier semestre échu à la St. Jean, à 4 pour cent.

La *Minerve*, Capitaine *Williams*, partie du port de Londres pour l'Afrique, a péri, le 17 mars dernier, près du Cap Blanc; la cargaison de ce vaisseau a été pillée, & les gens de l'équipage emmenés, comme esclaves, par les Naturels. Ces infortunés, au nombre de 7, ont été entièrement dépouillés; il en est mort un de-

puis ; un autre a été conduit dans l'intérieur du pays , & les cinq autres sont restés près de la côte.

Le *Lowdon*, commandé par le Capitaine *Berkley*, fut acheté sur la Tamise, il y a deux ans, par une Compagnie de Particuliers qui ont tenté le commerce des Loutres de mer aux isles Sandwich, dans la mer du Sud. Ce vaisseau, frété à Ostende, mit à la voile vers le milieu de décembre 1786, & pendant tout le voyage il ne perdit pas un seul homme de maladie ; mais cinq personnes de l'équipage ayant abordé dans une chaloupe à l'une des isles Sandwich pour y faire de l'eau, elles furent surprises par un nombre de naturels qui les massacrèrent. Le vaisseau partit pour Owhyhea, isle célèbre par la mort du Capitaine *Cook*, où il disposa de sa cargaison contre une immense provision de fourrures. Après avoir pris son chargement, le Capitaine *Berkley* fit voile pour Macao, où il se défit très-avantageusement de ses Loutres ; il vendit ensuite son vaisseau à quelques marchands Portugais, en s'en réservant le commandement. Il prit un nouveau chargement, & appareilla pour Joa, d'où il se proposoit de partir à la fin de l'été prochain. L'équipage fut licencié en entier à Macao, & remplacé par des Portugais. Trois hommes de l'équipage sont rentrés en Angleterre sur le *Lascelles*, & le reste est embarqué sur les vaisseaux de l'Inde qui sont attendus incessamment.

L'équipage a rapporté de cette isle plusieurs choses curieuses, semblables à celles qu'avoit embarquées le malheureux Capitaine *Cook*.

Les Shériffs de cette capitale ont publié un état officiel & détaillé de la prison de Newgate, pendant les deux dernières

années. Ce dénombrement des Prisonniers, jugés, exécutés ou élargis, est intéressant à connoître : c'est une espèce de thermomètre de la dépravation publique, & du plus ou moins de sévérité dans l'Administration de la Justice criminelle. Il seroit très-curieux de comparer cette note, avec celle des Criminels & des supplices dans les autres grandes capitales de l'Europe; mais il n'en est aucune où ces rapports affligeans aient la publicité & l'authenticité de ceux qu'on va parcourir.

L'état de la prison de Newgate, depuis le 28 septembre 1785, jusqu'au 28 septembre 1786, sous les Sheriffs Jacques *Sanderson* & *Brook Watson*, Ecuyers, renferme :

« Y compris quatre cent quarante-un prisonniers reçus des précédens Sheriffs *Hopkins* & *Boydell*,

« Mille sept cent quatre-vingt-seize prisonniers, desquels ont été

exécutés.....	68
envoyés aux galères.....	350
enlevés de mort naturelle.....	16
déchargés.....	891

1325

restés sous sentence de mort, mais ayant obtenu un repis, condamnés à être transportés, ou à une amende, & restans pour les sessions du 28 septembre 1786.....

471

Total.....

1796

« Les quatre cent soixante-douze ci-dessus cotés

ont été remis dans la forme usitée, le 28 septembre 1786, à MM. *le Mesurier & Higgins*; & depuis cette époque jusqu'au 28 septembre 1787, il y en a eu de reçus, pour attendre leur procès:

« Mille cinq cent trente-six, faisant, avec les 471 ci-dessus, en tout..... 2007

« Sur ce nombre, on a disposé de *Mille quatre cent cinquante-quatre* de la manière suivante:

exécutés.....	87
transportés à la baie de Botanique.....	117
envoyés aux galères.....	225
morts naturellement.....	96
déchargés.....	969
restés sous sentence de mort ou de transportation.....	553

faisant en tout..... 2007

« Les cinq cent cinquante-trois ont été remis, à l'ordinaire, aux Sheriffs actuels, à leur entrée en charge. »

« Ces tableaux des prisons, les premiers qui aient jamais été publiés, sont singulièrement détaillés, le nombre des prisonniers pour chaque crime s'y trouvant exactement spécifié; mais il nous est impossible d'en copier tous les articles; nous nous bornerons donc à faire mention de deux des plus remarquables. — Durant ces deux dernières années, le nombre de meurtres a été de *trente-huit*; mais il n'y en a eu que *six* de prouvés, & dont les auteurs aient été exécutés. Il y a eu également 38 crimes de faux, dont *six* seulement ont été punis du dernier supplice. »

« Ces détails conduisent à une reflexion naturelle; c'est qu'il y a eu bien peu d'*exécutions* en proportion des *delits*, & que le nombre des personnes acquittées & déchargées surpasse de beaucoup celui des criminels atteints & convaincus.

La charité , même la plus indulgente , ne nous permettra guère non plus de penser que , sur la quantité prodigieuse de prisonniers déchargés & élargis , un grand nombre retourne à une vie laborieuse & honnête. Ces renseignemens , à ce que nous croyons , peuvent être utiles à l'observateur qui voudra faire des recherches sur la balance des crimes & des châtimens , & tâcher de trouver quelque plan qui les prévienne. »

« Avant de finir cet article , nous ferons remarquer que sur les 156 malfaiteurs punis de mort , il ne s'en trouve que 52 de Londres. Le reste étoit de la campagne , quelques - uns d'Amérique , un petit nombre étrangers. Les professions des criminels font aussi partie du tableau que nous avons sous les yeux , & il est étonnant que la plupart soient de la classe agricole. »

« D'après ces listes , il paroît que ceux qui se plaignent que l'Angleterre a des loix trop sanguinaires , & que les exécutions y sont trop multipliées , n'ont pas suffisamment balancé les circonstances. S'ils trouvent révoltant qu'on exécute 87 personnes dans une année , ils doivent considérer quelle partie ces 87 font de deux mille sept. Cette proportion deviendra bien plus foible , si l'on songe qu'en général les deux tiers de ceux qui sont condamnés à mort , reçoivent leur pardon , ou du moins obtiennent que la sentence soit commuée en une simple transportation. »

Nous joindrons aux listes précédentes , celle des débiteurs détenus dans la prison de Newgate.

« Le nombre de débiteurs emprisonnés à Newgate depuis le 28 septembre 1785 , jusqu'au 28 septembre 1786 , donne :

bien portans malades morts.

pour le plus grand ,	266	6	0
pour le plus foible ,	119	1	0
pour le terme moyen ,	147	3	7

Du 28 septembre 1786 au 28 septembre 1787.

bien portans malades morts.

—	154	6	0
—	118	1	0
—	141	3	10

La dernière Séance de *Westminster-Hall* fournit la matière d'une observation digne de quelque remarque. Lorsque M. *Shéridan* eut terminé son Plaidoyer , des jeunes gens de son parti, placés derrière lui, eurent l'imprudence de faire entendre quelques battemens de mains. Cette manière, inusitée en Angleterre, de manifester son approbation , a été universellement & vivement blâmée, soit dans les Cercles, soit dans les Papiers publics. On a jugé d'une commune voix que, malgré les rapports de tout genre qu'avoit ce spectacle judiciaire avec nos représentations théâtrales, ce dernier trait de conformité étoit de trop, & qu'il offensoit la majesté du Tribunal ainsi que l'Orateur. Nous ne parlons pas de l'inhumanité de ce jeu d'applaudissemens ; il seroit dérisoire, après tout ce qui s'est passé, de réclamer, en faveur de l'Accusé, les égards de la décence la plus vulgaire ; mais le cri du Public

respectable & le mécontentement de la Cour des Pairs , prouvent combien on est encore éloigné ici de tolérer l'oubli des bienséances , devenu si commun dans un royaume voisin , où les salles des Tribunaux , des Académies , &c. sont devenues autant de Théâtres , où l'on se permet de traiter un Magistrat , un Orateur , un Philosophe , comme l'on traite un Bouffon.

Nous recevons journellement des lettres , où l'on nous questionne sur la durée & sur l'époque de la fin de ce Procès. Personne au monde ne peut répondre pertinemment à cette demande. Nous répéterons seulement ce que nous avons dit depuis deux ans , qu'il ne peut échapper aujourd'hui à aucun Observateur pénétrant , que les ennemis de M. *Hastings* éloigneront sa défense & son jugement , par les ressources inépuisables que présente une cause de cette espèce : elle seroit décidée maintenant , si on y avoit procédé avec l'intention sincère d'accélérer le jour de la vérité ; mais des harangues de quinze heures sur un seul Chef , précédées d'autres harangues de deux Séances , toujours sur le même Chef , & D'UNE INSTRUCTION DE MILLE PAGES IN-FOLIO (1) sur les deux premières charges ,

(1) Si quelqu'un avoit le courage de parcourir

promettent à l'autre siècle le dénouement de cette scène. En attendant son issue , l'Accusé reste en butte à la plus sanglante diffamation ; son supplice se prolonge de semaine en semaine , de mois en mois , d'année en année ; & à peine la coupe du poison qu'on verse goutte à goutte sur ses blessures saignantes , est-elle épuisée , qu'on reprend des forces pour en renouveler la composition , en dévouant la victime à recevoir , dans l'intervalle & en silence , tous les coups de poignard de la prévention , de la malignité , de l'impudence mercenaire , de la légèreté publique (2). Les Accusateurs ont eu la précau-

cet immense recueil , le Rédacteur de ce Journal en offre la lecture aux Amateurs. Sans cette lecture , il est impossible d'adopter une opinion juste sur ces deux premières charges. On y verroit , avec surprise , que les assertions de M. *Shéridan* y sont presque toujours détruites par cette instruction même , dont il a FEINT d'exposer la récapitulation.

(2) Voici un exemple singulier de cette légèreté. Un avocat François fait à Paris un Mémoire dans une cause de scandale domestique entre deux particuliers. Qui croiroit qu'au milieu de ce Mémoire , cet Avocat s'est cru en droit d'intercaler une déclamation vraiment burlesque sur l'affaire de M. *Hastings* ? Il a recueilli des Gazettes les épithètes les plus infamantes , échappées aux accusateurs de cet ancien Gouverneur-Général , & le peint comme un *monstre* à la face de la France , sur la foi de ces

tion de prolonger adroitement l'instruction de chaque charge, jusqu'à l'approche de l'ajournement du Tribunal, pour faire la clôture des Séances par leur Plaidoyer définitif, pour laisser ainsi l'opinion se reposer sur leurs véhémentes assertions, & pour ôter par-là à l'Accusé muet, la ressource de la balance des défenses & des attaques. Cet artifice n'est point une supposition ; c'est un fait prouvé par les deux derniers ajournemens de la Cour des Pairs. Il en résulte que si M. *Hastings* est coupable, le supplice le plus cruel n'égalerait jamais celui auquel il est livré, depuis deux ans, par cette combinaison profonde ; & que, s'il est déclaré innocent, il n'est plus

mêmes accusateurs. Comment un Jurisconsulte peut-il oublier à ce point les devoirs sacrés de son état ? Peut-on se permettre une pareille diffamation, sans rapporter les preuves de son jugement ? Est-il croyable que cet Avocat, à la poursuite d'objets aussi étrangers au procès de M. *Hastings*, ait eu le temps & la volonté de s'instruire de tout ce qu'il faut nécessairement savoir, pour prononcer si despotiquement contre l'honneur d'un homme, dont l'existence publique a été liée à tant d'événemens, sur lesquels les autorités légales sont au moins partagées ? L'Ecrivain que je relève est d'autant plus blâmable de s'être livré à une sortie aussi déplacée, qu'il annonce le plus grand amour de la justice, de l'ordre, de l'humanité, & le talent de les défendre.

au

au pouvoir ni des loix, ni du Gouvernement Anglois, de trouver une réparation capable de compenser l'horreur & l'injustice de la longue oppression dont cet Innocent aura été l'objet.

Une lettre écrite par un Marchand établi à Liverpool à son ami à Dublin, porte que *le Swallow*, beau vaisseau de 400 tonneaux, commandé par le Capitaine *Doran*, & montant un équipage de 70 hommes, a été malheureusement surpris par un nombre considérable de naturels qui l'ont abordé dans la nuit du 16 mars dernier, comme il étoit à l'ancre dans la rivière Bonny, sur la côte au vent d'Afrique. L'équipage, composé d'Anglois, d'Ecossois & d'Irlandois, a fait une résistance opiniâtre; & ayant monté quelques pierriers sur le pont, il les a si bien pointés contre les assaillans, que le plus grand nombre d'entre eux a été renversé, & le reste voyant l'équipage aussi déterminé, s'est jeté à la nage comme des barbets dans la rivière, ne se donnant pas le temps de regagner les chaloupes. Le vaisseau se trouvant pour lors à l'abri du plus grand des dangers, continua de faire feu de ses pierriers & de ses menues armes sur les malheureux fuyards pendant près d'une demi-heure, & on présume qu'il y en a eu beaucoup d'estropiés & de noyés, la distance pour regagner le rivage étant d'environ un mille. *Le Swallow* a eu 7 hommes blessés par des couteaux de fer, des piques & de petites pierres avec lesquelles étoient chargés les fusils des Nègres. Le capitaine a reçu plusieurs balles dans ses habits, mais qui ne lui ont fait aucun mal. Le vaisseau a acheté un grand nombre d'esclaves sur différentes parties de la côte, & on suppose qu'il aura fait voile pour les îles au commencement de mai.

N°. 28. 12 Juillet 1788.

d

F R A N C E.

De Versailles, le 2 Juillet.

Le Roi a nommé à l'Abbaye de Saint-Vincent, Ordre de S. Benoît, Diocèse du Mans, l'Evêque de Tarbes, sur la nomination & présentation de Monsieur, en vertu de son apanage; & à l'Abbaye régulière de Moncel, Ordre de Prémontré, Diocèse de Châlons-sur-Marne, le sieur Deslandes, Religieux du même Ordre.

L'Evêque d'Orléans a prêté, le 28 du mois dernier, pendant la Messe, serment de fidélité entre les mains du Roi.

Le 29 du même mois, la Baronne de Montmorency a eu l'honneur d'être présentée au Roi, à la Reine & à la Famille Royale, par la Duchesse de Montmorency, & de prendre le tabouret chez la Reine.

Le même jour, la Princesse de Léon, présentée par la Duchesse de Rohan, a aussi eu l'honneur de prendre le tabouret chez la Reine.

Ce jour, le Roi, la Reine & la Famille Royale ont signé le contrat de mariage du Comte de Borderu, Capitaine au régiment d'Artois, Cavalerie, avec demoiselle Sophie du Cambout de Coislin. Elles avoient signé, le 22, celui du Comte de

Vanflay, Ecuyer de main de la Reine,
& Capitaine au régiment de la Reine,
Dragons, avec demoiselle de Grandpré.

De Paris, le 8 Juillet.

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, du 28 juin 1788, portant suppression des Délibérations & Protestations des Cours & autres Corps & Communautés, faites depuis la publication des Loix portées au Lit de Justice du 8 mai dernier; extrait des registres du Conseil d'Etat du Roi.

Le Roi s'étant fait représenter plusieurs écrits clandestinement publiés, Sa Majesté a reconnu qu'Elle n'avoit consulté jusqu'à ce moment que son indulgence, en les livrant à l'oubli dont ils sont dignes.

La publication affectée qu'on leur a donnée; les signatures multipliées par lesquelles on a cherché à les accréditer, déterminent sa sagesse à les proscrire, après en avoir fait sentir à ses Peuples l'illusion & le danger.

Ces écrits, répandus sous le nom d'Arrêtés ou de Protestations de plusieurs Cours, Corps ou Communautés, ne portent avec eux qu'un caractère de désobéissance & de révolte, contraire au devoir de tous ses Sujets, & sur-tout des Officiers qui composent ces Corps, dont l'exercice n'a pas toujours été continu, que le Roi avoit le droit de faire vaquer suivant sa volonté, même d'interdire de leurs fonctions, & auxquels il vient de défendre de former aucune assemblée, de prendre aucune délibération sans de nouveaux ordres de Sa Majesté, de laquelle seule ils tiennent leurs pouvoirs & la faculté de les exercer,

dij

Dans la forme, ces écrits sont donc illicites; dans l'effet que l'on cherche à leur faire produire, ils sont illusoires.

Dans leur contenu ils ne sont pas moins condamnables. Les Officiers & autres Sujets qui y parlent, s'élèvent au-dessus de l'Autorité Royale, osent juger & proscrire les Actes émanés du Roi, les déclarer *absurdes dans leurs combinaisons, despotiques dans leurs principes, tyranniques dans leurs effets, destructifs de la Monarchie, des droits & des capitulations des Provinces*; comme si le Roi n'avoit pas déclaré par ses Loix enregistrées au Lit de Justice du huit Mai dernier, qu'il n'entendoit porter aucune atteinte aux droits & privilèges des Provinces;

Comme s'il pouvoit jamais appartenir à des Sujets d'élever des Actes d'une autorité particulière, contre les Actes de l'autorité légitime;

Comme si la Nation pouvoit jamais croire que le Monarque voulût détruire la Monarchie; que le Roi qui est venu au secours de ses Peuples, qui leur a confié la répartition des Impôts pour en alléger le poids, veut changer la Monarchie en Despotisme;

Comme si la Nation pouvoit jamais croire qu'il existe entre les mains de quelques Officiers du Roi, un pouvoir national, & un droit de contrarier l'autorité dont ils émanent, & d'en déterminer le caractère.

Les uns osent passer de l'examen des Actes, à celui du pouvoir qui les a ordonnés. Ils voudroient persuader que le Roi a ignoré & ignore ce qui s'est passé par ses ordres dans toutes les Cours du Royaume. De là ils annoncent aux Peuples que le Roi a été surpris, & est trompé; que toutes les avenues du Trône sont fermées à la vérité;

Comme s'il étoit possible que le Roi ignorât ce qui s'est passé sous ses yeux & en son Lit de Justice,

Comme si tout ce qui s'est fait dans les Provinces, n'étoit pas une suite de ce premier enregistrement ;

Comme si les Edits portés au Lit de Justice du 8 mai, ne prouvoient pas à la Nation entière, que les vérités les plus intéressantes pour le Peuple, ont environné le Trône.

Que le Roi a entendu la vérité, lorsqu'il a statué sur les plaintes de tous les Justiciables, ruinés par le déplacement & par les frais de la Justice ;

Lorsqu'il a écouté les cris des Accusés, renfermés dans les prisons, souvent sans secours, sans moyens de se justifier, & exposés à des peines contre lesquelles ils ne pouvoient réclamer l'indulgence du Roi ou sa justice ;

Lorsqu'il a été sensible aux plaintes du Peuple, gémissant de l'oppression qu'il éprouvoit, par la multitude des privilèges qui ont occasionnés la multitude des Charges & des Tribunaux ;

Lorsqu'il a mis un frein à la résistance des Cours contre toutes les opérations du Gouvernement, pour empêcher les charges publiques de peser d'une manière plus forte sur le pauvre que sur les autres Sujets du Roi : résistance fondée sur des motifs qui s'éloignent de l'intérêt général, & dont l'effet reconnu est une inégalité de répartition au préjudice du Peuple.

D'autres ont prétendu que les nouveaux Edits changeoient la Monarchie en Aristocratie ;

Comme si une Cour unique, composée d'Officiers du Roi, soumise à son autorité & circonscrite dans ses facultés, n'étoit pas analogue à la Monarchie & au pouvoir du Monarque.

D'autres ont considéré cette Cour comme le moyen le plus sûr du despotisme.

La vérité sur ces grands objets est encore parvenue au Trône.

Il n'y a point de despotisme où la Nation exerce tous ses droits ; & le Roi a déclaré qu'il vouloit la rétablir dans tous ceux qui lui appartiennent , en la convoquant toujours pour les subsides qui pourront être nécessaires à l'Etat , en écoutant ses plaintes & ses doléances ; en ne se réservant de pouvoir que celui qui a toujours été en France dans les mains du Monarque , & qui ne peut être partagé dans une Monarchie sans entraîner le malheur du Peuple.

D'autres , en reprenant le système proscrit dans tous les temps , que les Parlemens ne sont qu'un Corps dont tous les Membres sont distribués dans les différentes Provinces du Royaume , mais tous indivisibles , prétendent qu'ils forment un Corps national ;

Comme si ce n'étoient pas des Officiers du Roi qui composoient tous ces Corps , & que des Officiers du Roi pussent être les représentans de la Nation.

Ainsi on veut attribuer aux Parlemens une autorité personnelle , comme s'ils pouvoient en exercer une autre que celle du Roi.

Passant des principes aux conséquences , des Cours , des Corps se sont érigés en Législateurs pour leurs intérêts particuliers.

Ils ont essayé d'arrêter le cours de la Justice dans le Royaume , en faisant signifier par toutes sortes de voies , leurs Arrêts & Protestations à des Tribunaux du second ordre , dont la plus grande partie des Membres connoissent leurs devoirs , comme Sa Majesté connoît leur fidélité.

Ils ont cherché à ébranler l'attachement de ces Tribunaux au Roi , & leur devoir envers les Peuples , en déclarant traîtres à la Patrie & notés d'infamie , ceux d'entr'eux qui obéiroient à l'autorité légitime , qui recevroient ou qui exerceroient l'augmentation du pouvoir que le Roi leur a confié ;

Comme s'il dépendoit d'Officiers des Cours ou de tous autres Corps, de faire des Loix, & de les approprier aux circonstances qui les intéressent ;

Comme si la Patrie résidoit en eux & dans leurs vaines prétentions ;

Comme s'il leur appartenoit de retenir dans leurs mains un pouvoir dont le Roi seul est dispensateur, & que Sa Majesté est forcée de restreindre pour l'intérêt de ses Peuples.

Quelques-uns ont osé faire craindre au Peuple de nouveaux Impôts, tandis que Sa Majesté a solennellement déclaré qu'Elle n'en demanderoit aucun nouveau, avant l'Assemblée des Etats ;

Tandis que les mesures qu'Elle a annoncées, prouvent que, jusqu'à cette époque, de nouveaux Impôts ne lui sont pas nécessaires ;

Tandis qu'il n'est aucune réforme, aucun sacrifice, auxquels Sa Majesté ne se soit livrée pour épargner de nouvelles charges à ses Peuples, & qu'elle vient de leur remettre l'augmentation qu'Elle auroit pu se promettre pour cette année, d'un Impôt déjà établi, & dont l'accroissement ne provenoit que d'une plus entière & égale répartition.

Il est de la justice de Sa Majesté d'éclairer la Nation sur ses véritables intérêts, comme de la rappeler à ses véritables droits.

Il est de sa bonté d'attendre que la réflexion & le repentir viennent effacer des écarts dont Elle voudroit perdre le souvenir.

Sa Majesté doit à son autorité, Elle doit à ses fidèles Sujets, Elle doit à ses Peuples de prévenir pour l'avenir de pareils Actes qui, dénués des formes les plus simples, rendus sans pouvoir, hors des lieux des Séances ordinaires, contre les ordres exprès de Sa Majesté, échappent à la cassation par le vice même de leurs formes, puisque, les casser, seroit leur supposer une existence régulière ; mais

qui, répandus avec profusion pour alarmer les Peuples sur les véritables intentions de Sa Majesté, n'en méritent pas moins toute son animadversion, puisqu'ils sont capables de troubler la tranquillité publique, par l'esprit d'indépendance & de révolte qu'ils respirent.

A quoi voulant pourvoir, où le rapport, LE ROI ETANT EN SON CONSEIL, a ordonné & ordonne que les Délibérations & Protestations de ses Cours & autres Corps & Communautés, faites depuis la publication des Loix portées au Lit de Justice du huit Mai dernier, pour en empêcher l'exécution, ou en dénaturer les objets, seront & demeureront supprimées comme séditieuses, attentatoires à l'Autorité Royale, faites sans pouvoir, & tendantes à tromper les Peuples sur les intentions de Sa Majesté. Fait défenses à toutes personnes, notamment à tous les Officiers de ses Cours, ou autres Juges, & à tous Corps ou Communautés, de prendre de semblables Délibérations, & de faire de semblables Protestations, aux peines portées par les Ordonnances, & notamment à peine de forfaiture & de perte de tout état, charge, commission & emploi militaire ou civil, contre tous ceux qui les auroient délibérées ou signées. Fait aussi défenses Sa Majesté, sous les mêmes peines, à tous & chacun ses Officiers, dans les différens Tribunaux de son Royaume, d'avoir égard auxdits Arrêtés & protestations, & aux significations qui auroient pu leur en être faites; déclare en conséquence Sa Majesté, prendre spécialement sous sa protection, pour le présent & pour l'avenir, ceux de ses Tribunaux & autres ses Sujets, qui, soumis auxdites Loix, s'empressent de les exécuter, & en conséquence vouloir & entendre les garantir par la suite & en toute occasion, des menaces impuissantes & séditieuses qui auroient pu ou pourroient alarmer leur fidélité; comme aussi déclare, lesdits

Tribunaux & autres ses Sujets, fidèles au Roi, à la Nation & à l'Etat; ordonne aux Commandans pour Sa Majesté & aux Commissaires départis dans les Provinces, de tenir la main à l'exécution du présent Arrêt, lequel sera imprimé, publié & affiché partout où besoin sera, & notifié de l'ordre exprès de Sa Majesté, à tous les Grands-Bailliages & Présidiaux de son Royaume.

Fait au Conseil d'Etat du Roi, Sa Majesté y étant, tenu à Versailles, le 20 Juin mil sept cent quatre-vingt-huit.

Signé, LE BARON DE BRETEUIL.

Depuis leur arrivée à Toulon, les Ambassadeurs de Tippoo Saïb ont été l'objet de fêtes continuelles, dont le Journal de Provence rapporte toutes les particularités. Nous allons en extraire ce que ces relations offrent de plus intéressant.

« Le 11 juin, leurs Excellences annoncèrent qu'Elles pourroient donner audience & recevoir des visites l'après-midi; en conséquence, vers les 4 heures, M. le Comte d'Albert de Rions, chef d'Escadre, commandant la Marine, accompagné de M. Poffel, Commissaire-Général Ordonnateur, le premier à la tête du corps de la Marine en grands uniformes, & le second à la tête de l'Administration, en l'absence de M. de Mallouet, Intendant de la Marine, furent rendre leur visite aux Ambassadeurs; M. le Comte d'Albert leur fit compliment au nom de son Corps, & M. Poffel, en celui de l'Administration; cet Ordonnateur fit connoître dans cette circonstance à leurs Excellences, les ordres que le Roi avoit donnés pour pourvoir à tout ce qui pouvoit leur être nécessaire & agréable, & leur témoigna le plaisir qu'il avoit d'être chargé d'une semblable commission. M. de

Moneron, qui accompagnoit *M. le Commandant*, fut aussi chargé de faire connoître aux Ambassadeurs, que le Roi avoit donné les ordres les plus précis à Brest, pour qu'ils y fussent reçus avec la plus grande magnificence, & que tout y avoit été disposé en conséquence depuis plusieurs mois ; mais qu'ayant été avertis trop tard de leur arrivée à Toulon, ce port, qui les attendoit depuis la mi-avril, n'avoit pu se conformer, comme il l'auroit désiré, aux intentions de Sa Majesté. Ces Ambassadeurs parurent sensiblement pénétrés de l'accueil honorable qu'ils avoient reçu à l'entrée de cet Empire, & firent dire par un Interprète qu'ils ne trouvoient point d'expression pour faire connoître toute l'étendue de leur reconnoissance. Dans ce moment, un Officier de leur Maison, portant un vase en argent rempli d'eau de senteur, vint le présenter à *M. le Commandant* pour s'en laver les mains, & ensuite à *M. l'Ordonnateur* ; aussitôt après, on apporta sur un bassin, un vase d'argent, dans lequel étoient différens compartimens avec plusieurs petites graines que l'on ne put connoître, de la canelle & des parfums odoriférans. *MM. le Comte d'Albert & de Possel*, assis à côté des Ambassadeurs dans des fauteuils, prirent chacun quelques graines qu'ils mâchèrent, & on en présenta ensuite à tous les Officiers du cortège qui en firent autant. »

« A six heures précises, leurs Excellences montèrent en carrosse avec les principaux Officiers de leur maison, & se rendirent à la salle du spectacle, accompagnés de *M. de Moneron* & de plusieurs Officiers de la Marine : un détachement du Régiment de Barrois escorta les carrosses jusqu'à la salle ; à côté du premier carrosse, étoient les quatre Suisses à la grande livrée du Roi. Les Ambassadeurs étant entrés dans la Salle, on les conduisit

dans la Loge de M. le Commandant de la Marine qui les y attendoit : ils assistèrent à une représentation de *Richard Cœur de Lion*, à la suite duquel on exécuta plusieurs Ballets. Leurs Excellences parurent très-satisfaites de cet amusement. »

« Le 12, à cinq heures du soir, deux des Ambassadeurs monterent en carrosse avec leurs deux enfans & quelques personnes de leur suite, & se rendirent à la Fonderie Royale, accompagnés de M. le Comte d'*Albert de Rions*, de M. de *Castellet* & de M. de *Moneron*. Les carrosses étoient escortés par deux détachemens des Régimens de Dauphiné & de Barrois, & des quatre Suisses à la grande livrée, qui n'ont jamais quitté les portières du premier carrosse. »

« En entrant dans la Fonderie, les Ambassadeurs furent salués d'une décharge de 21 boîtes d'artillerie, & assistèrent à la fonte de six Obusiers en caronade, coulés en leur présence, ainsi que plusieurs petits clous pour doublage. »

« Après avoir parcouru cet atelier, leurs Excellences se rendirent à l'Arsenal. Le Corps-de Garde de la porte leur présenta les armes, le tambour battit au champ, & les Suisses s'armèrent de leurs espons. Les Ambassadeurs furent conduits au Parc d'Artillerie, dont ils visitèrent les magasins & les ateliers; ils passèrent ensuite à la salle d'Armes, & de-là à la Corderie, où, se trouvant fatigués, ils remontèrent en carrosse & se rendirent à leur Hôtel »

« Le 13, leurs Excellences se rendirent à la salle du spectacle dans le même ordre qu'elles avoient été à la Fonderie, & accompagnées des mêmes personnes, elles assistèrent à une représentation d'*Azémi*, ou *les Sauvages*, suivie d'un Ballet Turc. »

« Le 14, on a tiré un feu d'artifice sur le champ
d y j

de bataille. L'Hôtel des Ambassadeurs étoit illuminé intérieurement. A neuf heures du soir les Ambassadeurs parurent au balcon de l'Hôtel; la Musique de la Marine, placée devant la terrasse, exécuta différens morceaux qui durèrent autant que le feu. Leurs Excellences s'étant assises, ainsi que MM. le Comte d'Albert, le Marquis de Castellet & de Possel, qui leur faisoient compagnie, un des Ambassadeurs mit le feu à un Dragon volant qui le porta à la première pièce. C'étoit une étoile d'Orient, accompagnée de plusieurs artifices de différente sorte; une seconde pièce offrit une croix de Malte brillante, entourée de gerbes de feu. Divers artifices variés, durèrent quelque temps, & furent suivis de la grande & principale pièce, qui représentoit un Arc de triomphe; au milieu étoient deux colonnes de feu tournantes, accompagnées de plusieurs artifices, & surmontées d'une pièce, au centre de laquelle on vit un Indien ayant un Palmier devant lui, & la Lune au-dessus de sa tête. Le feu fut terminé par une grande salve d'artifice. »

Le 14, on a donné aux Ambassadeurs le divertissement de l'exercice de la Joûte & de celui de la Bague. On avoit formé dans la Darce vieille une enceinte, bornée au sud par cinq pontons, dont un pour leurs Excellences, les Chefs des Corps & les Dames les plus distinguées; deux pour les Officiers des différens Corps & les Personnes de marque; & les deux autres pour le Public. Il y avoit six bateaux destinés à la Joûte.

Après avoir joui de ces divertissemens, les Ambassadeurs se rendirent à la salle du spectacle, où ils assistèrent à une représentation de *la Dor*, suivie d'un ballet analogue à la circonstance. Le lendemain, la Marine leur donna un bal magnifique dans l'hôtel de l'Intendance. Ils s'y rendirent

vers les 9 heures du soir, & y restèrent jusqu'à 2 heures après minuit. Le concours brillant de cette Assemblée, composée de plus de 500 personnes, parut leur faire le plus grand plaisir, & ils s'exprimèrent avec éloge sur le caractère aimable des Dames Françaises.

Le 17, les Ambassadeurs jouirent, du haut du balcon de leur hôtel, du spectacle d'une bataille simulée, donnée par les régimens de Barrois & de Dauphiné, en garnison à Toulon, & qui a duré depuis 6 heures du soir jusqu'à 8. Après ce simulacre de combat, les deux régimens se font rangés en ordre, & ont défilé devant LL. EE., qui étant sorties de leur hôtel, ont ensuite visité les lignes. On avoit réservé pour ce même jour la réception des Majors en second de ces deux régimens; elle se fit alors en présence des Ambassadeurs avec l'appareil militaire & les cérémonies d'usage. Leurs Excellences se rendirent le même soir à la salle de spectacle, où l'on donna une représentation du *Tableau parlant*, suivie du *Mort vivant par amour*. On avoit élevé au fond du théâtre un Arc de triomphe, au milieu duquel paroissoit à droite le portrait du Roi, & à gauche celui de Tipoo. Au bas de chacun de ces portraits étoit une légende en caractères Indiens, & au-dessus les noms & titres des Ambassadeurs, écrits en mêmes caractères. Après la première pièce, un détachement du régiment de Dauphiné exécuta sur le théâtre différentes manœuvres. Un petit Génie descendit ensuite du plafond dans la loge des Ambassadeurs, & leur offrit une couronne de laurier & différentes fleurs. Deux enfans de la dame Zanini, ayant exécuté différentes danses de caractère, se rendirent aussi à la même loge, & présentèrent des bouquets à LL. EE., qui firent beaucoup de caresses à ces enfans, & leur donnèrent seize louis.

Le 20, les Ambassadeurs se sont rendus à l'arsenal, ont visité le bassin, sont entrés dans le vaisseau le *Commerce de Marseille* de 118 canons, qui y est en construction, & sont montés à bord du *Triomphant* de 80 canons. Ils se sont rendus ensuite à l'hôpital de la Marine. Ayant appris la veille que deux Canonniers avoient été blessés dans le combat simulé du 19, ils écrivirent en Arabe au Major de la Marine une lettre pleine de sentimens d'humanité, donnèrent 60 louis pour être partagés entr'eux, & prirent leurs noms pour solliciter à la Cour une pension en leur faveur. En visitant l'hôpital, ils eurent l'attention de demander des nouvelles de ces deux Canonniers.

Le 21, jour fixé pour leur départ, ces Ambassadeurs sont montés, à 9 heures & demie du matin, dans des carrosses de la diligence royale, après avoir jeté de l'argent au Peuple. Dans le premier carrosse, à six chevaux, étoit le premier Ambassadeur, seul; dans deux autres à quatre chevaux, étoient les deux autres Ambassadeurs, l'un Général d'armée de Tipoo-Sultan, & l'autre, Chef de la Religion : ils avoient avec eux le fils de ce dernier, & un autre jeune Indien recommandé au second Ambassadeur.

Ils ont reçu à leur départ, ainsi qu'à leur arrivée, les honneurs militaires dus à leur dignité. Les présens qu'ils portent au Roi n'ont point été vus à Toulon : ils sont renfermés dans sept caisses, & on en fait monter la valeur à 30,000,000, argent de l'Inde. (1)

(1) On ne comprend pas clairement cette évaluation. L'argent de l'Inde se compte en roupies; or, 30,000,000 de roupies feroient près de 70 millions de France, ce qui est bien fort.

Le 26 mai, quinze maisons, qui composoient 23 ménages, ont été consumées à Vaucelles ; la Commission intermédiaire Provinciale, pour subvenir aux premiers besoins des Incendiés, leur a fait distribuer 600 livr., et le Bailliage a donné une somme pareille.

« On écrit du Cap Saint-Domingue, que le 21 mars dernier, (jour du Vendredi-Saint), le feu prit à la Ville de la Nouvelle Orléans dans la Louisiane, par une Chapelle ou Reposoir chez le Trésorier-Général. Il se communiqua avec une telle rapidité, qu'en moins de 12 heures 936 maisons devinrent la proie des flammes. On estime à 20 millions la perte qui en est résultée ; on sait que le plus grand nombre des habitans de cette Ville sont encore des François. »

« La nuit du 19 au 20, entre onze heures & minuit, les vents étant au nord, le Chasse-marée *l'Anonyme*, de l'Orient, venant de Nantes & allant à Redon, chargé des bagages du Régiment de Conti, Dragons, qu'accompagnoient un Lieutenant, un Brigadier, un Maréchal-des-Logis, un Dragon & un Musicien, a fait naufrage sur le four, ayant manqué de virer de bord. A l'instant où le Bâtiment s'est ouvert, les Passagers & l'Equipage se sont jetés au nombre de onze dans le Bateau, long d'environ dix pieds, & le Navire a coulé aussi-tôt ; mais quelque temps après, ils se sont approchés d'une partie de la carcasse, s'y sont amarrés à l'abri des coups de mer, & sont restés en cet état, continuellement occupés à

vider l'eau jusqu'à huit heures du matin, qu'ils ont aperçu un Bateau Sardinier, à qui ils ont fait des signaux, en mettant un mouchoir au haut d'un aviron. Ce Bateau n'osant aller à eux, dans la crainte de toucher sur les roches, s'est mis en travers pour les attendre. Ils ont abandonné la carcasse du Bâtiment, & à force de nager avec deux petits avirons, ils ont enfin joint le Sardinier, qui les a reçus, & où ils ont été mouillés & couchés sur la fougère jusqu'au 23, six heures du matin, qu'ils sont parvenus, à force de louver pendant près de trois jours, à entrer dans ce Port. On a sur le champ envoyé des Bateaux Pêcheurs pour sauver les effets du Régiment; mais comme il y en avoit beaucoup sur le Pont, on craint que la perte ne soit considérable. (*Courrier Maritime.*)

Extrait d'une lettre écrite de Marseille au Rédacteur.

« J'espère, Monsieur, que vous voudrez bien donner une place à la description abrégée de la *Salle de Spectacle* dont nous jouissons à *Marseille* depuis le 31 novembre dernier. »

Cette nouvelle salle, construite dans un quarré long de vingt-six toises sur dix-huit, est décorée sur la face principale d'un péristyle d'ordre ionique antique, lequel, par sa pureté & sa belle proportion gardée dans ses entrecolonnemens, produit un effet imposant. Les faces latérales sont d'un style simple mais noble. »

« Un vestibule, orné de vingt colonnes doriques, conduit aux premières loges & à un foyer public par deux escaliers vastes & très-bien distribués. Indépendamment de l'ensemble qu'on admire dans ce foyer, on y distingue quatre encadrements dans l'axe de chacune de ses faces, lesquels, formés

d'ordre ionique composé, prouvent que l'Architecte s'est fait un principe de ne jamais s'écarter du sujet qu'il avoit à traiter, ce qui se remarque principalement dans les chapiteaux dont les volutes, formées par des tyrses enrichis de pampres, sont très-bien accompagnées par des masques de différens caractères substitués aux ovcs communément employés dans cet ordre. Les autres ornemens accessoires sont dans le même style.,»

« L'intérieur de la Salle, dont le service se fait par six escaliers réservés aux seuls spectateurs, est aussi vaste que commode, & d'une décoration vraiment neuve. Cette Salle, d'une forme elliptique, est ornée de huit colonnes ioniques surmontées d'un entablement. Ce que l'on distingue sur-tout, c'est la manière dont elles sont disposées entre elles, & dont elles portent un plafond d'une élégante & riche composition. Ce plafond seul mériteroit une description détaillée. L'Architecte a préféré un amphithéâtre circulaire ou galerie. (comme au Théâtre François à Paris) aux amphithéâtres droits, tels qu'on les a communément pratiqués. Le théâtre est vaste, d'un service commode, ayant de chaque côté des magasins suffisans pour serrer les décorations, & deux escaliers particuliers faisant le service de fond-en-comble. »

« En tout il y a dix sorties, sept pour le public, trois pour le théâtre, dont deux journalières, & une de secours donnant dans les dessous. »

« La Salle est très-sonore, & l'acteur se fait entendre de toutes les places sans être obligé de forcer sa voix. L'orchestre produit aussi un très-bon effet. »

« L'Architecte qui a exécuté ce monument, est M. Bénard, que nous présumons très-aisément devoir être connu dans la capitale par plus d'une preuve de ses talens. »

« Nous regrettons que cet Artiste, qui n'a dû l'exécution de cet édifice qu'au choix du Gouvernement, d'après le jugement de l'Académie Royale d'Architecture, soit retourné dans la capitale sans avoir eu le temps de jouir du premier fruit de ses travaux, par l'approbation du public & des étrangers, à qui nous n'avons vu faire que des comparaisons avantageuses, &c. »

« *Philibert Clemencet*, Fermier de St. Beury, près Viteaux en Bourgogne, a renouvelé les cérémonies de son mariage avec *Pierrette Bertrand*, le 24 juin 1788, après 51 ans & six jours de mariage. Il étoit accompagné de ses six enfans, & des enfans de ses enfans au nombre de 26. Il a fait célébrer une messe solennelle. Après la cérémonie, ce bon père de famille a donné à toute sa suite un repas frugal où l'on a vu régner l'amour paternel & le respect filial.

Armand de Montaut, Chevalier, Baron de Castelnau, d'Arbien & de Quinsal, Marquis de Saint-Julien, Chevalier de l'Ordre royal & militaire de Saint Louis, Lieutenant-général pour Sa Majesté au Gouvernement de Normandie, est mort à Paris.

Alexandre, Marquis de Culant, Chevalier, Baron de Ciré, Seigneur de Flassay, grande & petite isle de Flay, Mestre-de-camp de dragons, Chevalier de l'Ordre royal & militaire de Saint Louis, est mort, le 2 du mois dernier, en son château de Ciré.

P A Y S - B A S.

De Bruxelles, le 4 Juillet 1788.

Les VII Provinces-Unies, ainsi que le Pays de Drenthe, s'étant expliquées sur

la proposition des Etats de Hollande & de West-Frise, que la charge de Stadthouder, Gouverneur, Capitaine & Amiral-Général-Héréditaire dans la Maison d'Orange, telle qu'elle lui a été conférée en 1747, & que le Stadthouder actuel en a pris possession en l'année 1766, seroit garantie mutuellement par tous les Confédérés comme une loi fondamentale ; les Etats-Généraux ont trouvé bon & résolu : *qu'il sera fait entre les Provinces respectives un engagement commun pour garantir mutuellement la charge de Stadthouder, Capitaine & Amiral-Général Héréditaire, non-seulement comme une partie essentielle de la constitution & de la forme de Gouvernement de chaque Province, mais aussi comme une loi fondamentale des VII PROVINCES-UNIES, qui, suivant l'UNION d'Utrecht, forment un Corps d'Etat.*

« Les renforts que doit recevoir le Prince de *Lichtenstein*, écrit-on de Vienne, le 23 juin, sont en marche. Outre ceux de la grande armée, il recevra aussi plusieurs bataillons de la garnison de Vienne. Un corps de Turcs menace de passer la rivière de Glina, & de tomber sur le derrière de l'armée de ce Général, ou de se porter sur Agram & Carlsstadt. — L'ennemi a déjà mis le feu à plusieurs villages de la Croatie. — 15000 hommes se rendent en diligence dans le

Bannat. — Le Général de *Fabris*, dans la Transylvanie, a reçu ordre de joindre le Général de *Wartensleben*. — Un corps de 16000 hommes restera du côté de *Befchania*, & on laissera une forte garnison à *Semlin*. La garnison de *Péterwaradin* sera de 20,000 hommes.

Il se confirme qu'un corps Turc s'avance vers *Jassy*.

Des lettres de *Cherson* disent que l'armée Turque s'approche d'*Oczakof*.

L'Archiduc *François* n'a pas continué le voyage qu'il s'étoit proposé. Il a été au camp du Prince de *Lichtenstein*, & est revenu ensuite à *Semlin*.

Les fièvres malignes commencent à régner dans l'armée Autrichienne ; 420 hommes en sont morts dans le camp de *Mahadie*.

Le Major-Général de *Lilien* est arrivé, le 4 de ce mois, à *Pancsova*, où les troupes ont commencé le 9 à camper.

Un Courrier Russe, accompagné d'un Officier de l'armée du Prince de *Cobourg*, est arrivé, le 6 de ce mois, au quartier général de l'Empereur, avec une lettre de l'Impératrice. Sa Majesté a eu sur le champ une longue conférence avec le Maréchal de *Lascy*, & le même Courrier a été réexpédié le lendemain matin.

Nous nous faisons un devoir de publier

la lettre authentique suivante , écrite de Vienne , le 24 juin dernier , & que nous sommes autorisés à faire connoître.

« La manière dont les diverses Gazettes ont rendu compte de l'expédition de Jassy, & de la prise de l'Hospodar Prince *Ipsilandi*, est tout à la fois contraire à la vérité & à la justice due à ce Prince , qui a eu le malheur d'être une des premières victimes de la guerre. La veille du jour où le Colonel *de Fabris* parut devant Jassy, - Il avoit battu pour la seconde fois & mis en fuite *Ibrahim Pacha*, qui s'étant replié sur la Ville, ne jugea pas à propos de joindre ses forces à celles du Prince ; ce qui auroit mis ce dernier à même de défendre sa résidence en faisant face à l'ennemi. »

« Au contraire, *Ibrahim Pacha* se refusant à toutes les instances du Prince, se retira vers le Pruth, abandonnant l'Hospodar, auquel il ne restoit plus que de très-foibles moyens de défense; il n'avoit plus à sa disposition que ses Arnauts, sur lesquels il ne pouvoit pas compter, ainsi que l'expérience l'a prouvé, avec un corps d'environ 900 Turcs, qui, non-seulement, refusèrent de lui obéir, mais qui se mutinèrent, se montrant déterminés à la fuite. Dans cette extrémité, le Prince n'avoit d'autre ressource que de fuir lui-même : il le fit ; mais les Hussards Autri-

chiens lui ayant coupé la retraite, & l'ayant environné de forces beaucoup supérieures aux siennes, il se vit réduit à la triste nécessité de se rendre en cédant à la force, & après avoir essuyé plusieurs coups de fusils, dont ses habits furent percés, & des morts à ses côtés. »

« Tous les soupçons qu'on a cherché à répandre sur la fidélité du Prince, sont autant de calomnies inventées par la malignité; & c'est par une suite de cette fausseté, qu'on a supposé qu'il avoit écrit à S. A. M. le Prince de *Kaunitz*, pour le prier de s'intéresser auprès de la Porte en faveur de sa famille. Une simple exposition des faits suffit pour justifier sa conduite; sa confiance & les longs services qu'il a rendus à la Porte, le feront triompher des efforts de ses ennemis, qui mettent à profit le malheur des circonstances pour se livrer à la haine qu'ils lui portent. »

« J'ai cru devoir à la vérité & à la justice, comme témoin oculaire, de rendre ce compte au Public, &c. &c. »

P. S. Nous recevons à l'instant le supplément officiel à la Gazette de Vienne, du 25 juin, & chargé, comme à l'ordinaire, de faits minutieux, à l'exception du dernier, que l'on rapporte en ces termes dans ce Bulletin.

Par un rapport du Feld-Maréchal - Lieutenant

de *Fabris*, du 17 de ce mois, on apprend que le Colonel *Horwath*, posté à *Adschud*, instruit que l'ennemi avoit dessein, le 5 ou le 6 de ce mois, d'enlever notre garnison de *Focksan*, ce Colonel détacha tout de suite le Major *Lajos* des *Szecklers*, avec deux divisions d'infanterie, 50 Arquebusiers, un escadron d'Hussards, & 4 canons de trois livres de balle, avec l'ordre de tomber sur les Turcs & de les prendre à dos.

Un défilé fort étroit, que la troupe du Major *Lajos* eut à passer au milieu des vignobles entrecoupés de chemins de traverse, retarda sa marche, de façon que pour n'être pas pris à dos par l'ennemi, il fit replier une division d'infanterie avec toute sa cavalerie & deux canons, par le défilé vers la plaine, les plaça de manière que l'infanterie avoit à l'aile droite & en dos des vignobles, & que la cavalerie forma l'aile gauche.

Dans le moment qu'il avoit pris cette position, l'ennemi sortit, avec toute sa cavalerie, d'une embuscade, & forma ainsi l'attaque de front.

Les Turcs ayant laissé approcher le Capitaine *Beaurepart* à la tête de la division d'infanterie jusqu'à la portée du canon, le repoussèrent d'abord par un feu vif qu'ils firent sur lui, & se formèrent ensuite en demi-lune, pour attaquer le flanc gauche de la division, qui, faisant le quarré, repoussa à diverses fois leur attaque, avança sur eux sous un feu continuel, &, soutenue ensuite par la cavalerie, les mit enfin en déroute.

Pendant cette affaire, le poste de *Focksan*, composé d'Arquebusiers, d'Hussards & de Volontaires, fut attaqué avec tant de violence par l'ennemi, que plusieurs Arquebusiers & Volontaires furent tués & la plupart dispersés. Mais les Hussards, commandés par le premier Lieutenant *Ernst*, ayant trouvé moyen de se replier & de se joindre en bon ordre au détachement qui arriva à leur

Soudans, on attaqua d'abord le flanc droit de l'ennemi par un feu de canon & de mousqueterie si vif, que l'ennemi se sauva en désordre.

Nous comptons 14 Arquebusiers de dispersés & 100 Volontaires, qui, s'étant retirés dans les vignobles, auront pu rejoindre leur Corps.

Suivant les avis du Colonel *Horwath*, l'ennemi a eu dans cette affaire 200 morts & 300 blessés. Les Arquebusiers & les Fantassins de la Compagnie du Capitaine *Zillich*, lui ont pris deux drapeaux & fait un prisonnier.

Peu après cette dernière affaire, l'ennemi a été renforcé de Braila ainsi que de la Valachie, de 8000 hommes & de 8 canons, ce qui a porté le Colonel *Horwath* à changer de disposition, & à se relever, le 11, près de Petruskan, à 4 lieues d'Adschud, pour être à portée de former ses dispositions d'après les mouvemens que feroient les Turcs vers la Valachie ou la Moldavie. Pendant le rapport que le Colonel *Horwath* fit de cette affaire, le 12, de son camp de Petruskan, 3 à 4 mille Turcs vintrent occuper un camp près de Fockfan, le Prince *Valaque* Maurojeny ayant beaucoup à cœur la conservation de cette place, qui lui sert à entretenir la communication entre les Villes de Bucarest, de Braila, de Gallaz & de Jassy.

ERRATA pour le Numéro 27.

Ajoutez à la fin de la lettre qui se trouve page 40, sur les sceaux, monogrammes, diplomes, &c.

J'ai l'honneur d'être, &c.

DESMARESTZ,

Ancien Président de l'Élection de Senlis.

ERRATA pour le Numéro 26.

En annonçant la Poudre de M. Faynard, page 182, au lieu de, il y a des boîtes de deux *prises*, lisez des boîtes de deux *prix*, de 12 liv. & de 24 liv.

MERCURE DE FRANCE.

SAMEDI 19 JUILLET 1788.

PIÈCES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

ÉPIÔRE

A M. MARCHANT, *Auteur d'un Poème
sur FÉNELON* (1).

J'AI lu tes vers ; & leur noble harmonie
Sans l'étonner , a flatté ma raison ;
Tu fais , ami , pour chanter Fénelon ,
Aux traits de l'ame unir ceux du génie.
Ah ! ton Héros conduisoit ton crayon ,
Quand tu peignois sa vertueuse histoire ;
Et déjà même au Temple de Mémoire ,

(1) Se trouve à Paris , chez Royez , Libraire , quai des
Augustins ; & chez les Marchands de Nouveautés.

Auprès du sien gravant aussi ton nom ;
La Renommée a publié ta gloire.

MAIS , cher ami , lorsque la main du Temps
Sème de fleurs ta naissante carrière ,
Quand le Plaisir , de son aile légère ,
Vient embellir les jours de ton printemps ,
Et que le Dieu qu'on adore à Cythère ,
Par ses faveurs , a des droits à tes chants ,
Comme un Caton , ta morale est austère ;
A la Vertu tu cours offrir l'encens
Qu'en souriant t'a demandé Glycère.
Eh ! quel empire as-tu donc sur tes sens ?
Quoi ! pas une Hymne encor pour ta Bergère !
Ton œil sait bien exprimer le désir ;
Mais ton esprit jusqu'à tel point s'abuse ,
Que lorsqu'il faut nous parler du plaisir ,
A ce portrait ton pinceau se refuse.
Ah ! laisse-moi dissiper ton erreur.
Pour mériter & la gloire & l'honneur ,
Tu fis sonner la trompette héroïque ,
Et dédaignant un triomphe érotique ,
Tu pris l'épine & tu laissas la fleur ;
Maistes beaux vers sont l'œuvre d'un beau songe ;
Et tu donnois loin de la volupté ;
Va , mon ami , la gloire est un mensonge ,
Et le plaisir une réalité.

Si , comme à toi , la Nature en partage ,
M'avoit donné l'esprit & les talens ,

Si j'avois su moduler pour ton Sage
 Sur un luth d'or tes sublimes accens,
 Ainsi que toi, j'aurois vu ce grand homme;
 Près de Louis, défendre avec ardeur
 Les droits du Peuple & l'Eglise de Rome.

POUR assurer aux François le bonheur,
 Je l'aurois vu, digne rival d'Homère,
 Donnant des Loix au sang de nos Bourbons,
 Dans l'art d'aimer & dans celui de plaire,
 Lui prodiguer les plus sages leçons;
 Alors, des maux du fils du Roi d'Itaque,
 Je t'aurois fait un récit ébauché;
 Epris ensuite autant que Télémaque,
 Chez Calypso j'aurois au moins couché.
 Et quelle nuit!... J'aurois vu la Déesse
 A l'étranger lancer un doux souris,
 Un doux regard où se peint la tendresse;
 Et déployant sa grace enchanteresse,
 Lui dire... hélas! je vaux bien Eucharis.

MAIS je m'arrête, & crois déjà t'entendre
 A mes avis répondre avec aigreur :
 » La raison brille à côté de l'erreur ;
 » Du Rossignol, l'accent flexible & tendre
 » Meurt dans les airs, quand l'Aigle menaçant
 » A son bémol marie un cri perçant :
 » Ainsi celui qui prêche la sagesse,
 » Doit au plaisir refuser des autels :
 » On chante mal l'honneur & la Maîtresse «.

MAIS ton ouvrage est fait pour des mortels,
 Et leur vertu, c'est l'amoureuse ivresse;
 Elle doit plaire aux yeux des immortels;
 Ils ont fait l'homme, ami, pour la tendresse;
 En instruisant il faut parler au cœur.
 Ainsi, VERNET, ton pinceau créateur,
 D'un ciel noirci, lançant l'affreux orage
 Sur le vaisseau prêt à faire naufrage,
 Sait quelquefois peindre un père adoré,
 Qui, l'œil en larmes, veut, d'une main tremblante,
 Sauver des flots le corps défiguré
 De son enfant, de sa fille expirante.
 La vague s'ouvre; ils ont péri tous deux.

Un peu plus loin s'offre un couple amoureux,
 Qui, méprisant la foudre & la tempête,
 Par l'amour seul, ose se croire heureux,
 Si le carreau qui roule sur sa tête,
 D'un même coup serre & brise ses nœuds.
 Le Ciel est sourd à ses timides vœux.
 D'un mât rompu se détache un cordage;
 Les deux Amans s'entrelacent encor;
 Unis ensemble, ils vont braver la mort:
 Sur un débris ils tentent le voyage;
 Du doigt l'Amour leur montre le rivage,
 Et c'est l'Amour qui les conduit au bord.
 Que leur bonheur me séduit & m'enchanté!
 J'ai plaint le père, & tremblé pour l'Amante,
 Pour moi le Dieu rallumant son flambeau,
 M'a fait chérir le Peintre & le tableau.

A ton exemple , amitié paternelle ,
Je sousscrirai , j'aimerai mon enfant ;
Et comme toi , sublime & tendre Amant ,
Je ferai tout pour l'Amour & ma Belle.

DE la vertu , le sentier tortueux
Offre par-tout & la ronce & l'épine.
De loin en loin , place sur la colline
Quelques bouquets , ils fixeront mes yeux ;
Pour les avoir , devenu courageux ,
Au haut du mont , je gravirai fans peine ;
En les cueillant j'aurai repris haleine ,
Et sans effort je serai vertueux.

MAIS trop long-temps mon Apollon m'inspire ;
C'en est assez , plus de guerre entre nous :
Et désormais , ivre d'un beau délire ,
Prenant un ton moins sublime & plus doux ,
Du Dieu des cœurs fais-nous chérir l'empire.

DE l'Amitié suis encor le conseil ;
Laisse un instant reposer la trompette ,
Et de l'Amour , hâtant le doux réveil ,
Emprunte-lui ses couleurs , sa palette.
Lors , à ses pieds , avec lui badinant ,
Peins une Muse aimable autant que belle ,
Qui , d'Erato , pinçant le luth galant ,
Vient tour à tour dans ce cercle brillant (1)

(1) Cette Epître a été lue dans une Société Littéraire ,
que Madame Du....ne charme quelquefois par la lecture
de ses Ouvrages.

Lire ou chanter ces vers que l'Immortelle
Dicta sans doute à sa plus chère enfant.
Peins son œil vif & son souris touchant ;
Peins le désir qu'a de porter sa chaîne
L'heureux mortel qui la voit ou l'entend.
Mais parle au moins , parle de notre peine ,
Quand elle garde un silence affligeant ;
Et l'on dira pour célébrer Du . . . ne ,
Il faut avoir tout l'esprit de Marchant.

POUR moissonner des lauriers au Parnasse ,
Il t'a suffi de chanter Fénélon ;
Il est encor des fleurs sur l'Hélicon.
Le cœur rempli de la plus noble audace ,
Cours les cueillir , place-les sur ton front :
Mais pour avoir cette double couronne ,
Il faut , ami , célébrer la Beauté ;
Car c'est toujours la Beauté qui la donne.
Ainsi jadis , sur ce bord enchanté ,
Jaloux de voir sa gloire universelle ,
Le Chantre heureux du plus grand de nos Rois ,
Pour l'obtenir , baissant un peu la voix ,
Près de Henri conduisit la Pucelle.

(Par M. Mejan Du Luc.)



ENVOI DE ROSES

*A Madame la Comtesse DE V * * *.*

CONSOLEZ-VOUS de n'exister qu'un jour,
Roses, ce jour vaut la plus longue vie.
Vivre & mourir sur le sein de Lesbie,
C'est l'éternité pour l'amour.

(*Par M. des Robardieres.*)

*Explication de la Charade, de l'Énigme &
du Logogriphe du Mercure précédent.*

LE mot de la Charade est *Buisson* ; celui
de l'Énigme est *la Critique* ; celui du Logogriphe est *Sangle*, où l'on trouve *Angle*,
Ane.

CHARADE.

C'EST un des élémens qui produit mon premier ;
Dans un second s'étend & se perd mon dernier ;
Dans un troisième est mon entier.

(*Par M. Allard Hurel de Verneuil.*)

É N I G M E.

LORSQUE du chaos ténébreux
 L'Éternel eut tiré le Monde,
 Je pris ma place dans les Cieux;
 Et bientôt, d'une main féconde
 Qui régit encor l'Univers,
 J'embrassai la Nature entière;
 J'éclairai les mortels des traits de ma lumière;
 J'enchaînai tous les cœurs par mes charmes divers.
 Tu vois donc quel est ma puissance?
 Connois aussi tous les biens que je fais.
 Je protège les Arts, je fixe l'abondance;
 Et j'offre en tous les temps le bonheur & la paix.
 Veux-tu d'autres allégories?
 Mère de deux filles chéries,
 J'exalte les plus doux transports;
 Et par de sublimes accords,
 Je parle aux âmes attendries:
 Enfin, par moi la porte des Enfers
 S'ouvrit au Chantre de la Thrace;
 Autrefois je dictai les vers
 Du Tasse, de Milton, de Virgile & d'Horace;
 J'animai les rochers, sous les doigts d'Amphion;
 J'enflammai le divin Homère;
 Je prêterai mes chants à Voltaire,
 Et je montai le luth d'Anacréon.

(Par M. L. . . D. M. C. M. des
 Dragons de la Rochefoucauld.)

LOGOGYPHE.

JE suis un jeu cruel , affreux & sanguinaire ,

Et je ne suis qu'un jeu d'enfant.

Que cela te suffise , Elvire , en ce moment ;

Du jaloux Logogryphe , à l'Enigme contraire ,

Ainsi le veut l'impérieuse Loi.

Si tu veux bien chercher , tu trouveras en moi

Ce qu'un Censeur sévère , un fâcheux Journaliste ,

Souvent par un seul mot excitent sans raison ;

Ce qu'on fait ennuyé d'une morale triste ;

Le soin du Jardinier émondant le bouton ;

Ce qui dans une Belle a le droit de séduire ,

Et qu'Elvire sur-tout a souple & fait autour ;

Deux choses qu'à regret l'on quitte chaque jour ;

Ce qu'à plus d'un Auteur fait porter la satire :

Enfin mais ces détails sont plus que suffisans ;

Le babil est permis , mais ce n'est qu'aux Amans.

(*Par M. des Robardieres.*)



NOUVELLES LITTÉRAIRES.

LE VERGER, Poëme, par M. DE FONTANIS. A Paris, chez Prault, Imprimeur du Roi, quai des Augustins, à l'Immortalité.

CET Ouvrage mérite particulièrement l'attention des Amateurs de la haute Poésie. Il est la Production d'un talent qui, dès sa naissance, a été regardé par les Juges de l'Art comme leur plu belle espérance, & qui alors brillant de ses promesses, se montre aujourd'hui riche de sa maturité. Le sujet est un de ceux où la Poésie trouve encore l'occasion trop rare ou trop négligée de ressaisir son caractère antique.

Ce double intérêt que présente ce nouveau Poëme, peut être le motif de quelques réflexions qui ne lui sont point étrangères. Le talent a ses époques ; l'Amateur des Arts se plaît à les observer. C'est une chose remarquable que les premiers vers de M. de Fontanes offrent le caractère d'un goût perfectionné, heureux présage sur lequel les Connaisseurs ont raison de compter toujours. L'art de la composition s'acquiert.

C'est donc sur leur manière qu'il faut juger les jeunes Ecrivains : une manière franche, forte & neuve, a paru celle de M. de Fontanes. L'expérience, un goût naturel éclaireront à la fin sur l'ordre & le plan des Ouvrages : c'est l'époque où M. de Fontanes est parvenu.

Quels sujets plus dignes d'exercer un talent tel que celui dont je viens d'indiquer le caractère, que ces sujets toujours vierges, où l'imagination du Poëte devient nécessairement plus véridique & plus auguste, parce qu'elle n'est plus que la représentation de la Nature ? Les Anciens, plus près que nous de ce modèle éternel des Beaux Arts, y reviennent toujours dans leurs Ouvrages ; & pour ne parler ici que du sujet qui nous occupe, voyez la Muse Guerrière enrichir d'un Verger l'heureux Alcinoüs ; voyez la Muse Géorgique se plaire dans le Verger du vieillard du Galèse. Aussi on peut appliquer à ce sujet le vers d'un grand Poëte de nos jours :

Il inspiroit Virgile, il séduisoit Homère.

Une dernière observation que je me permettrai avant d'examiner le Poëme de M. de Fontanes, est encore à son avantage. Depuis quelques années, quelques jeunes Poëtes, M. de Fontanes à leur tête, reviennent aux principes qui ont dirigé les Maîtres ; ils ont abandonné les déclama-

tions en forme d'Epîtres & de Discours, où le faux talent se flattoit de prendre l'allure du génie. Un goût plus sain paroît les éclairer sur ces figures forcées que la médiocrité prit long-temps pour de la chaleur, sur les expressions boursoufflées qu'elle prenoit pour de l'énergie. L'art des vers ne se borne plus, dans les compositions des jeunes Poètes, à ces formes communes qui favorisent la paresse & l'impuissance. On cherche les secrets du style, les effets d'une harmonie plus savante, & les hardiesses de l'expression qui rajeunissent la pensée sans encourir les reproches du goût. Il faut le dire, deux Poètes, dans ces derniers temps, M. de St-Lambert & M. l'Abbé de Lille, ont contribué beaucoup à renouveler ces études sévères dont l'art des vers a plus besoin que jamais.

M. de Fontanes explique dans un Avant-Propos ses principes sur les Jardins. Il y montre, comme dans son Poëme, " son
 " peu de goût pour les Parcs Anglois, avec
 " d'autant plus de liberté, que ceux qu'il
 " a vus en Angleterre même lui ont peut-
 " être donné le droit d'avoir un avis sur
 " cette matière ". Il ajoute : " Au reste,
 " quelque parti qu'on prenne entre les
 " Parcs Anglois & les Parcs François, en-
 " tre *Kent* & le *Nôtre*, le Verger subsistera
 " toujours ; c'est le Jardin nécessaire, utile
 " & vraiment agréable, quoiqu'il soit le
 " plus commun. On a fort bien observé

» dans un Ouvrage (1) plein d'imagina-
 » tion & de charme, que les plus douces
 » jouissances sont toujours celles que la
 » Nature a mises à la portée de tous les
 » hommes ». C'est donc le Verger qu'a
 voulu peindre M. de Fontanes, & dans
 son sujet il a eu pour but de tracer, comme
 il le dit lui-même,

Le Jardin du Berger, du Poète & du Sage.

On va voir que son but est rempli.

L'Auteur, dans un morceau sur le choix
 des sites, caractérise les environs de Paris,
 & il ajoute une réflexion qui est à la fois
 un sentiment & un conseil.

Que ces lieux me plairoient ! mais des Grands les
 habitent.

Le Sage, avec respect, doit s'écarter loin d'eux ;
 Et si j'en crois les vers de ce Poète heureux,
 Qu'on relit à tout âge, & qu'on cite à toute heure,
 Je ne bâtirai point autour de leur demeure.

Voilà pour le Sage. La Neustrie, l'Occi-
 tanie, les bords de la Loire sont les lieux
 où il appelle les amis de la Nature. Enfin

(1) Cet Ouvrage dont parle M. de Fontanes,
 est de M. Bernardin de Saint-Pierre, comme on
 l'apprend par une Note de cet Avant-Propos, où
 l'Auteur rend un noble tribut d'admiration aux
Etudes de la Nature.

il n'oublie point ce qui plaît au Poète, les champs où d'anriques monumens retracent des souvenirs; & le Poitou, sa patrie, lui en offre des exemples.

Même dans ma patrie il est quelque beauté;
Le fameux la Trimouille y reçut la naissance;
L'amour y règne encore ainsi que la vaillance;
Le château qu'habita la jeune d'Aubigné,
Du plus charmant vallon s'élève environné;
Et je n'oublierai point cette cité voisine,
Où du haut de sa tour gémissoit Méleusine.

Mais il est un séjour qu'aucun des plus beaux sites ne peut remplacer. Voyez par quel sentiment aimable le Poète veut vous y fixer.

C'est le séjour témoin des jeux du premier âge,
Que pour ses derniers ans il est doux d'embellir;
C'est près de mon berceau que je voudrois vieillir.

Ce dernier vers est un de ceux qu'on n'oublie point; & comme il est heureux de donner à des préceptes ces accessoires touchans dont le genre didactique semble moins susceptible que tout autre!

Le grand art dont Virgile est le Maître, cet art de rompre l'uniformité des leçons par de riches détails qui ne leur soient point étrangers, va se manifester ici avec un éclat peu commun. M. de Fontanes recommande la régularité des plants, & leur partage.

L'ordre convient toujours à nos foibles travaux.

Tout à coup le plus bel élan de la verve poétique produit un magnifique contraste. Il s'agit d'opposer aux vains efforts de l'Art imitateur les imposantes créations de la Nature.

Trop vaine ambition ! ah ! peut-être comme eux
J'admire la Nature en ses sublimes jeux.

Mais si je veux jouir de ses grandes images,
Je m'écarte je cours au fond des lieux sauvages.

Alpes, & vous, Jura, je reviens vous chercher !
Sapins du Mont-Envers puissiez-vous me cacher !
Dans cet antre azuré que la glace environne,
Qu'entends-je ? l'Arvéron bondit, tombe & bouil-
lonne,

Rejaillit & retombe, & menace à jamais
Ceux qui tentent l'abord de ces âpres sommets.
Plus haut l'aigle a son nid, l'éclair lait, les vents
grondent,

Les tonnerres lointains sourdement se répondent.
L'orgueil de ces grands monts, leurs immenses
contours,

Cent siècles qu'ils ont vu passer comme des jours,
De l'homme humilié terrassent l'impuissance ;
C'est là qu'il rêve, adore, ou frémit en silence :
Et lorsqu'abandonnant ces informes beautés,
Qui repoussent bien tôt les yeux égarés,
J'en trevis ces vallons, ces beaux lieux où naitre
Un charme que Saint-Preux n'a pu même décrire ;

Quand de l'heureux Léman je découvris les flots ,
Oui, je crus , qu'échappé des débris du chaos ,
L'Univers tout à coup naissant à la lumière ,
M'étoit sa jeunesse & sa beauté première.

O véritable Poésie ! quelle composition
sagement hardie ! Sans doute l'effet de ces
beautés est généralement senti ; cependant
qu'il me soit permis de m'arrêter un ins-
tant à les détailler. Et d'abord remarquez
cette perfection du goût dans un jeune
Poète , qui , dans tout le cours d'un mor-
ceau où l'imagination ayant à peindre les
formes variées de la Nature , paroît devoir
prendre la mesure de cet immense colosse ,
ne se permet pas une seule image gigan-
tesque , un seul sentiment exagéré , & qui ,
semblable à son modèle , laisse entrevoir
un ordre secret dans cette irrégularité de ses
peintures. Enfin , s'il s'agit de la versifica-
tion , quel connoisseur n'admira point
ces formes de la phrase poétique , ces sus-
pensions adroites de la mesure , ces dou-
bles effets des mouvemens & des sons qui
produisent une harmonie parfaitement imi-
tative , & cet enchaînement périodique des
vers , qui fait de la diction comme un tissu
auquel on ne peut rien ôter , rien ajouter ?

On n'attend point de moi que je fasse
dans cet article l'extrait suivi & nécessaire-
ment fatigant de tout ce Poème , qu'il
faut lire en entier : mais avant de citer

encore quelques morceaux qu'un Journal tel que celui-ci aime à recueillir, je vais faire voir avec quelle adresse & quel bonheur M. de Fontanes surmonte la difficulté des transitions, cet écueil toujours renaissant du Poème didactique & descriptif. Le Poète veut parler en passant de l'abeille, dont on ne peut pas parler long-temps après Virgile. Il vient de peindre les fleurs qui se plaisent dans le Verger. Les fleurs sont le butin de l'abeille ; les vers de l'Auteur savent l'y conduire.

Ces fleurs même, ces fleurs, charme de notre asile,
Ne frappent point les yeux d'un éclat inutile ;
A l'entour un essaim bourdonne sourdement :
C'est là que, pénétré d'un double enchantement,
Vous lisez au doux bruit de la ruche agitée,
Ces vers plus doux encore où gémit Aristée ;
C'est là qu'on rit parfois, Réaumur à la main,
Des aimables erreurs du Poète Romain.

Un des caractères, du grand talent est d'enrichir d'accessoires nouveaux, des sujets où l'on est presque toujours devancé par l'imagination du Lecteur. M. de Fontanes en offre des exemples. Il a parlé des terrains où l'eau décèle son lit. La Citerne est ce qu'il va peindre. Voici comme il embellit ce détail aride.

Muse, transporte-moi chez l'Arabe indompté !
Fais-moi voir sous les feux d'un éternel été,

Dans le fond du désert, ces hordes vagabondes,
Qui recherchent de loin les Citerne's profondes ;
Peints les joyeux transports : montre-moi les char-
meaux ,

Et courbant leurs genoux , & posant leurs far-
deaux :

Rappelle-moi les mœurs de ces temps poétiques ,
Où les filles des Rois, dans les sources publiques,
Venoient blanchir le lin, la toison des agneaux ,
Elles-mêmes puisoient les salutaires eaux,
Ou couroient quelquefois, d'une main bienfai-
sante ,

Offrir à l'étranger l'urne rafraîchissante.

L'étranger admiroit leur beauté , leur douceur ,
Et bénissoit la main propice au voyageur.

Je ne quitterai point le morceau des
Eaux , sans citer les vers sur le Ruisseau ,
dont les derniers offrent une sensation par-
faitement faisie.

Un ruisseau doit suffire au séjour des Bergers.

Suivez-le , il vous invite ; à vos yeux il retrace

Les bords de Blandusie où méditoit Horace.

Oui , le frais Sperchius avoit moins de clarté ;

Ici la rêverie attend l'homme enchanté :

Il s'arrête , il s'assied , repose , & sur la rive

Dans un vague abandon flotte l'ame pensive.

C'est avec raison qu'on a dit ,

Unissez tous les tons pour plaire à tous les goûts.

M. de Fontanes fait présenter dans ses vers la grace à côté de la force. On connoît déjà quelques peintures de la Rose.

Eh ! qui peut refuser un hommage à la Rose ?

L'Auteur du *Verger* l'a décrite-d'une manière qui lui est propre. Le Lecteur nous saura gré de rapporter ces vers pleins de grace & de charme.

Et sur-tout que la Rose , embaumant ce sentier ,
Brille comme le teint de la Vierge ingénue ,

Que fait rougir l'amour d'une flamme inconnue.

Ces trésors pour vous seuls ne doivent pas fleurir ;

A la jeune Bergère on aime à les offrir ;

Elle rend un sourire : hélas ! belle Rosière ,

D'autres amis des mœurs doteront ta chaumière ;

Mes présens ne sont point une ferme, un troupeau,

Mais je puis d'une Rose embellir ton chapeau.

Les épisodes répandent sur le Poème didactique l'agrément & l'intérêt, sans lesquels l'austère mérite de l'utilité est sans effet dans tout Ouvrage en vers. L'art est de les proportionner à l'étendue du Poème, de les amener naturellement, & de leur donner la physionomie du sujet. Ces qualités se trouvent dans une Fable Ecoissoise sur le Rouge-gorge & un Enfant. Le Poète, qui conseille d'aimer les oiseaux, qui invite à les nourrir dans les jours de froidure, fortifie son précepte d'un exemple,

en même temps qu'il embellit son Ouvrage d'un morceau charmant, dont l'idée touchante & l'excellente narration nous condamnent à l'uniformité des éloges. La voici :

Jadis fut un Enfant , qui , dans un bois prochain ,
 Voyant le Rouge-gorge affligé par la faim ,
 Accueillit sa misère en des temps de froidure ;
 Tous deux ils parrageoient la même nourriture ,
 Et tous les jours l'oiseau visitoit son ami.
 Mais ce bonheur fut court ; un beau-père ennemi ,
 Au fond de la forêt , d'une main criminelle
 Egorgea cet Enfant remis sous sa tutelle.
 L'Oiseau, qui du taillis parcouroit l'épaisseur ,
 Reconnut dans son vol son jeune bienfaiteur ;
 Triste alors , & couvrant les dépouilles chéries ,
 Et de mousse séchée & de feuilles flétries ,
 A l'aide de son bec il leur fit un tombeau.
 Dès ce jour , l'Ecossois , au sortir du berceau ,
 Nourrit la pauvreté du Rouge-gorge aimable.
 Soyons Enfans aussi : c'est le but de ma Fable.

Dans les citations que je viens d'offrir au Lecteur , on a pu saisir la marche de l'Ouvrage. Mais les bornes de ce Journal ne m'ont pas permis de parler de plusieurs détails qui , dans le Poëme , forment , en s'unissant , la perfection de l'ensemble , tels que le Potager , l'Espalier , la Grotte , les Arbres , la Récolte des fruits , & le Cadran solaire , morceaux qui tous ont leurs beautés particulières. Cependant il me semble

qu'il manqueroit quelque chose à l'idée
que j'ai voulu donner de cet Ouvrage, &
au plaisir qui m'entraîne à citer de si beaux
vers, si j'oubliois ceux-ci, où l'Auteur pré-
sente en groupe les vues propres au Verger.

Daignez, aux habitans de la ferme voisine,
Accorder un chemin à l'abri des chaleurs.
Que les jeunes enfans croissent parmi vos fleurs !
Près de vous, loin de vous, l'œil charmé se pro-
mène :

Contemplez ces lointains, ces côteaux, cette plaine.
Quand Avril reparoit, quand le jour renaissant
Se glisse à travers l'ombre, & l'efface en croissant,
La féconde Génisse abandonne l'étable,
Mugit, & du hameau, nourrice inépuisable,
Broutant jusqu'à la nuit un gazon ranimé,
Grossit le doux trésor de son lait parfumé.
L'œil la suit dans ces bois, dans ce noir labyrinthe,
Où de ses pieds pesans s'approfondit l'empreinte.
Là sont des Laboureurs, & dans le gras vallon,
Penchés sur leur charrue, ils ouvrent un sillon ;
Tandis que les brebis, qui paissent confondues,
Vous présentent de loin, aux rochers suspendues,
D'un nuage argenté l'immobile blancheur ;
A vos pieds se promène un robuste Faucheur.
L'herbe tombe & s'entasse, en monceaux divisées ;
Souvent frémit la faux sur la pierre aiguillée.
Peindrois-je dans les champs les Moissonneurs épars,
Les gerbes à grands cris s'élevant sur les chars ,

Et les folâtres jeux que la vendange amène ?
Peut-être sous vos yeux , d'une marche incertaine ;
Deux Amans se perdront au fond de la forêt ;
Pardonnez à l'amour , & gardez leur secret :
Ce sont-là vos Vernets , vos Pouffins , vos Albanes.

Toujours une composition également habile , toujours des images intéressantes , & des vers d'une forme savante & facile. La Poésie descriptive peut-elle être plus pittoresque que dans ces vers-ci ?

Tandis que les brebis , qui paissent confondues ,
Vous présentent de loin , aux rochers suspendues ,
D'un nuage argenté l'immobile blancheur.

Quel tableau plus aimable que celui de ces vers ,

Que les jeunes enfans croissent parmi vos fleurs !

Enfin quelle attention heureuse & pleine d'art à placer toujours l'homme au milieu des descriptions , dans les derniers vers sur les deux Amans qui se perdent dans la forêt.

Voilà bien des éloges. Le moyen de les affoiblir seroit de n'y mêler aucune critique. J'ai assez prouvé que ce n'est pas là mon intention. Je les présente avec d'autant plus de confiance , qu'elles sont déjà accueillies de l'Auteur lui-même. Heureusement pour nous deux , elles sont peu importantes.

Grace à la mode enfin , Beaujon ou Lucullus ,
Seuls ont droit de prétendre à ces Jardins modestes
Dont l'éclat flétriroit les ornemens agrestes.

Dans ces vers, le *dont* est amphibologique. Nous savons qu'on les a entendus d'une manière opposée à la pensée de l'Auteur.

Tandis qu'en promenant les fous avec eux ,
De riches possesseurs languiront immobiles
Dans leurs Parcs , &c.

Il y a ici une légère inadvertence. On ne se figure pas des riches qui languissent *immobiles* en *promenant* avec eux les fous.

Enfin , la dernière critique tombe sur le morceau qui termine l'Ouvrage , l'Invitation à un repas champêtre. Ce n'est pas qu'il ne soit d'une exécution & d'une imagination heureuses ; mais le ton ne m'en paroît point assez champêtre. La couleur de tout l'Ouvrage devroit s'y reproduire ; & il y a dans les Invitations faites aux convives, une espèce de désunion que l'Auteur saura corriger. En un mot, il falloit peut-être faire plus l'éloge du banquet que des convives, dont le nom rappelle assez le mérite. Cependant la fin de ce morceau me semble à l'abri de ce reproche. Nous la citerons, pour nous hâter de terminer notre censure.

De tous les conviés, les fleurs ceignent la tête ,
 Et vous , Marnésia (1) , daignez orner ma fête :
 Votre lyre a chanté de semblables plaisirs.
 Vos Jardins étendus dans vos heureux loisirs ,
 En ornant le château , nourrissent l'indigence.
 Dans ces Conseils nouveaux , seul espoir de la
 France ,
 Montrez-vous , défendez les droits du Laboureur ;
 Vous chantiez ses travaux , méditez son bonheur.
 Bientôt , grace à vos soins , à votre aimable Muse ,
 Le modeste Suran égalera Vaucluse.
 De l'art d'orner les champs étendez les leçons ;
 Répétez-moi vos vers , j'ai fini mes chansons.

Le talent des célèbres convives que M. de Fontanes, dans son Souhait poétique, appelle à son banquet, est caractérisé avec beaucoup de justice. M. de Florian, M. de Parny, M. de Langeac, reçoivent des éloges qu'on ne peut pas trouver exagérés, & M. de la Harpe, ainsi que M. Ducis, y sont mis à leur rang. Enfin un plus jeune convive, M. de Flins, est présenté comme une des

(1) M. le Marquis de Marnésia est l'Auteur d'un Ouvrage intitulé, *le Bonheur dans les Campagnes* ; Ouvrage intéressant, sur-tout dans les circonstances actuelles. C'est à lui qu'on doit encore l'*Essai sur la Nature champêtre*, où, comme le dit M. de Fontanes lui-même, » on doit louer la Poésie aimable, l'abandon touchant du style, & le goût de la Campagne «.

espérances de la Poésie , & doit cette association autant à son talent qu'à l'amitié. Nous saisissons cette occasion d'annoncer de ce jeune Poète un Poème intitulé, *Agur & Ismaël*, qui multipliera les titres que d'heureux essais lui ont donnés.

Il résulte de l'examen du Poème de M. de Fontanes, que cet Ouvrage est composé avec tout l'art d'un esprit excellent, & d'un goût mûri par l'expérience ; que le talent des vers est de nos jours rarement porté à un si haut degré, & qu'on doit tout attendre d'un jeune Poète qui réunit tant de qualités éminentes. On a vu que sur un sujet, riche sans doute, mais usé dans quelques parties, il a su répandre les trésors nouveaux d'une imagination variée : c'est dans ces sortes de sujets que les connoisseurs doivent tenir compte à l'Auteur & de ce qu'il dit, & de ce qu'il fait ne pas dire : enfin on peut appliquer à son Ouvrage cette pensée de son Avant-Propos, en changeant le sens qu'il lui donne, *le Verger subsistera toujours*.

On présume bien que l'Ecrivain à qui l'on doit le Discours préliminaire de la Traduction en vers de l'*Essai sur l'Homme*, se montre toujours avec autant d'éclat dans les autres morceaux de prose. Une Note sur Ermenonville, & en général sur les Jardins Anglois, qu'on trouve à la suite du Verger, est d'un raisonnement vigoureux, & d'un style digne des meilleurs Pro-

ateurs. Cette Note où les Jardins d'Ermenonville sont fort critiqués, aura sans doute beaucoup de contradicteurs. Sans prendre parti dans cette contrariété d'opinions, j'observerai que l'Auteur sépare son opinion sur Ermenonville, de l'estime que mérite le Propriétaire.

Le Verger est détaché des Poésies de M. de Fontanes, dont l'impression y est annoncée, & sera impatientement attendue.

(*Cet Article est de M. de Boisjolin.*)

LEÇONS de Grammaire suivant la méthode des Tableaux Analytique, Synthétique, & de celui du Mécanisme de la Grammaire Française, destinés à apprendre les principes de cette Langue par le moyen d'un Jeu ; dédiées à Mgr. LE DAUPHIN, par M. l'Abbé GAULTIER. A Paris, au Cours de Jeux instructifs pour la Jeunesse, sous la protection du Gouvernement, rue Neuve S. Augustin, N^o. 28 ; 1 Vol. in-8^o. Prix, 3 livres ; avec les Tableaux & les instrumens du Jeu, 15 liv.

„ A mesure que les lumières s'accroissent „ dit un des meilleurs esprits de ce siècle, „ les méthodes d'instruire se perfectionnent, l'esprit humain semble s'agrandir, & ses limites se reculer „ Cette

vérité n'est plus contestée aujourd'hui que par les hommes, dont le caractère ou le métier est de décrier tout ce qui se fait de bon & d'utile dans un siècle auquel ils se vantent fièrement de ne rien devoir; ce qu'ils prouvent très-bien par le mérite de leurs Ouvrages, & sur-tout par le succès de leurs déclamations.

Si toutes ces méthodes nouvelles sont un des plus grands abus de l'esprit philosophique de ce siècle, comme l'assurent les personnes dont nous parlons, il faudra bien s'accoutumer à cet abus, car il n'est pas au pouvoir des hommes de l'arrêter. Les lumières tendent sans cesse à se mettre en équilibre dans toutes les classes de la Société; mais cet équilibre ne peut s'établir d'une manière constante que par des procédés simples & faciles. Ce n'est donc qu'avec le temps, & à force de tâtonnemens & de combinaisons, que l'esprit humain peut, dans ces matières, comme dans toutes les autres, parvenir à la vérité.

Quelque indifférence, quelques aversion même que puissent témoigner pour les nouveaux moyens d'instruction, des hommes qui n'ont pour philosophie que l'habitude, & pour règle de conduite que l'exemple du passé, il faut espérer que les bons esprits continueront à rechercher avec courage, & avec constance, les moyens propres à rendre populaires toutes les vérités qui intéressent le bonheur de l'espèce humaine.

La méthode en général est l'art de diriger les facultés de l'esprit, d'en augmenter, d'en étendre les forces. C'est, en quelque sorte, le levier de l'intelligence. Plus cette méthode se rapproche de la Nature, plus elle est parfaite. Or, comme la Nature, par une loi invariable que nous ne savons pas toujours remarquer, nous conduit sans cesse des idées sensibles, aux idées abstraites, du connu à l'inconnu, il s'ensuit que la meilleure méthode est celle qui se conforme à cette opération secrète, à ce développement involontaire de notre raison.

Ce n'est pas d'après ce principe, il faut l'avouer, que les Méthodistes même les plus fameux ont composé leurs Ouvrages; presque tous, avec le désir d'applanir les routes des Sciences & des Arts, n'ont fait que les embarrasser de difficultés insurmontables. Ils vouloient aider la Nature, & ne sembloient occupés qu'à en troubler la marche. Leur esprit analysoit, il est vrai; mais les Savans sont peu attentifs d'ordinaire à leurs sensations, & cette loi de l'analyse étoit trop simple pour qu'ils pussent l'appercevoir. L'Abbé de Condillac est le premier qui l'ait saisie dans toute son étendue, & qui l'ait appliquée au système des connoissances humaines. Cette découverte de notre siècle est un des plus grands bienfaits de la Philosophie moderne, & il est impossible de calculer jusqu'où son influence peut s'étendre.

M. l'Abbé Gaultier vient développer aujourd'hui, par ce grand principe de décomposition & de recombinaison, tous les rapports de la Grammaire. Sa méthode consiste dans un jeu ; & quoique cette forme soit commune à beaucoup de systèmes d'instruction, la méthode qu'il propose nous paroît supérieure à toutes celles qu'on a publiées, parce qu'elle est véritablement analytique.

Locke conseille de faire servir les jeux à l'instruction des enfans. » Quelle pitié ! s'écrie à ce sujet l'Auteur d'Emile, » un » moyen plus sûr que tous ceux là, & » celui qu'on oublie toujours, est le désir » d'apprendre «. Mais n'est-ce pas leur donner ce désir d'apprendre, que de leur proposer l'étude comme une chose honorable ; agréable, & divertissante par elle-même ? (Locke, de l'Educat. des Enfans, §. 151.) Voilà précisément ce que Locke croyoit possible, parce que son expérience le lui avoit démontré ; & sans doute quatorze pages de réflexions & de faits, écrites par un Philosophe qui consacra toute sa vie à l'étude de l'homme, & qui renouvela par ses propres forces l'esprit humain tout entier, méritoient une autre réponse qu'une expression de mépris.

Nous rapporterons ici comme une preuve incontestable de l'utilité de cette forme d'instruction, lorsqu'elle est employée par un bon esprit, le jugement qu'ont porté sur le jeu

grammatical de M. l'Abbé Gaultier, MM. les Commillaires de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres, chargés de l'examen de la méthode.

„ On se défie ordinairement des jeux
„ proposés pour l'instruction de la Jeunesse
„ On craint, avec raison, qu'ils ne ten-
„ dent qu'à tout applanir sous les pas, &
„ à favoriser la paresse, si naturelle à
„ l'homme. On fait de quelle conséquence
„ il est d'habituer de bonne heure l'esprit
„ à sentir des difficultés, à lutter, à se
„ roidir contre des obstacles, à faire des
„ efforts pour les vaincre, enfin à n'ac-
„ quérir des forces que par un exercice
„ un peu pénible, & à n'arriver au repos
„ que par le travail. Le jeu proposé par M.
„ l'Abbé Gaultier, ne traîne pas ces incon-
„ vénients à sa suite: C'est au contraire
„ une application continuelle de la prati-
„ que à la théorie, & cette théorie ne
„ s'acquiert que par une étude graduée &
„ suivie. Elles s'y prêtent constamment un
„ secours mutuel, & se fortifient l'une
„ l'autre. Pour qu'un Joueur puisse se
„ flatter de quelque succès; il faut, par
„ exemple, qu'il sache imperturbablement
„ les déclinaisons des noms & les quatre
„ conjugaisons des verbes, parce qu'il est
„ perpétuellement dans le cas d'en rendre
„ compte. Le goût de l'amusement inspire
„ le désir d'exercer la mémoire; il oblige
„ de simplifier, d'analyser, de classer les
„ idées; il fournit les moyens de former

„ le jugement & un sens droit, il habitude
 „ à réveiller & à soutenir l'attention. L'in-
 „ térêt, l'amour-propre bien ordonné,
 „ l'émulation, la gloire, la honte, sont
 „ autant de mobiles qu'il met en action.
 „ Tels sont les effets qui nous paroissent
 „ devoir en résulter ; tels sont aussi en
 „ partie ceux dont nous avons été témoins
 „ dans une Séance particulière, où nous
 „ avons vu jouer six enfans de l'un & de
 „ l'autre sexe, de sept jusqu'à douze ans.
 „ L'ardeur d'un combat aussi instructif
 „ qu'innocent, brilloit dans leurs yeux.
 „ Ces jeunes âmes paroissoient animées
 „ des sentimens dont nous venons de
 „ parler ; la joie éclatoit sur le visage du
 „ Joueur, qui avoit réussi au gré des Audi-
 „ teurs ; un peu de confusion même ne
 „ décourageoit point ceux qui avoient
 „ failli : souvent les Joueurs & toute l'As-
 „ semblée étoient égayés par les idées &
 „ par les réponses de ceux qu'on inter-
 „ rogeoit, quelquefois même par les fau-
 „ tes qui leur échappoient. Sans nous
 „ étendre davantage, nous pouvons dire,
 „ & d'après cet essai, & plus encore d'après
 „ notre examen, que la méthode de M.
 „ l'Abbé Gaultier nous paroît aussi utile
 „ qu'ingénieuse, sur-tout si un certain
 „ nombre d'enfans se trouvent réunis pour
 „ le jeu grammatical qu'il propose (1) “.

(1) M. l'Abbé Gaultier, persuadé qu'il ne pou-

Les trois premiers Chapitres de ces *Leçons de Grammaire*, que l'Auteur appelle *Instruction préliminaire*, ont pour objet de donner aux pères de famille & aux Instituteurs les moyens propres à préparer l'esprit des enfans à la connoissance de la Grammaire. 1°. En leur faisant connoître ce que c'est qu'un *mot*; 2°. en les exerçant à faire l'énumération d'un assemblage quelconque de *mots*, & à les distinguer les uns des autres par les différentes idées que chacun d'eux exprime; 3°. en leur apprenant à ranger tous les mots d'une Langue en trois classes principales; savoir, *Nom*, *Verbe*, *Particule*.

Quelques personnes qui ne connoissent que des méthodes peu philosophiques, pourroient ne pas approuver cette division en trois parties essentielles du Discours; cependant l'Auteur n'a fait que suivre le sentiment de plusieurs Grammairiens célèbres, il paroît même que cette division n'appartient pas aux Modernes, ainsi que l'a remarqué M. de Rochefort, l'un de MM. les Commissaires.

Pour aider encore plus l'intelligence des enfans, M. l'Abbé Gaultier fait usage avec

voit rendre sa méthode plus généralement & plus constamment utile, qu'en adoptant le moyen de réunion qu'indique ici MM. les Commissaires de l'Académie, vient de former un *Cours de Jeux instructifs pour la Jeunesse*, que le Gouvernement a jugé digne d'être mis sous sa protection.

eux de deux moyens peu connus jusqu'à présent dans les Livres élémentaires, mais qu'il croit de la plus grande utilité.

Le premier de ces moyens est l'*Étymologie*. » Il est certain, dit-il, que tous les » mots qui expriment les rapports de la » Grammaire, ne sont pour les enfans » que des mots vides de sens, des mots » barbares; mais que ces mots soient » expliqués par l'étymologie, les enfans ne » manqueront pas d'être conduits à la » connoissance du rapport qu'ils expriment. » Il est étonnant qu'après tout ce qui a » été dit par le Président de Brosses sur » l'Art de l'étymologie, il n'y ait encore » qu'un très-petit nombre de personnes qui » en aient connu les avantages.

» Le second moyen dont l'expérience » m'a fait voir qu'on peut faire usage avec » succès pour aider l'intelligence des enfans, » est celui des *gestes*. Ce langage simple, naturel & sensible, conduit sans peine leur » esprit à l'analyse des rapports les plus » abstraits, les plus compliqués, & les » moins perceptibles de l'Art de la parole; » si l'on fait en tirer parti sans en abuser, » & sans affaiblir l'action de l'entendement.

» Je suis persuadé que, si cette même » vérité étoit plus généralement connue, » si elle étoit sur-tout adoptée dans l'éducation avec les procédés nécessaires pour » qu'elle soit constamment utile, elle » pourroit avoir plus d'influence qu'on ne

» pense sur les progrès de l'esprit humain,
 » Elle le formeroit presque naturellement
 » à l'analyse la plus claire, la plus facile,
 » d'un grand nombre d'idées compliquées,
 » reçues par les oreilles. Ce sens, si pares-
 » seux par lui-même, seroit avantageuse-
 » ment remplacé par celui des yeux, sens
 » exquis dans les enfans, & qu'on doit
 » beaucoup exercer, lorsqu'on veut leur
 » donner une véritable instruction.

» On se plaint souvent que l'intelli-
 » gence des enfans ne se développe pas assez,
 » quoiqu'ils travaillent beaucoup; mais
 » cette lenteur ne seroit-elle pas notre
 » ouvrage? Nous ne parlons jamais à tout
 » leur esprit, & même, en lui parlant, nous
 » ne nous mettons pas à sa portée «.

Nous avons cru devoir rapporter ce morceau de l'Avant-Propos des *Leçons de Grammaire*, afin de donner une idée de la sagacité de l'Auteur, & de la manière vraiment philosophique avec laquelle il a éclairci & développé une des parties les plus abstraites du système des connoissances humaines.

M. l'Abbé Gaultier, après avoir offert dans ses *Leçons préliminaires* les principaux rapports de la Grammaire, expose les autres dans les Leçons suivantes, sous les titres de *Développement du Nom*, *développement du Verbe*, *développement de la Particule*. Chacune de ces Leçons est suivie de l'exercice du jeu qui lui est relatif, & du tableau de son mécanisme.

Il suffit de réfléchir un peu sur cette méthode, pour sentir combien elle est propre à faire disparaître les difficultés qu'on a regardées jusqu'à présent comme inséparables de l'étude de la Grammaire, & à mettre en peu de temps les personnes même les moins instruites en état de l'enseigner aux autres.

PANÉGYRIQUE de Saint LOUIS, Roi de France, prononcé dans l'Eglise des Prêtres de l'Oratoire, rue S. Honoré, devant MM. de l'Académie Royale des Inscriptions & des Sciences, le 25 Août, 1787, par M. l'Abbé LAMBERT, Chanoine & Grand-Chantre de Vienne. A Paris, chez Perisse, Libraire, Pont S. Michel; & chez les Marchands de Nouveautés.

» Le premier vœu des Peuples, dit M.
 » Lambert, en se donnant des Rois, a été
 » d'être heureux. Ils ont voulu ramener
 » parmi eux la justice & la paix. Ils ont
 » pensé qu'en remettant leurs intérêts en-
 » tre les mains d'un seul, il les rendroit
 » plus sacrés; que le dépositaire de l'au-
 » torité souveraine la feroit servir au bien
 » de tous; qu'il seroit l'appui du foible,
 » le fléau du méchant, le vengeur de l'in-
 » nocent. Le malheureux, ont-ils dit,
 » car il entre dans les dessein de la Pro-

» vidence qu'il y ait des infortunés sur
» la terre, malgré les efforts des hommes,
» le malheureux du moins aura un pro-
» tecteur; il ira à son Roi, & s'en retour-
» nera consolé.

» Parmi les Souverains cependant dignes
» de régner dans la mémoire des hommes,
» j'en découvre un célèbre par ses talens
» & par ses vertus, qui a rendu ses Peu-
» ples tout à la fois heureux & puissans,
» qui au grand nom de Héros a joint le
» nom plus glorieux de Roi Citoyen; en
» un mot, qui a été *grand*, & qui a été
» *bon*. Ce Souverain est S. Louis, Roi de
» France; & c'est sous ce point de vue que
» je me propose de vous le présenter «.

M. Lambert présente aussi-tôt la situa-
tion du Royaume à la mort de Louis VIII,
des troubles que Blanche de Castille, Ré-
gente, eut la sagesse de dissiper, en oppo-
sant un vassal à l'autre, & en gagnant les
Ministres Anglois. S. Louis, jeune encore,
conduit les soldats & marche à l'ennemi.
Il donne à Taillebourg des preuves de la
plus grande valeur & d'une excessive pru-
dence. Le tableau des scènes qui se repro-
duisoient dans tous les Royaumes, quoi-
que purement historique & dégagé de la
pompe oratoire, est ingénieusement rap-
proché, & sert à faire sortir S. Louis de
cette foule de Rois ses contemporains,
parmi lesquels il devoit tenir la première
place.

Au précis des expéditions guerrières de ce Roi, M. L... fait succéder ses réformes & sa législation, partie vraiment importante, & celle où Louis IX a montré sa sagesse & sa bonté. Les abus de la féodalité fournissent à M. L... des peintures intéressantes. Il peint le génie de S. Louis dissipant les factions & les Héaux, suites de l'anarchie ; l'affranchissement des Serfs, l'appel des Sentences des Barons furent deux grands ressorts qui donnèrent à la Monarchie un pouvoir étendu & une supériorité marquée sur tous les vassaux & les feudataires. M. L... trouve une occasion de comparer Charlemagne, Louis XIV & S. Louis. Le parallèle nous paroît juste, en ce que ces trois Rois ont donné chacun une grande impulsion à la France. Charlemagne fut grand & bon, & certes il ne fit rien pour s'emparer d'un pouvoir absolu ; Saint Louis fit tout pour ses sujets, & trop peu pour la royauté ; Louis XIV ne fit pas grand-chose pour son peuple, & crut trop que tout dans le Royaume lui appartenoit. Le nom de Grand est dû à Louis XIV ; mais celui de Législateur de ses Peuples, d'un Roi occupé du bonheur seul de ses Peuples, ne lui sera point accordé. Ce nom fut donné à Louis XII ; Henri IV le mérita ; mais Louis XIV ne l'a point recherché. Nous pourrions reprocher à M. L... de n'avoir été qu'Historien dans cette première partie de l'Eloge de Louis IX, & de

n'avoir pas assez tiré parti des faits qui pouvoient animer l'éloquence & produire de grands mouvemens. Son style est plus historique qu'éloquent, ses réflexions ne sont point présentées comme un Orateur doit & fait les mettre en œuvre. On est peu ému, peu frappé. Il n'écrit pas toujours correctement, & il ne se défend pas assez de tomber dans le genre familier, & de se servir d'expressions trop peu dignes de l'éloquence : mais il est toujours sage, mesuré ; il a eu l'art d'échapper au piège qui attend les Orateurs de Louis IX. En ne se chargeant point de justifier ni de condamner les Croisades, dix lignes lui suffisoient pour parler de son Héros, vainqueur à Damiette, traversant le Nil à la nage, repoussant des milliers de Barbares. Cette réserve est adroite, & annonce un homme vrai, qui ne veut rien hasarder, & qui, pour louer un Roi, ne croit pas être obligé de tout excuser. Un second écueil qui intimide les Orateurs, est cette multiplicité de Panégyriques sur le même Roi, qui ont tant de fois répété les mêmes actions, les mêmes vûes, les mêmes maximes. Que dire d'un personnage si souvent loué, dont l'Histoire est si connue, & sur le compte duquel tout a été dit & cent fois répété ? Peut-être seroit-il temps d'en rester là, de laisser Louis IX dans toute sa gloire, & d'offrir un autre modèle. Toujours Louis IX, disent les Etran-

gers ; les François n'ont-ils eu que ce Roi qui fût grand & bon ? Nous concevons que Louis, placé parmi les Saints, est le seul de nos Rois dont les Chaires de nos Temples puissent entreprendre l'éloge, & dont nos Pontifes puissent s'occuper ; mais ici c'est un Panégyrique proposé par une Compagnie savante, qui peut donner à des Laïques le droit de leur parler d'un bon Roi. Louis IX, comme Saint, appartient aux Orateurs sacrés ; mais comme Roi, il appartient à tous les Orateurs François. Que les Temples nous entretiennent de sa sainteté ; mais que nos Académies nous offrent en lui le modèle des meilleurs Rois.

La seconde Partie du Panégyrique de M. L... est consacrée à nous retracer la bonté de Louis IX. Cette Partie nous a paru intéressante ; elle est toute entière de M. L..., qui n'avoit point de modèle, & il en a tiré parti. » Je fais, dit-il, & S. Louis » ne l'ignoroit point, que, dans le principe » & dans l'origine des Sociétés, les Rois » furent créés pour les Peuples, & que le » contraire n'a pu s'établir depuis ; que si, » dans un sens, les Souverains sont les » pères de leurs sujets, dans un autre sens » plus exact & plus vrai, les Peuples sont » les pères des Rois. . . . ». Telles furent les maximes de Louis IX. M. L... passe à un des plus beaux momens de ce Roi. » C'est dans Joinville, dit-il, qu'il faut » voir le tableau de ces scènes touchan-

” res où se déployoit cette sensibilité ré-
” ciproque du Peuple & du Monarque.
” Souvent, nous dit ce naïf Historien, S.
” Louis alloit dans le bois de Vincennes
” rendre la justice : il s’alloyoit au pied
” d’un chêne ; grands & petits, nous nous
” rangions sans distinction autour de lui :
” sans garde, sans pompe, il se rendoit
” accessible à tout le monde ; là, le mal-
” heureux venoit dépoter ses chagrins dans
” son sein, & il le consolait : la veuve
” affligée, d’une main tremblante lui pré-
” sentoit la liste de ses enfans délaissés &
” au berceau, & il leur assuroit à tous du
” pain : l’orphelin, triste & pâle comme
” au jour lugubre des funérailles de ses
” parens, venoit exhaler à ses pieds sa
” douleur, & il lui disoit : Pourquoi vous
” affligez-vous ? est-on sans père quand on
” a un Roi ? vous êtes tous mes enfans.
” A ce discours, l’admiration ; la recon-
” noissance, tous les sentimens tendres
” pénétoient tous les cœurs ; de douces
” larmes s’échappoient de tous les yeux,
” tout pleuroit, & Monarque & Sujets, &
” Courtisans & Laboureurs ; tous étoient
” heureux ; le sentiment, la vertu, le bon-
” heur confondoient tous les cœurs & tous
” les rangs. Siècle de simplicité & de gloire,
” vous reverrons-nous “ ? Ce morceau ne
” peut manquer d’attendrir les Lecteurs ; il
” est écrit avec cette simplicité que le senti-
” ment comporte ; toute autre parure eût été

déplacée. M. Lambert termine son Discours par une apostrophe à Louis IX, qui nous a paru réunir l'onction & le caractère propres à l'Orateur sacré.

SPECTACLES.

COMÉDIE FRANÇOISE.

LES avantages & l'utilité de l'Ecole Royale de Déclamation sont maintenant démontrés, & il n'y a plus à douter que cet établissement ne doive régénérer l'Art de la Comédie en France. L'accueil distingué que le Public a fait à M. Talma & à Mademoiselle Maillon, le début éclatant & les succès soutenus de Mademoiselle de Garcins, élève de l'Ecole Royale, comme ces deux sujets, disent mieux que ne le pourroient faire toutes les réflexions & tous les éloges, combien cet établissement est déjà utile & intéressant : il peut le devenir davantage. Ce n'est pas seulement pour le Théâtre François que l'Ecole de Déclamation forme des Comédiens; ce Théâtre ne sçauroit offrir des places à tous les sujets dont on y exerce les talens : ainsi l'Ecole peut être considérée comme une pépinière destinée à fournir aux

Troupes des Provinces les templacements dont elles auront besoin. Il est malheureusement trop vrai que l'amour d'une extrême liberté, & la voix toujours impérieuse du besoin, ferment souvent seuls la vocation des jeunes gens qui prennent le parti du Théâtre. Que peut-on attendre de ces Acteurs qui ou n'ont point reçu d'éducation, ou n'ont point profité de celle qu'on leur a voulu donner?

Les Elèves de l'Ecole Royale, outre qu'on leur développe les principes de l'Art, qu'on leur donne la tradition raisonnée des rôles, & qu'on cultive avec soin leurs dispositions, sont encore accoutumés à la décence, au bon ordre, à l'observation des bienséances. On peut donc l'espérer & même se persuader, qu'en peuplant les Théâtres de Province de pareils sujets, on y portera un meilleur ton, une manière plus vraie, un goût plus pur que celui qu'on y trouve, & qu'on y redonnera à la Comédie les charmes qu'à bien peu d'exceptions près, elle a perdus presque par-tout.

D'après ces observations, on sentira aisément que c'est une idée très-heureuse que celle d'établir une correspondance entre l'Ecole Royale & les Comédies de la Province. Le but de cette correspondance sera de faire connoître les différens genres de talens qui, formés dans cette Ecole, seroient susceptibles d'être placés avec avantage sur

les principaux Théâtres du Royaume. M. Mont-Rose père, ancien Comédien, a communiqué sur cette correspondance, à MM. les premiers Gentilshommes de la Chambre, un plan qu'ils ont cru devoir approuver & encourager. Pour se mettre en état de ne manquer à aucune des parties de son plan, M. Mont-Rose vient de faire une tournée dans les Provinces. Il y a scrupuleusement observé les talens des principaux Acteurs qui y jouent la Comédie, & il a pu savoir quels sont les sujets devenus nécessaires aux différens Théâtres.

Le Bureau de correspondance de M. Mont-Rose, établi sous le bon plaisir comme sous la protection de MM. les premiers Gentilshommes de la Chambre, est situé à Paris, rue de Condé, fauxbourg Saint-Germain, maison du sieur Flanet, M. Limonadier. C'est là que les Directeurs ou Actionnaires des Spectacles de Province pourront adresser leurs demandes, tant pour les Acteurs qui auront déjà joué la Comédie sur des Théâtres connus, que pour les sujets de l'Ecole Royale, dont ils pourroient avoir besoin.

Le Vendredi, 4 Juillet, on a représenté, pour la première fois, *la jeune Epouse*, Comédie en trois Actes & en vers.

Mélite est l'épouse de Derval : c'est une

femme pleine de qualités & de vertus ; mais elle est frivole ; légère , étourdie , inconséquente ; elle donne lieu à la médifance , & par une fuite naturelle , elle donne de la jalousie à son époux. Derval a une sœur ; un Chevalier , qui paroît n'avoir pas mené jusqu'alors une conduite bien régulière , est amoureux de cette sœur , & Derval croit qu'il est l'amant de sa femme. Une lettre du Chevalier , que Derval interprète comme un jaloux , le confirme dans l'idée qu'il est trahi. Il a trouvé un Domestique caché , & il l'a pris pour un Emissaire d'amour ; il a vu un portrait entre les mains de sa femme , & il s'est persuadé que c'étoit le portrait du Chevalier. Sa femme fait journellement des visites dont elle ne veut pas lui expliquer le mystère. Toutes ces circonstances réunies & rapprochées , le rendent furieux , alors il parle de se séparer de sa femme , & va même jusqu'à la menacer de la faire enfermer. C'est à ce moment que le Chevalier avoue tout haut & sans équivoque , son amour pour la jeune Derval , & que la Femme de chambre de Mélite vient apprendre à son Maître que les visites qui lui donnent tant d'ombrage , sont faites à une pauvre Dame qui n'existe que de ses bienfaits , & pour laquelle elle a même mis ses bijoux en gage. Ces explications ramènent la paix , & le Chevalier épouse sa maîtresse.

Le titre de cette Comédie est un peu

vague ; elle pouvoit tout aussi-bien être intitulée : l'Étourdie , l'Indiscrette , ou l'Inconscquente , que la jeune Epouse. Le but moral est bien apperçu : il n'est en effet que trop de ces femmes qui ne veulent pas se persuader que pour mériter de la considération , de l'estime & du respect , il ne suffit pas d'être vertueuse , mais qu'il faut encore le paroître. On peut reprocher de l'exagération au caractère du jaloux , un ton trop élevé au commencement du troisième Acte , & à peu près étranger à celui de la Comédie. On peut encore être étonné de ce que le dénouement s'opère sur la simple déclaration d'une Femme de chambre. Il nous semble qu'un fait aussi grave à expliquer que celui que suppose le jaloux , demandoit , pour être éclairci , une autorité plus recommandable que celle d'une domestique. La Pièce a été fort applaudie jusqu'au moment où Derval éclate tragiquement contre Mélite ; là , elle a essuyé un échec dont elle s'est relevée. A la fin , le Public a demandé l'Auteur , & M. Saint-Phal est venu dire que l'Ouvrage étoit de M. le Chevalier de Cubières.



 ANNONCES ET NOTICES.

TABLEAU des guerres de Frédéric le Grand, ou Plans figurés de vingt-six Batailles rangées, ou Combats essentiels donnés dans les trois guerres de Silésie ; avec une explication précise de chaque Bataille ; Ouvrage qui peut servir à l'intelligence de la partie militaire de la Vie de Frédéric II, traduit de l'allemand de Louis Müller, Lieutenant du Génie au service de Prusse ; in-4°. de 92 pages. A Potsdam ; & se trouve à Strasbourg, chez J. G. Treuttel, Lib. ; & à Paris, chez Durand neveu, Lib. rue Galand.

Cet Ouvrage, très-bien exécuté, tiendra lieu tout à la fois de Mémoires & de preuve pour la Vie du Grand Frédéric.

Première suite de l'Aventurier François, ou Mémoires de Grégoire Merveil, Marquis d'Erbeuil ; nouvelle édition in-12. Tomes I & II, faisant le III^e. & le IV^e. de l'Ouvrage. A Londres ; & se trouve à Paris, chez l'Auteur, Hôtel de Malte, rue Christine ; Quilbeau l'aîné, Lib. même rue ; la veuve Duchesne, rue S. Jacques ; Belin, même rue ; Mérigot le jeune, quai des Augustins ; & Dubosc, même quai.

Le même Auteur, qui a fait souvent preuve d'imagination & de fécondité, vient de donner aussi les Tomes IV, V & VI, qui terminent son *Philosophe parvenu*.

Moïse considéré comme Législateur & comme Moraliste, par M. de Pastoret, Conseiller à la Cour des Aides, de l'Académie des Inscriptions & Belles-

Lettres, de celles de Madrid, Florence, Cortone, &c. &c. &c. in-8°. Prix, 5 liv. br., 6 liv. relié, & 5 liv. 10 s. franc de port par la Poste. A Paris, chez Cuchet, Lib. rue & hôtel Serpente.

Nous reviendrons sur cet Ouvrage, que recommande le nom de son Auteur, connu par d'autres Productions estimables.

Idées neuves sur la construction des Hôpitaux, appliquées à celles des Hôpitaux de Paris; par M. Chirol; in-4°. de 30 pages. A Paris, chez l'Auteur, à la Pension académique, grande rue du Fauxbourg S. Honoré, N°. 42; & chez les Marchands de Nouveautés.

Principes de Traduction, ou les diverses manières de rapprocher les tours de la Langue Française de ceux de la Langue Latine, afin de rendre fidèlement & élégamment le françois en latin, par ordre alphabétique; par M. Salomon, Maître de Pension à Montmédy; in-12. A Bouillon; & se trouve à Paris, chez Moureau, Lib. quai des Augustins.

Principes de la Langue Française & de la Langue Latine, combinés & rapprochés de manière à indiquer les vrais moyens de traduire le latin en françois; par le même; chez le même.

La méthode adoptée dans ces deux Ouvrages, a réuni des suffrages concluans, qui ont été confirmés par des succès.

Carte du voyage de l'Impératrice de Russie, contenant 320 lieues du Nord au Sud, & environ 200 lieues de l'Est à l'Ouest; traduite du russe en caractère romain. A Paris, chez le Rouge, Ingénieur-Géographe du Roi, rue des Grands Augustins. Prix, 1 liv. 13 s. 5 d. liv. lavée.

2^e. , 3^e. & 4^e. Cahiers du *Journal de Guitare*, ou choix d'Airs nouveaux de tous les caractères, avec Préludes, Accompagnemens, Airs variés, &c. pincé & doigté marqués pour l'instruction, par M. Porro, Professeur de Musique & de Guitare. Prix de la Souscription pour 12 Cahiers & les ETRENNES de Guitare, 12 livres, port franc; séparément chaque Cahier, 2 livres; & les Etrennes, 7 liv. 4 sous. Les Numéros paroissent tous les 15 du mois.

= 1^{er}. , 2^e. , 3^e. & 4^e. du Recueil des *Délassemens de Polymnie*, ou les Petits Concerts de Paris, contenant des Airs nouveaux de tous les genres, par les premiers Compositeurs François & Etrangers, mêlés d'observations sur l'Art du Chant & l'expression musicale; accompagnement de Violon, Basse ou Clavecin. Abonnement pour 12 Recueils, 18 liv. francs de port. Chaque Recueil paroît le 15 de chaque mois, 2 liv. 8 sous. A Paris, chez l'Auteur, M. Porro, rue Michiel-le-Comte, N^o. 26; en Province, chez les Directeurs de Poste & Mds. de Musique. Les 3 années se vendent 48 l.

T A B L E.

E PI TRE.	109	<i>Leçons de Grammaire.</i>	134
<i>Envoi de Roses.</i>	115	<i>Panegyrique de S. Louis</i>	143
<i>Charade, Enig. & Log.</i>	Ibid.	<i>C. métique Française.</i>	149
<i>Le Verger.</i>	118	<i>Annonces & Notices.</i>	154

A P P R O B A T I O N.

J'ai lu, par ordre de Mgr. le Garde des Sceaux, le *MERCURE DE FRANCE*, pour le Samedi 19 Juin 1788. Je n'y ai rien trouvé qui puisse empêcher l'impression. A Paris, le 18 Juillet. 1788.

S É L I S.

JOURNAL POLITIQUE

D E

BRUXELLES.

ALLEMAGNE.

De Hambourg , le 28 Juin.

L'ON n'a encore aucun avis certain des mouvemens de l'escadre Suédoise, sortie de Carlscroon, le 9, sous les ordres du Duc de Sudermanie & du Vice-Amiral Wrangel: la véritable destination est donc encore un problème. On est instruit seulement qu'elle a détaché la Corvette le *Patriote* de 18 canons, pour Dantzick, où ce vaisseau, arrivé le 12, a séjourné jusqu'au 18. Comme le but apparent de cette course s'est réduit à l'achat d'une cargaison de porc salé, on conjecture que la corvette avoit des ordres plus secrets, & l'on revient à l'opinion que l'escadre Suédoise elle-même pourroit bien entrer dans la rade de Dantzick. Ce premier & considérable armement de la Suède a été

N^o. 29. 19 Juillet 1788.

immédiatement suivi de celui de six autres vaisseaux de ligne , dont on presse l'équipement à Carlscroon , ainsi que celui des trois frégates neuves , de 40 canons , la *Bellone* , la *Vénus* & la *Diane*. — S. M. S. ayant passé en revue les régimens septentrionaux arrivés à Stockholm, on présuinoit qu'Elle s'embarqueroit , le 23 , avec ces troupes , pour la Finlande. — Les opinions se partagent sur ces dispositions vraiment extraordinaires ; & tandis que les uns, rassurés sur la tranquillité du Nord , ne voyent dans ces armemens que des mesures provisionnelles , le plus grand nombre y pénètre le projet d'une diversion en faveur des Ottomans : diversion qui pourroit entraîner des entreprises sur les provinces arrachées par la Russie à la Suède , au commencement du siècle , & dépourvues , en ce moment , des troupes nécessaires à leur défense. Quant à l'escadre de Cronstadt , le Public paroît l'oublier , quoiqu'on renouvelle le bruit , fort hasardé , de sa prochaine apparition à la rade de Dantzick. Il règne à Pétersbourg le plus profond silence sur les événemens auxquels l'Empire est aujourd'hui mêlé , & la Cour n'a publié d'autres nouvelles que la prise de trois ou quatre bâtimens de transports chargés de grains , & de

quelques Soldats pour Oczakof. Cette capture a eu lieu les 13 & 14 mai.

De Vienne , le 29 Juin.

Par l'extrait que nous avons donné du dernier bulletin officiel, en date du 25, on a vu que les Turcs, s'approchant en force de *Fockiani*, avoient obligé le Colonel *Horwarth*, qui s'étoit emparé de ce poste, à rétrograder d'Aschud à Pétriskau, & d'abandonner *Fockiani* même aux Ottomans. On craint, qu'au lieu de pénétrer au centre de la Valachie, comme on l'avoit espéré, nos troupes ne se voyent nécessitées à se replier sur Jassy, dont la conservation est même assez précaire. Le supplément officiel, publié hier 28, ne contient aucunes nouvelles de cette partie du théâtre de la guerre. Une escarmouche légère sur l'Unna, une autre en Esclavonie, & une chasse de bateaux en forment la substance. Nous n'en rapporterons que le dernier fait, dont les particularités sont assez originales.

« Les rapports du Prince de Cobourg, Général de Cavalerie, datés du camp de Rukzin, le 17 juin, nous apprennent que le Général *Jordis*, occupant le poste de Bilowce, trouva, la nuit du 15, les eaux du Niester tellement accrues, par les fréquentes pluies qu'y occasionnèrent la fonte des neiges

e ij

sur les montagnes, que le ponton jeté sur le fleuve, & qui servoit de communication avec le Corps d'armée du Prince, couroit le plus grand danger d'être emporté. »

« Le Général y détacha incessamment le Capitaine *Hohenbruck*, avec les Pontoniers sous ses ordres. Cet Officier, dans le rapport qu'il en fit au Général, à 5 heures du matin, assura que vers le midi le ponton seroit entièrement rétabli. »

« Pendant le travail, trois vaisseaux plats, servant à transporter le bois & les fourrages, & abandonnés déjà de leurs conducteurs, furent jetés, par la rapidité des flots, avec tant de violence vers le ponton, que toute la résistance des Pontoniers devint inutile, & que le ponton, le Capitaine & les Pontoniers furent emportés par les eaux. »

« Quoique le Capitaine d'Infanterie, posté près de cet endroit, ait envoyé un détachement de ses gens, pour secourir les Pontoniers, & que le Général-Major *Jordis* eût fait avertir, par un de ses Hussards expédié à la hâte, le Baron de *Kienmayer*, Capitaine de Cavalerie, occupant le poste d'*Okopi*, de voler, avec le militaire sous ses ordres & les habitans de cet endroit, à leur secours; les débris du ponton, avec les gens qui s'y trouvoient, furent emmenés par les flots, jusqu'à l'isle située entre *Okopi* & *Swaniez*, près d'*Ilakowze*, où, après s'être arrêtés un moment, ils furent dispersés par les flots, de sorte qu'une partie fut jetée vers le rivage Turc, & l'autre sur celui de *Pologne*. »

« Le Capitaine des Pontoniers s'étant d'abord aperçu de la direction que prenoient les débris des vaisseaux, employa tous les soins possibles pour les éloigner du rivage Turc; mais ses efforts furent inutiles, la violence des eaux ayant déjà emporté les ancres & rompu les cordes qui atta-

choient la plupart des vaisseaux, & voyant déjà approcher un détachement de la garnison de Choczim, pour le faire prisonnier, lui & ses gens, il ne lui resta d'autre moyen que de couper les cordes qui attachotent deux vaisseaux aux autres débris du ponton, de gagner sur ces vaisseaux le rivage de Swaniez, & de se sauver ainsi pendant que la violence des eaux du Niester emporta les autres vaisseaux vers Choczim, où les Turcs, accourant de toute part, s'en emparèrent d'abord en les attachant avec des cordes en bas des remparts de la forteresse. »

« A peine le Capitaine Baron *de Kienmayer*, posté, avec la troupe sous ses ordres, dans la forêt, en face de la forteresse, eut-il été averti de cet accident, qu'il vola au secours, suivi par 15 Chasseurs, le premier Lieutenant *Kyrthy* & 18 Hussards, fit descendre les Hussards à terre, & leur ordonna, ainsi qu'aux Chasseurs, de se déshabiller, d'avancer à demi-corps dans l'eau, & de riposter ainsi du feu de leurs fusils à celui que les Turcs faisoient incessamment sur eux des vaisseaux où il s'étoient placés. Après un feu vif, qui dura plus de trois quarts-d'heure, plusieurs des vaisseaux que les Turcs n'avoient pas assez fortement attachés au bas des remparts, en furent détachés, & emportés en grande partie par la violence des eaux. »

« Dès que le Capitaine Baron *de Kienmayer* s'en aperçut, il suivit ces vaisseaux, avec la troupe sous ses ordres, en longeant le rivage, ce que les Turcs firent aussi par centaines, de leur côté, sous un feu continuel des deux parts, jusqu'à ce qu'arrivés à Barabar, ils reprirent le chemin de leur forteresse. Le Baron *de Kienmayer*, poursuivant toujours les vaisseaux dans le cours qu'ils prenoient, trouva le moyen de faire approcher

quelques centaines de payfans, qui parvinrent à la fin à s'emparer de ces vaisseaux près de Mal-linovecz, à trois quarts de lieue de Choczim, & à les traîner vers le rivage de la République, & à les y attacher. »

« Par une suite de cet accident, le ponton a été entraîné vers le même endroit où le Général Russe, *Comte de Soltikof*, se proposoit de passer le Niefter ; on s'est d'abord occupé à le rétablir, pour le faire servir à cet usage. »

Quelques petits chocs en Croatie, quelques descentes de pelotons Turcs à la pointe de la Save, & deux ou trois expéditions de Hussards, remplissoient le reste du bulletin du 25 ; il seroit fastidieux de revenir à ce détail.

La seule nouvelle certaine qu'on apprenne du quartier général, est que l'Empereur se porte bien, & que son neveu l'Archiduc étoit attendu à Semlin du 26 au 28. — Douze mille hommes travaillent avec ardeur aux nouveaux retranchemens de cette ville ; le camp de Beschania & la digue sur la Save tiennent toujours, & jusqu'ici les Ottomans n'ont réitéré aucune entreprise sérieuse sur cet ouvrage.

Il est étrange qu'on ignore ou qu'on cèle entièrement la marche ultérieure du Grand-Visir. Est-il à Sophia, à Nissa, à Widin ? Pas un mot authentique là-dessus. En attendant, ce Ministre continue d'envoyer des troupes, soit à Belgrade, soit en Valachie ; & de tous ces projets

futurs, on ne paroît soupçonner que celui d'une irruption dans le Bannat de Temeswar. Outre les 8 bataillons & les 6 divisions de Cavalerie que l'on y a fait passer de la grande armée, le 1^{er}. de ce mois, on vient de détacher encore 6 mille hommes au Général *Wartensleben*, menacé du côté de Pancsova, de Vipalanka, de New-Orsowa & de Mehadia. — On voit, par ces dispositions, qu'au lieu de porter le fléau de la guerre sur le territoire Ottoman, ce qu'on a toujours représenté comme praticable & avantageux à tous égards, les Impériaux craignent de voir envahir leur propre pays par une nombreuse armée, qui probablement ne l'épargnera pas. Les postes avancés que nous venons de nommer, aussi-bien que celui de Baja, sont trop foibles pour pouvoir opposer une résistance suffisante à l'ennemi; ces postes seront emportés à l'apparition de 20 mille hommes, & on assure qu'ils ont ordre de se replier vers Temeswar, en cas qu'ils soient attaqués par une force trop supérieure. Si l'armée est obligée de faire campagne dans le Bannat, c'est-à-dire, dans le climat le plus mal-sain de toute la Hongrie, on prévoit qu'elle souffrira infiniment par les maladies. — On sait que les Turcs ont achevé leur pont sur le Danube, près de Kladowa, & que 60,000

hommes, dont plus de la moitié de Spahis, ont passé ce fleuve. Nous avons en tête 300,000 combattans, auxquels nous opposons 23,000 hommes en Transylvanie, 12,800 dans le Bannat, & 103,000 au camp de Semlin.

« On prétend que la Cour Impériale ayant trouvé les moyens de faire sentir au Grand-Vizir les suites que pourroit avoir l'usage cruel de quelques troupes Ottomanes, d'insulter aux cadavres de ceux que le sort faisoit périr dans les combats, ce Ministre a déclaré que jamais la Sublime Porte n'avoit donné d'ordres semblables, contraires à sa façon de penser; que ce n'étoient pas des troupes disciplinées, mais celles que les Commandans n'avoient pu contenir dans les bornes, qui s'étoient souillées de ce crime contre l'humanité, & qu'il alloit prendre de telles mesures, qu'à l'avenir tout Soldat qui insulteroit à un cadavre, seroit sévèrement puni. »

Le Prince *Ypsilandi* est arrivé le 23 à Brunn.

De Francfort sur le Mein, le 5 Juillet.

Si l'on considère que la Cour de Russie ne publie presque pas une ligne sur les évènements de cette guerre, & que les particuliers ne se mêlent pas de suppléer à ce silence; que les Chefs Ottomans n'expédient aucunes relations, & paroissent fort peu jaloux de ce qu'on pourra penser de celles de leurs ennemis, on ne s'impatientera pas de l'espèce de nullité où se

trouve l'histoire du moment. La distance rend les récits moins fidèles & plus rares : d'ailleurs, ce n'est guère qu'en comparant avec réflexion les rapports des deux partis, qu'on peut apercevoir la vérité. De tout ce qui s'est passé à Constantinople, depuis le départ du Grand-Visir, on ne fait avec certitude que celui du Capitain-Pacha, dont la harangue authentique à ses Officiers, mérite d'être conservée comme un monument du caractère de ce guerrier, que la mollesse raisonneuse de notre siècle sera tentée de croire un personnage fabuleux. Avant de faire voile pour la Crimée, il a rassemblé tous les Officiers de la flotte, & leur a dit :

» Vous savez d'où je suis venu, & ce que j'ai fait. Un nouveau champ d'honneur m'appelle, ainsi que vous, à sacrifier le dernier soupir à l'honneur de notre religion, au service du Sultan, & de la nation invincible qui, dans les circonstances actuelles, demandent la dernière goutte de notre sang. C'est pour remplir ce devoir sacré, que je me sépare maintenant de ceux de ma famille qui me sont les plus chers : j'ai donné la liberté à tous mes esclaves des deux sexes, & je les ai récompensés suivant leurs mérites : je leur ai payé tout ce que je leur devois ; j'ai dit le dernier adieu à mon épouse, & je vole à cette mission importante, dans la ferme résolution de vaincre ou de mourir. Si j'en reviens, ce sera une faveur insigne de Dieu, que je prie de prolonger mes jours, pour que je puisse mourir content & avec gloire : voilà ma résolution inébranlable ; &

vous, qui avez toujours été mes compagnons fidèles, je vous ai convoqués pour vous exhorter, & pour vous commander de suivre mon exemple dans cette conjoncture décisive. S'il est quelqu'un parmi vous qui ne se sente pas le courage de vaincre ou de mourir, courage nécessaire à cette expédition, je le prie de le déclarer ouvertement, sans crainte de m'offenser, & je lui promets son congé. Ceux, au contraire, qui manqueront de cœur en exécutant mes ordres dans une action, ne doivent pas s'attendre à pouvoir s'excuser par les prétextes du vent, ou de désobéissance de l'équipage; car je leur jure, par Mahomet & par la vie du Sultan, que je leur ferai couper la tête, à eux & à tout l'équipage; mais celui qui montrera du courage en s'acquittant de son devoir, sera récompensé avec largesse : que tous ceux qui voudront me suivre à ces conditions, se lèvent donc, & qu'ils me jurent fidélité & obéissance. »

A ces mots, tous les Capitaines s'étant levés, jurèrent de vaincre ou de mourir avec leur Grand-Amiral, qui poursuivit en disant : « Je vous reconnois pour mes
» braves & fidèles compagnons. Allez,
» retournez à vos vaisseaux, faites assem-
» bler les équipages, communiquez-leur
» ma harangue, prenez leur serment, &
» tenez-vous prêts à appareiller demain. »

On travaille nuit & jour dans les arsenaux de Vienne. — On a expédié à l'armée 60 chariots chargés de canons & de vivres. Vingt-sept bâtimens sont aussi partis, ayant à bord du vin, du vinaigre, de la poudre à canon, des drogues,

deux cents Artilleurs & des Recrues. — On a calculé que les dépenses de la guerre actuelle montent déjà à soixante-quatre millions de florins, y compris 16 millions avancés à la Cour de Pétersbourg. — Suivant l'ordre de l'Empereur, on construit en diligence 12 hôpitaux mobiles, qu'on fera passer à l'armée. On évalue à 17,000 les malades de l'armée Autrichienne, & à 30,000 ceux de l'armée Russe ; mais d'où fait-on avec tant de précision ce nombre d'Invalides ? Les directeurs des hôpitaux ont-ils communiqué leurs feuilles aux Nouvellistes ? Tout au plus peut-on faire à cet égard un calcul d'approximation, & celui-ci paroît exagéré, sur-tout à l'égard des Russes.

« L'armement de la grande escadre de Cronstadt, ne fait point perdre de vue, disent les Russes, l'escadre qui doit agir sur la mer Noire. Trois vaisseaux de ligne ont été lancés l'année dernière à Cherson, & 3 autres sont prêts à l'être. On les armera sur le champ, le nombre de Matelots nécessaires étant déjà rassemblé. On espère que cette escadre pourra encore agir cet été, & soutenir les opérations de l'armée de terre du côté d'Oczakof. »

Le Roi de Prusse vient de lever la défense d'exporter de Königsberg les bleds venant de Pologne ; mais cette défense

continuera d'avoir lieu pour le bled venant des provinces de S. M.

Ce Prince a assigné des sommes considérables à l'amélioration des fabriques dans ses Etats, & au secours de plusieurs villes de province. Les manufactures de lainerie sur-tout, ont reçu de grands encouragemens. — Le réglemeut pour les Invalides est signé, & paroîtra incessamment. Une partie des Invalides qui pourront encore servir, sera mise dans les bataillons de dépôt, l'autre restera dans la grande maison des Invalides; ceux qui ne pourront plus servir, seront répartis dans de petites villes, où l'on établira des maisons de travail pour les occuper, chacun selon ses forces. — Le Comte de Romanzof, Envoyé de Russie à la Cour de Prusse, a payé tous ceux qui avoient quelque prétention à la charge de sa maison, & va retourner à Pétersbourg. — Les courriers de Cabinet se succèdent rapidement à Berlin, & les négociations paroissent fort actives avec les Cours de Londres & de Stockholm. On a remarqué la promptitude avec laquelle le Roi est revenu de Loo, ayant fait en deux jours & demi le trajet jusqu'à Charlottenbourg, malgré les sables de l'Electorat d'Hanovre.

GRANDE-BRETAGNE.

De Londres , le 8 Juillet.

Le 1^{er}. de ce mois , on a reçu au Bureau du Marquis *de Carmarthen* , Principal Secrétaire d'Etat au département de l'Etranger , la Ratification du Traité provisoire d'Alliance défensive , signé à Loo , le 13 juin dernier , entre les Cours de St. James & de Berlin , & échangé à la Haye , le 27 du même mois , par les Plénipotentiaires respectifs.

Le Chevalier *Georges Baker* , Médecin de S. M. , lui a conseillé l'usage des eaux minérales de Cheltenham : en conséquence , la Famille Royale partira , le 14 , du palais de Buckingham pour le Gloucestershire , où Elle restera au moins un mois ou six semaines. Leurs Majestés occuperont , pendant leur séjour , la maison de Milord *Fauconberg*.

Le 3 , au matin , le *Royal Amiral* , vaisseau de la Compagnie des Indes , est entré à Deal , venant de la Chine. Ce vaisseau a appareillé de St^e. Hélène , le 8 mai dernier , & à cette époque il ne restoit aucuns bâtimens dans ce port.

Le 30 juin , apprend-t-on de Plymouth , l'Amiral *Gower* a fait le signal à son es-

cadre de remettre à la voile , & aussi-tôt les vaisseaux suivans ont levé l'ancre ; savoir , l'*Edgard* , monté par l'Amiral , le *Coloffus* , le *Culloden* , le *Magnificent* , tous de 74 canons ; le *Scipio* & le *Crown* de 64 ; l'*Hébé* de 36 , l'*Andromède* de 32 , & le *Trimmer* de 16.

On peut ranger vraisemblablement au nombre des plaisanteries médiocres qui remplissent nos Papiers , l'article suivant , concernant la première destination de cette escadre. « Un des principaux ob-
 » jets de sa croisière , étoit de faire l'essai
 » d'un assortiment de nouveaux pavil-
 » lons , de l'invention de Lord *Howe* ,
 » & pour l'explication desquels il a écrit
 » un livre d'instructions très-long & très-
 » détaillé. Il a été reconnu que les pa-
 » villons étoient *trop compliqués* pour
 » pouvoir en faire usage subitement , *trop*
 » *lourds* pour être déployés par un
 » vent frais ordinaire , & que l'explication
 » n'étoit pas assez *claire* pour être enten-
 » due. »

Vendredi dernier , on a lancé à Woolwich le beau vaisseau le *Prince* de 90 canons , qui , depuis quatre ans , étoit en construction sur ce chantier. Ce spectacle avoit attiré de Londres un grand concours de Spectateurs distingués. On va placer sur la forme vacante la quille d'un nou-

veau vaisseau qui sera nommé le *Médiateur*. Le *Boyne* de 98 canons, le *Minotaure* de 74, & une frégate, sont en construction sur le même chantier. Dès que le *Prince* aura pris ses mâts & ses appareils, il descendra la rivière, & se rendra à Plymouth, pour y être mis en ordinaire.

Le *Royal George*, superbe vaisseau neuf, de 110 canons, actuellement en construction à Chatham, qui devoit être lancé ce mois, ne le sera qu'en septembre.

« La frégate la *Vestale*, de 28 canons, qui a été rencontrée à la hauteur du Cap de Bonne-Espérance par la *Thetis*, de la Compagnie des Indes, arrivée depuis peu, fut envoyée par le Gouvernement dans l'Inde, au mois d'octobre dernier, pour y donner avis de la situation des affaires avec la France, & pour porter des instructions aux Gouverneurs de cette partie du monde. Le Chevalier *Robert Strachan*, qui la commande, étoit chargé de lettres particulières pour le Chevalier *Archibald Campbell*, à Madraff, & le Gouverneur général au Bengale. La *Vestale* est le seul vaisseau de guerre que l'Angleterre ait dans l'Inde. Le Gouvernement a répandu qu'il y avoit deux ou trois corvettes actuellement employées dans cette station; mais si elles existent, ni leur nom, ni leur Capitaine, ne se trouvent portés sur la liste de la Marine. »

La Chambre Haute a repris, le 2, l'examen du Bill de règlement pour la Traite des Nègres. Après avoir reçu les Pétitions

particulières de quelques Marchands Anglois, Commissionnaires d'achats de Nègres pour l'Espagne & la France, les Pairs discutèrent & passèrent différens amendemens ou clauses nouvelles de ce Règlement. Lorsque ce travail fut achevé, Milord *Hawkesbury* prit la parole, & prononça un Discours qui entraîna une conversation que nous devons rapporter, puisqu'elle annonce clairement les limites où le Gouvernement se renfermera dans cette grande question du sort des Nègres. Lord *Hawkesbury* dit :

« Dès l'origine, j'ai désiré qu'on réglât le commerce des Esclaves par des réformes nécessaires ; mais en même temps j'eusse reculé ce travail jusqu'à l'époque où le Parlement, mieux instruit, auroit été plus à portée de prononcer avec connoissance de cause. Quand j'ai vu le Bill produit & soutenu, je m'en suis occupé long-temps ; & quoique je n'aie pas montré d'inclination à favoriser les mesures qu'on vouloit prendre, Vos Seigneuries se rappelleront que je ne m'y suis pas ouvertement opposé. Deux principes fondamentaux doivent être, ce me semble, toujours présens à l'esprit des Membres de cette Assemblée ; veiller d'abord, & soigneusement, à la conservation du Commerce, ou du moins ne blesser ses intérêts que le plus légèrement qu'il est possible ; en introduisant des réglemens & des réformes, satisfaire le vœu de l'humanité, & le concilier avec l'existence du Commerce & la convenance des Marchands qui s'en occupent : voilà les deux bases de mes réflexions. Je n'ai point oublié que l'achat & la revente des Nègres font une branche très-

importante de trafic ; que la prospérité de nos îles d'Amérique dépend , en grande partie , de sa conservation ; que les Nègres sont essentiels à la culture de nos Colonies , & le sol de celles-ci à la production d'une foule d'objets sans lesquels nos arts & nos manufactures ne peuvent se soutenir , & qu'on ne peut tirer ni d'ailleurs ni par d'autres moyens : tels sont l'indigo , la cochenille , & beaucoup de drogues nécessaires à la teinture , qui nous viennent de l'Amérique seule ; en conséquence , *je m'opposerai toujours à ce qu'on mette fin au commerce des Nègres par aucun Acte violent* , & j'ai à vous offrir quatre propositions , qui , après un mûr examen , me paroissent indispensables à l'accord nécessaire qui doit exister entre le Bill présenté , & le deux principes que je viens d'indiquer à Vos Seigneuries. Les trois premières tendent à assurer le succès du Bill dans son principal objet , la préservation des Nègres ; la quatrième doit rendre ce même Bill agréable aux Négocians , diriger leur intérêt à employer tous les moyens possibles pour être chargés du transport des Nègres en Amérique , même aux conditions de les y amener bien portans. »

« On a prouvé jusqu'à l'évidence , que la plupart des inconvéniens dont on se plaint , & particulièrement la mortalité sur les vaisseaux employés au transport des Nègres , venoient moins des cruels traitemens qu'on leur faisoit éprouver , ou du lieu resserré qu'on leur assignoit sur les vaisseaux , que de l'ignorance des Capitaines , & de leur peu d'intelligence dans l'administration de ces transports. Une des manières d'assurer l'exécution du Bill , est donc de ne confier ce commerce qu'à des gens qui sachent le faire , de ne le permettre qu'à ceux qui s'y sont formés par la pratique & l'expérience ; dans cette vue , ma première clause a pour objet

de donner force de loi au règlement suivant : *Que personne ne s'ingère d'entreprendre le voyage d'Afrique en qualité de Capitaine de vaisseau Négrier, sans y avoir déjà fait un voyage en qualité de Maître d'équipage, ou deux voyages comme Contre-Maître, ou trois comme second Contre-Maître.* Une des intentions du Bill étant de faire, autant qu'il sera possible, ce commerce par de petits navires, j'ajoute pour seconde clause, *qu'il sera défendu à tout vaisseau, de quelque grandeur qu'il puisse être, de mettre à la voile sans avoir un Chirurgien à son bord ;* ma troisième clause est de *définir aux Marchands de faire assurer la vie des Nègres.* Qu'ils fassent assurer les vaisseaux & la cargaison contre les naufrages, le feu, ou tout autre des dangers ordinaires de la navigation, mais le meilleur moyen de les forcer de veiller à la conservation de leurs esclaves, c'est de leur interdire absolument l'assurance. Par ma quatrième clause, j'assignerois une gratification de cent livres sterl. à chaque Marchand qui, sur deux cents Esclaves, n'en auroit perdu que deux dans le trajet d'Afrique en Amérique, & dans le même cas une de cinquante livres sterl. au Chirurgien. »

« Lord *Hawkesbury*, motivant ces trois clauses, observa, entr'autres, qu'on avoit prouvé évidemment que le bénéfice du Marchand étoit de deux ou trois livres sterl. sur chaque Nègre rendu en santé dans nos îles. Qu'on porte ce profit à cinq livres par tête, comme on a également établi que la valeur d'un Nègre étoit de 33 liv. st. jusqu'à 50, prenons le plus bas prix moyen de 35 liv. st. Suivant ce calcul, la valeur d'un Nègre amené bien portant, se trouvoit équivalente au bénéfice fait sur sept Nègres. — Cette considération, jointe à la gratification stipulée, aiguillonnera puissamment les intéressés à ce commerce ; & leur fera

regarder la conservation de leurs esclaves comme l'objet le plus important. En conséquence, ils n'embarqueront naturellement que le nombre qu'ils prévoient pouvoir conduire sain & sauf en Amérique. Le profit de cette cargaison, augmenté par la gratification, compensera amplement les désavantages auxquels les exposent les restrictions du Bill, & la probabilité de leur gain croîtra au lieu de diminuer. »

« Lord *Walsingham* déclara que ces propositions, selon lui, tendoient essentiellement à seconder l'esprit du Bill. Il étoit satisfait d'apprendre, sur l'autorité du noble Lord, que le Gouvernement ne se proposoit point, dans la prochaine session, de mettre fin au commerce des Nègres par aucun acte violent. Cette déclaration serviroit plus à tranquilliser ceux qu'elle intéressoit, qu'aucune modification du Bill actuel ; elle calmeroit les alarmes qu'on avoit conçues d'une insurrection prochaine des Nègres dans nos Colonies. »

« Je suis loin, dit le Duc de *Chandos*, de voir cette affaire comme le noble Lord ; loin de penser, comme lui, que les clauses proposées puissent tranquilliser les Intéressés, je crains plutôt qu'elles ne tendent, ainsi que le reste du Bill, à exciter la révolte des Nègres, & à compromettre nos Colonies. Permettez-moi de lire une lettre de M. *Stephen Fuller*, Agent de la Jamaïque, lettre dont il a désiré que je fisse part à V. S. (le Duc lut cette lettre de M. *Fuller*, ainsi que l'extrait de deux autres ; l'une, de *Sir Hyde Parker*, en date du 25 avril, & l'autre, de M. *Cheffolm*, en date du 27 avril, toutes deux écrites de la Jamaïque : suivant la première, si on ne prenoit quelques mesures pour prévenir les effets de la discussion sur la traite des Nègres, elle donneroit nécessairement lieu à des troubles dans l'île. L'autre, par-

lant d'une insurrection des Nègres à *Antigua*, ajoutoit qu'on en craignoit une à la Jamaïque ; les blancs ayant eu l'imprudence de s'entretenir à table de cette question, les Nègres avoient écouté ces conversations avec inquiétude & avidité ; l'Écrivain en donnoit avis au Gouvernement, afin qu'on fit marcher assez de troupes pour convaincre les Esclaves que s'ils essayoient de se révolter, les habitans de l'Isle étoient prêts à les repousser & à les soumettre. *M. Fuller* avoit ajouté une observation de son chef à la fin du second extrait. Il y demandoit s'il n'étoit pas naturel que d'après la conduite actuelle du Parlement, les Nègres se persuadassent que le Roi, les Pairs & les Communes prenoient leur parti, & songeoient à les affranchir ?) Le Duc de *Chandos* dit qu'il étoit de l'avis de *M. Fuller* sur ce point, & qu'il s'opposoit au Bill de tout son pouvoir. »

« Le Duc de *Richmond* observa sur ce qui avoit échappé au Duc de *Chandos*, qu'il avoit connu *M. Stephen Fuller* pendant nombre d'années, que c'étoit un homme respectable ; mais en qualité d'Agent de la Jamaïque, il remplissoit ses fonctions avec un zèle qui, quoique très-honorable, devoit inspirer quelque défiance de ses opinions. L'effet du Bill seroit de faire hausser le prix des Nègres, à leur arrivée à la Jamaïque, de 3 ou 4 liv. sterling ; or, la seule probabilité de ce renchérissement suffisoit pour alarmer *M. Stephen Fuller*, & à lui faire tout employer pour garantir la Jamaïque de ce qu'il regardoit comme un fléau de son commerce. D'après la connoissance du caractère de cet Agent, il étoit donc facile de rendre compte de ses sentimens ; mais quant à ses raisonnemens, il suffisoit d'examiner les deux extraits joints à sa lettre au noble Duc. Le premier porte seulement que : « Si l'on ne prenoit les mesures

» convenables pour prévenir la fermentation que
 » la discussion de la traite des Nègres caufoit dans
 » tous les esprits, elle donneroit probablement
 » lieu à quelques troubles. » La chose étoit possible;
 mais qu'avoit de commun cette crainte avec le
 Bill présenté à leurs Seigneuries ? L'autre extrait,
 il falloit en convenir, avançoit qu'il s'étoit déjà
 manifesté une insurrection à St. John; mais il ne
 prouvoit pas qu'elle eût été causée par la dis-
 cussion de la traite des Nègres : point de détails,
 point de circonstances; il n'indique pas même
 jusqu'à quel point la violence s'étoit portée avant
 qu'on l'appaisât. Les conséquences déduites par
 M. Fuller ou par le noble Duc, manqueroient donc
 de justesse. « M. Fuller a conclu, poursuivit le
 » Duc de Richmond, que les Nègres regardoient
 » le Roi, les Pairs & les Communes de la Grande-
 » Bretagne, comme leurs amis, & qu'ils étoient
 » persuadés qu'on pensoit à les mettre tous en
 » liberté. Que les esclaves regardent le Roi, les
 » Pairs & les Communes comme leurs amis, c'est
 » ce que je crois & désire vivement, parce qu'il est
 » infiniment à souhaiter que les sujets de la Grande-
 » Bretagne, dans quelque classe & quelque lieu
 » qu'ils se trouvent, regardent le Gouvernement
 » & le Corps législatif, comme disposés, dans tous
 » es temps, à s'occuper de leurs intérêts, & à leur
 » assurer la protection & la faveur dont ils peu-
 » vent avoir besoin; mais il ne suit pas de là
 » que les Nègres aillent jusqu'à imaginer que le
 » Roi & le Parlement songent à les déclarer
 » libres. Le noble Duc nous a dit, il y a quel-
 » ques jours, que les Nègres sont éclairés, & qu'ils
 » lisent exactement les gazettes. Si cela est vrai,
 » tant mieux, ces papiers leur montreront ce
 » qu'est réellement le Bill actuel, & les infor-
 » meront de son objet. Ils ne pourront pas con-
 » fondre une décision du Parlement, relative à

» un règlement en leur faveur dans une branche
 » particulière de commerce , avec la décision de la
 » question générale de l'abolition absolue de la
 » traite des Nègres. Je puis certifier au noble Duc,
 » que j'ai vu une lettre d'un riche Planteur de la Ja-
 » maïque, qui contient des opinions bien différentes
 » de celles qui se trouvent dans les extraits de
 » M. Fuller. Loin de témoigner les appréhen-
 » sions de ce dernier , il déclare qu'il faut abso-
 » lument des réglemens pour la traite des Nè-
 » gres, & que ces réglemens produiront de très-
 » heureux effets. Je ne doute pas que les Minis-
 » tres de Sa Majesté, & le noble Lord assis en
 » face de moi (Lord *Hawkerbury*) n'aient égale-
 » ment reçu d'Amérique un grand nombre de
 » lettres qui contiennent beaucoup d'opinions
 » différentes sur ce sujet , ce qui prouve qu'on
 » doit faire peu de fond sur des avis particu-
 » liers, & spécialement sur ceux des personnes
 » intéressées directement à cette transaction. Je
 » déclare que je suis enchanté d'avoir entendu le
 » noble Lord proposer les quatre clauses ; je
 » suis entièrement de son avis sur leur nécessité
 » indispensable, & sur leur justesse. Je n'ai pas
 » moins de plaisir à voir que le noble Lord a
 » toujours pensé qu'il falloit des réglemens & un
 » Acte du Parlement pour obliger les Capitaines
 » des vaisseaux employés à la traite des Nè-
 » gres, à faire usage de ventilateurs, à se bor-
 » ner à un certain nombre d'Esclaves, & à
 » prendre les autres précautions requises pour
 » assurer la santé des infortunés qui sont l'objet
 » immédiat du Commerce d'Afrique. »

Le Comte *Stanhope* se leva pour demander à
 Lord *Walsingham* l'explication d'une phrase de
 son discours, dans laquelle il avoit considéré la
 déclaration faite par Lord *Hawkesbury*, qu'on ne
 devoit jamais mettre fin à la traite des Nègres par

aucun acte violent, comme une indication que le Gouvernement n'aboliroit point ce Commerce à la prochaine Session. Cette explication vague & indéfinie des dessein du Gouvernement, pouvoit passer pour une déclaration ; qu'une personne dans une haute place (M. Pitt,) & absente de cette Chambre, s'étoit ravisé sur ce sujet, & se gardoit prudemment de parler pour ou contre une affaire dont le Parlement avoit déclaré publiquement qu'il remettoit l'examen en entier aux débats de la prochaine Session.

« Je n'ai prétendu, répondit Lord *Walsingham*,
 » compromettre personne quant à son opinion
 » sur la question générale de l'esclavage des Nè-
 » gres, bien moins encore donner à entendre
 » quel pouvoit être, ou n'être pas, l'avis d'une
 » personne qui occupe un rang aussi considéra-
 » ble. Quand j'ai témoigné ma satisfaction en
 » apprenant qu'il n'étoit pas probable que la traite
 » fût abolie par un acte violent du Gouvernement,
 » je n'ai parlé que d'après mon opinion privée, que
 » le Gouvernement ne le doit pas ; &, dans le fait,
 » Lord *Hawkesbury* avoit dit ne point compren-
 » dre ce qu'entendoient les gens qui parloient de
 » l'abolition de la traite des Nègres ; qu'en con-
 » sidérant que l'existence de nos isles d'Amérique
 » dépendoit en grande partie de la continuation
 » de ce trafic ; que la balance annuelle de notre
 » Commerce avec ces isles, étoit de quatre mil-
 » lions sterling en notre faveur, sans compter le
 » revenu des droits d'importation, qui montoient
 » à un million, ou même 1200,000 liv sterling,
 » il ne voyoit pas de motifs raisonnables d'abo-
 » lir la traite des Nègres, de laquelle dépendoit
 » ce commerce important : il ne pouvoit donc
 » qu'être très-satisfait d'entendre dire ce qui,
 » d'après son opinion, pouvoit tendre plus ef-
 » ficacement à tranquilliser les intéressés. »

Lord *Hawkesbury* dit qu'il étoit jaloux de garantir ses expressions de toute interprétation fautive; qu'en conséquence, il se levoit pour expliquer lui-même une de ses phrases, dénaturées en passant par la bouche de Mylord *Stanhope*. Il déclaroit donc qu'il espéroit qu'on ne mettroit pas fin à la traite des Nègres par un *Acte violent*; il désiroit qu'on l'entendit dans ce sens, qu'il espéroit que ce Commerce ne seroit aboli NI DIRECTEMENT, NI INDIRECTEMENT; mais que, dans tous les réglemens qu'on pourroit proposer, on se gouverneroit d'après les deux grands principes qu'il avoit établis; savoir, qu'on veilleroit à la conservation du Commerce, & qu'en ne perdant jamais de vue ce but important, on respecteroit, autant qu'il seroit possible, on favoriseroit même les intérêts de l'humanité dans la confection des réglemens.

Les trois clauses proposées par Milord *Hawkesbury* ayant été unanimement admises, on passa le lendemain à la troisième lecture du Bill général, qui eut en sa faveur 19 voix contre 11. Porté, le 4, à la Chambre des Communes, M. *Steele*, l'un des Secrétaires de la Trésorerie, proposa de renvoyer à 3 mois, c'est-à-dire, de rejeter l'examen des amendemens faits au Bill primitif par la Chambre Haute. Cette Motion admise sans débats, le Chevalier *W. Dolben* proposa un nouveau Bill qui fut lu trois fois, & agréé dans le même jour, reporté ensuite, vers la fin de la Séance, à la Chambre des Pairs, où l'on en fit les deux premières lectures. Enfin, le 7, cette Chambre, en Comité, alloit entendre

entendre la troisième lecture, lorsque le Duc de *Richmond* dit qu'il se trouvoit dans le Bill encore quelques erreurs, & qu'il falloit en renvoyer le dernier examen à huitaine; ce qui fut agréé.

Le Lord *Say* et *Sèle*, de la famille de *Twisleton*, attaqué de mélancolie depuis quelque temps, a mis fin à son existence la semaine dernière. Pendant que son valet-de-chambre, qui ne le perdoit jamais de vue, étoit descendu pour lui sécher une chemise, il s'est saisi d'une épée, oubliée dans son cabinet de toilette, & s'en est percé à trois reprises. Ce funeste événement plonge dans la douleur la famille & les amis de ce Seigneur, rempli d'estimables qualités & de vertus domestiques. Il n'avoit jamais connu ni les haines, ni les cabales, ni les persécutions de parti. Parvenu au grade de Major-Général, & Colonel du 9^e. régiment d'Infanterie, Lord *Say* et *Sèle* laisse quatre enfans fort jeunes, & sa perte est d'autant plus déplorable, qu'il laisse une fortune médiocre, dont il faisoit le meilleur emploi. Cette maison de *Twisleton* est de la plus ancienne noblesse du Royaume, & possède la Pairie depuis l'an 1447.

Les dernières Gazettes de New-Yorck, jusqu'au 9 juin dernier, rapportent, comme il suit, le nombre des Membres com-
N^o. 29. 19 Juillet 1788. f

posant les sept Conventions qui , jusqu'au milieu de mai , avoient ratifié l'ouvrage de la Convention fédérative , & celui des Membres opposans.

La Convention	Membres.	Opposans.
Du <i>Massachusetts</i> convenoit	355	168
De la <i>Pensylvanie</i> ,	69	23
<i>Delaware</i> ,	22	00
<i>Maryland</i> ,	74	11
<i>N. Jersey</i> ,	39	00
<i>Connecticut</i> ,	168	49
<i>Géorgie</i> ,	33	00
TOTAL ,	760	242

Cette Table authentique prouve donc que les deux tiers de ces sept Etats , qui contiennent , à ce qu'on croit , 1,467,600 habitans , payant tous les Impôts , & ayant tous le droit d'élire leurs Représentans , se sont déclarés pour la nouvelle Constitution fédérale. Un huitième Etat a joint depuis son suffrage à celui des sept précédens ; c'est la Caroline méridionale , dont la Convention a adopté , le 23 mai , la nouvelle Constitution à la pluralité de 149 voix contre 73.

M. *George Selwyn* , bien connu par ses facéties , rencontra , le mois dernier , dans Saint-James Street , une troupe de

Ramoneurs de cheminées, qui, ornés de guirlandes de papier doré, célébroient en gala, ce jour-là, le Bill qu'a passé le Parlement en leur faveur. Quelques-uns de ces petits Ramoneurs s'approchèrent de M. George Selwyn, en dansant autour de lui, au cliquetis de leurs racloirs, & en lui demandant une étrenne. Avec beaucoup d'aménité, il leur présenta une demi-couronne, ôta son chapeau, & leur fit une profonde révérence, en disant : « J'ai souvent entendu parler de SA MAJESTÉ LE PEUPLE ANGLAIS, mais je n'avois pas eu jusqu'ici l'honneur de voir d'aussi près les jeunes Princes de son Sang. »

N. B. Il s'est glissé dans le dernier N°. article de Londres, p. 58, une faute essentielle à relever. En donnant la liste des Criminels à exécuter à Londres, en 1786 & 1787, on a eu tort d'avancer que la plupart d'entr'eux étoient *de la classe agricole*. C'est une méprise du Traducteur, & en vérifiant l'original anglais, nous trouvons le mot *labourer*, qui ne signifie point agriculteur, mais *ouvrier*, *homme qui vit de son travail manuel*.

F R A N C E.

De Versailles, le 9 Juillet.

Le Marquis de Rosol, ancien Capitaine de vaisseau, a eu l'honneur de présenter
f ij

au Roi le cinquième des tableaux exécutés par ordre de Sa Majesté, représentant la prise de la frégate Angloise le *Fox*, par la frégate du Roi la *Junon*, commandée par le Vicomte de Beaumont, Capitaine de vaisseau, le 11 septembre 1778.

Le 6, le Marquis de Cordon, Ambassadeur de Sardaigne, a eu une audience particulière du Roi, pendant laquelle il a remis sa lettre de créance à Sa Majesté. Il a été conduit à cette audience, ainsi qu'à celle de la Reine & de la Famille Royale, par le sieur de la Garenne, Introduceur des Ambassadeurs; le sieur de Séqueville, Secrétaire ordinaire du Roi pour la conduite des Ambassadeurs, précédoit.

Le même jour, Leurs Majestés & la Famille Royale ont signé le contrat de mariage du Vicomte de Mirabeau, Colonel du régiment de Touraine, avec la Comtesse Adélaïde de Robien, Chanoinesse de Largentière.

Le sieur Blin a eu l'honneur de présenter au Roi la 15^e. Livraison des *Portraits des grands Hommes, Femmes illustres & Sujets mémorables de France*, gravés & imprimés en couleur, dont Sa Majesté a bien voulu agréer la dédicace (1).

(1) Cette Livraison, contenant les portraits de Mathieu II & d'Anne de Montmorency, 5. & 6^e. Connétables de cette Maison, avec la présentation faite par le premier

De Paris, le 16 Juillet.

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, du 5 juillet 1788, concernant la Convocation des Etats Généraux du royaume ; extrait des registres du Conseil d'Etat.

Le Roi ayant fait connoître, au mois de novembre dernier, son intention de convoquer les Etats-Généraux du Royaume ; Sa Majesté a ordonné aussitôt toutes les recherches qui peuvent en rendre la convocation régulière, & utile à ses Peuples.

Il résulte du compte que Sa Majesté s'est fait rendre des recherches faites jusqu'à ce jour, que les anciens Procès-verbaux des Etats présentent assez de détails sur leur police, leurs séances & leurs fonctions ; mais qu'il n'en est pas de même sur les formes qui doivent précéder & accompagner leur convocation.

Que les Lettres de convocation ont été adressées tantôt aux Baillifs & Sénéchaux, tantôt aux Gouverneurs des Provinces.

Que les derniers Etats, tenus en 1614, ont été convoqués par Bailliages ; mais qu'il paroît aussi que cette méthode n'a pas été commune à toutes les Provinces ; que depuis il est arrivé de grands changemens dans le nombre & l'arrondissement des Bailliages ; que plusieurs Provinces ont été réunies à la France, & qu'ainsi on ne peut rien

à Philippe Auguste, des enseignes enlevées aux Impériaux à la bataille de Bouvines, & la mort du second à la bataille de S. Denis, se trouve à Paris, chez l'Auteur, place Maubert, n°. 17. La régularité des Livraisons de ce Recueil ajoute au mérite de son exécution.

f iiij.

déterminer par l'usage à leur égard; qu'enfin rien ne constate d'une façon positive la forme des Elections, non plus que le nombre & la qualité des Electeurs & des Elus.

Sa Majesté a cependant considéré que si ces préliminaires n'étoient pas fixés avant la convocation des Etats-Généraux, on ne pourroit recueillir l'effet salutaire qu'on en doit attendre; que le choix des Députés pourroit être sujet à des contestations; que leur nombre pourroit n'être pas proportionné aux richesses & à la population de chaque Province; que les droits de certaines Provinces & de certaines Villes pourroient être compromis; que l'influence des différens Ordres pourroit n'être pas suffisamment balancée; qu'enfin le nombre des Députés pourroit être trop ou trop peu nombreux, ce qui pourroit mettre du trouble & de la confusion, ou empêcher la Nation d'être suffisamment représentée.

Sa Majesté cherchera toujours à se rapprocher des formes anciennement usitées; mais lorsqu'elles ne pourront être constatées, Elle ne veut suppléer au silence des anciens Monumens, qu'en demandant, avant toute détermination, le vœu de ses Sujets, afin que leur confiance soit plus entière dans une Assemblée vraiment Nationale, par sa composition, comme par ses effets.

En conséquence, le Roi a résolu d'ordonner que toutes les recherches possibles soient faites dans tous les Dépôts de chaque Province, sur tous les objets qui viennent d'être énoncés.

Que le produit de ces recherches soit remis aux Etats Provinciaux & Assemblées Provinciales & de District de chaque Province, qui feront connoître à Sa Majesté leurs vœux par des Mémoires ou Observations qu'ils pourront lui adresser.

Sa Majesté recueille avec satisfaction un des

plus grands avantages qu'Elle s'est promis des Assemblées Provinciales : quoiqu'elles ne puisse pas, comme les Etats Provinciaux, députer aux Etats-Généraux, elles offrent cependant à Sa Majesté un moyen facile de communiquer avec ses Peuples, & de connoître leur vœu sur ce qui les intéresse.

Le Roi espère ainsi procurer à la Nation, la tenue d'Etats la plus régulière & la plus convenable ; prévenir les contestations qui pourroient en prolonger inutilement la durée ; établir dans la composition de chacun des trois Ordres, la proportion & l'harmonie qu'il est si nécessaire d'y entretenir ; assurer à cette Assemblée la confiance des Peuples, d'après le vœu desquels elle aura été formée ; enfin la rendre ce qu'elle doit être, l'Assemblée d'une grande Famille, ayant pour Chef le Père commun.

A quoi voulant pourvoir, oui le rapport, **LE ROI ÉTANT EN SON CONSEIL**, a ordonné & ordonne ce qui suit :

ART. I^{er}. Tous les Officiers Municipaux des Villes & Communautés du royaume, dans lesquelles il peut s'être fait quelques Elections aux Etats-Généraux, seront tenus de rechercher incessamment dans les Greffes desdites Villes & Communautés, tous les Procès-verbaux & Pièces concernant la convocation des Etats, & les Elections faites en conséquence, & d'envoyer sans délai lesdits Procès-verbaux & Pièces ; savoir, aux Syndics des Etats Provinciaux & Assemblées Provinciales, dans les Provinces où il n'y a pas d'Assemblées subordonnées auxdits Etats Provinciaux ou aux Assemblées Provinciales ; &, dans celles où il y a des Assemblées subordonnées, aux Syndics desdites Assemblées subordonnées, ou à leurs Commissions intermédiaires.

II. Seront tenus les Officiers des Jurisdictions,

fiv

de faire la même recherche dans les Greffes de leur Jurisdiction, & d'en envoyer le résultat à M. le Garde des Sceaux, que Sa Majesté a chargé de communiquer ledit résultat auxdits Syndics & Commissions intermédiaires.

III. Sa Majesté invite dans chacune des Provinces de son royaume tous ceux qui auront connoissance desdits Procès-verbaux, Pièces ou Renseignemens relatifs à ladite convocation, à les envoyer pareillement auxdits Syndics.

IV. L'intention de Sa Majesté est que de leur côté lesdits Syndics & Commissions intermédiaires fassent à ce sujet les recherches nécessaires, & seront lesdites recherches mises sous les yeux desdits Etats & Assemblées, pour être par elles formé un vœu commun, & être adressé un Mémoire sur les objets contenus auxdites recherches, lequel sera envoyé par lesdits Syndics à M. le Garde des Sceaux.

V. Dans les Provinces où il y a des Assemblées subordonnées, le vœu desdites Assemblées sera remis, avec toutes les Pièces qui y seront jointes, à l'Assemblée supérieure, qui remettra pareillement son vœu, & l'enverra, comme il est dit, à M. le Garde des Sceaux, avec le vœu, les Mémoires & les Pièces qui lui auront été remises par les Assemblées subordonnées.

VI. Au cas où toutes lesdites recherches ne feroient pas parvenues auxdits Syndics avant la tenue prochaine des Etats & Assemblées, Sa Majesté voulant que les résultats qu'Elle demande, lui parviennent, au plus tard, dans les deux premiers mois de l'année prochaine, entend qu'à raison du défaut desdites Pièces & Renseignemens, lesdites Assemblées, tant subordonnées que supérieures, ne puissent se dispenser de former un vœu, & de dresser un Mémoire sur les objets relatifs

au présent Arrêt, sans aux Syndics & Commissions intermédiaires à envoyer, après la séparation desdites Assemblées, les Pièces nouvelles intéressantes qui pourroient leur parvenir.

VII. Si dans quelques-unes desdites Assemblées, il y avoit diversité d'avis, l'intention de Sa Majesté est que les avis différens soient énoncés, avec les raisons sur lesquelles chacun pourroit être appuyé; autorise même, Sa Majesté, tout Délégué desdites Assemblées de joindre au Mémoire général de l'Assemblée, tous Mémoires particuliers en faveur de l'avis qu'il aura adopté.

VIII. Sa Majesté invite en même-temps tous les Savans & personnes instruites de son royaume, & particulièrement ceux qui composent l'Académie des Inscriptions & Belles Lettres de sa bonne Ville de Paris, à adresser à M. le Garde des Sceaux tous les Renseignemens & Mémoires sur les objets contenus au présent Arrêt.

IX. Aussi-tôt que lesdits Mémoires, Renseignemens & éclaircissemens seront parvenus à M. le Garde des Sceaux, Sa Majesté s'en fera rendre compte, & se mettra à portée de déterminer d'une manière précise, ce qui doit être observé pour la prochaine convocation des Etats-Généraux, & pour rendre leur Assemblée aussi nationale & aussi régulière qu'elle doit l'être.

Fait au Conseil d'Etat du Roi, Sa Majesté y étant, tenu à Versailles, le cinq juillet mil sept cent quatre-vingt-huit.

Signé, LE B^{on}. DE BRETEUIL.

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, du 31 mai 1788, concernant les Abonnemens de Vingtièmes, & portant remise de toute

f v

augmentation sur ladite Imposition pour la présente année 1788.

« Dans le préambule de cet Arrêt, Sa Majesté reconnoît le vice attaché à la nature de tout Impôt de quotité, qui se mesure sur les revenus des Contribuables, & non sur les besoins de l'Etat, base unique de la légitimité des Impôts exigés des Peuples. En conséquence, Elle ordonne que les augmentations des Vingtièmes, votées par neuf Assemblées Provinciales, & par quelques pays d'Etats, n'aient pas lieu cette année, & que les Provinces qui ont effectué l'augmentation, les obtiendront en moins imposé sur les rôles de l'année suivante. Sa Majesté annonce en même temps les mesures économiques qu'elle prend pour alléger le fardeau des Impositions, & cel'e qu'Elle déterminera dans la prochaine Assemblée des Etats-Généraux. »

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, du 28 juin 1788, concernant les Greffes des Tribunaux d'exception supprimés, & les poursuites, en matière criminelle, relatives au recouvrement des Impositions.

Idem, même date, qui adapte aux Bordereaux qui sont encore dans le Public, les Reconnoissances & Billets de chance, restant à délivrer au Trésor royal, du nombre des cent vingt mille Reconnoissances & Billets de chance, expédiés en exécution de l'Edit de novembre 1787.

Idem, du 18 juin 1788, qui fait remise du droit de Mutation sur toutes les parties de Rentes & intérêts qui y étoient assujettis.

*RÉPONSE DU ROI aux Remontrances
du Clergé, le 26 juillet 1788.*

« Je vois par les Remontrances du Clergé, qu'il n'a pas saisi mes véritables intentions dans l'interprétation qu'il a donnée à plusieurs articles de mon Edit portant Rétablissement de la Cour Plénière. »

« Je n'ai jamais voulu déroger aux privilèges & capitulations des Provinces : leurs droits sont expressément réservés dans mon Edit, & je n'ai désiré d'uniformité que pour les Loix qui, devant être communes à tout le Royaume, ne peuvent sans inconvénient être différentes, ou diversement modifiées. »

« Tout respire dans mon Edit la ferme résolution de n'établir aucune imposition sans le consentement des Etats-Généraux. L'enregistrement provisoire, ordonné par l'article XII, ne peut être présumé devoir être indéterminé ni pour sa durée ni pour son objet. Mon intention a toujours été que cet enregistrement ne devant avoir d'effet que jusques aux Etats, ne fût jamais séparé de leur convocation, à une époque prochaine & déterminée. »

« Les emprunts dont il est question dans l'article XIII, sont des emprunts de pure Administration, tels que ceux qui tendent à convertir une dette plus onéreuse en une dette qui l'est moins, à faire des remboursemens, à couvrir des anticipations, & à d'autres opérations du même genre, qui améliorent la fortune publique, & ne l'altèrent pas. »

« Je n'ai point entendu substituer à la Nation une Cour dont les Membres tiendroient de moi leur pouvoir & leurs fonctions. Nulle Cour ne peut représenter la Nation, qui ne peut l'être que par les Etats-Généraux. »

« Je ne dois pas tolérer que des Corps particu-

f vj

liers usurpent mes droits & les siens ; mais j'ai dit que je voulois confier de nouveau à la Nation l'exercice de ceux qui lui appartiennent. J'ai dit que je l'assemblerois non une fois , mais toutes les fois que les besoins de l'Etat l'exigeroient. Mes paroles ne sont ni équivoques , ni illusoires : c'est au milieu des Etats que je veux , pour assurer à jamais la liberté & le bonheur de mes Peuples , consommer le grand ouvrage que j'ai entrepris , de la régénération du Royaume , & du rétablissement de l'ordre dans toutes les parties. »

» Au surplus , j'examinerai les Remontrances du Clergé , & les peserai avec toute l'attention , qu'elles méritent. »

Les lettres de Brest portent qu'il y a eu ordre de mettre en armement le vaisseau le *Superbe* de 74 canons , avec les frégates l'*Astrée* , l'*Iphigénie* & la *Junon* : on croit que cette division est destinée pour l'Inde , & que M. *Bernard de Marigny* passera dans ces contrées.

Les Ambassadeurs de *Tippoo Saïb* , partis le 21 juin de Toulon , arrivèrent à Marseille vers les sept heures du soir.

L'entrée de leurs Excellences fut annoncée par une salve de cinquante boîtes qu'on avoit placées à la porte de Rome.

Un détachement de trente hommes de la Garde de la Ville , environna les voitures de leurs Excellences , & marcha , tambour battant , jusqu'à l'hôtel où elles furent logées. A leur arrivée à l'hôtel , elles furent saluées de nouveau par cinquante boîtes. Une foule immense bordoit les rues par où les Ambassadeurs passèrent.

Descendus à leur hôtel , les Envoyés reçurent la visite des Maire , Echevins & Assesseur ; le

même jour & le dimanche matin , celles du Corps de la Marine , de la Chambre du Commerce, qui leur offrit un présent d'honneur, de l'Etat-Major du régiment de *Vexin*, en garnison dans les forts de Marseille, des différens Corps, & des personnes de distinction.

Le dimanche, leurs Excellences assistèrent à une représentation de l'Opéra de *Panurge*. Dès qu'elles furent placées, une corbeille, surmontée de lauriers & remplie de fleurs, descendit devant leur place.

Le lundi 23, leurs Excellences se rendirent à l'Hôtel-de-Ville. On leur présenta une table chargée de fruits confits, de dragées & de diverses sortes de biscuits; les Ambassadeurs n'y touchèrent pas, mais ils demandèrent que le tout fût offert aux dames qui étoient alors dans la Salle. Ils considérèrent les divers tableaux de la Salle Consulaire, regardèrent beaucoup le portrait de Louis XV, & s'arrêtèrent auprès du buste en marbre de S. M. Louis XVI. Ils témoignèrent qu'ils auroient désiré voir auprès du buste du Roi, le portrait de M. le Bailli de Suffren. Le même jour, à six heures du soir, leurs Excellences montèrent en voiture, & furent au Concert. Elles se rendirent de-là au Bal paré, qui leur avoit été préparé dans la Salle des Spectacles.

Le mercredi 25 juin, les Ambassadeurs montèrent en voiture & quittèrent cette ville, précédés de la Maréchaussée, & escortés jusqu'à la porte d'Aix par un détachement de la Garde de la ville.

« Le même jour, ils arrivèrent à Aix vers les six heures du soir. Le Comte de *Caraman*, Commandant en chef de la Province, leur fit rendre les honneurs militaires les plus distingués. Les Ambassadeurs mirent pied à terre, & le premier

d'entre eux, beau-frère du Sultan, embrassa M. le Commandant, qui lui présenta M. le Marquis de *Saint Tropez*, Brigadier des Armées du Roi, frère de M. le Bailli de *Suffren*. Son Excellence le serra aussitôt dans ses bras avec les plus grandes marques d'amitié. La Troupe, composée des deux bataillons de Lyonnais & de celui de Vaux, sous les ordres de M. le Marquis de *Miran*, Commandant les Troupes de la Province, présenta les armes, les tambours battirent au champ, les drapeaux saluèrent, & ce fut dans cet ordre que ce cortège, précédé d'une Brigade de Maréchaussée & de Sapeurs, entra dans la Ville au bruit des boîtes. Une garde d'honneur de cinquante hommes & un drapeau de couleur les attendoit à l'Hôtel des Princes, où on leur avoit préparé leur logement, & y resta jusqu'au lendemain, jour de leur départ. »

On apprend d'Angoulême que, le 10 juin, neuf criminels se sont sauvés des prisons de cette ville; ils avoient pratiqué, à cet effet, un trou dans la chapelle. Il est à craindre que ces scélérats, en se répandant dans la campagne, ne se rendent coupables de nouveaux crimes.

Le samedi 28 juin dernier, écrit-on de Tonques en Normandie, on essuya un orage affreux qui fut attiré par la forêt de Tonques avec tant de force, que vers les six heures du soir, les eaux débordèrent & vinrent se répandre dans le bourg si rapidement, qu'en moins de trois quarts d'heures le plus grand nombre de maisons se trouva inondé jusqu'à la hauteur de 7 à 8 pieds, sans qu'on en ait pu retirer aucuns effets ni marchandises, submergés & emportés par le torrent, qui a fait crouler quelques maisons; plusieurs habitans n'ont échappé au péril qu'à la faveur des

échelles qui leur furent apportées. Ce désastre a réduit nombre d'habitans à l'indigence.

« L'Académie royale des Sciences &
 » Belles-Lettres de la ville d'Angers pro-
 » pose, pour sujet du prix qu'elle doit
 » distribuer dans la Séance publique du
 » 19 juin 1789, l'Eloge historique de
 » *Charles de Cossé*, premier du nom,
 » connu sous le nom de Maréchal de
 » *Brissac*, mort en 1563.

« Ceux qui voudront concourir, sont
 » priés d'adresser leurs ouvrages, francs
 » de port, à M. de Narcé, Secré-
 » taire perpétuel de l'Académie, à An-
 » gers. On ne les recevra que jusqu'au
 » dernier février 1789. »

A l'appui du Bill dont s'occupe le Par-
 lement d'Angleterre, pour la conservation
 des Nègres durant leur trajet aux An-
 tilles, on lira avec intérêt un mémoire
 utile, que vient de publier, dans une Feuille
 périodique, M. de Lisle-Thibault.

« Le commerce de la Traite des Nègres est ex-
 posé à une foule d'événemens qui ruinent très-
 souvent les opérations les mieux concertées. Les
 Capitaines expérimentés, voyent avec douleur
 que les soins les plus assidus, les alimens les
 mieux choisis en ce genre, la propreté la plus
 scrupuleuse, ne préservent pas les Nègres de la
 mort ou du scorbut, dont ils sont généralement
 attaqués lorsqu'ils arrivent dans les Colonies. On
 n'a pas assez considéré, jusqu'à ce jour, l'air
 qu'ils respirent, comme l'Agent principal de leur

conservation. Nous ne devons pas douter, il est même d'une vérité reconnue, que l'air expiré se change en vapeur, & que cette vapeur humide & chaude devient un poison très-actif pour ceux qui la respirent. C'est l'inconvénient où se trouvent réduits les Nègres placés dans l'entre-pont des Vaisseaux. Les ventilateurs qui y sont pratiqués ne suffisent pas au renouvellement de l'air. Ce dernier, qui entre en petite quantité, n'a pas assez de ressort pour chasser le fluide humide qui domine dans un lieu où les rayons du soleil ne pénétreraient jamais. »

« Trois choses concourent à détruire la pureté de l'air, le méphitisme de la cale, la chaleur excessive, & les vapeurs de l'expiration. Il est un moyen aisé & très-peu dispendieux pour le renouveler, fondé sur l'expérience. »

« Si à chaque ventilateur pratiqué dans l'entre-pont, on adapte une trompe, dont l'orifice supérieur ait de diamètre quatre fois & plus que l'orifice inférieur; que la partie supérieure de cette trompe soit fixée à une petite vergue; que la vergue soit suspendue à une perche placée verticalement & au dessus du ventilateur, alors l'air pénétrera avec d'autant plus de vitesse, qu'à celle du vent se joindra la rapidité que doit nécessairement procurer le rétrécissement de la trompe. Elle doit être élevée de quatre à cinq pieds au-dessus du plat-bord. La manière dont on la suspend, doit laisser au vent la facilité de la tourner à angle droit à sa direction. Pour ne point interrompre le cours de l'air, il faut que le bord inférieur de la trompe traverse le sabord, & soit de niveau avec le côté inférieur du verguage. La trompe doit être garnie au-dedans de six cercles qui décroissent en raison du grand & du petit orifice. Si dans cet état l'air entroit avec assez de

force pour incommoder les hommes qui seroient placés vi.-à-vis, on peut la prolonger & l'élever au-dessus de leurs têtes. »

« L'agitation de la mer, le mouvement qu'elle donne au vaisseau, feront dire aux gens de l'art, que dans les gros temps on sera forcé de les retirer pour fermer les petits sabords : on a prévu à cet inconvénient. Il sera placé au-dehors de chaque ventilateur, une machine de toile goudronnée, assez large pour laisser le libre mouvement du sabord, dans le cas où la mer la déchireroit, ce qui seroit très-rare, je dis même impossible. Cette machine seroit soulevée & soutenue par des cordons, & embrasseroit la trompe, qui, par ce moyen, se trouveroit enchaînée. »

« Telle est la chose simple que j'ai employée. Voici le résultat que j'ai obtenu. »

« On sait que les vaisseaux qui cinglent au plus près du vent, n'en reçoivent l'impulsion que d'un côté, c'est-à-dire, celui qui lui est opposé. Dans cette position, le côté sous le vent & les cabanes qui y sont pratiquées, ont une odeur & une chaleur insupportables. On sait encore qu'un Navire affourché présente toujours la proue au vent, & que dans cet état l'air est toujours stagnant dans les ponts; c'est le cas où se trouvent les Négriers pendant tout le temps que dure leur traite. J'ai exposé un thermomètre de Réaumur à l'air libre; j'ai observé que, dans l'instant de la plus forte chaleur du jour, la liqueur s'est élevée au vingt-sixième degré, quand un second, placé dans l'entre-pont vide, & où les ventilateurs étoient ouverts, s'élevoit à trente & même trente-deux degrés. J'ai mis les trompes, & j'ai aperçu que la liqueur tomboit, à un degré près, au niveau du thermomètre placé au dehors. J'ai remarqué en outre que l'air méphitique qui venoit de la cale se dissipoit entièrement. »

« Je crois que cette expérience prouve assez pour mériter l'attention des marins employés à la traite. La chaleur du sang est toujours plus forte dans les climats chauds de six, huit, & même dix degrés que celle de l'atmosphère. La première augmente toujours en proportion de la seconde. Il est des temps où cette dernière est si forte, qu'elle atteint celle du sang; alors la situation des êtres qui l'éprouvent est si pénible, que beaucoup en meurent. On en a vu des exemples en Syrie, & ces exemples ne se renouvellent que trop dans les Batimens qui reviennent des côtes orientales de l'Afrique, où l'on aperçoit presque toujours, en ouvrant les panneaux, que que Nègres morts pendant la nuit, que, la veille, n'avoient donné aucun signe d'incommodité, & beaucoup d'autres meurent subitement. »

Les Numéros sortis au Tirage de la Loterie Royale de France, le 16 de ce mois, sont : 75 , 74 , 62 , 38 & 2.

P A Y S - B A S.

De Bruxelles, le 12 Juillet 1788.

La famille Stadthoudérienne est revenue de Loo à la Haye, d'où le Prince royal de Prusse partit le 26 du mois dernier, pour visiter Helvoetsluis, Rotterdam, & revenir à Clèves par Utrecht & Loo. Avant son retour, le Prince Stadthouder a passé en revue à Nimègue, les troupes du Margrave d'Anspach, prises au service de la République, & qui

restent en garnison dans cette capitale de la Gueldre.

L. H. P. ont envoyé, le 3, au Stadthouder Héritaire une députation cérémonielle, pour ratifier d'une manière solennelle, au nom de toutes les Provinces respectives, le Stadthouderat-Héritaire & la Constitution rétablie. Cette Députation se rendit en cinq carrosses, accompagnée de seize Messagers d'Etat, à la Maison-du-Bois. En arrivant, les ~~voyages qui s'y trouvent~~, lui rendirent les ~~grande honneur militaires~~; S. A. S. & les deux jeunes Princes les Fils, vinrent la recevoir à l'escalier.

Cet Acte de garantie mutuelle est très-court, en voici la teneur :

« Les Seigneurs Etats des Provinces de Gueldre, Hollande & West-Frise, Zélande, Utrechr, Frise, Over-Yssel & Groningue, avec ceux du pays de Drenthe, ayant réfléchi sur les causes des divisions domestiques, par lesquelles la République en général, & chaque Province en particulier a été récemment agitée, & ayant trouvé qu'elles sont résultées en grande partie des idées erronées & extrêmement dangereuses, que quelques personnes se sont formées réellement ou en apparence, & qu'elles ont inspirées à d'autres Citoyens peu éclairés, au sujet de la constitution & de la forme de Gouvernement de ce pays, spécialement touchant l'importance & la nécessité des dignités éminentes & héréditaires de Stadthouder, Capitaine-Général, & Amiral-Général; ayant considéré de plus, que lors de l'heureux rétablissement du

Stadthouderat & de sa confirmation héréditaire en 1747 & 1743, les Confédérés ont regardé comme un grand avantage pour l'Etat, qu'ils voyoient réunies sur la tête d'un seul & même Prince ces hautes Dignités, relativement à toutes les Provinces & aux pays de la Généralité, & qu'ils s'en sont promis une nouvelle force & solidité du lien de l'Union; que par conséquent lefdites Dignités ayant reçu dès-lors une relation plus étroite & plus immédiate par toute la confédération, devoient être regardées non-seulement comme une partie essentielle de la constitution & de la forme de gouvernement de chaque Province, mais de l'Etat en entier, & tellement liées à l'Union même, qu'il est impossible que l'une fleurisse & conserve son bien-être sans l'autre; & qu'ainsi de même que les Confédérés sont obligés de s'entr'aider réciproquement au prix de leurs biens & de leur sang, pour la conservation du lien de l'Union, il doit aussi s'ensuivre nécessairement l'obligation de se rassurer réciproquement sur les premiers & principaux moyens par lesquels l'Union doit se maintenir, & de veiller à forces réunies contre toute atteinte qui y seroit portée, d'autant plus que l'expérience a appris dans les derniers troubles, comment des principes les moins considérables, qui d'abord paroissent avoir pour but de légers changemens, il est résulté néanmoins une confusion générale, qui a conduit la confédération sur le point d'une destruction totale: »

« A ces causes, Messieurs les Députés des Provinces susdites, au nom & par ordre des Seigneurs Etats leurs Commettrants, déclarent solennellement par la présente, que les Seigneurs Etats susdits tiennent & regardent les dignités de Stadthouder, Capitaine-Général, & Amiral-Général, avec tous les droits & prééminences qui y sont attachés, telles & sur

le pied qu'elles ont été déferées dans leurs Provinces respectives, & prises en possession dans l'année 1766 par le présent Seigneur Stadhouder héréditaire, pour une partie essentielle de leur constitution & forme de gouvernement, & qu'ils se les garantissent réciproquement par forme de confédération comme une loi fondamentale de l'Etat, promettant de ne point souffrir que dans une des Provinces de la confédération, l'on s'écarte jamais de cette loi salutaire & indispensable, pour le repos & la sûreté de l'Etat. »

La résolution des Etats-Généraux au sujet de cet acte, portoit : « Qu'il en seroit » dressé deux expéditions en forme, dont » l'une seroit remise à son Altesse, l'autre » au Conseil d'Etat de la République, » pour être gardée parmi les autres pièces » authentiques qui concernent l'Union ; & » de plus , il seroit frappé une médaille , » pour conserver , ainsi qu'il s'est pratiqué » plusieurs fois en cas semblables , la mémoire de cet événement : un acte aussi » solennel étant du plus grand intérêt » pour la République, & devant servir au » raffermissement de l'Union. » Cette médaille sera frappée en or.

M. l'Ambassadeur de France ayant fait, le 4, sa première visite au Prince Stadhouder-Héréditaire, S. A. S. a rendu le lendemain, à midi, à Son Excellence une contre visite de cérémonie.

« Des avis de Helsingor, en date du 28 juin, annoncent qu'il y étoit arrivé quel-

ques bâtimens Marchands de la Balique, dont les Patrons ont rapporté que , le 16 juin, jour de leur départ de Cronstadt, il étoit sorti du même port une escadre Russe de 11 vaisseaux de ligne & 4 frégates, faisant la première division de la flotte Russe, forte de 40 vaisseaux de guerre de tous rangs. Deux jours après, le 18 juin, les mêmes Patrons avoient traversé la flotte Suédoise, faisant voile alors entre Dagefiord & la côte de Finlande. Leur rapport s'accorde avec des lettres de Stettin, selon lesquelles il a relâché dans ce port un bâtiment Marchand, dont le Patron dit avoir vu l'escadre Russe en mer, & ensuite celle de Suède, dont un Officier étoit venu à son bord pour s'informer si la flotte Russe étoit en croisière, & à quelle hauteur. »

P. S. Le Roi de Suède s'est embarqué, le 24 juin, pour la Finlande. Avant son départ, ce Monarque avoit ordonné au Comte Razoumoski, Ministre de Russie, de sortir de ses Etats dans l'espace de huit jours. Cette résolution a été l'effet d'une Note remise à S. M. Suédoise, par le Ministre Russe, que nous donnerons la semaine suivante, ainsi que la réponse du Roi.

*Paragrapbes extraits des Papiers Anglois
& autres Feuilles publiques.*

Le Chargé d'Affaire de la Russie à la Cour de Lisbonne, ayant reçu un Courrier de Pétersbourg, a présenté un mémoire, par lequel il donne communication de la venue prochaine d'une flotte Russe dans la Méditerranée, & demande en même temps l'admission des vaisseaux qui la composent, dans les ports de ce royaume, & de s'y pourvoir librement de tout ce dont ils pourroient avoir besoin. Le Ministère y a répondu : « Que S. M. » toujours disposée à donner à S. M. l'Impératrice » les preuves les plus certaines de sa condescen- » dance & de son amitié, en tout ce qui pourra » se trouver conforme aux liaisons de cette Cour » avec d'autres Puissances, permet aux vaisseaux » Russes d'entrer dans le port de cette capitale, » au nombre de six, & de trois dans les autres » ports, & qu'on n'en laissera pas entrer un plus » grand nombre à la fois, à moins que ce ne soit » dans le cas de la nécessité la plus urgente, » moyennant qu'on en demande auparavant la » permission, & seulement pour le temps qui sera » nécessaire aux réparations : que du reste, ces » vaisseaux & leurs équipages seront reçus & » traités dans ce royaume, comme la propriété » d'une Puissance entre laquelle & cette Cour » subsiste la meilleure intelligence & la plus » parfaite amitié. » (*Gazette d'Amsterdam*, n°. 55.)

« Le 5 juin, écrit-on de Semlin, le Sous-Lieutenant Mayer, du corps d'armée aux ordres du prince de Cobourg, est arrivé comme exprès, avec un courrier Russe, à notre quartier-général, & j'ai appris

qu'ils étoient porteurs d'une lettre de la main propre de l'Impératrice. Le même jour notre Monarque a eu ici une conférence d'une heure avec le Feld-Maréchal *Laschy* ; & le lendemain matin le courrier fut réexpédié, après avoir reçu de S. M. un présent de cent ducats. Au reste, S. M. étoit de la meilleure humeur ; mais on n'a pu encore savoir quelle bonne nouvelle peut en avoir été la cause. Je sais seulement qu'en s'en retournant le Monarque dit à M. de *Laschy*, en françois : *J'espère que tout ira bien.* L'automne, selon toutes les apparences, sera fertile en événemens de guerre importants ; car ces mots & cette joie de l'Empereur ne peuvent guère s'entendre autrement ; puisque tout le quartier-général est dans l'opinion qu'il n'est aucunement question de paix. » *Courrier du Bas-Rhin*, n°. 54.

N. B. (*Nous ne garantissons la vérité ni l'exactitude des Paragraphes ci-dessus*).

M E R C U R E D E F R A N C E.

S A M E D I 26 J U I L L E T 1788!

P I È C E S F U G I T I V E S
E N V E R S E T E N P R O S E.

É G L O G U E
Traduite de G E S S N E R.

É G L É , I R I S.

É G L É.

I L est tard ; le soleil fuit derrière ces monts ,
Et déjà pâlit l'or de ses derniers rayons ;
Mais l'air que pressura son haleine brûlante ,
Semble affaibli du poids de sa chaleur absente :
Veux-tu m'en croire, Iris ? fuyons vers ce ruisseau ;
L'entends-tu soupirer sous l'antique berceau ,
Et de flots amoureux caresser ce rivage ?
La fraîcheur nous invite au solitaire ombrage :
Viens , marche sur mes pas ; allons, Iris , allons.

N^o. 30. 26 Juillet 1788.

G

I R I S.

Je te suis ; mais attends, ouvre un peu ces buissons,
 Ecarte ces rameaux ; ces branches verdoyantes
 S'enlacent au tissu de tes boucles flottantes.

É G L É.

Vois-tu ces petits flots rouler parmi les fleurs,
 Eclatans du reflet de leurs vives couleurs ?
 O qu'un bain seroit doux ! Dicux, qui voyez cette onde
 Sortir en bouillonnant de votre urne féconde,
 Je jure ici par vous, que, prompte à m'élancer,
 Je vais. . .

I R I S.

Arrête, ici quelqu'un peut s'avancer.

É G L É.

Aucun sentier n'y mène, & la flèche homicide
 N'y suit pas dans les airs la colombe timide :
 Cet antique pommier, recourbé sur les eaux,
 Abaisse un front chargé d'innombrables rameaux,
 Et sous leur sombre voûte on voit briller à peine
 D'un rayon affoibli la lumière incertaine.
 Un éternel silence habite ces réduits.
 Suis mon exemple, Iris, rassure tes esprits.

Églé quitte, à ces mots, sa champêtre parure,
 Et se glisse en riant au sein de l'onde pure ;
 L'autre, incertaine encor, la suit en rougissant,
 Avance un pied craintif ; le retire à l'instant,

S'enhardit ; & bientôt par le frais invitée ,
 Pressant d'un pied léger sa surface argentée ,
 Voit les flots agités d'un doux frémissement ,
 Prêter à ses attraits un voile transparent.
 Quel charme , dit Églé ! la rose ici naissante ,
 Ici du doux Zéphir l'haleine bienfaisante ,
 Tout excite à la fois les innocens desirs :
 Cédons , & varions les innocens plaisirs
 Chantons.

I R I S.

Quoi ! voudrais-tu , de ces grottes ombreuses ,
 Réveiller , par ta voix , les Nymphes paresseuses ?

É G L É.

Eh bien , n'en parlons plus ; contons un fait nouveau ,
 Un de ces faits qu'on veut cacher dans le hameau ,
 Qui font tant de plaisir & tant de peine à dire ,

I R I S.

J'en fais un , Églé ; mais...

É G L É.

Crains-tu de m'en instruire ?
 Ce feuillage muet est moins discret que moi ;
 Et puis ne vais-je pas raconter après toi ?

I R I S.

Allons , soit , tu le veux : Au bord de ce rivage ,
 Je regardois bondir , dans un gras pâturage ,
 Mes chèvres , mes beliers , & mes jeunes agneaux ;
 Il est un cerisier dont les souples rameaux ,

G 2

Mollement inclinés sur la mousse épaisse,
 Semblent céder au plan de la pente adoucie ;
 Tandis que je passois ; dois-je le dire ainsi ?
 C'est mon plus grand secret.

É G L É.

Pour toi je vais aussi
 Arracher de mon cœur son plus tendre mystère.

I R I S.

Eh bien donc , en suivant le sentier solitaire ,
 J'entendis une voix dont le timide accent
 Sembloit d'un cœur touché s'échapper lentement.
 Je suspendis mes pas , attentive , incertaine ;
 Mon regard inquiet , abaissé sur la plaine ,
 Ne put rien découvrir parmi tous ces objets ;
 J'e laisse à l'aventure errer mes pieds distraits ;
 J'avance encore un pas , & mon oreille heureuse
 Semble déjà toucher la voix mélodieuse :
 Dire ce qu'on chantoit , je ne l'oserai point ;
 Je le fais bien pourtant.

É G L É.

Oh ! finis sur ce point ;
 Doit-on dissimuler sous cette ombre discrète ?
 Au bain on se dit tout.

I R I S.

Tu seras satisfaite ;
 Mais par où commencer , & dois-je répéter
 Des chants que les Bergers inventent pour flatter ?

Dieux ! quelle Nymphé enchanteresse
Accourt de ces rians côteaux ?
Est-elle Bergère ou Déesse ,
Le charme de l'Olympe ou l'honneur des hameaux ?
Zéphir , qui volez sur ses traces ,
Que l'on voit tour à tour soulever ses cheveux ,
Et de ses vêtemens les replis onduleux ,
Dites , n'est-elle pas la plus jeune des Graces ?

Voyez-vous ces œillets écloré sur ses pas ?
La rose croît près d'elle , & ne l'efface pas .
Oui , je les veux cueillir ces plantes amoureuses ,
Qui baïsoient de ses pieds les empreintes douteuses ;
Nymphé , je veux les partager .

D'abord au Dieu d'Amour j'en tresse une couronne .
Au plus fidele Amant , si ta bonté la donne ,
L'autre fera pour ton Berger .

Demain , quand l'aurore vermeille
Rougit l'Orient de ses douces couleurs ,
Je veux à ta fenêtré offrir une corbeille ,
Où les fruits s'uniront par des tresses de fleurs .

Ah ! si sans dépit tu sens naître
Dans ton ame attendrie un sentiment nouveau ,
Les brebis que je mène paître ,
Désormais auront pour leur Maître
Le plus heureux Berger qui soit dans le hameau .

Ainsi finit la voix & le tendre langage ,
Mon regard , du Berger , cherche en vain le visage ;

L'ombre épaisse & le soir s'opposent à mes vœux.
 Maintenant, chère Églé, devine si tu peux.
 Ai-je pu m'endormir ? Quand l'herbe reposée
 S'émailla des vapeurs d'une douce rosée ;
 Quand le ciel éclairci brilla d'un tendre azur ,
 Bientôt je vis paraître un Berger sur le mur ;
 (Car d'un pâle rayon ma couche blanchissante ,
 Ebauchoit de ses traits une image mouvante.)
 Je rougis , & mon cœur si promptement battoit...
 Aussi-tôt que je crus que le Berger parloit ,
 Je me lève ; il faut bien m'assurer que je veille ;
 Je soulève en tremblant l'odorante corbeille ;
 Son parfum devoit le plaisir de mes yeux.
 On y voyoit s'unir les myttes amoureux ,
 L'arboisier s'enlacer à l'épine champêtre ,
 Et , sur l'humide osier , le lilas sembloit naître.
 Tu n'as jamais goûté des fruits d'un goût si fin.
 Pour le nom du Berger, tu l'attends, mais en vain.
 Tu ne le sauras pas.

É G L É.

Suis-je donc envieuse ?

Il te sied avec moi d'être mystérieuse ?

C'étoit mon frère ; eh bien ! tu pâlis , tu rougis.

Veux-tu bien m'embrasser ? Mon frère, chère Iris,
 T'aime, & déjà pour sœur mon cœur t'avoit choisie.

I R I S.

T'aurois-je abandonné mon secret & ma vie ,
 Si je ne te voyois tout comme un autre moi ?

ÉGLÉ.

Eh bien, pour achever de calmer ton effroi,
 Je vais conter aussi ; mystère pour mystère.
 Le premier jour du mois , mon vénérable père
 Offrit un sacrifice à nos Dieux protecteurs.
 Il invita Daphnis, le plus beau des Pasteurs ;
 Daphnis chanta ; (tu fais que dans cet art suprême,
 Rien n'égale Daphnis, ni mon frère lui-même.)
 Sur ses habits de lin flottoient ses blonds cheveux ;
 Des guirlandes de fleurs en relevoient les nœuds ;
 Tel on peint Apollon sur la molle verdure ,
 Accordant son beau luth au ton de la Nature.
 Le sacrifice fait , nous allâmes....

IRIS.

Eh bien !

ÉGLÉ.

Tai-toi , j'entends du bruit : écoutons.

IRIS.

Eh quoi ! rien.

ÉGLÉ.

Ciel ! il est près d'ici : Dêités secourables !
 Nymphes de ce rocher , soyez-nous favorables !
 L'une & l'autre , à ces mots , volé aux autres déserts.
 Pareil au jeune oiseau , nouvel hôte des airs ,
 Qui du rapide Autour voit les serres cruelles ;
 Et ce n'étoit qu'un Faon , aussi timide qu'elles ,
 Qui , du frais averti par l'accent du ruisseau ,
 Vient se désaltérer au courant de son eau.

(Par Mme. la Comtesse de Fa...)

H I S T O I R E

DU JEUNE INCONNU. (1).

MME. la Marquise de l'A*** étoit dans une Terre en Franche - Comté , près de la petite ville de Saint - Amour , seule avec ses deux fils & leur Gouverneur ; un jeune homme demande à lui parler. Introduit dans le salon , il prie Mme. de l'A*** de lui faire donner à manger. Interrogé sur son âge , il dit avoir quatorze ans , & sa physionomie n'en annonçoit pas davantage. Interrogé aussi sur son état , il répondit fièrement : *Madame , pour me donner à manger , vous n'avez pas besoin de savoir qui je suis.* On l'envoya dîner , sans lui faire davantage de questions ; mais sa réponse avoit piqué la curiosité de la Marquise , & l'étrange manière dont le jeune homme étoit habillé , avoit déjà fait naître mille soupçons dans son esprit. Son nou-

(1) Ce morceau nous est parvenu avec cette Note : » Monsieur le Directeur du Mercure est prié » de vouloir bien donner place dans son Journal à » l'Histoire ci-jointe. On espère que sa publication » pourra engager ceux qui s'intéresseront au sort » du jeune Inconnu , à satisfaire la curiosité que son sort a inspirée «.

vet Hôte portoit une veste déchirée, sur laquelle on voyoit des lambeaux de parement de soie ; il portoit des manchettes en aussi mauvais état que ses paremens, une boucle d'argent, & du linge très-fin.

Après le dîner, l'on fit entrer le jeune Inconnu dans le salon, & Madame de l'A*** n'en pouvant tirer aucun éclaircissement, le laissa jouer avec ses enfans, à peu près de même âge, & qui étoient bien avertis de chercher à surprendre son secret. Il ne laisse rien échapper ; il s'enquiert des jeunes gens s'il y a de quoi le coucher, & les engage à demander un lit pour lui, ce qui lui fut accordé dans l'espérance de découvrir ce qu'il étoit : d'ailleurs Mme. de l'A*** ayant examiné cet enfant, ne douta pas qu'il ne fût de bonne naissance ; elle espéra qu'on pourroit venir le réclamer chez elle ; & en lui donnant l'hospitalité, elle crut rendre service à une famille distinguée.

Comme les fils de Mme. de l'A*** le regardoient avec étonnement : » Messieurs, » dit-il, vous me regardez avec étonnement, mais je ne vois rien ici qui m'étonne ; le château est bien, sans être beau : & il avoit raison.

Le soir, Mme. de l'A*** lui dit qu'elle alloit lui faire donner un habit plus propre : il accepta sa proposition. On fut prendre un habit gros-bleu, qui appartenoit à un petit de l'A*** ; mais il refusa de

le mettre , disant : » Je ne suis point fait ,
» Madame , pour porter vos livrées «. La
couleur lui avoit donné lieu de croire que
c'étoit un habit des gens de la Marquise.

Tant de fierté sous l'apparence d'un
Mendiant , surprit Madame de l'A*** au
delà de l'expression , & l'embarrassa beau-
coup : elle vouloit le garder , espérant des
éclaircissemens ; mais elle ne savoit à quelle
place le tenir. En l'admettant à sa table ,
s'il n'étoit qu'un gueux arrogant , elle man-
quoit à ceux qui venoient manger chez
elle ; & si elle mettoit un enfant de qua-
lité à la table des Domestiques , elle man-
quoit à sa famille. Elle prit le parti de le
faire manger seul. Elle lui donna un habit
gris , & lui procura les choses les plus né-
cessaires , dont il voulut faire son billet ,
promettant qu'elle en feroit payée ; & il n'a
jamais rien reçu qu'en donnant son billet.
Il falloit signer ; il demanda qu'on lui choisît
un nom , & sur la liberté qu'on lui laissa ,
il prit celui d'Honoré : c'est celui que je
lui donnerai dorénavant. Honoré paroissoit
très bien élevé. Quand il assistoit aux leçons
de MM. de l'A*** , il les avertissoit de
leurs fautes , quoiqu'il n'eût pas une ins-
truction au dessus de son âge.

Il disoit qu'il n'avoit pas achevé ses
études , & il les continua avec MM. de
l'A***.

Il paroissoit avoir voyagé , & parloit de
différens pays comme les connoissant bien.

Si l'on paroïssoit croire qu'il les eût parcourus, il disoit qu'il en avoit vu la description, & citoit le Livre. Il étoit très-instruit sur les familles; & si l'on paroïssoit tirer induction qu'il les connût, il citoit la page de *Moreri* où il avoit lu, & les citations étoient toujours justes.

Il ne mentoit pas; il éludoit les questions avec les personnes les plus adroites. Un habitant de Saint-Amour, qui avoit été employé dans les négociations, se chargea de le pénétrer; mais tous ses efforts furent inutiles.

On ne remarqua aucun vice dans Honoré, & il n'avoit d'autre défaut qu'un peu de hauteur. Il se faisoit respecter & servir des Domestiques, sans cependant qu'ils eussent jamais à se plaindre de lui. Il paroïssoit très-attaché à Mme. de l'A***, & avoit pour elle des attentions très-déliques; elle lui dit un jour qu'elle s'appercevoit de la préférence marquée qu'il accordoit au cadet de ses enfans, & qu'elle seroit fâchée que l'aîné s'en apperçût.

Honoré avoua qu'il se sentoît plus de goût pour le cadet; mais, de ce moment, il se conduisit également avec l'un & l'autre.

Lorsque Mme. de l'A*** alloit dîner en ville, elle le faisoit prier à dîner par le Curé ou par quelqu'un de son intimité; mais elle ne le menoit jamais.

Cependant, comme elle avoit remarqué qu'il parloit volontiers de Genève, elle

imagina que ce pouvoit être sa patrie ; elle lui dit un jour : » Honoré , je compte faire » un petit voyage à Genève , & vous y » mener. — Madame , vous ne me menez jamais ; pourquoi irois-je à Genève ? » Quatre mois s'étoient écoulés , Madame la Marquise de l'A*** avoit pris la plus grande affection pour cet enfant ; elle projetoit , en allant à Paris , de le mettre au Collège , & de le soigner comme l'enfant le plus chéri.

Mais un jour qu'elle avoit envoyé Honoré dîner chez un ami , elle l'avoit fait accompagner seulement d'un Jardinier , qui n'étoit qu'un bon homme. Quand Honoré fut à la porte du château où il devoit dîner , il dit au Jardinier : » Il est inutile que vous » entriez avec les chevaux , remmenez- » les « ; & le jeune homme , au lieu d'entrer dans le château , gagna la campagne , & disparut sans qu'on ait pu découvrir ce qu'il étoit devenu. Il n'emporta exactement que ce qu'il avoit sur lui. On trouva dans sa chambre une lettre de remerciement pour Mme. de l'A***. Quand elle avoit reçu Honoré , elle l'avoit fait mettre dans les Papiers publics ; elle y fit mettre aussi sa fuite.

Quelque temps après le départ d'Honoré , il arriva au château un homme en chaise de poste , avec un Valet de chambre. Il voulut parler à la Dame , & lui demanda des nouvelles du jeune homme. En appre-

nant sa fuite, il s'évanouit ; revenu de ce triste état , ses questions sur la conduite de l'enfant , & la satisfaction qu'il marquoit en écoutant tout le bien qu'on en disoit , ne laissoient guère douter qu'il n'en fût le père. Il accepta avec peine un lit au châtreau. Il se coucha sans souper, & pria Mme. de l'A*** de faire venir la Justice ; le lendemain matin, on dressa un procès-verbal. Une partie des haillons de l'enfant fut déposée au Greffe ; il emporta l'autre ; il supplia Mme. de l'A*** de lui donner le mémoire des dépenses faites par Honoré. Elle en remit un très-petit , pour ne pas l'offenser ; & il partit aussi-tôt.

Les Domestiques du Voyageur avoient beaucoup questionné ceux de la maison sur le séjour du jeune homme , & avoient marqué une grande joie en entendant faire son éloge , mais ils avoient été impénétrables.

J'avois oublié une circonstance remarquable ; lorsque le jeune Inconnu avoit été à l'Eglise , la pompe de nos cérémonies avoit paru lui être inconnue , & il regardoit tout le monde pour se conformer au maintien général. Il apprenoit le Catéchisme en cachette , & il paroît qu'il n'étoit d'aucune Religion. Quand Madame de l'A*** lui parloit de notre croyance , il paroissoit répondre d'une manière conforme à elle , plutôt par déférence que par persuasion.

Tant de prudence & de réserve , un

caractère si beau, une manière de se conduire avec tout le monde si mesurée & si soutenue, une reconnoissance véritable & sentie, mais qui ne le porta jamais à la confiance, étonnent dans un jeune homme de quatorze ans, & c'est tout ce qu'il seroit possible d'attendre d'une personne consommée dans les affaires, & vieillie dans le dédale des intrigues; car, hors le secret qu'il gardoit sur sa naissance, Honoré n'étoit point d'un caractère caché.

En voyant ce jeune homme exempt de vices, & réunissant tant de qualités aimables & si rares à son âge, on ne fait que conjecturer sur sa fuite de chez ses parens; celle de chez Mme. de l'A*** fut occasionnée ensuite par l'inquiétude que lui donna le projet de son retour à Paris; peut-être appréhendoit-il aussi le voyage de Genève, ou peut-être encore avoit-il entendu parler d'un homme en chaise de poste, qui étoit venu dans le village, quelques jours avant sa fuite.

Madame de l'A*** pleure encore Honoré; j'écris en 1781; il y a deux ans qu'il a disparu, & elle espère toujours qu'elle en entendra parler.



Explication de la Charade , de l'Enigme & du Logogriphe du Mercure précédent.

LE mot de la Charade est *Poisson* ; celui de l'Énigme est *Harmonie* ; celui du Logogriphe est *Bataille*, où l'on trouve *Bataille*, (guerre), *Bataille* (jeu de cartes), *Bile*, *Bâille*, *Taille* des arbres, *Taille* du corps, *Table & Lit*, *Bât*.

CHARADE.

AU déclin d'un beau jour, sur la verte fougère,
Un rusé Villageois, au fond de mon premier,
Contoit son doux martyre à la jeune Glycère :
Ses sermens dans les airs, ainsi que mon dernier,
Se perdoient. Mais hélas ! l'innocente Bergère,
De ses soupirs trompeurs, loin de se défier,
Se rendit ; & l'ingrat, ivre de mon entier,
Des faveurs qu'il reçut dévoila le mystère.

(Par M. du ***.)



É N I G M E

SI vous voulez croire la Fable ,
Je suis, ami Lecteur , une Divinité.
Je vis un objet bien aimable ,
Je l'aimai ; par l'ingrat mon cœur fut rejeté.
Quelle fut alors ma détresse !
Dans le fond des forêts , dans l'ancre le plus noir ,
J'allai cacher mon désespoir.
(N'est-ce pas-là le sort de plus d'une Maîtresse ?)
Quoi qu'il en soit de ce trait fabuleux ,
N'en doutez pas , je suis dans bien des lieux ,
Des châteaux, des vergers, le creux d'une montagne,
C'est là que je me plais ; si de rase campagne.
Je fus peut-être autrefois féminin ;
N'importe, maintenant je suis au masculin ,
Et sans ame & sans corps, je ne saurois paroître ;
Ma voix seule me fait connoître.
Je ne parle pas le premier ;
Mais, à mon tour, je me tais le dernier.
Qu'on éclate de rire , ou bien qu'on se lamente ,
Je me fais tout à tous, je réponds comme on chante.
(Par le C. de C. , près Breteuil.)

LOGOGRIPE.

SI dans la saison des frimas ,
 Lecteur , une affaire pressée
Te forçoit à partir pour de lointains climats ,
 Prends garde , & la tête baissée
Ne vas pas affronter les terribles Autans.
 Sans doute on est tenté d'un trajet plus rapide ;
 Mais choisis , si tu peux , dans les deux élémens ;
 L'un est paisible , sûr , & l'autre est un perfide ;
 Et si jamais le Sort déployoit sa fureur
 Sur ce dernier , à tes vœux trop contraire ,
 Au milieu des éclairs , des vents & du tonnerre ,
 Bientôt tu me verrois dans toute mon horreur.
 Inutile , je crois , d'en dire davantage ,
 Car tu dois me connoître ; il me faut cependant ,
 Pour me conformer à l'usage ,
 De ma postérité te parler un instant.
 Vois d'abord de l'Espagne une foible monnoie ;
 Puis un bassin , où certain animal
 Sur un repas grossier se jetant avec joie ,
 Contente avidement son appétit brutal ;
 Un passage public ; enfin cette furie ,
 Ce fléau triste , affreux , cruel ,
 Qui , sous le nom de maladie ,
 Afflige également la brute & le mortel.

(Par M. du ***.)

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

ESSAIS historiques sur l'origine & les progrès de l'Art Dramatique en France, Tomes I, II & III. A Paris, au Bureau de la Petite Bibliothèque des Théâtres, rue Neuve des Petits-Champs, près la Compagnie des Indes ; & chez Belin, Libraire, rue St. Jacques ; Brunet, rue de Marivaux.

ON remonte dans cet Essai jusqu'aux Romains, & des Romains jusqu'aux Grecs, parce que cet Art n'est chez nous qu'une imitation de ce qu'il fut chez ces deux Nations, modèles en tout de tous les Peuples du Monde. On convient assez généralement aujourd'hui que nous avons égalé Athènes & Rome en plusieurs choses, mais que nous les avons infiniment surpassées dans l'Art Dramatique ; & que dans ce genre nous sommes enfin parvenus à notre tour au point de perfection qui peut être désormais regardé comme le modèle de toutes les Nations. L'Auteur de cette Collection historique parcourt les différen-

res époques de l'Art, jusqu'à celle des chef-d'œuvres qui forment la Petite Bibliothèque des Théâtres. On y voit que chez nous, comme chez les Romains & les Grecs, la Religion contribua beaucoup à la naissance de l'Art Dramatique, & qu'il eut une enfance très-longue, quoiqu'il eût pu se fortifier de la maturité qu'il avoit acquise chez eux. On devroit s'étonner qu'il ne se soit pas trouvé en France, dès le 14^e siècle, quelqu'un capable de faire passer dans notre Langue les beautés de Sophocle & d'Euripide, de Plaute & d'Aristophane, si l'on ne savoit que ceux qui étoient propres à sentir leur génie, dédaignoient alors d'écrire en Langue vulgaire; de sorte que l'Art des Eschyles étoit abandonné à des Bateleurs ignorans, qui ne connoissoient que la Bible & la Légende, & qui représentoient sur les treteaux de Thespis les mystères sacrés de la Religion. Le nouvel Auteur a profité du travail de MM. Parfait. Jusqu'à eux, l'Histoire du Théâtre François avoit été entièrement négligée. Sous ce titre, ils donnèrent successivement 15 Volumes. Ces Ecrivains méritent sans doute des éloges, pour avoir les premiers défriché ce champ presque inculte avant eux, & hérissé d'épines. On voit qu'ils possèdent la matière à fond, & qu'ils n'ont rien négligé pour faire des recherches curieuses & exactes: mais ils se sont trop étendus; un grand nombre de Lec-

teurs feroit dégoûté des détails fastidieux, où leur plan les a souvent entraînés. Ce nouvel Essai est plus agréable par le choix que le Rédacteur a su faire dans leur Livre, dans celui du Duc de la Valliere, & particulièrement dans l'Histoire Universelle des Théâtres. Les deux premiers Tomes ont paru successivement à un an de distance l'un de l'autre. Le III^e., qui vient d'être publié, nous fait connoître spécialement Hardi, Auteur de 800 Pièces. Fontenelle l'a très bien apprécié dans son Histoire de notre Poésie Dramatique, l'un des plus agréables Ouvrages de cet ingénieux Ecrivain. Voici comme il s'exprime.

» Dès qu'on lit Hardi, sa fécondité cesse
 » d'être merveilleuse. Les vers ne lui ont
 » pas beaucoup coûté, ni la disposition
 » de ses Pièces non plus. Tous sujets lui
 » sont bons. La mort d'Achille, & celle
 » d'une Bourgeoise, que son mari sur-
 » prend en flagrant délit, tout cela est éga-
 » lement Tragédie chez Hardi. Nul scrupule sur les mœurs ni sur les bienséances.
 » Tantôt on trouve une Courtisane au lit,
 » qui, par ses discours, soutient assez bien
 » son caractère. Tantôt l'Héroïne de la Pièce
 » est violée. Tantôt une femme mariée
 » donne des rendez-vous à son Galant. Les
 » premières caresses se font sur le Théâtre;
 » & de ce qui se passe entre les deux
 » Amans, on en fait perdre aux Specta-
 » teurs que le moins qu'il se peut, ... Les

„ personnages de Hardi embrassent volon-
 „ tiers sur le Théâtre ; & pourvu que deux
 „ Amans ne soient pas brouillés ensemble,
 „ vous les voyez sauter au cou l'un de l'autre
 „ dès qu'ils se rencontrent. Au
 „ milieu de ces amours qui se traitent si
 „ librement, il y a lieu d'être étonné de
 „ voir que les Amans de Hardi appellent
 „ très-souvent leur Maîtresse, *ma Sainte*.
 „ Ils se servent de cette expression, comme
 „ ils feroient de celle de *mon ame, ma vie* ;
 „ & c'est une de leurs plus agréables mi-
 „ gnardises. Vouloient ils marquer par-là
 „ une espèce de Culte ? Il n'y a que les
 „ idées du Culte Païen qui soient galantes ;
 „ le vrai est trop sérieux. On peut appeler
 „ sa Maîtresse *ma Déesse*, parce qu'il n'y
 „ a point de Déeses ; & on ne peut l'ap-
 „ peler *ma Sainte*, parce qu'il y a des
 „ Saintes “.

On reconnoît Fontenelle à ces réflexions
 fines & piquantes qui caractérisent son es-
 prit & son style. Il continue :

„ Les bienséances étant ainsi méprisées
 „ dans les Ouvrages de Hardi, on peut
 „ juger que le reste ne va pas trop bien.
 „ Ses Pièces ne sont pas de cette ennuyeuse
 „ & insupportable simplicité de la plupart
 „ de celles qui avoient été faites avant lui ;
 „ mais elles n'en ont pas pour cela plus
 „ d'art. Il y a plus de mouvement, parce
 „ que les sujets en fournissent davantage :
 „ mais ordinairement le Poète n'y met pas
 „ plus du sien “.

A en juger par *Théagène & Cariclée*, Tragédie dont le Rédacteur donne une analyse suivie, on doit supposer que Hardi ne faisoit autre chose que de mettre en action les interminables Romans qui étoient en vogue dans son siècle. C'est un tissu d'Aventures, qui, aujourd'hui même où les incidens multipliés & invraisemblables sont si à la mode, fourniroit matière à une centaine de Tragédies. On verra néanmoins, par une citation, qu'il n'étoit pas tout à-fait indigne de la grande renommée qu'il a eue parmi ses contemporains. *Cariclée*, qui doit être immolée, est reconnue fille du Roi Hydaspes. Le Peuple, les Sacrificateurs & les Gardes entourent l'autel. Hydaspes leur adresse ce discours :

Obligé vers les Dieux d'un droit de piété,
Et du serment aussi que je vous ai prêté,
Voici, mes bons Sujets, votre Roi déplorable,
Qui ramène à l'autel sa race misérable.

Le voici, qui ne veut permettre que son sang
De l'exacte rigueur des Loix demeure franc,
Le voici, qui préfère à l'amour paternelle,
L'obéissance due à la troupe éternelle ;

Qui cède son pouvoir aux statuts conservés,
Et qui l'a toujours fait, hélas ! vous le savez,
Vous voyez que mon règne a fui la violence.

Je ne commencerai donc pas cette insolence.

Je vous livre ma fille, & ne la plaindrois tant
Un successeur de moi en sa place restant,

Un qui fut héritier non plus de ma couronne,
 Qu'à l'endroit du pays d'une volonté bonne,
 Las ! qu'il me fâcherait, esprit Plutonien,
 Compagnon des Héros du Parc Elysien,
 D'entendre la Discorde entre vous embrasée,
 D'entendre la Province en ligues divisée,
 Proie de cent Tyrans à l'Empire béans,
 Où le moindre des miens contiendrait ces Géans,
 Leur servirait de bride en réparant ma perte,
 Qu'en ce mien successeur je verrois recouverte !
 Les Dieux ne veulent pas, contre nous irrités.....
 Mais qu'ai-je tant commis contre leurs Dérés ?
 De quelle horrible offense ai-je irrité leur haine
 Pour prendre de mon sang une si rude peine,
 Retordre dessus lui le forfait paternel,
 Lui qui n'a point méfait, qui n'est point criminel ?
 Célestes, pardonnez à la douleur d'un père
 Qui murmure perdant sa géniture chère.
 Et vous, amis, cessez vos larmes de pitié,
 Je n'ai pas d'aujourd'hui connu votre amitié.

A sa fille,

Ma fille, je n'ai plus à consoler que toi ;
 Accuse de ta mort notre barbare Loi,
 Accuse ta fière destinée
 Qui, mortelle, te rend la terre où tu fus née.
 Les périls étrangers ont épargné ton Chef ;
 Mais pour toi ton pays regorge de méchef.

Naissante, il t'exposa ; au retour, il t'immole.
 Il te donna la vie à regret qu'il te vole ;
 Et au lieu d'allumer ton nuptial flambeau ,
 J'allume le bûcher qui te sert de tombeau.

Que ne puis-je , *ajoute-t-il* , en te reconnoissant ,
 Par le mien racheter ton trépas innocent ?
 Mais , suprême rigueur ! le Ciel me le dénie.
 Te préservant, je suis atteint de tyrannie ,
 D'impiété coupable , & diffamé de los ;
 Ma fille, tout chemin de grace t'est forclos ,
 Et du côté des Dieux & du côté des hommes.
 Que veux-tu ? tous mortels à la parfin nous sommes.
 Les sceptres, les honneurs, les plus rares vertus ,
 Se couchent avec nous au sépulcre abattus.
 Chacun doit acquitter ce péage à Nature.
 Il est vrai qu'immortel après la sépulture ,
 Notre nom se relève, ayant ainsi vaincu
 Les vices journaliers , & justement vécu ;
 Après avoir utiles , obligé sa Patrie ,
 Ainsi que tu feras , pour son salut meurtrie.
 Ma fille , arme-toi donc de magnanimité ,
 Ne me déshonorant par la timidité.
 Un coup emportera tes douleurs & ta vie ;
 Où la mienne à cent morts tu laisses asservie.....
 Allons , ma fille , allons , approche les autels.

On voit à travers ce vieux style, de l'énergie, de la force tragique, & une noblese de sentimens peu commune. Ce 3e.
 Volume

Volume termine l'Essai sur la Tragédie. Dans le 4^e. on remontera à l'origine de la Comédie ; on la suivra dans ses variations & dans ses progrès jusque vers le milieu du 17^e. siècle, époque où P. Corneille, dans la Comédie du *Menteur*, donna à la France son premier Chef-d'œuvre en ce genre ; comme dans le *Cid*, il lui avoit donné son premier Chef-d'œuvre Tragique.

(Cet Article est de M. de Saint-Ange.)

ALPHABET Tartare - Mantchou, dédié à l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, avec des détails sur les lettres & l'écriture des Mantchoux ; par M. L. L'ANGLÈS, Officier de NN. SS. les Maréchaux de France. A Paris, chez Didot l'aîné, Imprimeur du Clergé, rue Pavée-St-André-des-Arts ; & Née de la Rochelle, Libraire, rue du Hurepoix.

VOICI le premier Ouvrage Mantchou, imprimé en Europe, avec des caractères originaux. Cette Langue a commencé à devenir vraiment intéressante vers la fin du siècle dernier, & maintenant on peut dire qu'elle est indispensable pour le progrès des Lettres. Ce fut vers l'an 1644 que les

N^o. 30. 26 Juillet 1788.

H

Tartares rentrèrent dans la Chine & s'en emparèrent. Tout le monde connoît la sage politique des vainqueurs; ils adoptèrent les Loix des vaincus, s'approprièrent l'usage de leurs Arts & de leurs Livres: mais, comme la plupart des Peuples de l'Asie, naturellement trop attachés à leur propre Langue pour y renoncer, ou même la négliger, ils ont traduit en Mantchou tous les Livres Chinois, ou du moins le plus grand nombre. Le savant M. Amyot, cité par notre Auteur, nous assure " qu'il n'y " a aucun bon Livre Chinois qui n'ait été " traduit en Mantchou; ces traductions " ont été faites par de savantes Académies, " par ordre & sous les auspices des Sou- " verains. . . . Elles ont été revues & cor- " rigées par d'autres Académies, non moins " instruites ". Voilà positivement ce qui rend aujourd'hui cette Langue bien précieuse. On connoît les difficultés du Chinois; ce langage hiéroglyphique que les naturels même du pays ne savent jamais bien, que presque aucun Littérateur Européen n'ose même étudier: ces difficultés nous privent d'une foule d'Ouvrages curieux, ensevelis dans cette Langue, & qu'on ne pourra jamais en tirer sans le secours d'une intermédiaire. C'est le Tartare qui va nous rendre ce service inappréciable. Aidé de ce flambeau, nous pourrions " pénétrer dans le labyrinthe de la " Langue Chinoise, où se trouvent les

» plus anciens monumens littéraires qu'
 » soient dans l'Univers ». Il faut espérer
 que les Savans, qui, rebutés par les dif-
 ficultés inconcevables du Chinois, avoient
 abandonné à regret cette branche de Lit-
 térature, vont la cultiver avec plus d'ar-
 deur que jamais, puisqu'il leur suffira d'é-
 tudier le Mantchou; ils pourront le savoir
 à fond en très-peu d'années. » Cette
 » Langue, dit M. Amoyot, est dans le goût
 » de celles d'Europe; elle a sa méthode
 » & ses règles; en un mot, on y voit clair».
 Cependant cette étude importante auroit
 encore été long-temps négligée, si ce res-
 pectable Millionnaire n'eût envoyé succes-
 sivement un Syllabaire, une Grammaire &
 un Dictionnaire Mantchoux. Ces précieux
 matériaux ont été confiés à M. Langlès;
 il s'en est occupé avec ardeur, & s'est
 chargé de les faire imprimer. Il nous donne
 dans son *Alphabet* une idée de l'utilité du
 Mantchou, des peines qu'il a éprouvées
 pour apprendre cette Langue tout seul, &
 en faire graver les caractères. Dans ce tra-
 vail, pour lequel il n'a eu ni maître ni
 guide, les difficultés typographiques se réu-
 nissoient aux difficultés littéraires.

» Au lieu d'un Alphabet simple comme
 » le nôtre, dit-il, les Tartares ont un Syl-
 » labaire de 14 à 1500 groupes, plus ou
 » moins compliqués; ils le nomment *les*
 » *douze Têtes*, parce qu'il est partagé en
 » douze Classes, dont chacune contient

„ cent douze groupes , sans en compter
 „ plusieurs autres, empruntés du Chinois “. Ces combinaisons rendent tous les sons de leur Langue , mais ne présentent pas toutes les figures des lettres , car il en manque plusieurs dans le Syllabaire , & sur - tout beaucoup de ligatures : on voit combien il a été difficile pour M. Langlès de se mettre seulement au fait de la lecture du Tartare. Il vouloit applanir les difficultés pour ceux qui le suivroient dans la même carrière , & sur-tout il étoit très-impatient de publier ce Dictionnaire. On ne pouvoit l'imprimer qu'avec des caractères mobiles , & il n'avoit devant les yeux que des masses informes. Après avoir long-temps réfléchi sur cette matière aride , il imagina une opération dont les Tartares eux-mêmes ne se sont pas avisés ; il analysa les 500 groupes du Syllabaire , & une foule d'autres mots très-difficiles à lire , & parvint à en tirer vingt-trois lettres & quelques ligatures ; la plupart ont trois formes, initiale , médiale , & finale. „ J'ose croire , „ dit-il , que c'est le premier *Alphabet* „ complet de cette Langue inconnue , même „ aux Peuples qui la parlent ; car leurs en- „ fans apprennent le Syllabaire en chantant , „ & , je crois , souvent en pleurant “. Les Tartares ne se doutent pas certainement qu'ils apprendroient leurs lettres plus facilement à Paris que dans leur pays. Il seroit très-possible que le Peuple se scandalisât de

voir qu'on a réduit à une soixantaine de figures les quinze cents groupes de son riche Syllabaire. Accoutumé à être trompé, il croiroit qu'en veut lui enlever jusqu'à ses lettres ; mais il ne tarderoit pas à se consoler, voyant que ce petit *Alphabet* est bien plus complet que son Syllabaire, & peut lui servir à lire tous ses Livres. L'avantage de cette innovation le rendroit moins méfiant & moins timide ; il pourroit même voir avec plaisir qu'on a remplacé ses planches, grossièrement sculptées, & destinées à n'imprimer qu'un seul Ouvrage, par de superbes caractères mobiles, gravés par M. Firmin Didot, sous la direction de M. Langlès. Ils peuvent servir à imprimer tous les Livres Tartares, & les poinçons ne se montent pas à soixante, tant l'Auteur a simplifié son travail. On ne l'appréciera bien qu'en étudiant le Tartare, & en connoissant la Typographie. Cependant on pourra se former une idée de son opération sur ces caractères, par un exemple qu'il donne dans son Ouvrage, auquel nous renvoyons le Lecteur. A la suite de son *Alphabet*, on trouvera un petit Traité de la Ponctuation & des Accens du Manchou, avec un modèle de lecture. Ce sont des Sentences Tartares en caractères originaux, avec la prononciation & la traduction. Nous en citerons ici quelques-unes. » La vie » & la mort dépendent d'un moment. Lire » un Livre qu'on ne connoît pas, c'est

» trouver un bon ami ; relire un Livre qu'on
 » a lu, c'est revoir son ancien ami. Réjouif-
 » sez ceux qui vous approchent, dit le
 » Docteur Kongtze (*Confucius*). Il vaut
 » mieux manquer à quelques formalités de
 » Justice, que de condamner l'innocent.
 » Accoutume-toi à lire le Mantchou, sinon,
 » comment pourras-tu entendre parfaite-
 » ment les Livres Chinois « ? Enfin, on
 voit que cet *Alphabet* suffit pour apprendre
 à lire le Mantchou en peu de temps : on
 auroit peut-être désiré que l'Auteur ajou-
 tât un Traité particulier de la prononcia-
 tion ; mais il auroit sans doute été obligé
 d'entrer dans des détails très-longs & très-
 ennuyeux pour le Lecteur, qui ne désire
 pas de prononcer le Tartare à Paris avec
 la même délicatesse qu'à Pékin. Ce seroit
 une prétention bien frivole. M. Langlès
 s'est étendu sur un objet intéressant pour
 un plus grand nombre de Savans. Il nous
 fait part de ses recherches sur l'origine
 des caractères Mantchoux. Il nous prouve
 que ces caractères ont la plus grande ressem-
 blance avec ceux des anciens Arabes, des an-
 ciens Syriens, & des Mongols. Il a même
 composé un *Alphabet Harmonique*, *Sauf-
 crit*, *Mongal*, *Stranghelo*, & *Matnchou*,
 qu'il regrette bien de ne pouvoir donner
 au Public, avec plusieurs Dissertations fau-
 te de caractères & de moyens. Il prétend
 qu'il doit y avoir entre la Littérature Thi-
 bétaine, Mongole & Mantchou, une plus
 grande affinité qu'on n'oseroit l'imaginer.

Les différens Peuples qui parlent ces Langues doivent avoir les mêmes Livres; le Culte du grand Lama, qui leur est commun, les a rapprochés. Cette observation, qui ne paroît pas dépourvue de vraisemblance, est appuyée sur l'autorité de plusieurs Savans respectables. Ce seroit alors un nouveau motif d'étudier le Mantchou; & l'on pourroit dire » qu'aucune Langue n'a encore » présenté plus d'avantages, puisqu'elle » peut suppléer à trois ou quatre autres » dans lesquelles se trouvent des monumens » de la plus haute antiquité ». Mais quand elle ne procureroit que la connoissance des Livres Chinois, on devroit souhaiter que M. Langlès publiât le plus tôt possible, le Dictionnaire de M. Amyot. A en juger par la Notice que l'on en donne dans *l'Alphabet Mantchou*, ce Dictionnaire est très-complet. L'Auteur l'a fait avec le plus grand soin, d'après un Dictionnaire Mantchou-Chinois. » Comme le Chinois donne » la définition du mot *Tartare* avec pro- » lixité, plutôt que de le rendre par un » mot équivalent, l'on trouve souvent des » détails plus circonstanciés que n'en ren- » ferment ordinairement tous les Lexiques. » Cette espèce de défaut devient ici un » avantage inappréciable, & rend ce Dic- » tionnaire d'une utilité bien plus étendue. » Il seroit peut-être impossible de s'en ser- » vir, s'il étoit aussi court que les nôtres ». M. Langlès dit plus haut, » qu'il n'est pas

» précieux seulement pour ceux qui s'oc-
 » cupent des Langues; il peut encore être
 » d'une grande utilité à quiconque veut
 » connoître & approfondir les Arts & les
 » Sciences de ces Peuples, sans se livrer
 » à l'étude de leur langage : on y trouve
 » des éclaircissements sur les mœurs & les
 » coutumes religieuses & civiles des Tar-
 » tares & des Chinois, des notions cu-
 » rieuses sur la Géographie, les produc-
 » tions & les animaux de la Tartarie &
 » de la Chine «.

On voit combien il seroit difficile de trouver un homme plus capable que M. Langlès, de conduire cette entreprise qu'en ne sçauroit trop encourager.

C'est à cet Auteur que nous devons la Traduction des *Instituts politiques & militaires de Tamerlan*, annoncée dans ce Journal avec de justes éloges.

EUGÉNIE & ses Elèves, ou *Lettres & Dialogues à l'usage des jeunes Personnes*; par Mme. DE LA FITE, Auteur des *Entretiens, Drames & Contes moraux, à l'usage des Enfans*; 2 Parties in-12. A Paris, chez Onfroy & Née de la Rochelle, Libraires, rue du Hurepoix, près du Pont Saint-Michel.

Les Dialogues de Madame de la Fite à l'usage des Enfans, lui ont mérité les suf-

frages du Public, & la reconnoissance des pères & mères de famille. Cette nouvelle production est digne du même succès ; elle est recommandée par le mérite de son Auteur, & par le nom de l'Editeur, Mme. la Marq. de Silleri, ci-devant Comtesse de Genlis. Elle est composée de Dialogues, de Lettres, d'un Drame, & d'un petit Roman ; & tous ces différens morceaux concourent au même but, qui est d'offrir un Cours de Morale à la Jeunesse, & de lui faire aimer ses devoirs. Le genre de l'Ouvrage se refuse à l'analyse ; nous nous contenterons de dire qu'on trouve par tout des détails pleins de vérité & d'intérêt ; que la morale & la piété s'y reproduisent par-tout sous des formes aimables ; & pour donner une idée du style qui réunit l'élégance & le naturel, nous citerons un morceau d'un songe où il est question de la planète *Herschel* ; c'est un Ange qui parle à un prétendu habitant de cette planète..

» La bonté divine a établi un juste équilibre entre les besoins de ses créatures, & les secours qu'elle leur accorde. Il falloit rappeler souvent aux humains & leur égalité primitive, & leur glorieuse destination. Une institution pleine de sagesse a rempli ce double but. Suivez-moi, pénétrons dans ce vaste édifice, d'où s'élèvent des chants sacrés, & où tant de mortels se rassemblent. Là, ces enfans de la poussière

sière répètent les Cantiques des Intelligences célestes , & tout les fait souvenir qu'ils sont égaux par la Nature , & créés pour l'éternité. Ici , les distinctions s'anéantissent ; & les rangs sont confondus. Le Souverain & le sujet , le puissant & le foible adoptent le même langage , aspirent aux mêmes biens , nourrissent les mêmes espérances. On déclare au Souverain , que le Roi des Rois est son Juge , & à l'opprimé , que le Tout-puissant est son protecteur. On rappelle aux Grands qu'ils sont mortels , & aux malheureux , qu'il est une autre vie après la mort. Ici , le riche apperçoit l'indigent , & se souvient que les hommes sont frères. Ici , la veuve éplorée vient adresser ses vœux au père des orphelins , & sent calmer sa douleur. Voyez cet infortuné , privé de la lumière du jour : son cœur s'ouvre à la joie , il entend que des clartés éternelles lui sont réservées. Cet autre , qui lui servoit de guide en entrant dans le temple , se trouvoit plus à plaindre encore ; il pleuroit l'inconstance d'un ami ; mais on lui annonce que le Dieu qu'il vient adorer , aime toutes ses créatures. Cette idée fortifie son cœur , en bannit la tristesse , y verse la consolation , & ses larmes ne sont plus amères “.



S P E C T A C L E S.

ACADÉMIE ROY. DE MUSIQUE.

LE Mardi , 15 Juillet , on a donné à ce Théâtre la première représentation d'*Amphitryon* , Opéra en trois Actes.

Tout le monde connaît la manière charmante dont Molière a traité ce sujet. M. Sedaine , en l'adaptant à la Scène lyrique , a fait très-peu de changemens à la conduite de l'intrigue. Le plus important est d'avoir donné lieu à Amphitryon de croire que son esclave est d'accord avec sa femme pour le tromper. Dans Molière, le Général Thébain trouve son cachet encore entier sur la cassette où est renfermé le présent qu'il apporte à sa femme. Dans M. Sedaine, Sosie revient avec la cassette ouverte, ce qui confirme les soupçons d'Amphitryon ; ajoutez-y quelques fêtes, les retranchemens imposés par la musique, c'est à peu près tout ce qu'il y a de différent, dans la conduite des deux Ouvrages.

Le style n'est pas non plus le même. On fait que M. Sedaine a toujours affecté de ne

pas regarder cette partie comme essentielle aux Ouvrages dramatiques , & de croire que des paroles sont toujours assez élégantes & assez correctes, pourvu qu'elles offrent des détails agréables au Musicien : il a pensé que l'art de celui-ci exigeoit beaucoup de sacrifices ; peut-être les a-t-il portés un peu trop loin ; cette opinion du moins a paru la plus générale à la première représentation.

Il n'est pas bien prouvé non plus que le sujet d'Amphitryon soit très-propre à la musique. Le merveilleux qui se trouve au dénouement , a fait croire à M. Sédaine qu'il appartenoit de droit au Théâtre lyrique. Mais une Scène ne fait pas une Pièce , & ce sont moins les machines que les situations musicales qui constituent un Opéra. Il y a quelques morceaux au commencement , & au troisième Acte une Scène vraiment faite pour la musique ; aussi ces endroits n'ont-ils pas manqué leur effet ; le Public y a retrouvé le talent du Compositeur. Le reste n'a pas paru faire autant de plaisir. Nous reparlerons de cet Ouvrage , s'il réussit mieux aux représentations suivantes. Il est arrivé souvent à M. Sédaine de voir ses succès contestés d'abord , pour n'en devenir que plus brillans ; & plus d'une fois aussi la musique de M. Gretry a soutenu des Ouvrages contre la sévérité d'un premier jugement.

COMÉDIE ITALIENNE.

LE même jour, on a représenté pour la première fois le *Siège de Mézières*, Comédie en trois Actes & en vers libres.

Une puissante armée de l'Empereur Charles-Quint assiégea Mézières, ville de France, en Champagne. Le célèbre Chevalier Bayard fit une si vigoureuse résistance, qu'elle fut contrainte à en lever le siège en 1521. Tel est le fond de cet Ouvrage, sur lequel l'Auteur a brodé les accessoires dont nous allons faire part à nos Lecteurs.

Au siège de Bresse, en Italie, Bayard a été le protecteur & le bienfaiteur d'une jeune personne qu'il a sauvée de la fureur soldatesque, & il l'a remise entre les mains de sa mère. Cette jeune personne, qu'on appelle Laure, étoit aimée d'Octavio, Prince de la famille des Farnèse. Bayard n'a pu résister aux attrait de sa protégée, il l'a demandée en mariage à sa mère, & il se prépare à l'épouser. Octavio, toujours plein de son amour, arrive à Mézières, suivi de quelques personnes qui lui sont dévouées, se déguise en Troubadour, s'informe de la demeure de Laure, & tente de l'enlever. Il est arrêté, chargé de fers,

conduit au Conseil de guerre, & menacé d'être jugé dans toute la rigueur des Ordonnances militaires. Par un pressentiment beaucoup moins naturel que le ne pensent bien des gens, mais très-commun aux Amans de Comédie, Laure prend le plus vif intérêt au prisonnier; elle parle à Bayard en sa faveur, & le généreux Chevalier promet de tout mettre en œuvre pour sauver ses jours. Laure va bientôt plus loin; elle déclare à sa mère qu'elle ne doute point que le prisonnier ne soit son cher Octavio, & qu'elle ne peut se déterminer à devenir l'épouse de Bayard. La mère de Laure, après avoir quelque temps combattu entre la tendresse maternelle & la reconnoissance qu'elle doit à Bayard, se détermine à lui tout avouer. Elle va le faire; mais pour le moment Bayard ne peut pas lui donner audience. Il attend un Chevalier qui s'est fait mystérieusement introduire dans la ville, & qui y est entré la visière de son casque baissée, ne voulant pas être connu par d'autres personnes que Bayard. Il entre; c'est le fameux Connétable de Bourbon. Persécuté par la Duchesse d'Angoulême, disgracié, il ne respire que la vengeance. Il vient de faire un traité avec l'Empereur; il va commander les ennemis de son Maître, porter dans son pays natal le fer & la flamme, & il vient pour tenter d'entraîner Bayard dans sa rebellion. On sent que le Chevalier sans peur & sans re-

proche repousse très-vigoureusement une pareille proposition. Il essaye néanmoins de ramener le Connétable à des sentimens plus dignes de lui ; il lui rappelle ce qu'il doit au nom de-Bourbon ; il lui dit :

Pour la première fois, c'est celui d'un rebelle.

Mais il n'est plus temps ; le traité est signé ; le Connétable gémit sur la résolution qu'il a prise, & il se retire, après avoir entendu, par avance, les reproches que lui fit en effet Bayard mourant, quelque temps après cette époque. L'intérêt alors se rejette sur Octavio qui, dans une conversation avec Bayard, qu'il traite assez cavalièrement, fait connoître son nom, son amour, ses projets, & demande la mort. Il ne pouvoit pas la demander plus à point, car à l'instant un Officier vient lui apprendre qu'il est condamné. Il y va marcher, il y marche même ; mais le canon se fait entendre ; la ville est menacée d'un nouvel assaut : on suspend l'exécution ; on remène Octavio à la tour. Les troupes se rassemblent ; les Officiers viennent prendre les ordres de leur Général. Bayard voit la confiance qu'il leur inspire, la tendresse qu'ils lui portent ; il leur demande une grâce ; on la lui accorde généralement avant de savoir quelle elle peut être ; c'est la vie & la liberté d'Octavio. On marche vers l'ennemi : Octavio est libre ; il réfléchit sur la grandeur d'ame, sur la générosité de son rival ; il

se décide à lui sacrifier son bonheur, & se dispose à retourner en Italie. Bayard rentre ; il est vainqueur ; l'Empereur a levé le siège. Laure & sa mère sont déterminées à ne plus revenir, comme elles se l'étoient proposé, sur la parole qu'elles ont donnée à Bayard ; mais le généreux Chevalier a dompté son cœur. Il envoie vers Octavio ; on l'amène, & il lui rend sa Maîtresse, à laquelle il renonce pour jamais. La joie devient générale, & la Pièce est terminée par un Divertissement dans lequel on appelle Bayard.

Le plus juste des Guerriers,

Le plus loyal des Chevaliers.

Il y a du spectacle dans cette héroïque Comédie ; mais l'intrigue en est défectueuse, & l'intérêt en est foible. Le style, qui est quelquefois très-élevé, est aussi monotone & souvent négligé ; il est même incorrect de temps en temps. On a fort applaudi quelques idées heureuses & vraiment patriotiques ; mais à la longue les murmures ont prévalu sur les applaudissemens, & à peine a-t-on pu entendre les derniers vers du troisième Acte.

Nous ne ferons qu'une observation sur cette Pièce. Le caractère de Bayard y est présenté sous des traits qui ne conviennent point à ce personnage. On n'aime point à entendre le Chevalier sans peur & sans reproche étaler fastueusement les maximes

philosophiques du dix-huitième siècle ; on est fâché de lui voir affecter, pour ainsi dire, des sentimens de bienfaisance & de générosité ; à lui dont toute la morale étoit en action, & qui savoit mieux faire que bien dire. Toutes les fois qu'on s'obstinera à donner à Bayard une physionomie étrangère à son siècle & au caractère que l'Histoire nous en a conservé, on sera sûr de déplaire. D'ailleurs ce n'est point sur la Scène Italienne qu'il faut présenter de pareils personnages, parce que ce Théâtre n'a pas le nombre de sujets suffisant pour représenter dignement une action héroïque. Parmi les Pièces de ce genre qu'on y a données, il est bon de remarquer qu'il n'en est pas resté au Répertoire une seule de celles qui sont tirées de l'Histoire de France, & que c'est toujours le charme de la musique qui a assuré le succès de celles qui ont été puisées dans d'autres sources. Une exception, si elle existoit, ne suffiroit pas pour battre en ruine ce que nous avançons. Nous croyons donc qu'il est de la sagesse de MM. les Comédiens Italiens de bannir, sans retour, de leur Scène, tous les Drames dont le fond & les formes se rapprochent du ton de la Tragédie. Il est nécessaire, pour l'avantage de l'Art même, qu'il existe des lignes de démarcation entre les genres affectés principalement à chacun de nos Théâtres ; & c'est encore pour leur intérêt personnel que nous les enga-

geons à donner le premier exemple de raison cet à égard.

Chacun son lot , nul n'a tout en partage.

ANNONCES ET NOTICES.

Messageries Royales de France.

ETAT général du service des Messageries dans tout le Royaume, pour l'année 1788, qui doit paroître tous les ans au premier Janvier, avec les changemens ; contenant l'extrait des principaux Arrêts & Réglemens rendus sur le fait des Messageries.

Des Renseignemens particuliers, tant pour les précautions à prendre pour les Voyageurs, que pour l'envoi des marchandises, or, argent, &c. des Billers, Lettres de change, & autres effets commercables à recouvrer en Province.

Différens Réglemens de discipline & d'ordre pour les Conducteurs, Cochers & autres.

Le Départ & l'Arrivée des Diligences & Voitures à journées réglées, de Paris pour les principales villes du Royaume, leur marche, le nombre de jours en route, le prix des places, celui du port des paquets, &c. ; & les communications tant par terre que par eau de ces mêmes Villes, dans l'intérieur des Provinces, & chez l'Etranger. Avec une Carte Géographique qui indique les principaux Bureaux de la France.

Cet Ouvrage, in-12, contient 350 pages. A Paris, chez Prault, Imprimeur du Roi, quai des Augustins ; & chez les Suisses de l'Hôtel Royal des Messageries, rue Notre-Dame des Victoires, & rue Montmartre.

Remarques historiques & politiques sur le Tarif du Traité du Commerce, conclu entre la France & l'Angleterre, avec des Observations préliminaires ; traduit de l'anglois par M. D. S. D. L., in-8°. de 175 pages. Prix, 36 s. br., & 2 l. 2 s. franc de port par la Poste. A Londres ; & se trouve à Paris, chez Buisson, Lib. Hôtel de Coëtlosquet, rue Haute-feuille, N°. 20.

Observations d'un Actionnaire sur le Mémoire de M. L... M..., contre la nouvelle Compagnie des Indes ; in-8°. de 131 pages. A l'Orient ; & se trouve à Paris, chez Gattey, Lib. au Palais-Royal.

Vie d'Haider-Ali-Khan, précédée de l'Histoire de l'usurpation du pays de Maïssour, & autres pays voisins, par ce Prince ; suivie d'un récit authentique des mauvais traitemens qu'ont éprouvés les Anglois qui furent faits prisonniers de guerre par son fils Tippou-Khan ; par François Robson, ci-devant Officier au service de la Compagnie des Indes Angloise. Traduit de l'anglois. 1 Volume in-12 ; br. avec son Portrait. Prix, 2 liv. 10 s. A Paris, chez Regnault, Lib. rue Saint-Jacques, vis-à-vis celle du Plâtre.

Histoire & Mémoires de l'Académie Royale des Sciences, Inscriptions & Belles-Lettres de Toulouse. Tome III, in-4°. A Toulouse, de l'Imprimerie de D. Desclaux, Maître-ès-Arts, près la Place Royale ; & chez Manavit, Lib. rue Saint-Rome ; & à Paris, chez Crapart, Lib. place St. Michel.

La Visite au Grand-Père, gravée dans la manière angloise, d'après Smith; par Le Cœur. Prix, 3 liv. en noir, 6 liv. en couleur. Se vend à Paris, chez l'Auteur, rue S. Jacques, N^o. 55.

Différentes sortes de Boutons, gravés par Mlle. Louise-Sufane C. C., agréables au sujet, & exécutés avec soin. A Paris, chez M. Sergent, rue Mauconseil, N^o. 62; & chez le Sieur Mionet, Doreur & Monteur de Boutons.

Le Sr. LATTRE, Graveur ordinaire du Roi, rue S. Jacques, la porte cochère vis-à-vis celle de la Parcheminerie, N^o. 20, vient de mettre au jour le *Plan de Rome* sur une feuille d'Atlas, papier d'Hollande proprement lavé. Prix, 6 liv.

La Rade de Cherbourg, avec les nouveaux travaux; feuille d'Atlas, lavée, 2 liv.

Le Théâtre de la guerre actuelle entre les Russes & les Autrichiens alliés, & les Turcs; en 2 grandes feuilles, contenant la Russie, la Pologne, la Hongrie, la Turquie, la Crimée, & toute la mer Noire. En feuilles, 3 l.; collée sur toile, avec étui, 7 l. Un autre fait en Angleterre, en 4 feuilles.

Le Plan de Belgrade, Capitale de la Servie, avec ses nouvelles fortifications, proprement lavé, 2 l.

C'est toujours chez ledit Sr. Lattre qu'on trouve l'*Atlas moderne*, pour la Géographie moderne de feu l'Abbé Nicole de la Croix, d'accord avec MM. Barbeau de la Bruyere & Drouet, qui ont été chargés des éditions depuis le décès de l'Auteur. On vient d'y ajouter depuis peu la *Géographie ancienne* par M. Bonne, qui le porte à 100 Planches, & le complète avec des explications pour chaque Planche, & des Tables pour la *Géographie comparée*. Cet *Atlas* se vend complet ou par Volume séparé.

Histoire de France, représentée par Figures, accompagnée de discours, par M. David, Graveur ordinaire de la Chambre & du Cabinet de MONSIEUR, de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Rouen, &c. 3e. Livraison. A Paris, chez l'Auteur, rue des Cordeliers, au coin de celle de l'Observance.

Cette Livraison est composée de 4 Planches & discours, imprimées sur papier vélin; prix, 8 liv. : les premières épreuves, imprimées en bistre anglais; prix, 10 liv.

L'arrivée du Roi de Prusse aux Champs-Élysées, & sa réconciliation avec Voltaire par Henri IV, dédiée & présentée à Frédéric-Guillaume III, Roi de Prusse. A Paris, chez Crépy, rue St. Jacques, N°. 252. Prix, 6 liv. Il y a quelques épreuves avant la lettre, à 12 liv.

Cette Estampe, de 13 pouces & demi de largeur sur 12 de hauteur, a été composée, dessinée & gravée par Texier. Elle fait aussi suite à celles de *La Réception de Voltaire aux Champs-Élysées par Henri IV*; *l'Arrivée de J. J. Rousseau aux Champs Élysées*, & autres de même format.

Nouveau Jeu de l'Oie, orné de Fig. & Vignettes, gravées en taille-douce. Prix, 3 liv. colorié. A Paris, rue S. Jacques, N°. 252.

Erigone, gravée par P. F. Le Grand, d'après le tableau original de F. Le Roy, A Paris, chez Le Grand, rue Galande, N°. 74.

= *Ariane abandonnée par Thésée*, par les mêmes, & même adresse.

Ces deux Estampes faisant pendant, se vendent 6 liv. chaque.

NUMÉROS 222 & 223 du Journal d'Ariettes Italiennes, dédié à la Reine, contenant une Scène de Piccini. Prix, 3 l. 12 s. ; un Air de Sarti, 2 l. 8 s. Ab. pour 24 Nos. , 36 & 42 liv. A Paris, chez M. Bailleux, Md. de Musique de la Famille Royale, rue St-Honoré, près celle de la Lingerie, à la Règle d'or.

NUMÉROS 5 & 6 du Journal de Violon, dédié aux Amateurs, pour deux Violons ou Violoncelles. Prix, 2 liv. chaque Numéro. Abonnement pour 12 Numéros, 15 & 18 liv. A Paris, chez M. Bernet l'aîné, Professeur, rue Tiquetonne, N°. 10. -

Nos. 28, 29, 30 & 31 des *Feuilles de Terpsychore*, pour la Harpe & pour le Clavecin. Prix, 1 liv. 4 s. chaque N°. Abonnement pour 52 Numéros, 30 liv. A Paris, chez Cousineau père & fils, Luthiers de la Reine, rue des Poulies. -

T A B L E.

E GLOGUE.	157	<i>Euphrie.</i>	184
<i>Histoire du jeune Inconnu.</i>	164	<i>Académ. Roy. de Mus.</i>	192
<i>Charade, Erig. & Log.</i>	171	<i>Comédie Italienne.</i>	194
<i>Essais Historiques.</i>	174	<i>Annonces & Notices.</i>	201
<i>Alphabet Tartare.</i>	181		

A P P R O B A T I O N.

J'ai lu, par ordre de Mgr. le Garde des Sceaux, le *MERCURE DE FRANCE*, pour le Samedi 26 Juillet 1788. Je n'y ai rien trouvé qui puisse empêcher l'impression. A Paris, le 25 Juillet 1788.

S É L I S.

JOURNAL POLITIQUE

D E

B R U X E L L E S.

P O L O G N E.

De Varsovie, le 30 Juin 1788.

LES Autrichiens, à ce qu'on affirme depuis quelques jours, ont tenté sur Choczim une cinquième attaque, non moins infructueuse que les précédentes. Les Assiégeans ayant établi une batterie à Braha, bourg dépendant de la République, les Turcs y ont mis le feu. Nous ne pouvons guère nous plaindre de cette action, légitimée par les principes de la défense de soi même, & par notre infraction forcée de la Neutralité.

Des lettres de l'Ukraine nous apprennent que l'armée du Maréchal *de Romanzof*, forte de 60,000 hommes, a été divisée de manière que 30,000, sous les ordres des Généraux *d'Elmpt* & *de Soltikow*, joindront l'armée de l'Empereur dans la

N°. 30. 16 Juillet 1788. g

Moldavie ; 15 autres mille sont au-dessus de Balta , & les 15,000 autres à Niemirow.

Le Capitan-Pacha a débarqué 20,000 hommes près d'Oczakof ; ces troupes seront jointes par l'armée du Séraskier , forte de 50,000 hommes. On présume que le Prince *Repnin* , passant le Bog , ira au-devant de cette armée , ainsi que le Prince *Potemkin* : plus de 200 canons & 6,000 charriots munitionnaires suivent cette armée. — Le Maréchal de *Romanzof* a passé le Niester , & s'avance vers le Danube. On apprendra incessamment quelque nouvelle importante de ce côté là.

Le 4 juin , le ciel étant serein , l'Abbé *Jovin Bystryski* , Chanoine de la Collégiale de Varsovie , Astronome du Roi , observa avec une lunette achromatique de *Dollond* , de 4 pieds de Paris , ayant un objectif composé de trois verres , le commencement de l'éclipse de soleil , à 8 heures 36 minutes 45 sec. , & la fin à 10 heures 57 min. 33 sec. , selon la pendule de Londres , de *Shelton*. Avec une pareille lunette achromatique , le commencement fut aperçu par M. l'Abbé *Gavronski* , Chancelier de la Cathédrale de Cracovie , Lecteur de S. M. , à 8 heures 56 min. 50 sec. ; la fin , à 10 heures 57 min. 30 sec.

La grandeur de cette éclipse a été presque de 5 pouces vers la partie méridionale. Selon le premier observateur , cette éclipse a duré 2 heures 0 min. 48 sec. ; selon l'autre , 2 heures 0 min. 50 sec. Selon celui-là , le premier bord d'une tache solaire notable , qui étoit près de la

circconférence solaire, étoit coupé par le bord de la lune à 9 heures 6 min. 4 sec. ; le second bord de cette tache l'étoit à 9 heures 6 min. 13 sec. Elle étoit totalement découverte sous la lune à 10 heures 41 minutes 11 sec. ; selon l'autre observateur, le premier bord de la lune touchoit le premier bord de cette tache à 9 heures 6 min. 6 sec. Le second bord de cette tache à 9 heures 6 min. 15 sec. A la fin, cette tache a paru totalement sous la lune à 10 heures 41 min. 16 sec. Toutes ces observations se réduisent au temps vrai. Dans le temps même de cette éclipse, l'arc noir qu'on apercevoit sur le soleil avec les lunettes achromatiques, présentoit aux yeux des observateurs beaucoup d'inégalités de différente grandeur, causées par les montagnes & les vallées qui sont dans la lune. Celles-ci laissoient le passage libre aux rayons du soleil ; celles-là les absorboient totalement.

S U È D E.

De Stockholm, le 27 Juin.

L'Histoire offre peu d'exemples de révolutions, en apparence, plus subites, que le changement inopiné survenu dans la situation politique de ce royaume. Nul projet ne fut concerté avec plus de secret, ni exécuté avec une plus étonnante célérité. On se croit revenu aux jours où *Charles XII*, en 1700, prépara sa première expédition contre le Danemarck, suivie de tant de gloire, & ensuite de tant d'infortunes, lorsqu'on voit la Suède en-

g ij

dormie, depuis un demi-siècle, dans une paix qui ne fut troublée qu'un instant pendant la guerre de 1756, exécuter en deux mois un armement de terre & de mer, tel que les plus grandes Puissances auroient eu de la peine à le réaliser en aussi peu de temps. Le 21 avril, l'ordre d'armer arriva à Carlscroon; & le 9 juin, 12 vaisseaux de ligne, des frégates, des transports chargés de troupes, étoient à la voile. Le 23 mai, on a donné de nouveaux ordres pour l'équipement d'une flottille de galères, & pour la marche de nouvelles troupes; un mois après, les galères sont parties, ayant les troupes à leur bord. Ces étonnantes & rapides dispositions d'une Puissance sans trésors, sans revenus considérables, sans ressources extraordinaires, ont été consommées le 23 juin dernier.

Ce jour-là, à 8 heures du soir, le Roi quitta le château de Stockholm, pour se rendre à bord du yacht l'*Amphion*. La Reine, le Prince Royal, le Duc d'*Ostrogothie*, la Duchesse de *Sudermanie*, les Généraux, les Seigneurs de la Cour & les Ministres étrangers accompagnèrent S. M. jusqu'au pont royal, où Elle prit congé de la Reine, de la Famille Royale, & de toutes les personnes de leur suite. Le Roi s'embarqua aux acclamations d'une mul-

titude innombrable. La Princesse *Albertine*, Abbessé de Quedlinbourg, arriva de Berlin encore à temps pour prendre congé du Roi, son frère. 28 galères mirent à la voile pour la Finlande. Ces navires & des bâtimens marchands que l'on avoit frétés, prirent à bord l'élite des troupes Suédoises ; les Trabans, les Gardes du Corps, les Dragons du Corps, le régiment de Cavalerie du Corps, de 1500 hommes, un Corps d'Artillerie, & les régimens d'*Uplande*, de *Westmanie*, de *Dalécarlie*, de *Helsingland*, de *Nericie*, de *Sudermanie* & d'*Ostrogothie*. Ces troupes joindront en Finlande celles qui y ont été déjà transportées, & celles qui s'y trouvent en garnison. Dans peu de jours, une seconde division, composée de neuf régimens, s'embarquera sur des bâtimens de transport déjà prêts, auxquels se joindra l'escadre de Chébecs, armée à Sweaborg. Les dernières lettres du Duc de *Sudermanie*, Grand-Amiral de la flotte, en mer depuis le 9, sont en date du 18 : ce jour-là, l'escadre se trouvoit près de l'isle d'Oesel, à l'entrée du golfe de Riga.

Ces grands mouvemens, ces embarquemens précipités, ce départ du Roi lui-même, sans avoir été précédés d'aucune déclaration de guerre, ni d'hostilités antérieures, font supposer, avec raison, qu'on

fera, au premier jour, publiquement instruit des causes & du but de cette expédition. Le congé donné par le Roi au Comte de *Rasoumowski*, Ministre de Russie, paroît cependant n'être qu'accidentel. On verra, par la note de cet Envoyé, & par la réponse de S. M., que la résolution du Roi a été motivée, non par une rupture formelle, mais par le vif mécontentement qu'il a ressenti de quelques expressions, & du dessein affecté du Mémoire remis, le 18, par le Comte de *Rasoumowski* au Comte d'*Oxenstiern*, Ministre des Affaires Etrangères; en voici la teneur :

« A la suite des objets dont le soussigné, Envoyé Extraordinaire & Ministre Plénipotentiaire de la Cour Impériale de Russie, vient d'entretenir le Comte d'*Oxenstiern*, il a l'honneur de lui en présenter une récapitulation succincte dans cette note. »

« Quelle qu'ait été la surprise de l'Impératrice, ma Souveraine, lorsqu'elle fut informée des armemens qui se faisoient en Suède, S. M. Impériale ne voyant aucun motifs légitimes qui aient pu y donner lieu, avoit résolu de garder le silence, tant que ces mouvemens eussent été renfermés dans l'intérieur du Royaume; mais apprenant les motifs allégués dans la communication qui a été faite par le Sénateur Comte d'*Oxenstiern*, au Ministre de Danemarck, & dont celui-ci, par une suite de cette intimité qui règne entre les deux Cours, a fait part au soussigné, S. M. Impériale s'est déterminée à rompre ce silence, & a donné ordre au soussigné d'entrer dans les explications suivantes avec le

Ministre de S. M. Suédoise. Pendant 26 ans de règne, l'Impératrice n'a cessé de donner des témoignages au Roi & à la Nation Suédoise, de son désir de cultiver avec elle un bon voisinage & une bonne harmonie, ainsi que la dernière paix d'Abo les avoit établis entre les deux Cours. Si au milieu du repos dont son Empire jouissoit du côté de ses autres voisins, S. M. Impériale n'avoit jamais conçu la moindre idée de troubler ou d'altérer le moins du monde cet ordre de choses, il seroit hors de toute vraisemblance de la lui attribuer au moment où elle se trouve engagée dans une guerre que lui a suscitée injustement un ennemi puissant, & à laquelle elle ne sauroit donner trop d'attention. Provoquée de cette manière à déployer tous les moyens qu'elle tient de la Providence, pour repousser l'attaque de son ennemi, elle a eu soin d'en prévenir amicalement toutes les Puissances de la Chrétienté, & notamment elle a observé cette conduite, lorsqu'elle a pris la résolution d'armer une flotte pour l'envoyer dans l'Archipel, & que le souffigné en a, par ordre de S. M., communiqué l'intention au Ministère de Suède. Toutes ces dispositions & ces préparatifs se rapportant visiblement & uniquement à la circonstance dans laquelle se trouvoit la Russie, n'étoient nullement faites pour alarmer les autres voisins, qui ne nourriroient pas quelques desseins cachés de multiplier ses embarras & d'en profiter. En admettant pour un instant, que la Cour de Russie ait supposé de tels desseins à celle de Suède, quelques contraires qu'ils soient à la religion, des traités qui les lient, la saine raison, ainsi que l'intérêt, devoient borner toutes ses mesures au soin d'en prévenir les effets, & non de les provoquer; en effet, celles que la prudence dicta, & qui furent adoptées sur les bruits qui se répandirent de toutes parts, des armemens qui se

faisoient en Suède, se réduisoient à un renfort très-modique de troupes Russes en Finlande, & à la destination de l'escadre ordinaire qui a coutume de croiser tous les ans dans la Baltique, pour l'expérience des Marins, coutume à laquelle la Suède n'a jamais porté attention, & qui ne lui a jamais causé d'ombrage. Cependant ces armemens avançaient & se renforçoient journellement, sans que la Cour de Stockholm jugeât à propos de s'en ouvrir formellement vis-à-vis de celle de Pétersbourg; & lorsqu'enfin ils sont parvenus à leur maturité, M. le Sénateur Comte d'*Oxenstiern*, au nom du Roi, n'a pas balancé de déclarer au Ministre d'une Cour intimement alliée à la nôtre, & supposée par conséquent ne devoir pas nous le cacher, que ces préparatifs étoient dirigés contre la Russie, dans la supposition que la Suède étoit menacée d'en être attaquée. Dans ces termes, l'Impératrice ne balance pas non plus de son côté de faire déclarer, par le soussigné, au Ministre de S. M. Suédoise, ainsi qu'à tous ceux de la Nation qui ont quelque part à l'Administration, que S. M. Impériale ne sauroit leur donner une preuve plus solide de ses dispositions pacifiques à leur égard, & de l'intérêt qu'elle prend à la conservation de leur tranquillité, qu'en les assurant sur sa parole Impériale, que toutes les intentions contraires qu'on pourroit lui imputer, sont destituées de tout fondement; mais que si une assurance aussi formelle, aussi positive, jointe aux argumens simples & convaincans qui se présentent dans ce qui est exposé ci-dessus, n'étoient pas suffisans pour rétablir le calme & la tranquillité, S. M. Impériale est résolue d'attendre l'événement avec cette confiance & cette sécurité que doivent lui inspirer la pureté & l'innocence de ses intentions; ainsi que la suffisance des moyens que Dieu lui a mis en main, & qu'elle n'a jamais employés que pour la

gloire de son Empire & le bonheur de ses Sujets. »

Stockholm, le 18 juin 1788.

Signé, le Comte de RASOUMOWSKI.

En réponse à cette Note, le Comte d'Oxenstiern a fait remettre la Contre-Note suivante à chacun des Membres du Corps Diplomatique.

« Pendant que le Roi, soigneux de maintenir la bonne harmonie avec tous ses voisins, n'a rien négligé pour la cultiver avec la Cour de Russie, il n'a pu voir qu'avec étonnement le peu d'effet que ses sentimens ont produit sur la conduite du Ministre de cette Puissance; & le langage qui, depuis quelques mois, accompagne ses démarches, paroît encore porter l'empreinte du système de division que ses Prédécesseurs se sont transmis & qu'ils ont toujours travaillé à étendre. Le Roi cherchoit encore à se faire illusion sur ces objets. Il souhaitoit pouvoir douter des efforts que faisoit l'Envoyé de Russie, pour ramener la Nation Suédoise aux erreurs qui l'avoient séduite pendant le temps de l'anarchie, & pour répandre de nouveau dans le sein de l'Etat, cet ancien esprit de désunion que le ciel & les soins de Sa Majesté ont su heureusement éteindre; lorsqu'enfin le Comte de Rasoumowski vient de lever, par sa note du 18 juin, tous les doutes que le Roi aimoit encore à conserver à cet égard. A la suite des assurances d'amitié de l'Impératrice pour le Roi, dont cette note est remplie, le Ministre n'a pas hésité d'en appeler encore à d'autres qu'au Roi seul: il s'adresse à tous ceux qui ont part à l'administration ainsi qu'à la Nation même, pour les assurer des sentimens de sa Souveraine, & de l'intérêt qu'elle prend à leur tranquillité. La Suède ne la devant plus qu'à sa

propre union, le Roi n'a pu voir qu'avec la plus grande surprise une Déclaration conçue dans ces termes, & n'y reconnoît que trop la politique & les discours des Prédécesseurs de ce Ministre, qui, peu contents de semer la division parmi les Sujets de Sa Majesté Suédoise, auroient encore voulu opposer d'autres autorités au pouvoir légitime, & sapper les Loix fondamentales de l'Etat, en appelant au secours de leurs assertions, des témoins que la forme du Gouvernement ne peut reconnoître. Sa Majesté chercheroit vainement à concilier les assurances d'amitié de l'Impératrice de Russie d'un côté, & l'interpellation des Sujets Suédois de l'autre. Chargé de déclarer les sentimens de ses Maîtres, tout Ministre ne doit, ne peut les annoncer qu'au Souverain seul auprès de qui il est accrédité : toute autre autorité lui est étrangère ; tout autre témoin lui devient superflu : telle est la loi, tel est l'usage constant de tous les Cabinets de l'Europe, & cette règle n'a jamais cessé d'être observée, à moins que, par des insinuations captieuses, on n'ait pour but, comme autrefois en Suède, de brouiller les choses, de tout confondre, & d'y relever de nouveau les barrières qui sépareroient jadis la Nation & le Souverain. Blessé de cette manière, par l'endroit le plus sensible à sa gloire, & n'apercevant plus chez le Comte de Razoumowski, le langage d'un Ministre chargé, jusqu'à présent, d'annoncer les sentimens amicaux de l'Impératrice ; ne pouvant plus d'ailleurs se figurer que des expressions aussi contraires aux loix fondamentales de la Suède, & qui, en séparant le Roi & l'Etat, rendoient tout sujet coupable, lui ayant été prescrites, le Roi aime mieux les attribuer aux sentimens particuliers du Ministre de Russie, qu'il a assez manifestés, qu'aux ordres de sa Cour. Cependant, après ce qui vient de se passer, après des Déclarations aussi contraires

au bonheur du Royaume , qu'aux Loix & aux égards dûs au Roi , Sa Majesté n'est plus en état de reconnoître le Comte de *Razoumowski* dans la qualité de Ministre , & se voit obligé d'exiger son départ de la Suède , en confiant à son Ministre à la Cour de Russie , la réponse aux autres points de la note qui vient d'être communiquée. Il n'a pas fallu moins qu'une attaque aussi directe à la gloire du Roi de la part du Comte de *Razoumowski* , pour se résoudre à demander de se séparer de quelqu'un qu'il a honoré de sa bonté particulière ; mais se voyant à regret réduit à cette nécessité, Sa Majesté, par une suite de son ancienne bienveillance , a cherché à diminuer ce que le moment avoit de désagréable , par les soins qu'elle vient de prendre pour le départ du Comte de *Razoumowski* , & par les attentions qu'on aura à l'égard du temps & de sa commodité dans le voyage & le trajet de Saint-Petersbourg. Sa Majesté voulant que le corps Diplomatique fût informé de ce qui vient d'être exposé ci-dessus , le Sénateur Comte d'*Oxenstiern* a l'honneur d'en faire part par son ordre, &c.

Stockholm, le 23 juin 1788.

Signé, le Comte d'*OXENSTIERN*.

Le 19, on expédia à Pétersbourg un Courrier , qu'on assure être porteur de l'*Ultimatum* du Roi. Le Baron d'*Engestrom*, envoyé à Varsovie au mois de novembre dernier, a été nommé par S. M. son Ministre Plénipotentiaire auprès du Roi & de la République de Pologne.

A L L E M A G N E.

De Hambourg , le 5 Juillet.

Le Prince Royal de Danemarck est ar-

(156)

rivé à Fridéricksfadt le 19 juin, dans l'après-midi. S. A. R. fut reçue par le Feld-Maréchal Prince *Charles de Hesse* & le Prince *Frédéric* son fils. Elle se rendit bientôt après au camp, & assista aux manœuvres des troupes. Ces grandes manœuvres ont eu lieu les 20, 21 ; & le 24, S. A. R. est repartie pour Fridéricksshall : les troupes sont rentrées dans leurs garnisons respectives.

On calcule de la manière suivante la force respective des Marines de Suède, de Danemarck & de Russie. Celle de Suède est composée de 27 vaisseaux de ligne, dont quelques-uns sont très-vieux, 12 frégates, 40 galères, & plusieurs autres bâtimens armés. Celle de Danemarck consiste en 38 vaisseaux de ligne & 20 frégates ; on a construit 21 vaisseaux de ligne depuis 1758 jusqu'en 1787. Enfin celle de Russie est composée de 33 vaisseaux de ligne & de 18 frégates.

P R U S S E.

De Berlin , le 6 Juillet.

Le Roi a fait remettre une somme d'argent au Général *de Mollendorf*, pour être distribuée parini les Soldats chargés de plus de deux enfans.

S. M. a décoré le Ministre d'Etat, Ba-

ron de Zedlitz, du grand Ordre de l'Aigle-Noir, & Elle a nommé M. de Woelner Ministre Privé d'Etat, & lui a conféré la direction des affaires ecclésiastiques.

Le Professeur *Klaproth*, a publié ici sa découverte d'une gravure sur verre & sur porcelaine. Ce Chimiste a trouvé dans le spath fusible un acide qui, décomposé, a la propriété d'attaquer la verre & le vernis de la porcelaine, & de les faire évaporer. Voici les deux procédés qu'indique ce savant. On couvre d'abord le verre ou la pièce de porcelaine sur lesquels l'on veut graver, d'une couche de vernis dont se servent ordinairement les Graveurs, ou seulement d'une couche de cire, sur laquelle on dessine avec la pointe tels dessins que l'on juge à propos. On entoure les côtés du verre & de la porcelaine d'un bord fait de cire, & on verse ensuite sur la pièce ou la planche dessinée une espèce de vernis, préparé de parties égales de poudre de spath fusible & d'huile de vitriol, que l'on aura soin de bien mélanger. Cette opération finie, il faut couvrir la pièce ou la planche avec un couvercle, & la laisser ainsi pendant quelques heures sans y toucher. On débarrassera ensuite la pièce des couches, & on verra que de cette manière les dessins s'y trouveront aussi nettement imprimés que ceux sur une planche de cuivre gravée à l'eau forte. — Le second procédé est préférable au premier, parce qu'au lieu de verser le vernis de spath fusible & d'huile de vitriol sur la pièce de verre ou de porcelaine, on expose seulement cette pièce à recevoir la vapeur ou le gaz de ce vernis, & de cette manière les traits du dessin deviennent plus fins & plus réguliers. Voici comment il faut opérer. On dresse debout 3 ou 4 petits bâtons de bois, de manière

23 juin, environ 200 Turcs passèrent l'Unna, entre Czerzin & Bogas, & mirent le feu à la Tschartake du dernier endroit : ils étoient sur le point de brûler aussi le bled ; mais un détachement de Cavalerie & d'Infanterie, accouru à temps, les a forcés de repasser la rivière. — Ce Bulletin porte aussi que l'Empereur est toujours à Semlin, que l'Archiduc François est revenu au quartier général le 28, & que le Général *Soltikof* doit joindre, le 30 juin, le Prince de *Tobourg*. »

La position du Grand-Visir entre Sophia, Nissa & Widin, a entraîné la dislocation de notre grande armée. Nous avons déjà parlé d'une partie de ces démembrements, dont le plan est plus exactement détaillé dans la note suivante.

On laisse dans les retranchemens de Semlin 22,454 hommes sous les ordres du Général d'Artillerie Baron *de Rouwroy*, & du Feld-Maréchal Lieutenant de *Clairfait* ; & le reste de la grande armée de Hongrie est partagé de la manière suivante. On en détache un Corps de 6,464 hommes pour renforcer celui qui commande en Esclavonie le Comte *Mitrowski*, pour parer à une diversion que pourroit faire l'ennemi du côté de *Zworuik* ; un régiment de Cavalerie de 1200 hommes ira pareillement renforcer l'armée du Prince *Lichtenstein* en Croatie. Un Corps de 27000 hommes passera dans les environs de *Pacsowa*, où l'on présume que sera le quartier-général, par conséquent le Feld-Maréchal *Lascy* & l'Empereur ; un autre Corps de 21000 hommes campera près de *Vipalanka*, sous les ordres du Général d'Artillerie Baron *de Gemmingen* ; celui que le Comte *Wartenleben* a sous son commandement près de *Méhachia*, sera renforcé jusqu'à 20 mille

hommes ; & le Général *Fabris*, qui commande en Transylvanie, se tiendra près du pas de Tertzbourg avec une armée de 25,450 hommes, dès que l'on sera certain que le Grand-Vizir est sur le Danube. Ainsi, depuis les frontières de Transylvanie jusqu'en Esclavonie, il y aura un cordon d'environ 130 mille hommes. Ce nouveau plan indique que le reste de la campagne ressemblera à ses commencemens, si ce n'est peut-être que la petite guerre sera plus vive, plus continue, plus meurtrière.

De Francfort-sur-le-Mein, le 12 Juillet.

Il règne une telle diversité de rapports sur les mouvemens présumés, plutôt que certains, de la grande armée Ottomane, qu'il est difficile de débrouiller ce galimatias des Gazettes, qui, tous les 3 jours, font changer de plan au Ministre Ottoman. — Quant aux Russes, à chaque ordinaire on les fait joindre les Autrichiens, ou s'en éloigner, aller & revenir, avancer & reculer, passer les fleuves & les repasser, préparer des sièges sans les faire, arriver un jour à Bender, un autre à Oczakof, un 3^e. à Choczim. Jamais troupe de voltigeurs n'a été plus fatiguée que ne le sont ces pauvres troupes par les Nouvellistes. On ne peut se former aucune idée nette des opérations, au milieu de ces variations perpétuelles. Chaque courrier nous apporte un nouveau plan de campagne. Voici le dernier qu'on fait circuler à Vienne.

23 juin, environ 200 Turcs passèrent l'Unna, entre Czerzin & Bogas, & mirent le feu à la Tscharrake du dernier endroit : ils étoient sur le point de brûler aussi le bled ; mais un détachement de Cavalerie & d'Infanterie, accouru à temps, les a forcés de repasser la rivière. — Ce Bulletin porte aussi que l'Empereur est toujours à Semlin, que l'Archiduc François est revenu au quartier général le 28, & que le Général *Soltikof* devoit joindre, le 30 juin, le Prince de *Tobourg*. »

La position du Grand-Visir entre Sophia, Nissa & Widin, a entraîné la dislocation de notre grande armée. Nous avons déjà parlé d'une partie de ces démembrements, dont le plan est plus exactement détaillé dans la note suivante.

On laisse dans les retranchemens de Semlin 22,454 hommes sous les ordres du Général d'Artillerie Baron *de Rouwroy*, & du Feld-Maréchal Lieutenant de *Chaisfait* ; & le reste de la grande armée de Hongrie est partagé de la manière suivante. On en détache un Corps de 6,464 hommes pour renforcer celui que commande en Esclavonie le Comte *Mitrowski*, pour parer à une diversion que pourroit faire l'ennemi du côté de *Zwornik* ; un régiment de Cavalerie de 1200 hommes ira pareillement renforcer l'armée du Prince *Lichtenstein* en Croatie. Un Corps de 27000 hommes passera dans les environs de *Pacsowa*, où l'on présume que sera le quartier-général, par conséquent le Feld-Maréchal *Lasky* & l'Empereur ; un autre Corps de 21000 hommes campera près de *Vipalanka*, sous les ordres du Général d'Artillerie Baron *de Gemmingen* ; celui que le Comte *Wartenleben* a sous son commandement près de *Achadia*, sera renforcé jusqu'à 20 mille

hommes ; & le Général *Fabris*, qui commande en Transylvanie, se tiendra près du pas de Tertzbourg avec une armée de 25,450 hommes, dès que l'on sera certain que le Grand-Visir est sur le Danube. Ainsi, depuis les frontières de Transylvanie jusqu'en Esclavonie, il y aura un cordon d'environ 130 mille hommes. Ce nouveau plan indique que le reste de la campagne ressemblera à ses commencemens, si ce n'est peut-être que la petite guerre sera plus vive, plus continue, plus meurtrière.

De Francfort-sur-le-Mein, le 12 Juillet.

Il règne une telle diversité de rapports sur les mouvemens présumés, plutôt que certains, de la grande armée Ottomane, qu'il est difficile de débrouiller ce galimatias des Gazettes, qui, tous les 3 jours, font changer de plan au Ministre Ottoman. — Quant aux Russes, à chaque ordinaire on les fait joindre les Autrichiens, ou s'en éloigner, aller & revenir, avancer & reculer, passer les fleuves & les repasser, préparer des sièges sans les faire, arriver un jour à Bender, un autre à Oczakof, un 3^e. à Choczim. Jamais troupe de voltigeurs n'a été plus fatiguée que ne le sont ces pauvres troupes par les Nouvellistes. On ne peut se former aucune idée nette des opérations, au milieu de ces variations perpétuelles. Chaque courrier nous apporte un nouveau plan de campagne. Voici le dernier qu'on fait circuler à Vienne.

« Les dernières lettres de la grande armée de
 » l'Empereur, disent que les mouvemens concertés
 » entre les deux Cours Impériales tendent aujourd'hui
 » à empêcher le Grand-Vifir de passer le
 » Danube. Les troupes dans le Bannat couvrent
 » les côtés occidental & méridional de la Valachie;
 » celles dans la Transylvanie, au nord de
 » cette province; l'avant-garde de l'armée du
 » Prince de Cobourg touche, d'un côté, aux Corps
 » du Général de Rall, & de l'autre côté à l'armée
 » du Maréchal de Romanzof, qui s'étend le long
 » du Danube jusqu'à Gallas. — Les troupes dans
 » la Transylvanie, aux ordres du Général de
 » Fabris, occupent un camp près de Mira, entre
 » la Valachie & la Mo'davie; l'aile droite est
 » postée en deçà de la rivière de Milkow, l'aile
 » gauche entre Aschud & Focksan; l'avant-garde
 » touche les frontières de la Valachie. Les
 » troupes légères se répandent jusqu'à Ribnik. »

Voilà sans doute un ordre mathématique; mais depuis qu'il est dressé, il a déjà subi des dérangemens: par exemple, l'aile gauche du Général *Fabris*, en Transylvanie, a quitté Focksan & Aschud, pour rétrograder vers le Corps d'armée.

« On prétend avoir des avis du côté de Cherson, qui font mention de l'arrivée de la flotte sous les ordres du Capitan-Pacha devant Oczakof, composée de plus de 200 voiles, parmi lesquelles 30 vaisseaux de ligne. L'intention du Capitan-Pacha paroïssoit être de détruire Cherson, où il y a une assez forte garnison. Ces lettres parlent d'une action courageuse d'un Officier

Russe, le Capitaine *Saken*, qui commandoit un petit bâtiment armé en guerre. Il se vit attaqué, le 31 du mois dernier, par 12 chaloupes, que les Turcs appellent *Irlanguisches*: il se battit en désespéré; mais arrivé à l'embouchure du Bog, & ne voyant plus de moyens d'éviter le sort qui l'attendoit, les ennemis se préparant à l'aborder en grand nombre, il obligea ses gens à se jeter dans la chaloupe, pour entrer dans la rivière à force de rames, & ayant ensuite mis le feu à la *Sainte-Barbe*, il se fit sauter, préférant ce genre de mort à celle que les Turcs auroient pu lui faire subir. »

On écrit de Vienne, que l'Empereur y a envoyé l'ordre de fabriquer 18 millions de billers de banque, & de frapper pour 10 millions de creuzers.

Le savant & judicieux Professeur *Schloëzer* a publié, dans le dernier n°. de sa *Correspondance politique*, quelques réflexions bien frappantes sur les Finances de la Prusse,

« Graces au bon ordre, la Prusse a de tels revenus, que, nonobstant l'entretien d'une armée très-nombreuse, dont les troupes sont sagement réparties, elle peut épargner annuellement un certain nombre de millions. Les paiemens ordinaires relatifs à l'Etat, étant faits, il reste encore quelques millions à la disposition du Souverain; & qu'on n'imagine pas que ces épargnes causent aucun vide d'argent comptant, ou en arrêtent la circulation; au contraire, il est en si grande abondance, que le prix de tous les immeubles monte extraordinairement

haut, tandis que les intérêts tombent de 5 jusqu'à 4 ou 3 & demi pour cent. A mon avis, cela est dû à l'avantage de la balance du commerce étranger dont jouit la *Prusse*. »

« Quant au projet de créer autant de billets qu'il y a d'argent comptant annuellement mis en épargne dans le trésor public, il s'exécute à certains égards, en ce qu'actuellement presque toutes les Provinces, comme la Silésie, la Marche, la Poméranie & les deux Prussies, ont chacune un système de crédit porté de 20 à 30 millions en papier-monnaie ; ce moyen a considérablement augmenté la représentation du numéraire, & affermi le crédit des Propriétaires de fonds de terre. Nous ne dissimulerons pas que ceux qui se plaisent à voir les choses en noir, craignent qu'à l'époque d'une guerre, & dans le cas où les intérêts ne pourroient être payés, il n'en résulte une banqueroute considérable, & peut-être même totale. Cet inconvénient éloigné se trouve compensé d'avance par l'avantage actuel qui résulte du système adopté. Il paroît singulier que le papier gagne ici 5 & jusqu'à 6 pour cent dans les opérations d'*Agio*, & qu'on nous envoie une quantité d'espèces étrangères, apparemment pour en tirer intérêt. »

« Les aperçus insérés dans les Mémoires de l'Académie, par M. le Comte de *Hertzberg*, & qui ont surpris tant d'étrangers, ont tous été rédigés d'après les tables officielles, & ces tables d'après les déclarations des Marchands : déclarations qu'on fait n'être jamais au-delà, mais plutôt en deçà des exportations & importations réelles. »

GRANDE-BRETAGNE.

De Londres , le 15 Juillet.

Le 11 de ce mois , à 3 heures après midi , le Roi s'est rendu à la Chambre des Pairs , où il a prorogé le Parlement , & prononcé le Discours de clôture suivant :

« Milords & Messieurs ,

» Le période avancé de la saison , &
 » l'application laborieuse qu'ont exigé de
 » vous les affaires publiques , me font
 » juger nécessaire de terminer la présente
 » Session du Parlement. Je ne le ferai
 » point sans vous exprimer la satisfaction
 » avec laquelle j'ai vu l'assiduité & la
 » diligence de vos délibérations , sur les
 » différens objets de l'intérêt national. »

« Messieurs de la Chambre des Communes.

» L'empressement & la libéralité que
 » vous avez montrés dans l'octroi des
 » subsides de l'année , exigent mes re-
 » mercîmens particuliers. Vous devez
 » éprouver la plus grande satisfaction d'a-
 » voir su pourvoir aux besoins extraor-
 » dinaires de l'année passée , indépendam-
 » ment des besoins habituels , sans aug-
 » menter le fardeau de la Nation , & sans
 » toucher à la somme annuelle , appro-

» priée à la réduction de la Dette nationale. »

« *Milords & Messieurs,*

» Je vois avec chagrin la continuation
 » de la guerre entre la Russie & la Porte,
 » guerre dans laquelle l'Empereur est
 » aussi enveloppé ; mais la situation gé-
 » nérale du reste de l'Europe, & les assu-
 » rances pacifiques que je reçois des
 » Cours étrangères, me donnent tout
 » sujet d'espérer que mes Sujets conti-
 » nueront à ressentir les bénédictions de
 » la paix.

» Les engagements récents que j'ai con-
 » tracts avec mon digne Frère le Roi de
 » Prusse, & avec les États-Généraux des
 » Provinces-Unies, qui vous ont déjà été
 » communiqués, sont dirigés vers cet ob-
 » jet, que je ne perds jamais de vue. Il
 » en résultera, j'espère, les plus heureuses
 » conséquences pour la sécurité & la prof-
 » périté de mes États, comme pour la
 » tranquillité générale de l'Europe. »

Après ce Discours, le Chancelier se le-
 va, & par ordre de S. M. il protège le
 Parlement au 25 septembre prochain.

Avant la séparation, cette Assemblée a
 enfin terminé la discussion du Bill de ré-
 glement pour le transport des Nègres. Un
premier Bill, comme nous l'avons vu,

arrêté par la Chambre Basse, fut modifié par les Pairs, renvoyé avec ses modifications aux Communes, qui le rejetèrent, & en présentèrent un *second*. Celui-ci fut trouvé incorrect par la Chambre Haute, & encore renvoyé aux Communes, qui, le 8, en dressèrent un *troisième* corrigé. Enfin, à la troisième lecture, les Pairs ont agréé ce dernier à l'unanimité, & il a reçu la Sanction Royale.

Il y a près d'un an que la rumeur publique annonça une révolution ministérielle dans le département de l'Amirauté; cette rumeur acquit beaucoup de créance à l'instant des débats très-animés qui s'élevèrent cet hiver au sujet de la dernière promotion d'Amiraux. Cette promotion, dans laquelle plusieurs Capitaines estimés furent passés sous silence, laissoit un vif mécontentement contre Milord *Howe*, Président de l'Amirauté. S. S. vient de résigner cette place éminente, & par forme de dédommagement, le Roi l'a élevé au rang de Comte. Il est remplacé à l'Amirauté par le Comte de *Chatham*, frère aîné de M. *Pitt*, & ci-davant Capitaine dans un régiment d'Infanterie. M. *Brett*, second Commissaire du même Département, l'a également abandonné : c'est le célèbre Amiral Lord *Hood* qui lui succède. On est enclin à ne regarder cet

arrangement que comme provisoire , & l'on soupçonne que le Marquis de *Buckingham* , qui ambitionne la Présidence de l'Amirauté , y arrivera incessamment , laissant la Vice-Royauté d'Irlande au Comte de *Chatham*.

La loi exigeant de tout homme qui accepte une place dans l'Administration , qu'il résigne celle qu'il pourroit occuper dans les Communes , Lord *Hood* est obligé de se soumettre à une nouvelle élection du quartier de *Westminster* , dont il est l'un des Représentans. On se rappelle combien , à la dernière Election générale , cette nomination , dont les Ministres vouloient exclure M. *Fox* , fut briguée & débattue : les mêmes brigues vont recommencer. L'opposition donne pour concurrent à Milord *Hood* , le jeune Lord *John Townshend* , fils du Marquis de ce nom , soutenu de l'influence des grandes familles de *Devonshire* , de *Bedford* & de *Portland*. M. *Fox* , qui devoit voyager à Genève & en Suisse , & qui reste en ce moment seul Représentant de *Westminster* , ne s'éloignera pas , à ce qu'on présume , sa présence étant très-nécessaire au débat déjà ouvert pour le choix de son Collègue. Les libelles contre Lord *Hood* ont déjà commencé. Les Etrangers qui auroient peine à croire que l'esprit de parti pût s'emporter

s'emporter à outrager un Citoyen estimable, un Amiral à qui la Nation doit tant de reconnaissance, un Membre du Parlement, digne de toutes sortes d'égards, doivent savoir que dans un de ces libelles, multipliés par chaque Papier public, & adressés aux Electeurs de Westminster, à la suite d'une kyrielle d'injures, l'Auteur finit en disant : « Levez-vous, mes fidèles Concitoyens, & frappons un coup qui décide à jamais des libertés de Westminster. Ne vous dégradez pas jusqu'à réélire Lord Hood. Levez vous, dis-je, on va vous présenter un Candidat digne de vous, & un effort vigoureux de 15 jours nous assure la victoire. Ne perdez pas une heure, &c. »

M. Fox fut l'objet des mêmes gentillesses en 1784.

Le *Dower*, le *Fitz Williams*, l'*Atlas*, la *Britannia*, l'*Amiral Barrington*, le *Hawke*, le *Besböroug*, le *Henri Dundas* & le *Marquis de Lansdown*, vaisseaux de la Compagnie des Indes, venant, les uns de la Chine, les autres du Bengale & de la Côte, sont entrés dans nos ports la semaine dernière.

Le Roi est parti le 12 pour Cheltenham, avec la Reine & trois des Princesses ses Filles. S. M. va boire les eaux minérales.

N^o. 30. 26 Juillet 1788.

h

de ce bourg, distant de Londres de 95 milles.

Le *Glory*, vaisseau neuf de 98 canons, a été lancé, le 5, à Plimouth. Ce vaisseau étoit depuis six ans en construction, & il doit être mis en ordinaire dans le même port.

Le *Worcester* de 64, & le *Preston* de 50, ayant été condamnés comme hors d'état de servir, ont été convertis en machines à mâter, le premier à Deptford, & le second à Woolwich.

Le *Suffolk* de 74 canons, en ordinaire à Plimouth, est heureusement arrivé à Chatam, où il doit entrer dans le bassin pour y être complètement réparé. Ce vaisseau a été construit à Portsmouth en 1765, & ses couples sont encore très-saines & très-bonnes.

Le *Sloop le Fairy* de 16 canons, actuellement en réparation à Woolwich, a été mis en commission à Woolwich, & le commandement en a été donné au Capitaine *Manley*.

Voici un état de l'ordinaire de la Marine dans les différens Ports extérieurs, tel qu'il a été dressé le premier de ce mois, & envoyé au Bureau de l'Amirauté.

A *Plimouth*, 55 vaisseaux de ligne, 1 de 50, 26 frégates, & 5 corvettes & cutters.

A *Portsmouth*, 46 vaisseaux de ligne, 1 de 50, 29 frégates, & 30 Corvettes.

A *Chatham*, 36 vaisseaux de ligne, 7 de 50 canons, 26 frégates, & 5 corvettes & cutters.

A *Scherneß*, 10 vaisseaux de ligne, 2 de 50 canons, 4 frégates, & 7 corvettes.

A *Woolwich*, 14 frégates, 3 corvettes & un cutter.

58

A *Deptford*, 18 frégates; six corvettes & deux cutters.

Le total est de 127 vaisseaux de ligne, 11 de 50 canons, 101 frégates, 40 corvettes & 4 cutters.

La diminution dans l'ordinaire de la Marine du mois dernier, est d'un vaisseau de ligne & d'un de 50, convertis en machine à mâter, de 5 frégates, & de deux corvettes mises en commission.

Vaisseaux en construction dans les différens chantiers.

A *Plimouth*, le *César* de 80: on place ses bordages.

A *Portsmouth*, *Prince de Galles* 98: on élève ses côtes.

A *Chatham*, *Royal-George* 110, sera lancé en septembre prochain.

----- Queen *Charlotte* 110: on place ses bordages; *Leviathan* prêt à être lancé.

A *Sheerness*, *Léopard* 50.

A *Woolwich*, *Boyne* 98: on place ses bordages. *Minotaur* 74: on élève ses côtes.

A *Deptford*, *Windsor-Castle* 98: on place ses bordages; *Brunswick* 74: ses côtes sont élevées; on place ses bordages. Voici l'état exact de tous les vaisseaux en construction, excepté l'*Ilustrous* de 74, qui est presque achevé à *Bucklershard*: il a été donné des ordres de placer de nouvelles quilles.

Dans le petit nombre des Ouvrages historiques de la première classe, on a placé, avec justice, les *Mémoires* de la *Grande-Bretagne* & de l'*Irlande*, par le Chevalier *John Dalrymple*. Jusqu'ici l'Auteur n'avoit publié de cet Ouvrage que le premier volume, qui embrasse
h.ij

les évènements compris entre l'année 1681 & la bataille de la Hogue, inclusivement. Non-seulement on y distingua un talent du premier ordre, mais encore la nouveauté & l'importance des faits inconnus que dévoila l'Auteur. Il prouva, entre autres, par des pièces justificatives irrécusables, par les dépêches de *Barillon*, Ambassadeur de France à Londres, la venalité des principaux *Whigs* du Parlement vers la fin du règne de *Charles II*, & les intrigues de ce même Parti à la Cour de Saint-Germain, pour rétablir le Roi *Jacques* qu'il avoit détrôné. S'il étoit nécessaire de démontrer de quelles conséquences, de quelles injustices, de quel oubli de toute pudeur & de tout devoir, les factions sont capables, on trouveroit cette surabondance de preuves dans l'ouvrage du Chevalier *John Dalrymple*. Après un intervalle de bien des années, occasionné probablement par les clameurs de l'esprit de parti & de l'esprit de famille, cet Ecrivain Ecoissois vient de publier le second volume de ses *Mémoires*, qui s'étend jusqu'à l'incendie des Galions à Vigo (1). On y trouve, comme dans le

(1) Le premier volume in-4°. de cet Ouvrage fut bien traduit, & imprimé à Genève en 1776. Il seroit à souhaiter que le même Traducteur, os-

précédent, ce qu'on cherche si vainement dans la plupart des Historiens, c'est-à-dire, les véritables causes des évènements. Nous donnerons ici un exemple du pinceau élégant, ingénieux & fidèle de l'Historien : c'est le morceau où il rapproche la mort de *Jacques II* de celle de son gendre *Guillaume III*.

« Aussi-tôt qu'à la fin de juin 1701, le Parlement eut terminé ses séances, le Roi *Guillaume* se rendit en Hollande pour faire renaître de ses cendres la grande alliance, conformément aux résolutions prises par les deux Chambres, & pour concerter avec les Généraux étrangers, réunis à la Haye, le plan de la prochaine campagne. Quoique sa santé fût dans le dépérissement, ses jambes enflées, sa voix aussi foible que le cri d'une cigale; quoiqu'affoibli encore par son asthme, maladie d'autant plus insupportable, que chaque mouvement de la respiration redonne à l'asthmatique le sentiment de ses souffrances, & aux spectateurs la crainte de le voir expirer; le Roi, environné d'Hommes d'Etat & de Généraux, conservoit l'œil de l'Aigle, cet œil qui frappa le Duc de Berwick, lorsqu'il vit *Guillaume*, pour la première fois, à la bataille de Landen. L'esprit de l'Aigle restoit aussi au Monarque; il comptoit à ses amis ce qu'il cherchoit à cacher au Public,

cupât du second volume, & qu'un livre de cette importance ne tombât pas entre les mains de quel qu'un de ces Exécuteurs typographiques, dépourvus de toutes connoissances, même de celle de l'Anglois, & qui étouffent la France de romans & de pamphlets, indignes d'être lus, même en original.

qu'il n'avoit plus que quelques momens à vivre ; & , persuadé de cette vérité , il s'efforçoit de profiter de chacun de ses derniers instans.

« A-peu-près dans ce même temps , l'infortuné *Jacques II* , couché à Saint-Germain dans son lit de mort , étoit entouré de Prêtres & de quelques serviteurs Ecoffois & Irlandois qui lui restèrent fidèles jusqu'à sa fin. *Louis XIV* , dont les démarches furent toujours dictées par un mélange étonnant de politique & de sentiment , & chez qui , tantôt l'un , tantôt l'autre de ces mobiles prévaloit , fit une visite au Roi *Jacques* dans ce moment. On ne fait si la civilité seule amenoit le Monarque François , ou s'il fut conduit à Saint-Germain par la pitié & par une espèce de sympathie. »

« Lorsque *Louis* entra , *Jacques II* , les yeux fermés , reposoit sur son dos : c'étoit sa position ordinaire. Il méditoit ainsi , sans distractions , sur les grandes vérités de la Religion. Ceux qui le servoient étoient à genoux autour de son lit. Le Roi de France le crut mort , & voulut se retirer ; mais sur l'annonce qu'on fit au malade de l'arrivée de *Louis XIV* , *Jacques* tourna ses yeux languissans sur l'appartement , & s'écria , où est-il ? *Louis* s'approcha du lit ; mais *Jacques* , déjà privé de la parole , prit la main du Roi , la serra des deux fiennes , la baïsa , & y laissa tomber trois ou quatre larmes. »

» *Louis XIV* resta frappé du contraste de tant d'infortune avec sa propre grandeur. Il pleura , & assura le malheureux *Jacques* de toute sa protection pour son fils , en lui promettant qu'il le feroit proclamer Roi , dans le cas d'un événement qu'il espéroit ne pas être si prochain. Tous les assistans se prosternoient & fondoient en larmes. Cet attendrissement passa jusqu'aux Gardes du Roi , jusqu'au Peuple assemblé devant le Palais. Lorsque

Louis XIV remonta dans sa voiture, toutes les voix s'élevèrent pour le bénir & faire des vœux en sa faveur, sans réfléchir qu'il venoit de prendre le parti le plus dangereux à son repos & à celui de son peuple ; mais lui-même se trouvoit peut-être plus heureux dans ce beau mouvement de sensibilité, qu'il ne l'avoit été aux jours éclatans de sa gloire. A son passage, il fit appeler l'Officier qui commandoit la Garde, & lui ordonna qu'au moment où *Jacques II* expireroit, son fils fût proclamé Roi de la Grande-Bretagne. Peu de jours après, le 17 septembre, ce Prince ayant rendu l'ame, la proclamation se fit en effet avec la pompe des Héraulds, des trompettes, & avec les autres cérémonies accoutumées. »

« Cette nouvelle embrasa l'Angleterre. Ceux même qui s'intéressoient à la maison de Stuart, virent, avec indignation, qu'un Roi de France eût nommé à la Couronne de l'Angleterre, sans la participation des sujets de ce Royaume. De là les adresses présentées de toutes parts au Trône. On bénissoit le Ciel de l'heureuse révolution qui avoit mis le Prince d'Orange sur le Trône Britannique ; on juroit foi & hommage à *Guillaume* & à la Maison d'Hannovre ; on sollicitoit la guerre contre la France. Le Roi saisit habilement cette circonstance. La Chambre basse s'étoit précédemment opposée de toutes ses forces, au vœu du Roi, des Ministres & de la Chambre Haute, d'entrer dans une guerre qu'il étoit dangereux d'entreprendre avec un Parlement si divisé & si mécontent. *Guillaume* convoque, en novembre, un nouveau Parlement, & voit triompher ses desseins. L'Assemblée nationale approuve l'alliance avec la Hollande, l'Empereur, le Danemarok & la Suède, consent à la levée de 40,000 Soldats, de 40,000 Matelots, & exhorte le Roi à

ne faire la paix avec la France, que lorsqu'on aura satisfaction de l'affront reçu à Saint-Germain ; dégrade un enfant de 12 ans, qui avoit été proclamé Roi d'Angleterre, & propose deux Bills, l'un pour obliger tous ceux qui possédoient quelque charge importante d'abjurer le rejeton de la Maison de Stuart ; & le second, pour dégrader sa mère : mais les plus généreux d'entre les Pairs s'opposèrent au dernier de ces Bills. »

» Au milieu de ses projets & de ses négociations, *Guillaume III* fit une chute de cheval près d'*Hamptoncourt* & se démit la clavicule. Son Chirurgien le fit coucher, & le pressa de rester à *Hamptoncourt* ; mais les affaires publiques le rapeloient à *Kenington* ; il y revint, l'esprit plus occupé de ses vastes pensées que de son état & de sa douleur : le mouvement de la voiture déranger l'appareil,

& sa santé étant d'ailleurs usée, il mourut peu de jours après, des suites de ce léger accident.

Jusqu'au moment de sa mort il conserva sa pleine connoissance, s'entretint avec tous les Seigneurs de sa Cour, & fit appeler le Lord *Portland* (1) à son dernier instant. N'ayant déjà plus l'usage de la parole, il prit la main de ce Seigneur, la serra sur son cœur, & expira le huit mars (vieux style), dans la 52^e. année de son âge. »

» Les dernières paroles de *Charles II* furent l'expression d'un homme qui regrette le monde & les plaisirs. *Faites ouvrir les rideaux*, avoit dit ce Prince, *afin que je voye encore le jour*. Mais *Guil-*

(1) Le Lord *Portland* étoit de l'illustre famille Hollandaise de *Bentnck* ; il avoit suivi *Guillaume* en Angleterre ; il ne fut créé Duc qu'en 1716 : c'est de lui que descend le Duc de *Portland* d'aujourd'hui. (*Note du Traducteur.*)

Laume mourut avec l'indifférence d'un esprit maître de lui-même, qui souffre ce qu'il ne peut empêcher. *Je tire vers ma fin*, furent les derniers mots. »

» *Cromwel*, qui avoit renversé la Constitution Britannique, reçut les honneurs des funérailles publiques ; *Guillaume*, qui l'avoit sauvée, ne les eut point. On ne fit rien pour honorer la mémoire de ce Monarque, parce que ses successeurs déaprouvèrent tout ce qu'il avoit fait, que le Parlement poussa la lésine jusqu'à l'excès, & que l'ingrat public s'attache plus à ceux qui peuvent lui faire du bien, qu'à celui de qui il en a reçu. »

« Quelques personnes observèrent malignement, que le même cheval dont la chute causa la mort du Roi, avoit appartenu au malheureux *Sir John-Fenwick*, dont le supplice fut généralement blâmé (2). Mais les hommes généreux & les esprits droits rappelèrent qu'on devoit à *Guillaume III*, le premier acte de tolérance connu en Angleterre & imité une seule fois depuis, sous le règne actuel, pendant le ministère de *Lord North*; que ce Monarque avoit érigé la Banque nationale; qu'il avoit donné des ailes au crédit public de l'Angleterre; fondé la Compagnie des Indes; mis sur le Trône la Maison d'Hannovre, quoiqu'il fût bien que l'Electrice *Sophie* le haïssoit; qu'il avoit méprisé toutes les injures personnelles, pour ne songer qu'au plus grand bien de la Patrie, au gouvernement de laquelle il avoit été appelé; que s'il viola les droits de la nature, il sauva la Liberté, la Religion Protes-

(2) Ce Chevalier, accusé d'avoir conspiré en faveur du Roi *Jacques*, fut jugé & condamné par Les Communes, qui, à la pluralité de 182 contre 156, portèrent contre lui, en 1666, un Bill d'*Attainder*, en vertu duquel il fut exécuté. (*Note du Traducteur.*)

tante , l'Angleterre , la Hollande & une grande partie de l'Europe ; que des trois Nations libres qui existent sur la terre , la Suisse , la Hollande & la Grande-Bretagne , les deux dernières lui devoient le salut de leur liberté ; enfin , qu'il donna à l'Univers le grand spectacle d'une Monarchie , dont le Monarque tire plus de grandeur & de sûreté de l'indépendance du Peuple , que les autres Princes n'en tirent de leurs armées & de leurs trésors.

» Ajoutons que le dernier Traité qu'il signa , fut la seconde grande alliance. La dernière nomination qu'il fit d'un Ambassadeur pour mettre le sceau à cette alliance , fut celle du fameux Marlborough , dont il connoissoit le mérite , mais dont il avoit les plus justes raisons de plainte. La dernière Charte qu'il approuva , & que son successeur signa d'abord après sa mort , fut celle qui portoit la réunion des deux Compagnies des Indes. Le dernier acte du Parlement auquel il donna sa sanction , assura la succession à la Maison d'Hannovre. Le dernier Message qu'il envoya au Parlement , cinq jours avant sa mort , étoit destiné à lui recommander l'union entre les deux parties de l'Isle , union dont dépendoit la force de l'Angleterre , & la sûreté contre les entreprises de ses ennemis. Enfin , le dernier discours qu'il prononça au Parlement , fut le plus grand & le plus noble qui soit jamais sorti de la bouche d'aucun Prince. »

F R A N C E.

De Versailles , le 16 Juillet,

Le 13 , Leurs Majestés & la Famille Royale ont signé le contrat de mariage du Comte de Montmorency avec demoiselle

(179)

selle de Luyres, & cel li du Comte Améric de Narbonne-Pellet avec demoiselle de Serent.

Le 14, la Reine, accompagnée de Madame Elisabeth de France, a quitte Versailles pour aller à son château de Trianon, où Sa Majesté passera environ un mois. Madame, Fille du Roi, s'y est rendue le lendemain.

De Paris, le 23 Juillet.

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, du 27 mai 1788, qui autorise provisoirement les sieurs Intendans & Commissaires départis dans les généralités connues sous la dénomination de pays d'Election, ou leurs Subdélégués, à viser les contraintes décernées par les Receveurs particuliers des finances, pour le recouvrement de la Taille & des accessoires de cette Impôt.

Autre, du 13 juin 1788, qui attribue aux sieurs Intendans & Commissaires départis dans les provinces, les fonctions ci-devant exercées par les Trésoriers de France, pour raison des alignemens, péris imminens, refaction & adjudication de pavés dans les villes & autres lieux situés dans l'étendue des Justices royales, autres néanmoins que la ville & faubourgs de Paris.

(180)

Règlement fait par le Roi , le 30 mai 1788 , concernant la Société Royale d'Agriculture.

Règlement arrêté par le Roi , le 18 mai 1788 , portant établissement d'un Directoire d'administration , & d'un Conseil de Santé pour les Hôpitaux Militaires.

Le 13 , à 8 heures & demie du matin , on a effuyé ici un orage , dont la principale colonne n'a atteint cependant qu'une partie de la ville & de ses environs. Depuis une quinzaine de jours , le vent se soutenoit au sud & sud-ouest : dans la soirée du 12 , il souffla quelques coups de vent de nord & nord-ouest ; le tonnerre se fit entendre , des nuées menaçantes se formèrent à l'ouest , & étincelèrent d'éclairs continus depuis 8 heures jusqu'à dix. La nuit fut calme ; mais le lendemain , vers les 8 heures , l'état du ciel annonça un orage effrayant ; le vent d'ouest souffla avec impétuosité ; les tonnerres succédèrent : l'obscurité étoit profonde ; les nuages , alternativement noirs , jaunâtres & blancs , rouloient & tourbillonnoient comme à l'approche d'un ouragan : il s'en échappa une pluie très-abondante pendant une heure , & quelques grains de grêle , seulement dans la partie méridionale de la ville. Il en tomba beaucoup , en plus grande quantité & d'une grosseur prodigieuse.

gieuse dans le faubourg St. Antoine. Vincennes, Montreuil, le Raincy, Montfermeil, ont été saccagés. L'orage a été non moins épouvantable, & les ravages aussi affreux dans les parties occidentales de la Généralité, qui se sont malheureusement trouvées sous cette colonne meurtrière. On ne reçoit de tous côtés que les rapports les plus douloureux; & l'on verra, par ceux que nous allons donner, quelle étendue de pays a été frappée de cette calamité.

Sous les yeux de Sa Majesté & de Monsieur, son Frère, cet horrible ouragan a fait de funestes ravages à Rambouillet. On assure que le toit entier du commun de ce château a été emporté; de très-gros arbres ont été brisés, & les fenêtres fracassées. Le même nuage avoit, à huit heures & demie du matin, entièrement dévasté quatre à cinq lieues de pays, entre la forêt de St. Germain & celle de Marly. La terre de Chambourci, qui se trouve au milieu de cet espace, a perdu, en huit minutes de temps, toute espèce de récolte de l'année; & pour plusieurs autres, l'espérance du produit des arbres fruitiers, qui sont une partie du revenu de ses habitants. Ce n'étoit pas une grêle, c'étoit un déluge d'énormes glaçons durs comme le diamant, & dont les plus gros (ce qui ne s'est presque jamais vu) étoient tellement élastiques, qu'ils bondissoient sur la terre, & portoient quatre ou cinq coups meurtriers à tout ce qu'ils rencontroient. On en a pesé, à Chambourci, quelques-uns qui étoient du poids de dix livres, & il s'en est trouvé un à Fourqueux qui en pesoit huit. Leurs formes

incisives ont coupé, abattu les tiges les plus fortes ; & une forêt de châtaigniers qui est au-dessus de ces villages, au midi, ne présente plus que le spectacle d'un pays où l'ennemi a passé. Moisson, luzernes, fruits, légumes, arbres fruitiers, tout est enterré, abîmé, déraciné ; les toits ont été découverts, les vitres brisées ; les vaches & les moutons ont été tués ou blessés, & plusieurs habitans, hommes & femmes, ont reçu de dangereuses contusions. On n'a point encore pu évaluer ces horribles désastres ; mais on ne peut trop tôt les mettre sous les yeux de l'administration bienfaisante, qui s'empressera, sans doute, de venir au secours de tant de malheureux.

*A Sartrouville, le 14 Juillet 1788, distant de Paris
de trois lieues.*

« On nous écrit de Sartrouville, que l'orage y a détruit toutes les récoltes. »

« A huit heures & demie du matin, la colonne de grêle qui croissoit depuis environ une heure a assailli ce district d'un déluge incroyable de glaçons, dont les moindres étoient gros comme des œufs, & d'autres de six & huit livres ; en un instant la campagne a été couverte de glace ; les grains coupés & battus sont totalement perdus ; les vignes absolument dépouillées de leurs feuilles & de leurs fruits ; & il ne reste aux malheureux habitans, après l'espoir d'une récolte abondante, méritée par leurs travaux, leurs avances & leurs soins, que la perspective de la plus affligeante misère. De 450 feux dont cette Paroisse est composée, à peine cent sort-ils en état de résister à cette catastrophe : il en reste donc 350 qui n'ont d'espérance que dans la charité de ceux qui voudront bien les secourir. »

(183)

On nous mande, dans une lettre de Montdidier, en date du 14 :

« Nous sommes ici dans la plus grande consternation : hier 13, nous avons eue une tempête, dont il n'y a pas mémoire d'homme. Vers les six heures du matin, le tonnerre gronda au loin, les éclairs se succédèrent rapidement, & le ciel fut en feu. A neuf heures, un vent impétueux du midi & du sud-ouest nous a amené une pluie abondante, accompagnée de grêle d'une grosseur extraordinaire : il s'en est trouvé des morceaux qui pesoient jusqu'à deux livres & demie ; en moins d'une heure les vitres ont été brisées, il ne resta pas un seul carreau à la grande partie des croisées : tous les toits des maisons exposés au vent ont été enlevés, & les cheminées renversées ; & après l'orage, le pavé étoit couvert de débris des toits & des cheminées. Tous les arbres de la promenade du Prieuré ont été cassés ; un des plus forts, ayant 51 pouces de circonférence, a été déraciné & renversé par terre. Les bâtimens neufs de cette maison ont été aussi très-mal traités. Après l'orage terminé, d'après une visite faite, Messieurs les Officiers Municipaux ont fait fermer les portes de cette Eglise, où il n'est plus possible de célébrer l'office divin ; les Moines ont commencé dès le même jour à faire leur office à l'Hôtel Dieu. Les Eglises de S. Pierre & des Capucins ont aussi souffert considérablement. Nous n'avons eu dans nos Paroisses que des Messes basses, à onze heures & demie, pour nous tenir lieu de Grand'Messe. Tous les bâtimens, depuis le Prieuré jusqu'à la porte Paris, faisant face au Mémil-Saint-George, sont abîmés ; l'Auditoire est très-endommagé : la grêle & les tuiles de la maison de Hardoin Tailleur, ont brisé les vitres de notre maison ; le toit a été enlevé par le vent : il y a pour plus de 60

mille livres de réparations à faire aux bâtimens de la Ville, sans y comprendre le dommage de l'Eglise du Prieuré, & la perte entière de la récolte qui étoit prête à se faire, & qui a été massacrée par la grêle. Les Laboureurs, les Vignerons & les Jardiniers sont dans la plus grande désolation : toutes récoltes en tous genres sont entièrement perdues, de manière que nous voilà sans aucuns légumes d'après cet orage. Il y a eu des débordemens d'eau considérable ; il y en avoit quatre pieds de hauteur au milieu de la Ville : toutes les prairies & les jardins le long de la rivière sont encore submergés. Nous ne sommes malheureusement pas les seuls qui ont souffert de cet orage : il a commencé à Rantigny, entre Clermont & Creil, & s'est étendu, dit-on, jusqu'à Corbie & Péronne ; les Villages les plus maltraités de nos environs sont Royaucourt : l'Eglise est massacrée, le clocher renversé, plusieurs maisons également renversées : le Ménil Saint-George, Cratibus, Daveubcourt sont grêlés totalement, les paysans restent sans récolte. Les moulins du Petit Crève-cœur, Ménil Saint-George, Haugest, & le comble de celui de Figuière ont été détruits, une infinité de granges des fermes des environs ont été culbutées, & l'on assure que près de 80 Villages ont souffert de cet orage affreux. Il s'est étendu sur environ 13 lieues de longueur, mais très-peu de largeur, puisqu'il n'y a rien ni à Cautiony ni à Pienne, qui ne sont l'un & l'autre qu'à cinq quarts de lieue de Montdidier. »

Le même orage s'est prolongé au-delà de l'Île de France & de la Picardie, comme on jugera par la lettre suivante de Douay.

« La ville de Douay a essuyé, le 13 de ce

mois, vers onze heure du matin, un orage affreux, qui a causé un dégât immense. La grêle a cassé toutes les vitres de la ville, qui se trouvoient exposées au midi. Dans les églises, le service divin a été interrompu. Cette grêle a été précédée d'un tonnerre continuel, qui a roulé sans cesse pendant un gros quart d'heure ; ensuite le ciel s'est obscurci, & est devenu, non pas noir, mais d'un jaune verdâtre ; plusieurs personnes ont pris des lumières. Les vieillards ne se souviennent pas d'un pareil orage. Notre perte n'est rien en comparaison des dommages causés dans plus de cent villages des environs. Les récoltes presque entièrement perdues, ne sont plus que du fumier sur la campagne. L'ouragan a été si fort dans certains endroits, qu'il a renversé des granges, des maisons, des moulins & une quantité immense d'arbres des pays forts. Les légumes & les fruits sont entièrement dévastés. La grêle a duré pendant douze minutes : on a vu des glaçons qui pesoient jusqu'à une livre & demie.

« Le 24 janvier dernier, le navire le *Franc-Maçon*, du Havre, commandé par le Capitaine *Lagrange*, étant mouillé dans la rivière du Gabon, les Noirs formant sa cargaison, se sont révoltés, & ont assommé le Capitaine avec trois ou quatre hommes de l'équipage. Le reste s'est sauvé dans la chaloupe du navire l'*Abracadabra*, que le Capitaine *Plet* avoit envoyée à leur secours, après avoir fait des efforts inutiles pour dompter les Noirs. Ces derniers ont coupé les cables du navire, qui a été s'échouer à quatre lieues de distance. Les habitans du pays s'en sont emparés, ainsi que des marchandises. Quatre hommes

de l'équipage , restés malades dans leurs hamacs , ont été épargnés , & se sont depuis rendus à bord de l'*Abracadabra*. De ce nombre étoit le Chirurgien , mort de ses blessures trois jours après. — Les Noirs sauvés du *Franc-Maçon* ont été vendus aux Anglois. (*Courrier maritime.*)

« La province du Comtat Venaissin ,
 » reconnoissant la nécessité de réformer
 » la procédure qui y est en usage , & qui
 » rend les procès interminables , proposa
 » en 1787 deux prix , consistant , l'un en
 » une médaille d'or de la valeur de 600 l.
 » & l'autre d'une médaille d'or de la valeur
 » de 300 liv. pour les meilleurs mé-
 » moires qui lui seroient présentés sur la
 » manière de remédier aux vices de ses
 » formes judiciaires. Dans l'assemblée des
 » trois États de la province, tenue cette
 » année , le prix de 600 l. a été adjugé
 » à un mémoire , dont l'auteur est M.
 » *Bernardi*, Lieutenant-général au siège
 » du Comté de Sault en Provence, connu
 » déjà par plusieurs ouvrages de ce genre
 » très estimables , entr'autres par un dis-
 » cours sur les loix criminelles , couronné
 » par l'Académie de Châlons-sur-Marne ,
 » en 1780 , & dont il va paroître une
 » nouvelle édition , par un essai profond
 » sur les révolutions du droit françois , pu-
 » blié à Paris en 1785 , & par des lettres

» sur la procédure criminelle de la France.
 » Le second prix a été adjugé à un mé-
 » moire dont l'auteur est M. *Raphel*,
 » Avocat de la ville de Carpentras, dans
 » le Comtat Venaissin. On a fait une
 » mention honorable d'un troisième mé-
 » moire dont l'auteur est inconnu. »

P A Y S - B A S.

De Bruxelles, le 19 Juillet 1788.

Le Traité provisoire d'Alliance entre les
 Cours de Londres & de Berlin, consiste
 en sept articles, dont voici la teneur,
 ainsi que le préambule.

« L. M. le Roi de Prusse & de la Grande-
 Bretagne désirant d'augmenter & de consolider
 l'union & l'amitié qui subsistent si heureusement
 entre elles, & de concerter les mesures les plus
 propres pour assurer leurs intérêts mutuels, elles
 ont résolu de renouveler & de resserrer ces liens
 par un traité d'alliance défensive, & elles ont
 autorisé pour cet effet, S. M. le Roi de Prusse,
 le sieur *Philipp-Charles d'Alvensleben*, Chambel-
 lan, Chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem,
 envoyé-extraordinaire de S. M. auprès
 de L. H. P. les Etats-Généraux des Provinces-
 Unies; & S. M. le Roi de la Grande-Bretagne,
 le sieur *Jacques Harris*, Conseiller privé, Che-
 valier de l'ordre du Bain, membre du Parlement
 de la Grande-Bretagne, Ambassadeur extraor-
 dinaire & plénipotentiaire de S. M. auprès de
 L. H. P. les Etats-Généraux des Provinces-Unies:
 lesquels, après s'être communiqué réciproque-
 ment leurs pleins pouvoirs, sont convenus des ar-
 ticles suivans: »

« *Art. I.* Il y aura une amitié constante & sincère, & une harmonie & union intime & parfaite entre lesdits sérénissimes Rois, leurs héritiers & successeurs, leurs Royaumes, Etats & Sujets respectifs; & ils emploieront tant leur plus grande attention, que tous les moyens que la providence leur a confiés, pour maintenir cette liaison & correspondance d'amitié étroite, & pour avancer leurs intérêts communs, pour se défendre mutuellement, en conformité du traité d'alliance conclu entre la Prusse & l'Angleterre, à Westminster, le 18 novembre 1742, en y rendant les stipulations conformes aux circonstances de l'Europe.

« *II.* Les hautes parties contractantes s'engagent particulièrement, & promettent d'agir en tout temps, de concert & en mutuelle confiance, dans le but de maintenir la sûreté, l'indépendance & le gouvernement de la République des Provinces-Unies, conformément aux engagements qu'elles viennent de contracter avec ladite République, c'est-à-dire, S. M. Prussienne, par un traité conclu à Berlin, le 15 avril 1788, & S. M. Britannique par un traité conclu le même jour à la Haye, que lesdites hautes parties contractantes se sont communiqués l'une à l'autre. »

« *III.* Au cas qu'il vînt à arriver dans une occasion quelconque, qu'en vertu des stipulations desdits traités, les hautes parties contractantes se vissent obligées d'augmenter les secours à donner aux Etats-Généraux, au-delà des nombres spécifiés dans lesdits traités, ou de les aider de toutes leurs forces, lesdites hautes parties contractantes se concerteront ensemble sur ce qui peut être nécessaire relativement à l'emploi de leurs forces respectives, pour la sûreté & la défense de ladite République. »

« *IV.* Au cas que l'une ou l'autre desdites hautes

parties contractantes vint en aucun temps futur à être attaquée, molestée ou inquiétée dans quelques-uns de ses Etats, droits, possessions ou intérêts, par quelque autre puissance; en conséquence d'aucun des articles ou stipulations renfermés dans lesdits traités, ou des mesures à prendre par lesdites parties contractantes; respectivement en vertu de cela, l'autre partie contractante s'engage de la secourir & de l'assister contre une telle attaque; & lesdites parties contractantes, dans tous les cas semblables, promettent de se maintenir & garantir l'une & l'autre dans la possession de tous les Etats, villes & places qui leur appartiennent respectivement avant le commencement de telles hostilités. »

« V. Les secours mentionnés dans l'article précédent, consisteront en 16 mille hommes d'infanterie, & 4 mille de cavalerie, qui seront fournis dans l'espace de deux mois après la réquisition faite par la partie attaquée, & resteront à sa disposition durant la guerre, pour être employés sur le continent de l'Europe, de telle manière que la partie requérante le jugera à propos; ils seront aussi payés & maintenus par la puissance qui les fournit; mais la partie requérante fournira aux troupes de la partie requise, quand elles seront dans ses Etats, le grain & le fourrage nécessaires, sur le pied usité dans ses propres troupes. »

« VI. Au cas que les secours stipulés ne seroient pas suffisans pour la défense de la puissance requérante, l'autre puissance les augmentera suivant la nécessité du cas, & l'aidera de toutes ses forces, si les circonstances l'exigent. »

« VII. Le présent traité provisoire sera ratifié de part & d'autre, & l'échange des ratifications se fera dans six semaines, ou plutôt, si faire se peut. »

« Fait à Loos, en Gueldre, le 13 juin 1788. »

(Signé) PHILIPPE-CHARLES D'ALVENSLEBEN.

JAMES HARRIS.

Extrait d'une lettre de Paris, du 15 juillet.

« Une des machines à filer le coton, inventées par M. de Barneville, &c dont nous avons parlé dans le temps, vient d'être placée à Rouen. Le secours de cent mille écus, accordé par le Gouvernement aux manufactures de la Normandie, concourt, avec cette manipulation simple & vraiment utile, à redonner une grande activité aux fabriques de cette province. »

« Les Actionnaires de la Caisse d'Escompte ont tenu une assemblée gén. le 8 de ce mois, dans laquelle on leur a présenté l'état de situation du semestre expiré ; il en résulte que les sommes escomptées s'élèvent à 262,933,187 liv, 18 sols 11 den., ce qui a produit un bénéfice de . . . 2,440,374 l. 18 s. 9 d. Intérêts de 70 millions versés

au Trésor royal	1,750,000	»	»
Bénéfice du dernier semestre			
pour escompte du porte-			
feuille au 31 décembre . .	551,184	5	»

TOTAL des bénéfices. 4,741,559 l. 3 s. 9 d.

Dépenses générales pendant			
le semestre	147,739 l.	18 s.	1 d.
Escompte du porte-feuille au			
30 juin	568,795	14	3

TOTAL 716,535 12 4

Bénéfice à répartir	4,025,023	11	5
25000 Dividendes	4,000,000	»	»

Il reste en fraction à reporter
au prochain semestre . . . 25,023 l. 11 s. 5 d.

Sur les avis qu'on a reçus à Pétersbourg des armemens de Suède, la Russie se prépare à lui faire face. Le Comte *de Razoumowski*, Gén. Major, est parti, le 20 juin, pour Fridériesham, & sera aux ordres du Général *Michelson*, qui commandera à Vilmanstrand un Corps de 22000 hommes, dès qu'on pourra le rassembler.

Le Comte *de Poutchkin*, Vice-Président au Collège de la guerre, ayant sous ses ordres le Comte *d'Anhalt*, Lieutenant-général, commandera, près de Revel, un Corps d'armée plus considérable, qui doit être porté à 30,000 hommes. On croit que le Grand-Duc sera de cette armée.

P. S. Le Bulletin de Vienne, du 9 Juillet, rend compte de diverses actions entre les troupes de l'Empereur & les Turcs jusqu'au 28 juin. La plus considérable est celle que mande le Général *de Fabris*, dans sa dépêche datée d'Hermanstadt, le 25 Juin : il rapporte que le 19, le Colonel *Horwarth* allant avec sa troupe de Pétruskan vers Adschud, fut attaqué par un corps ennemi d'environ 3,000 hommes, qu'il défit & dispersa après un combat opiniâtre. L'ennemi a perdu beaucoup de monde : on attend un rapport plus circonstancié de cette affaire.

Six vaisseaux de guerre Russes, dont 3

de ligne, venant de Cronstadt, sont arrivés, le 5 juillet, près de Dragoë.

Comme le vent étoit très-favorable au départ du Roi de Suède, on présume que ce Prince sera arrivé le 26 ou le 27 juin, avec les troupes, aux côtes de Finlande.

On a expédié, le 4, de Copenhague un Courrier pour le Ministre du Roi de Danemarck à Stockholm. — Un cutter a mis à la voile en diligence pour la mer du nord. — Les Matelots de Norwège & de Holstein sont arrivés à Copenhague. — La *Louise-Auguste*, vaisseau de ligne de 74 canons, est allée en rade, à la même date.

UC SOUTHERN REGIONAL LIBRARY FACILITY



A 000 399 025 6

